DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12396 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1984

Normalisation américaine à la Grenade

Un peu moins de quatorze mois après l'intervention armée des Etats-Unis à la Grenade, les habitants de l'île ont voté, le lundi 3 décembre, pour désigner une nouvelle Chambre des représentants et un nouveau premier ministre. Ils l'ont fait dans le plus grand calme et massivement, puisque le taux de participation est estimé à environ 80 %. Tous avaient sans doute conscience de pouvoir enfin tenter de reprendre leur destin en main après les bouleversements dramatiques d'octobre 1983 et la parenthèse ambiguë qui a suivi.

Le scrutin a été surveillé, avec discrétion, par les trois cents soldats américains toujours présents dans l'île et par les deux cent cinquante militaires des pays pro-occidentaux voisins, membres de l'Organisation des Caraïbes orientales, qui avaient symboliquement participé au débarquement des « marines » le 25 octobre 1983. Il s'agit de la Barbade, d'Antigua, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Jamaïque et de la Dominique.

M. Herbert Blaize, leader du tout Nouveau Parti national (NNP) et favori de l'administration Reagan, l'a, apparemment, brillamment emporté puisque ses amis et lui sont largement en tête dans dix des quinze circonscriptions. Lui même a été élu avec plus de 90 % des suffrages dans sa circonscription de Carriacou, l'îlot dont il est originaire, au nord-est de l'île principale de Grenade. Il devrait donc être nommé premier ministre dès ce mardi 4 décembre par le gouverneur général, Sir Paul Scoon.

Ce succès est logique. Au-delà du désenchantement et des craintes exprimés par les Grenadins, dépassés en 1983 par des turbulences et un conflit brutal, il confirme l'espoir de la majorité des habitants d'un retour au calme. Celui-ci est bien nécessaire pour leur permettre de mieux affronter une crise économique et sociale dont l'ampleur n'a rien à envier à celle de la plupart de leurs voisins de la région. Ils savent – même s'ils le déplorent – que l'aide américaine est indispensable à la relance de leur économie, et l'intronisation de M. Blaize devrait logiquement coïncider avec une nouvelle manne de dollars.

L'assistance financière, directe et indirecte, des Etats-Unis au Nouveau Parti national de M. Blaize n'a pas manqué pendant une campagne électorale sans heurts et sans passion. Les Américains ont également contribué au financement du scrutin du 3 décembre. Des experts de l'équipe électorale de M. Reagan ont conseillé et assisté les dirigeants du Nouveau Parti national.

Il s'agissait pour Washington de faire absolument échec à Sir Eric Gairy, ancien premier ministre, qui a régné avec l'aide d'une redoutable police secrète, les *Mongoose Gangs*, dont les excès ont largement contribué à l'arrivée au pouvoir de Maurice Bishop et de ses amis en 1977. Sir Eric, rentré de son exil doré de San-Diego, est battu sévèrement, bien qu'il se soit drapé dans la bannière du « reaganisme » pendant la campagne électorale.

Il s'agissait aussi bien sûr pour les Etats-Unis d'éviter un éventuel retour des héritiers de Maurice Bishop, regroupés au sein d'un rassemblement patriotique. Ceux-ci n'arrivent qu'en troisième position et n'auront sans doute pas de représentants à l'Assemblée. Le succès pour Washington est donc à peu près complet. A vaincre sans péril...

(Lire nos informations page 6.)

Accord des Dix sur le vin

Un important obstacle à l'élargissement de la CEE a été levé à Dublin

De nos envoyés spéciaux

Dublin. – Les Dix sont parvenus, le lundi soir 3 décembre, à un accord sur les réformes à apporter à l'organisation commune du marché du vin. Conformément aux orientations données lors du conseil européen de Fontainebleau, ces aménagements viseront à assurer la maîtrise quantitative de la production, autrement dit à stopper net la politique d'expansion pratiquée par certaines régions viticoles de la Communauté, notamment en Italie.

Ce règlement du dossier vin, qui a été acquis à la suite d'une réunion tardive des ministres des affaires étrangères et qui a été confirmé par les chefs d'Etat et de gouvernement ce mardi matin, devrait, par effet d'entraînement, permettre de dégager une position commune des Dix sur d'autres points encore en suspens *dans la négociation d'élargissement* : la pêche et l'organisation de la période de transition applicable aux fruits et légumes et aux autres produits agricoles. Cette négociation pourrait alors, très rapidement, entrer dans la phase ultime.

Quelle en sera la durée ? Personne à Dublin ne semble croire que l'adhésion puisse ne pas avoir lieu, comme prévu, le 1er janvier 1986. Mais il ressort des propos tenus, notamment du côté français, qu'on n'exclut pas que les pourparlers puissent se poursuivre au cours du premier trimestre 1985.

« Le conseil européen de mars, à Bruxelles, fera le point sur les négociations », a indiqué M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, comme s'il était envisageable que les chefs d'Etat et de gouvernement puissent alors être mis à contribution pour aplanir les dernières divergences subsistant entre les Dix et les deux autres candidats.

Si un tel scénario se vérifiait, les délais de ratification des traités d'adhésion par les Parlements nationaux devraient peut-être être raccourcis, mais sans que cela puisse empêcher l'échéance du 1er janvier 1986 d'être tenue.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 4.)

La crise calédonienne devant l'Assemblée

• *M. Fabius demande le respect des droits des deux communautés*
• *M. Jospin propose la création d'un Etat fédéral*

Le premier ministre a fait, mardi matin 4 décembre, à l'Assemblée nationale, au nom du gouvernement, une déclaration sur la situation en Nouvelle-Calédonie. Intervenant après M. Fabius, qui a demandé que l'on respecte les « droits légitimes de chaque communauté », M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a proposé d'organiser deux consultations d'autodétermination, l'une pour les Mélanésiens, l'autre pour les Européens. Les votes, selon leur résultat, pourraient aboutir à la création d'un Etat fédéral.

M. Laurent Fabius a indiqué que sur le terrain la situation est la suivante : *« Trois gendarmeries restent occupées par les militants du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS). La mairie de Lifou est toujours occupée. Deux communes, celle de Thio et celle de Yaté, demeurent isolées et contrôlées par les indépendantistes. Différents barrages restent établis sur les routes et les pistes, les uns contrôlés par le FLNKS, d'autres par des caldoches. »*

Le chef du gouvernement a ensuite affirmé sa volonté d'*« aller vite »* en besogne en se fondant sur deux principes : *« l'ordre et le dialogue »*. M. Fabius a précisé dans quel cadre se situera la mission confiée à M. Edgard Pisani, qui a été nommé, samedi, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie.

Il a confirmé que le scrutin d'autodétermination initialement prévu en 1989 dans le nouveau statut du territoire serait avancé. *« Le délai doit être nettement accéléré »*, a-t-il déclaré. Le chef du gouvernement a précisé également que le délai de deux mois donné à M. Pisani pour remettre ses premières conclusions devait s'entendre comme un *« délai maximum »* ; *« dès lors que nous aurons reçu ses propositions*, a souligné M. Fabius, *il faudra immédiatement les mettre en application »*.

Le premier ministre a surtout insisté sur la nécessité de favoriser dans le territoire l'émergence d'un consensus entre la communauté canaque et la communauté caldoche. Il a déclaré notamment : *« Il ne peut pas y avoir de solution durable si l'on ne respecte pas les droits légitimes de chaque communauté. Le dialogue devra se faire avec tous les interlocuteurs, tous les partis, les autorités coutumières, les églises, etc. »*

(Lire la suite page 7.)

Peut-on être socialiste aujourd'hui ?

I. — *La trahison*

par JEAN-LOUIS ANDRÉANI

« La gauche a-t-elle trahi ? » Bonne question, répond la base. Personne, au PS, ne songe plus à nier sérieusement le malaise qui touche les profondeurs du parti. En témoigne la réaction de cet ouvrier de Villeurbanne, qui, dans une réunion de section, au mois d'octobre, traite M. Laurent Fabius de *« tocard »* et s'écrie : *« J'ai honte d'être socialiste. »*

En témoigne, aussi, l'atmosphère dans telle section de la France profonde, où l'on dit ne pas avoir à craindre le retour de la droite, puisque *« la droite est déjà au pouvoir »*. En témoigne, encore, la réflexion, plus policée, de M. Didier Chouat, député des Côtes-du-Nord, qui note qu'il devient *« plus facile d'expliquer à l'opinion qu'aux militants »* la politique du gouvernement.

Conscients de leurs responsabilités, ou plus proches des centres du pouvoir, les députés s'interrogent en termes relativement mesurés, comme le fait Mme Denise Cacheux, député du Nord et mauroyiste fidèle : *« Si trahir, c'est passer à l'ennemi, non, la gauche n'a pas trahi. Si trahir, c'est ne pas répondre aux espérances de quelqu'un, oui et non. Plutôt non que oui. »*

Cette trahison-là, il est vrai, leur semblait, à tous, presque inévitable. Ecoutons encore Mme Cacheux, qui se souvient de l'explosion de joie du 10 mai 1981 : *« En rentrant chez moi, au petit matin, je me disais : pourvu que les gens n'attendent pas trop de nous... Toute l'ambiguïté vient du fait que les gens espéraient plus que les cent dix propositions. Le projet socialiste est resté dans leurs têtes. Et ça, on en est loin. »*

Certes, et notamment au plan social, *« un travail énorme a été fait »*, comme le remarque M. Nicolas Schiffler, député de Moselle et ancien ajusteur, qui sait de quoi il parle quand il souligne : *« Quels que soient les événements de demain, ce sont des choses qui marqueront le monde ouvrier et syndical. »* N'empêche. Les parlementaires socialistes, en manque de certitudes sur leur propre fidélité à leurs idéaux, à leur mandat, ont besoin d'être rassurés.

Ainsi, à propos de la sécurité, s'accrochent-ils, comme à une bouée, au discours de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, qui refuse toute concession à la logique sécuritaire.

Ainsi, à propos de la politique économique et sociale, M. Laurent Fabius a-t-il pu donner l'impression de satisfaire le plus grand nombre de députés socialistes, lors de leurs dernières journées parlementaires, en expliquant que le gouvernement ne fait pas *« du barrisme de gauche »*. *« Nous faisons l'inverse*, leur a dit en substance M. Fabius, *puisque sous M. Barre, les prix montaient et les investissements baissaient, alors qu'aujourd'hui, les prix baissent et les investissement augmentent »* (*le Monde* du 29 septembre).

Il ne vint, apparemment, à l'esprit de personne de remarquer que cet argument était taillé dans le bois dont on fait les boomerangs, puisqu'on pouvait, aussi bien, considérer que les socialistes défrichent, avec certes plus de succès, la voie qu'avait tentée d'ouvrir l'ancien premier ministre.

Au surplus, le même Laurent Fabius, alors secrétaire d'État chargé du budget, expliquait aux députés, en octobre 1981, que M. Barre avait fondé sa politique sur le théorème selon lequel *« la baisse des salaires réels fait les profits, les profits font les investissements, les investissements font les emplois »*.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Rendez-vous

Au cours de « L'heure de vérité », lundi soir, sur Antenne 2, M. Michel Rocard a été interrogé sur son destin toujours inaccompli. Un téléspectateur a comparé sa carrière et celle de Pierre Mendès France en se demandant si la gauche, qui avait « manqué » les rendez-vous avec le défunt président du conseil, n'allait pas, de même, éternellement manquer M. Rocard, vedette des sondages, mais Poulidor de la politique.

La comparaison – avec Mendès France – était flatteuse et piquante à la fois. Mais s'il s'agissait naguère d'être au rendez-vous de l'histoire, aujourd'hui il faut d'abord être au rendez-vous de la télévision...

BRUNO FRAPPAT.

DANS CE NUMÉRO

AU FESTIVAL DE NANTES

Continents du cinéma

Enfant putatif d'Henri Langlois et de la Cinémathèque française de toujours, le Festival de cinéma de Nantes ne cesse de surprendre au moment où nous pourrions nous attendre à un certain essoufflement. Loin de perdre le contact, de s'enfoncer dans l'autosatisfaction, Nantes marche en avant du cinéma tel qu'il existe et se développe dans le monde entier, du moins sur les trois continents accolés à son titre : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.

Que Nantes ne soit plus isolé, malgré le silence d'une partie des médias, et d'abord de la télévision, qu'il ait désormais sa place, bien vivante, entre Pesaro, Londres et demain peut-être Los Angeles (Filmex, que vient de prendre en main Ken Wlaschin, après avoir donné à la capitale britannique une coloration authentiquement internationale, chaque année, au mois de novembre), témoigne du chemin parcouru en quelques années.

Le premier mérite du Festival de Nantes est de dépoussiérer la notion du tiers-monde, de ne plus miser en désespoir de cause, par mauvaise conscience, sur l'horreur du monde mais sur le cinéma, sur des films précis, qui ont certes des qualités et des défauts, mais une vie autonome bien à eux.

Tradition et nouveauté vont la main dans la main. D'un côté des pays qui ont un héritage cinématographique derrière eux, une histoire, une industrie. De l'autre des cinémas qui décollent soudainement comme à Taiwan, ou partent tout simplement du zéro absolu comme au Costa-Rica. Le plaisir du spectacle l'emporte sur le souci du message.

Selon David Streif, directeur du Festival de Locarno, la grande révélation cette année, à Nantes, aura été la présentation de douze films indonésiens, depuis *la Longue Marche* (1950), du pionnier Usmar Ismail, qui crée un cinéma national peu après l'indépendance, jusqu'à *Ponirah* (en compétition, 1983), de Slamet Rahardjo.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 15.)

Sur le vif

A main armée

CLAUDE SARRAUTE

Fermeté du dollar

VOULEZ-VOUS PROGRESSER DANS LA VIE

commentaires

INVITÉS

Alors que s'ouvre à l'Assemblée nationale le débat sur la Nouvelle-Calédonie, un caldoche, Fredy Gosse, témoigne et retrace les étapes d'une décolonisation manquée.

Maurice Duverger analyse pour sa part les questions constitutionnelles que soulève l'organisation du futur scrutin d'autodétermination.

Nouvelle-Calédonie : le règne de l'ambiguïté

par FREDY GOSSE (*)

« CALDOCHE », émigré depuis 1977 en France, ancien conseiller territorial de Nouvelle-Calédonie, j'ai pensé qu'il vous serait intéressant de publier une opinion n'ayant rien à voir avec le « tintamarre » politique déclenché par le microcosme politique à propos des débuts d'insurrection en Nouvelle-Calédonie.

Connaissant tous les acteurs du drame qui se joue, sachant les raisons qui animent les uns et les autres, ne briguant aucun mandat électoral, considérant que la responsabilité de la gauche vaut bien celle de la droite, j'estime important d'expliquer aux Français de l'Hexagone le pourquoi du comment de cette situation quasi inextricable dans laquelle la gauche est en train de patauger.

Je dirai encore que je n'arrive pas à me désintéresser de mon pays, où ma mère, mon frère et ma proche famille vivent encore. Mon père, mon grand-père reposent en terre calédonienne, c'est pourquoi mon témoignage a vraisemblablement plus de valeur que ceux d'anciens premiers ministres de la Vᵉ République. Je dirai même que, si je suis aujourd'hui en France, c'est à cause d'eux, car j'ai compris avant les autres qu'ils seraient incapables de régler à temps le problème de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie, qui a commencé, mais oui, il y a un quart de siècle, en 1958, et dont voici, brièvement résumées, les principales étapes.

Première étape : 1958-1963

En 1958, de Gaulle, qui a hâte de se débarrasser du problème africain, englobe tous les Territoires d'outre-mer (TOM) dans la même procédure de décolonisation. Ils sont consultés pour savoir s'ils veulent, oui ou non, faire partie d'un Commonwealth à la française, les Etats membres ayant vocation à devenir très rapidement Etat indépendants, ce qui fut fait pour les Etats africains en deux ans. La Nouvelle-Calédonie en 1958 a le choix, elle peut devenir Etat membre de la communauté ou demeurer Territoire d'outre-mer avec son statut d'autonomie interne.

A cette époque, Maurice Lenormand, leader du parti autonomiste l'Union calédonienne, qui regroupe les Noirs et les petits Blancs, dont la devise est « *deux couleurs, un seul peuple* », et qui possède la majorité absolue à chaque scrutin, va commettre l'erreur politique de sa carrière : il n'ose pas préconiser l'accession à la qualité d'Etat membre et préconise le maintien du territoire dans la mouvance française, en gardant la qualité de TOM. Cette faute politique, il doit souvent la regretter aujourd'hui, car à partir de là les ambiguïtés commencent !

De Gaulle, totalement absorbé par la question algérienne, laisse les coudées franches à ses seconds couteaux pour tout ce qui ne paraît pas essentiel, et il faut bien dire qu'au début des années 60 la Calédonie n'est vraiment pas l'essentiel. Ce désintéressement de de Gaulle va entraîner la haute administration française et les hommes politiques de l'époque à mettre en place une politique d'assimilation, de départementalisation, tout à fait contraire au choix de 1958.

Les fonctionnaires de la France d'outre-mer, dont on commençait à ne plus savoir que faire à Paris, vu la disparition progressive de l'empire français, ne cesseront d'abreuver Paris de rapports défavorables à l'expérience d'autonomie interne du territoire. Ces fonctionnaires de la FOM vivaient en étroite symbiose avec la droite conservatrice locale : Lafleur (père) et Bonnaud-Laroque (celui d'aujourd'hui), et, bien sûr, l'ombre de la toute-puissante Société Le Nickel de Rothschild, sans laquelle rien ne se faisait en Nouvelle-Calédonie.

En 1963, cette collusion d'intérêts obtient gain de cause, le statut de TOM va être profondément remanié, l'appellation reste, mais la coquille est vidée. Les pouvoirs détenus par les ministres locaux repassent au représentant de l'Etat : le gouverneur. Un succédané de conseil de ministres, le conseil de gouvernement, est mis en place, avec uniquement un pouvoir consultatif. Le gouverneur reste le seul maître après Dieu.

Deuxième étape : 1963-1974

De 1963 à 1974, la politique d'assimilation est prônée ouvertement par les conservateurs locaux, avec des divergences cependant sur l'application nécessaire de l'impôt sur le revenu qui en découlerait. En 1968, le démantèlement des pouvoirs locaux continue avec l'approbation des « lois Billotte », qui enlèvent à l'assemblée territoriale les derniers pouvoirs qui lui restaient sur le domaine minier du pays : désormais le nickel étant classé matière stratégique, tout sera décidé à Paris. Même le gouverneur, qui promet le contraire lors du débat houleux de l'assemblée territoriale, consultée pour être privée de ses pouvoirs, n'aurait plus droit au chapitre.

A cette époque, une deuxième chance historique va s'envoler pour les caldoches : en effet, en 1966, le général de gaulle, lors d'une visite dans le territoire, promit l'installation d'une seconde usine de métallurgie de nickel. Tout le monde comprit localement que, enfin, le monopole de la société Rothschild allait cesser et que la Société internationale Nickel serait autorisée à implanter une usine importante dans l'île. Si cette industrialisation se faisait, c'était toute l'équation ethnique du pays qui changeait. Selon les prévisions administratives, c'étaient au moins cinquante mille personnes de plus — des Européens bien sûr, — une majorité très importante pour les Blancs, et la possibilité, vu le développement économique, d'insérer les Mélanésiens à la vie économique, ce qui reste à faire aujourd'hui.

Cette promesse de de Gaulle, liée à d'autres projets japonais, suédois, américains, canadiens, allait déclencher ce que l'on a appelé localement le « *boom économique* » qui se déroula *grosso modo* de 1968 à 1973. Malheureusement rien ne se fit, la haute administration française, étant composée de gens intelligents, obstinés et méprisants de l'opinion d'autrui, va réussir, en multipliant les délais, les conditions invraisemblables, à faire échouer tous les projets. Le but étant bien entendu de protéger coûte que coûte les intérêts Rothschild en place.

Finalement, à la suite du choc pétrolier, la conjoncture se retourne, les investisseurs étrangers renoncent ou investissent ailleurs (Philippines, Guatemala), la SLN n'échappe pas à la crise, l'Etat va boucher les trous, Rothschild retire ses billes, la société est entièrement entre les mains de l'Etat français.

Troisième étape : 1974-1981

La politique d'assimilation va s'effilocher, le règne de l'ambiguïté commence, avec la recherche de l'interlocuteur valable : aux Blancs, les promesses réitérées qu'ici c'est la France ; aux Noirs, la promesse d'une évolution du statut. M. Giscard d'Estaing est aujourd'hui pour la départementalisation. Que ne l'a-t-il dit lorsqu'il était en même temps président et à tous ses interlocuteurs...

Les réformes de pacotille, en trompe l'œil, les gadgets, sont à l'ordre du jour, cela n'exclut pas les bourdes politiques considérables. Au palmarès, deux ministres sont restés dans la mémoire des Néo-Calédoniens : Olivier Stirn et Paul Dijoud.

Les poulains canaques de Stirn s'appelaient Yan Celen Uregei, André Gopea, Edmond Nekiriai ; ils s'associeront même un instant, à l'assemblée territoriale, à la droite conservatrice « Lafleur-Laroque ». Ce mariage contre nature, sous la houlette du gouverneur Verger, ne durera qu'un moment, car les ambiguïtés, les mensonges aux uns et aux autres, en eurent raison. Ainsi les dangereux marxistes ou prétendus tels, Gopea et Nekiriai, que l'on vient d'arrêter puis de relâcher après la destruction des urnes du dernier scrutin, sont les anciens interlocuteurs privilégiés de Stirn.

Quant à Paul Dijoud, c'est l'homme qui a créé de toutes pièces le problème politique de la restitution aux Canaques des terres en Nouvelle-Calédonie. C'est lui qui a prêché la bonne parole aux Noirs, qui est allé expliqué partout que les Blancs, avec la colonisation, avaient spolié les Canaques et qu'il fallait donc leur en restituer une partie. Comment dans ces conditions s'étonner que les « *premiers occupants* » réclament aujourd'hui toutes les terres et non une partie seulement ?

A ce niveau-là, on reste confondu par la stupidité de tels propos, d'autant, et pour l'information totale des Français de l'Hexagone, qu'il faut bien préciser qu'une île comme Lifou par exemple, plus grande que la Martinique, est peuplée de six à sept mille personnes seulement, uniquement des Mélanésiens, qui ne produisent rien et qui attendent que le bateau subventionné par l'assemblée territoriale veuille bien leur apporter de la nourriture ! Tout cela pour dire qu'il n'existait pas avant M. Dijoud un problème politique global des terres. C'est aujourd'hui le problème le plus difficile à résoudre, les Noirs voulant tout récupérer et, dans le délire le plus absolu, la ville de Nouméa même. Un chansonnier local a d'ailleurs écrit une chanson intitulée *Merci M. Dijoud.*

C'est ainsi que l'on est arrivé à l'élection présidentielle de 1981, les acteurs sont en place, le décor est installé, Mitterrand promet l'indépendance. Que va-t-il se passer ?

Dernière étape : le socialisme à la française

A cette époque j'ai essayé de contacter personnellement et par la presse locale l'ensemble des conseillers territoriaux, afin de lancer un appel à la collaboration de toutes les ethnies, en vue d'établir les bases du futur état indépendant multiracial.

Cet appel a eu — enfin je le crois, et si ce n'est pas le cas, disons que ce sont de curieuses coïncidences — deux conséquences :

1) Le renversement des alliances, les Européens modérés regroupés autour de J.-P. Aifa se rallient aux indépendantistes.

2) Les Mélanésiens pendant un moment cessent de réclamer un droit de vote pour les seuls Mélanésiens et acceptent le vote des caldoches et de ceux qui sont mariés aux gens nés dans le territoire.

Trois ans passeront, c'est la dernière chance qui passe. La droite conservatrice se déchaîne, les socialistes pratiquent le giscardisme, on cherche avant tout à gagner du temps : si l'on peut laisser la question pendant encore quelques années, c'est la droite française qui devra résoudre le problème, d'où le recours à un lointain référendum, sans définir qui votera ou pas.

C'est cette politique peureuse, irresponsable, qui vient d'échouer. Maintenant la peur, la violence, sont au rendez-vous. Il ne sera pas facile pour les caldoches de s'en tirer, d'autant que la droite française, oublieuse de ses responsabilités antérieures, va les utiliser à son profit pour les législatives françaises de 1986. Pauvres caldoches ! Pauvre Nouvelle-Calédonie !

(*) Ancien conseiller territorial de Nouvelle-Calédonie.

Les limites infranchissables

par MAURICE DUVERGER

AU moment où s'engage en Nouvelle-Calédonie une négociation décisive, il importe de déterminer les limites qu'elle ne peut pas franchir et de prendre les moyens d'en assurer le respect. Il n'est pas sérieux de dire qu'on ne s'enfermera pas dans le juridisme. Il l'est moins encore de penser qu'on pourrait régler l'autodétermination de ce territoire d'outre-mer par voie d'ordonnance, afin d'échapper au contrôle éventuel du Conseil constitutionnel.

D'abord, parce que la régularité formelle d'une telle procédure pourrait être contestée, l'article 38 de la Constitution n'autorisant le gouvernement à y recourir que « pour l'exécution de son programme ». Ensuite, et surtout, parce que le président de la République est tenu à une rigueur particulière dans un domaine qui relève à deux titres de l'article 5, celui-ci disposant à la fois que le chef de l'Etat « veille au respect de la Constitution » et qu'il est « le garant de l'intégrité du territoire ». Dans cette affaire, il importe au contraire d'appliquer le droit sans tricherie ni truquage, afin que nul ne puisse contester la validité de la solution adoptée.

La Constitution permet d'ailleurs d'aboutir à une grande variété de statuts. L'article 53 autorise à établir une indépendance totale après « *le consentement des populations intéressées* », comme cela a été fait pour les Comores et le territoire des Afars et des Issas : cependant, le premier exemple pourrait conduire à exclure de cette indépendance les circonscriptions qui la refuseraient.

En réveillant le titre XII de son sommeil actuel, on pourrait inventer pour la Nouvelle-Calédonie un statut original, qui rende l'indépendance acceptable par les caldoches. Ils craignent qu'elle ne les mette à la merci des canaques, sans protection désormais par la France. Mais l'article 86 de la Constitution, tel qu'il a été modifié en 1960, rend possible de tailler un statut sur mesure d'Etat de la communauté, allant de la simple autonomie interne prévue aux articles 77 et suivants jusqu'à une indépendance internationale limitée seulement par le statut en question. Encore celui-ci pourrait-il être ensuite modifié par de simples accords passés entre l'Etat français et l'Etat calédonien.

Le gouvernement dispose de la plus grande liberté juridique pour établir le statut de départ dans cette hypothèse. Celui-ci doit seulement être soumis à référendum s'il comporte l'indépendance. Rien n'empêcherait d'ailleurs de proposer plusieurs statuts au choix des électeurs. Mais cela exigerait alors un agencement des questions évitant la dispersion des suffrages, comme dans la France d'octobre 1945. Pour une indépendance dans le cadre de la communauté, le statut originel adopté par le vote populaire s'imposerait au nouvel Etat calédonien, dont il formerait une partie de sa Constitution, modifiable seulement par un accord entre lui et la République française.

Notre Constitution est plus rigoureuse dans un seul domaine : elle exige la participation de tous les citoyens établis en Nouvelle-Calédonie au référendum d'autodétermination. Les canaques doivent savoir qu'aucun des pouvoirs publics français — ni le président, ni le gouvernement, ni le Parlement — ne peut accepter leur revendication de limiter le vote aux premiers occupants. Pour le référendum d'indépendance des Afars et des Issas, la loi avait distingué les électeurs originaires du territoire, admis à voter en tout état de cause, et les non-originaires, qui devaient justifier une résidence continue de trois ans, ce qui excluait surtout les fonctionnaires. On peut discuter la régularité de ce texte, l'article 2 de la Constitution prohibant toute « distinction d'origine, de race ou de religion ». Mais l'opposition actuelle l'ayant elle-même élaboré, elle ne pourrait pas aujourd'hui le mettre en cause s'il était étendu à la Nouvelle-Calédonie. Par contre, une augmentation de la durée de résidence exigée serait difficilement acceptable.

Faut-il ajouter que le droit n'est jamais séparable de la force qui permet de l'appliquer ? Le bon déroulement du scrutin sur l'autodétermination dépendra d'un accord avec les nationalistes bien plus que des gendarmes chargés de veiller à l'ordre public. Mais toute négociation suppose que ses différents partenaires apprécient exactement leurs forces respectives, qui sont un facteur essentiel d'un compromis durable. La pression du gouvernement français est indispensable pour que toutes les parties en cause parviennent à définir le statut de leur cohabitaion. Encore faut-il que cette pression soit effective, afin d'éviter que ne se reproduise l'extraordinaire impréparation du scrutin du 18 novembre et que persiste le sentiment de laisser-aller qui trouble les diverses communautés.

COURRIER

Après la tornade vosgienne

Sous la signature d'un de vos collaborateurs, envoyé spécial dans les Vosges, votre journal a publié, dans son numéro du 2 novembre, un article intitulé « Les Vosges en Papouasie » et relatif à la tornade qui a affecté le centre du département des Vosges le 11 juillet dernier.

Cet article évoquant à nouveau l'action de l'Etat et l'organisation des secours à la suite de cette catastrophe, et bien que ces indications aient été publiées en leur temps à plusieurs reprises, il me paraît nécessaire d'apporter les précisions suivantes à ce sujet :

1° Pour le rétablissement des réseaux, entre le 12 juillet et le 28 juillet, par jour, EDF a mis en œuvre entre 250 et 650 personnes, les Télécomunications, de 40 à 50 agents, la direction départementale de l'équipement, 174 agents, l'Office national des forêts, 30 agents. Aussi bien pour EDF (20 000 abonnés concernés) que pour les Télécommunications (1 800 agents) ou pour les routes, la situation était normalisée le 15 juillet au soir.

2° Pour l'aide aux populations sinistrées, pendant la même période, les pompiers ont mis en œuvre 60 à 420 sapeurs-pompiers, l'armée, 100 à 350 militaires, les gendarmes, 75 à 110 ; à ces effectifs, sont venus s'adjoindre de 50 à 200 secouristes de la Croix-Rouge et de l'association départementale de protection civile, ainsi que de nombreux concours volontaires parmi la population qui ont activement contribué au rétablissement d'une situation normale le plus rapidement possible, soit au total environ 1 500 personnes. Tous ces moyens ont été coordonnés à la préfecture par un poste de commandement fixe et sur le terrain par deux postes de commandement opérationnel, placés sous la responsabilité de deux membres du corps préfectoral.

3°) Dès la nuit qui a suivi le sinistre, des bâches, en provenance de stocks disponibles dans le département, ont commencé à être mises à la disposition des sinistrés ; puis, sur ma demande, la direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur faisait acheminer du polyane et des bâches supplémentaires. Au total, 25 000 m² de moyens de couverture ont été mis à la disposition des sinistrés ou posés par les sauveteurs. De plus, en fonction des besoins exprimés, des caravanes et des abris de type bungalow ont été recherchés et mis en place dans les jours qui ont suivi la tornade pour héberger certaines familles à reloger.

4°) Dès le 16 juillet, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation mettait un crédit de 600 000 francs à ma disposition au titre des secours d'extrême urgence. La mise en place de ces secours chez les familles les plus éprouvées a commencé le 17 juillet et s'est poursuivie dans les jours qui ont suivi.

5°) Indépendamment de ces secours, un crédit de 8 045 000 F a été dégagé par M. le premier ministre, crédit qui viendra abonder les divers fonds de secours et de solidarité qui ont été mis en place à cette occasion, tant par l'Etat que par les instances locales.

6°) Pour les dommages causés aux forêts, en soulignant l'effort de mobilisation exceptionnel des agents de l'ONF, j'ajouterai qu'à la suite d'une visite récente de MM. Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, et Souchon, secrétaire d'Etat chargé de l'agriculture et de la forêt, un certain nombre de dispositions sont envisagées.

CLEMENT BOUHIN,
commissaire de la République du département des Vosges.

La Louisiane à bas prix

Dans son intéressant article (*le Monde* du 22 novembre), M. André Giraud (...) écrit que l'empereur Napoléon, pressé par la guerre, avait bien au moins obtenu 80 millions de dollars-or, pour brader la Louisiane. Je pense que M. André Giraud se trompe quant au chiffre de la transaction car, si j'en crois l'*Histoire de la Louisiane*, d'Antoine Bernard, éditée par le Conseil de la vie française en Amérique, Université Laval, Québec, nous lisons, en page 14, que l'indemnité de 1803 fut de 15 millions de dollars... Convention du 30 avril 1803. Ce chiffre de 15 millions de dollars est d'ailleurs repris par le Petit Robert-2, en page 1 115.

ALBERT LEFEBVRE
(Nice).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

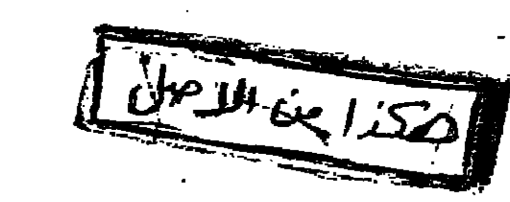

ASIE

Inde

LA CATASTROPHE DE L'USINE CHIMIQUE DE BHOPAL

Comme une ville dévastée par la peste...

Près de cinq cents morts

Le bilan de la catastrophe à la suite d'une fuite de gaz toxique dans une usine de pesticides de Bhopal, au centre de l'Inde, était, mardi matin 4 décembre, de 475 morts confirmés. Cependant, des médecins sur place faisaient état de 1200 morts et de 2000 à 3000 personnes hospitalisées dans un état critique, souffrant de graves inflammations oculaires et de nausées. Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a annoncé qu'il devait se rendre sur place mardi.

De notre correspondant

New-Delhi. – Des rues jonchées d'oiseaux morts, de carcasses de chiens errants, des centaines de buffles et de vaches sacrées entassés ici et là auprès des égouts, des chevaux de labour écroulés au bord des trottoirs, des groupes d'hommes, de femmes et d'enfants les yeux rougis, toussant et crachant aux carrefours de la ville. Des morts, beaucoup de morts, dans les rues, dans les maisons et sur les rails du chemin de fer. Bhopal, la capitale du Madya-Pradesh, l'un des Etats les plus pauvres de l'Inde, a l'air d'avoir été dévastée par la peste.

Lundi à midi, dix heures après que la fuite de gaz mortelle eut été détectée, le bilan officiel de la catastrophe était de soixante-deux morts. Mardi matin, il était monté à deux cent soixante-six. Au début de la nuit, en fait, plus de quatre cent soixante-quinze cadavres débordaient déjà des morgues surchargées de la ville ou gisaient, pêle-mêle, dans les cours intérieures des hôpitaux. Après avoir transformé des tables de bureau en lits d'urgence, on avait hâtivement dressé des tentes pour traiter ceux qui n'avaient pu trouver place dans les salles de soins.

De temps à autre, des charrettes à bras tirées par des hommes en pleurs venaient déverser un ou deux cadavres supplémentaires. Certains, de religion hindoue, portaient directement leurs morts sur les sites municipaux de crémation. Très vite, les réserves de bois utilisé selon la tradition pour alimenter les bûchers funéraires vinrent à manquer.

Beaucoup sont morts chez eux pendant leur sommeil, d'autres, réveillés à 2 heures du matin par les sirènes hurlantes de l'usine, se sont brusquement effondrés sur les trottoirs, ajoutant à la panique qui, dès les petites heures de l'aube, saisissait la ville. Dans les centres hospitaliers, un dixième des vingt mille ou vingt-cinq mille gazés en traitement sont dans un état jugé sérieux. On manque de seringues et de médicaments. Submergés par la vague, les médecins ont fait appel à tous les personnels paramédicaux de la ville, et les étudiants en médecine des localités voisines ont été invités à se rendre d'urgence sur les lieux de la tragédie.

De l'affolement à la colère

Tous les malades sont atteints de difficultés respiratoires et de vomissements convulsifs. Certains sont dans le coma et d'autres ont été frappés d'une cécité dont on ne sait si elle est temporaire ou définitive. Le bilan est déjà extrêmement lourd et, tandis qu'on fouille une par une les maisons et les huttes les plus proches de l'usine pour y découvrir de nouveaux cadavres, tandis qu'agonisent dans des douleurs souvent atroces des dizaines d'hospitalisés, il va probablement s'alourdir encore.

Malgré les appels au calme inlassablement retransmis par haut-parleurs itinérants et sur les ondes de la radio locale, des milliers de familles terrifiées ont cédé à l'affolement et se sont jetées sur les routes pour fuir le plus loin possible de l'usine de mort. Des femmes paniquées serrant des enfants dans les plis de leur sari, des vieillards poussant devant eux de vieilles carrioles chargées de leurs effets les plus précieux, des hommes et des adolescents, valises et paniers sur la tête. Il y eut, c'était inévitable, des embouteillages monstres, des accidents, des bousculades, des piétinements et quelques morts de plus. Car il était impossible d'utiliser les trains pour s'enfuir : la gare, qui se trouve à moins de 1 kilomètre de l'usine mortelle, et ses salons d'attente étaient déjà transformés en salles de soins aux premières heures de l'aube du lundi.

A un moment, il sembla que la ville entière était en route pour l'exode, comme si une guerre venait d'être déclarée. Et puis, tandis qu'une équipe de médecins et de scientifiques dépêchée d'urgence de New-Delhi parvenait sur les lieux de la catastrophe, l'affolement fit place à la colère.

Comment avait-on pu bâtir une usine de pesticides traitant des gaz aussi dangereux à moins de 10 kilomètres d'un centre urbain d'un demi-million d'habitants ? Pourquoi les autorités avaient-elles laissé se dresser tout près des clôtures du complexe un immense bidonville abritant des milliers de familles dans des huttes de fortune ? Est-il vrai que des associations de défense de l'environnement réclamaient depuis des années le déplacement de l'usine ? Et que des fonctionnaires ont été payés pour fermer les yeux sur ses dangers ? Pourquoi la valve qui maintenait prisonnier le gaz toxique dans un réservoir souterrain a-t-elle sauté ? Qu'est-il arrivé au système obligatoire de neutralisation des gaz en cas de fuite ? Comment a-t-on pu les laisser empoisonner 40 kilomètres carrés pendant trois longs quarts d'heure avant de déclencher les sirènes d'alerte ? Pourquoi cette calamité ?

Mardi matin, à l'heure où crépitent ses bûchers funéraires, Bhopal veut savoir et la multitude réclame des coupables. Dès lundi soir, cinq dirigeants locaux de l'usine ont été arrêtés et inculpés d'homicide par négligence. Une enquête judiciaire a été ouverte, un groupe d'experts américains d'Union Carbide, la multinationale propriétaire de l'usine, est en route pour le Madhya-Pradesh. Dans le Connecticut, au siège social de la firme, on avoue ne pas comprendre encore ce qui a pu se passer. Le complexe de Bhopal est, paraît-il, l'un des plus modernes du monde et le procédé chimique qui y est développé est utilisé depuis vingt ans.

A New-Delhi, M. Kumaraswamy, le directeur régional du groupe, se sent incapable de déterminer l'ampleur de la fuite. La plupart des victimes gravement atteintes vivaient dans un rayon de 5 kilomètres autour du site. Personne ne sait combien de temps le gros nuage mortel va planer au-dessus de Bhopal. « *Cela dépendra de l'humidité des vents* », avance un expert.

Le produit toxique, d'après un dirigeant indien de la multinationale, est normalement stocké à l'état liquide dans trois réservoirs souterrains de 45 tonnes chacun. « *Il ne se transforme en gaz que soumis à une température atmosphérique de 21 °C.* » Depuis sa mise en route en 1977, l'usine de Bhopal produisait 2 500 tonnes de pesticides chaque année. Le produit final, largement utilisé en agriculture, est notamment obtenu par réaction du methyl-iso-cyanate (MIC) avec un autre gaz fort toxique, le phosgène (utilisé lors de la première guerre mondiale).

L'usine a bien entendu été fermée sur-le-champ et le chef du gouvernement du Madhya-Pradesh, M. Ajun Singh (parti gouvernemental), a déclaré qu'en aucun cas « *Union Carbide ne sera autorisée à reprendre sa production sur ce site* ». A New-Delhi, les journaux, dont le quotidien communiste prosoviétique, réclament des têtes et demandent la nationalisation immédiate de l'entreprise. Une journée de deuil a été décrétée pour l'ensemble de l'Etat.

PATRICE CLAUDE.

Sri-Lanka

UNE TRENTAINE DE « SÉPARATISTES » TAMOULS TUÉS PAR L'ARMÉE

Colombo (AFP, UPI, AP). – Le gouvernement a annoncé, lundi 3 décembre, que 20 « séparatistes » tamouls détenus dans le camp militaire de Vavuniya, au nord-ouest du pays, avaient été tués par des soldats au cours d'une tentative de fuite. Un soldat a été tué et un autre blessé, a déclaré le ministère de la défense.

L'accrochage s'est produit, selon une source informée, alors que des « rebelles » tamouls tentaient d'attaquer le camp de Vavuniya dans l'intention d'en libérer les prisonniers. Ce camp est le siège de l'état-major d'opérations conjointes de l'armée et de la police contre les insurgés tamouls.

D'autre part, treize « séparatistes » tamouls ont été tués dimanche 2 décembre, au cours de deux affrontements avec les forces de l'ordre

Selon des sources officielles, au moins deux cent soixante-dix-sept personnes – cent soixante-cinq « séparatistes », quatre-vingt-un civils et trente et un membres des forces de l'ordre – ont été tuées depuis le 19 novembre.

● *Le Laos expulse un diplomate américain.* – Le département d'Etat a confirmé le lundi 3 décembre que le premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis au Laos, M. Robert C. Porter, avait quitté ce pays le 24 novembre dernier à la demande du gouvernement laotien. Il n'a fourni aucune explication sur la requête du gouvernement de Vientiane. Le porte-parole a en même temps annoncé qu'un diplomate de l'ambassade du Laos à Washington, occupant des fonctions « *équivalentes* » à celles de M. Porter à Vientiane, avait quitté les Etats-Unis

Afghanistan

CONSIDÉRÉ UN MOMENT COMME LE NUMÉRO DEUX DU RÉGIME

Le ministre de la défense a été limogé

Islamabad. *(AFP).* – Le ministre afghan de la défense, le général Abdul Qader, a été limogé et remplacé par le général de brigade Nazar Muhammad, a annoncé, le lundi 3 décembre, Radio-Kaboul, reçue à Islamabad.

Le conseil révolutionnaire afghan, dirigé par le président Babrak Karmal, a approuvé la destitution du général Qader, a ajouté Radio-Kaboul, qui n'a pas précisé les raisons de cette décision. Toutefois, selon de récentes informations en provenance de Kaboul, les stratèges soviétiques en Afghanistan ne seraient pas satisfaits du rôle joué par l'armée afghane dans la lutte contre la guérilla.

Le général Qader, quarante ans, a été nommé premier adjoint du président du Conseil révolutionnaire, un poste considéré par les observateurs comme moins important que celui de ministre de la défense.

Le successeur du général Qader, le général Nazar Muhammad, était jusqu'à présent chef de l'état-major de l'armée. La radio n'a pas précisé s'il cumulerait les deux fonctions.

Le mécontentement des Soviétiques proviendrait, selon de récentes informations en provenance de Kaboul, des pertes importantes subies par l'armée soviétique – y compris parmi ses généraux – dans la lutte contre la guérilla.

Selon d'autres informations, l'Union soviétique aurait envoyé des équipes d'observateurs militaires en Afghanistan pour juger sur place de l'efficacité de l'armée afghane. Les troupes soviétiques en Afghanistan se seraient plaintes de ne pas être suffisamment épaulées par l'armée afghane en plusieurs endroits du pays.

Le général Qader, considéré un temps comme le numéro deux du régime, et jusqu'à présent comme un allié fidèle de l'URSS, s'était rendu l'an dernier à Moscou. Il appartient à la même tendance du Parti communiste afghan – le Parcham (Drapeau) – que le président Karmal.

Selon des diplomates occidentaux, le 10 juillet 1984, le général Qader avait tiré sur le ministre afghan des télécommunications, M. Aslam Watanjar, et l'avait blessé. M. Watanjar appartient à la faction Khalq qui s'oppose, au sein du Parti communiste afghan, à la faction Parcham (*le Monde* du 12 juillet).

Le général Qader avait joué un rôle très actif dans le renversement du régime modéré du président Daoud, en avril 1978. Son départ du ministère de la défense pourrait signifier l'éviction d'un dirigeant susceptible de porter ombrage au chef de l'État, M. Babrak Karmal, estiment les observateurs afghans au Pakistan.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● ACCORD SINO-SOVIÉTIQUE. – L'URSS et la Chine ont signé, le vendredi 30 novembre, à Moscou un accord sur les échanges commerciaux et les paiements pour l'année 1985, a annoncé l'agence Tass. Le document prévoit une augmentation du volume des échanges et leur diversification, a indiqué Tass, qui ne précise pas les montants prévus par l'accord. L'URSS livrera à la Chine des machines et des équipements (pour les transports, l'industrie légère, les secteurs minier et pétrolier), des matériaux de construction, des produits chimiques, du bois et d'autres produits industriels. Elle recevra en contrepartie des produits pour l'industrie minière et chimique, des produits agricoles et d'élevage, des articles textiles et des biens de consommation courante. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● M. O'NEILL A LA TÊTE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. – M. Thomas O'Neill, démocrate (Massachusetts), a été reconduit, lundi 3 décembre, par acclamation, dans ses fonctions de *speaker* de la Chambre des représentants. C'est la cinquième fois consécutive qu'il est porté à cette fonction. – *(AP.)*

Gabon

● LIBÉRATION DE SIX PRISONNIERS POLITIQUES. – Le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo, a ordonné, dimanche 2 décembre, la libération immédiate de six prisonniers politiques, à l'occasion du dix-septième anniversaire de son accession à la présidence de la République. Ces détenus faisaient partie d'un groupe d'une quarantaine d'opposants qui avaient comparu en novembre 1982 devant la Cour de sûreté de l'Etat pour « *atteinte à la sûreté intérieure* » de la République. Treize d'entre eux avaient été condamnés à vingt ans de travaux forcés. Ils se réclamaient pour la plupart du Mouvement de redressement national. (MORENA.) – *(AFP, Reuter).*

Grèce

● EXPLOSION D'UNE BOMBE. – Une bombe placée sous une voiture de l'ambassade d'Irak à Athènes a explosé le lundi 3 décembre, tuant un artificier grec qui tentait de la désamorcer. Trois autres engins ont été découverts sous d'autres voitures de l'ambassade. Ces attentats ont été revendiqués auprès de l'AFP par un correspondant se réclamant au téléphone de l'Organisation de l'action islamique en Irak. Il a indiqué que l'opération était dirigée contre trois diplomates chargés de surveiller les opposants irakiens en Europe. – *(AFP.)*

RDA

● RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU PACTE DE VARSOVIE. – Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, et ses six collègues du pacte de Varsovie se sont rencontrés, lundi 3 décembre, à Berlin-Est, pour des entretiens vraisemblablement consacrés à une éventuelle reprise des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements. – *(AP.)*

● UN MORT AU MUR DE BERLIN. – Un Allemand de l'Est a été tué le samedi 1er décembre par les gardes-frontières en tentant de franchir le mur de Berlin pour passer dans le secteur français de Berlin-Ouest. Le porte-parole du gouvernement de Bonn a « *vivement condamné* » la fusillade et a demandé « *de mettre fin une fois pour toutes à la violence aux frontières* ».

Singapour

● ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE 22 DÉCEMBRE. – Des élections générales auront lieu à Singapour le 22 décembre prochain, a-t-on annoncé officiellement le dimanche 2 décembre.

Zaïre

● DÉMISSION DU GOUVERNEMENT. – Le maréchal Mobutu a accepté la démission collective du gouvernement zaïrois, conformément à la Constitution et en préalable à son investiture pour son troisième mandat de président. Cette décision a été prise vendredi 30 novembre à l'issue du conseil des ministres. La Constitution zaïroise prévoit que le gouverneet est réputé démissionnaire chaque fois que les fonctions du président du Mouvement populaire de la révolution (MRP) et du président de la République prennent fin. M. Mobutu a été réélu président les 28 et 29 juillet dernier. Il doit prêter serment mercredi 5 décembre. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

Les dirigeants soviétiques reçoivent des hommes d'affaires américains

De notre correspondant

Moscou. – M. Dwayne Andreas, un homme d'affaires américain qui copréside le conseil économique et commercial américano-soviétique, a été fort bien reçu à Moscou, et le traitement dont il a bénéficié est un nouveau signe de dégel entre Moscou et Washington. M. Andreas a rencontré successivement, en quelques jours, le président du comité d'Etat pour les sciences et les techniques, M. Gouri Martchouk, le président du conseil des ministres, M. Nikolai Tikhonov, et, lundi 3 décembre, M. Mikhail Gorbatchev, « numéro deux » du parti et benjamin du bureau politique. Ce mardi, un vieil habitué du Kremlin, l'homme d'affaires américain Armand Hammer, président d'Occidental Petroleum, devait être reçu par M. Tchernenko.

Les seuls propos un peu « politiques » tenus officiellement à M. Andreas l'ont été par M. Tikhonov, qui s'est prononcé pour le « *redressement des rapports bilatéraux avec les Etats-Unis et pour la recherche des moyens pratiques de les améliorer sur une base saine et mutuellement avantageuse* ». L'idée désormais acquise à Moscou que la « *totalité des questions concernant les armes nucléaires et cosmiques* » doit faire l'objet d'« *accords efficaces* » a été réaffirmée à cette occasion par le président du conseil.

D'autres signes de dégel sont apparus ces derniers jours, que ne contredit pas vraiment la diatribe anti-américaine publiée le 28 novembre sur une page entière de la *Literatournaya Gazeta* par M. Leonid Zamiatine, un des porte-parole du Kremlin. Le rôle de ce dernier semble, en effet, de dire, au nom de la défense de l'idéologie, des choses désagréables mais sans consequence pratique. On remarquera en particulier que, pour la première fois depuis longtemps, la télévision soviétique a diffusé un reportage sur un « événement positif » aux Etats-Unis : l'implantation d'un cœur artificiel, qui a eu lieu à Louisville (Kentucky).

D. Dh.

● *Le maréchal Oustinov absent d'une réunion du pacte de Varsovie.* – Le ministre soviétique de la défense, le maréchal Dimitri Oustinov, n'a pas assisté, dimanche 2 décembre, à la réunion des ministres de la défense du pacte de Varsovie qui a eu lieu à Budapest. L'URSS était représentée par le maréchal Akhromeev, premier vice-ministre de la défense. M. Oustinov, qui est sans doute malade, n'a pas été vu en public depuis la fin du mois de septembre : il a cependant signé deux messages publiés dimanche par *l'Etoile rouge*, le journal de l'armée soviétique. – *(AFP.)*

Portugal

SOCIALISTES ET SOCIAUX-DÉMOCRATES RENOUVELLENT LEUR PACTE DE GOUVERNEMENT

Lisbonne *(AFP).* – MM. Mario Soares et Carlos Mota Pinto, leaders des deux formations de la coalition de centre-gauche au pouvoir au Portugal, doivent signer cette semaine une nouvelle version de l'accord de gouvernement, établi en 1983, entre le Parti socialiste et le Parti social-démocrate (PSD).

L'annonce a été faite par M. Rui Machete, ministre de la justice et numéro deux du PSD, à l'issue d'une séance de travail entre délégations des deux formations de la majorité. M. Machete a ajouté que les deux parties s'étaient mises d'accord sur un texte commun qu'il a qualifié de « *satisfaisant* », mais dont il a refusé de donner les détails.

Les socialistes de M. Soares et les sociaux-démocrates de M. Mota Pinto avaient entamé, le 28 novembre dernier, des négociations pour tenter de surmonter les divergences qui les opposaient, notamment en matière d'objectifs économiques et de stratégie électorale.

Le PS aurait accepté d'accélérer un certain nombre de réformes de l'administration publique, ainsi qu'une plus grande libéralisation de l'économie portugaise, deux des principales revendications du PSD. En contrepartie, les sociaux-démocrates attendaient juillet 1985 pour annoncer formellement leur candidat à l'élection présidentielle de fin 1985. La décision du PSD de ne pas appuyer une éventuelle candidature présidentielle de M. Soares a été un des principaux points de friction entre les deux formations de la majorité.

DIPLOMATIE

LE CONSEIL EUROPÉEN DE DUBLIN

Accord des Dix sur le vin

(Suite de la première page.)

Quoi qu'il en soit, ce conseil européen semble avoir accompli sa principale mission : *« déblayer au moins du côté communautaire »* les derniers obstacles importants empêchant l'élargissement et, par là même, rendre possible la confirmation définitive de la décision prise à Fontainebleau d'augmenter les ressources mises à la disposition de la Communauté (porter de 1 % à 1,4 % les recettes procurées dans chaque État-membre par la TVA). On sait que les Allemands liaient l'augmentation des ressources propres à des décisions définitives sur l'élargissement.

La réforme du Marché commun du vin s'apparente à celle qui, depuis le 1er avril, est appliquée au lait : il s'agit de parvenir à un plafonnement, voire à une réduction de la production des vins de table, de façon à rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande : de réduire ainsi les dépenses de soutien supportées par le Fonds européen agricole (plus de 7 milliards de francs en 1984), et de rendre possible un relèvement des prix de marché, qui sont actuellement extrêmement bas (moins de 70 % du prix d'orientation).

Le moyen choisi est d'imposer en début de campagne une distillation obligatoire à très bas prix, soit 50 % du prix d'orientation, de telle façon que les quantités de vins de table mises sur le marché soient ramenées au niveau des besoins (consommation + exportations), à savoir environ 100 millions d'hectolitres par an. L'idée est, bien sûr, que la perspective de cette distillation obligatoire à bas prix ait un effet dissuasif sur les viticulteurs et qu'ils soient conduits ainsi à limiter leur production.

En complément de cette politique et pour assurer à long terme une meilleure adéquation des superficies plantées en vigne aux besoins des consommateurs européens, la Communauté pratiquera une politique d'aide à l'arrachage de la vigne et, de surcroît, limitera le droit de replanter après arrachage des vignes anciennes. Ces mesures « structurelles » viseront le vignoble de plaine.

Comment appliquer de façon efficace ce nouveau mécanisme de régulation du marché ? Question sur laquelle les Italiens d'une part, les Français, la Commission et les autres États membres d'autre part, étaient jusqu'ici divisés. Comment, d'abord, décider le déclenchement de la distillation obligatoire ? Il reviendra à la Commission, après avis du comité de gestion, de décider s'il existe un *« déséquilibre grave du marché »* en fonction de trois critères : 1) lorsque les stocks détenus seront supérieurs à quatre mois de besoin ; 2) lorsque les prix de marché demeureront pendant un certain temps au-dessous de 82 % du prix d'orientation : 3) lorsqu'il ressortira, vers le mois de novembre, des prévisions faites que la production dépasse de 9 % les besoins ; autrement dit, lorsque la production de vins de table atteindra environ 108 millions d'hectolitres.

Ce seuil a été fixé à la demande des Italiens à un niveau légèrement plus élevé que ce qui était prévu. Une fois le déséquilibre du marché dûment constaté, la Commission, qui se voit reconnaître dans cette affaire des pouvoirs de gestion considérables, décidera, en fonction des stocks et de la production, les quantités à livrer à la distillation obligatoire.

L'objectif est, répétons-le, avec des stocks normaux, d'autoriser la commercialisation d'environ 100 millions d'hectolitres. De ce volume il faut cependant déduire la part de la production limitée à 10 % qui peut faire l'objet d'une distillation préventive. Celle-ci, décidée par le viticulteur en début de campagne (s'il estime qu'il éprouvera des difficultés à vendre la totalité de sa récolte), est payée à 65 % du prix d'orientation. Le reste fera donc l'objet de la distillation obligatoire.

Comment la charge de cette distillation obligatoire sera-t-elle répartie entre les producteurs ? La Commission fera connaître en décembre quelles quantités, dans chacune des grandes régions viticoles de la CEE, devront aller à la distillation obligatoire ; seront pénalisées les régions dont les vendanges dépasseront 85 % de la production moyenne au cours de la période 1981-1982 à 1983-1984. L'idée est donc de partir de la situation acquise et de sanctionner ceux qui accroîtront leur production. A l'intérieur de chaque région, les viticulteurs qui augmenteront leur rendement seront plus sévèrement frappés.

Cette application régionale, voulue par l'Italie, ne dégage pas les gouvernements membres de leurs responsabilités. La distillation obligatoire est fixée par région, mais un quota national est bel et bien établi par simple addition des quantités décidées pour les différentes régions d'un même pays. L'administration nationale ne pourra pas prendre prétexte des défaillances au niveau de la région pour se dérober. Si les nouvelles disciplines ne sont pas respectées, l'Etat membre sera financièrement sanctionné.

Entretiens politiques réduits

Du côté français, on souligne que les régions qui pratiquent une politique de stabilisation de la production ou une politique de qualité devraient sortir indemnes de cet effort d'assainissement du marché. Une manière de dire que ce sont surtout les Italiens qui feront les frais de l'opération et que, par ailleurs, ces nouvelles contraintes constituent une garantie contre le développement de la production espagnole. Les Italiens, au début très réticents, ont consenti effectivement un effort important.

La principale préoccupation des viticulteurs français portera probablement moins sur le mécanisme lui-même que sur la capacité de la Commission et du conseil des ministres à déjouer les tentatives de détournement de ce mécanisme par leurs concurrents. Il est vrai que le nouveau système n'a de sens que si les fraudes sont évitées et que le retour effectif de l'équilibre entre l'offre et la demande permet le raffermissement des prix.

Les Allemands, qui, eux aussi, ont sensiblement augmenté leur production au cours des dernières années, se sont résignés à accepter de bénéficier d'un régime de soutien un peu moins favorable que dans le passé : le prix d'achat qui leur est payé lorsqu'ils portent leur vin blanc à la distillation, aujourd'hui très supérieur à celui pratiqué pour les vins distillés dans le reste de la Communauté (parce qu'il est supposé être de meilleure qualité), sera aligné en trois ans sur ce second prix.

Les questions proprement politiques auront finalement occupé une part relativement modeste des discussions de lundi. Certes, différents aspects de la situation internationale ont donné lieu au traditionnel tour d'horizon, et deux membres du Conseil européen ont fait à leurs collègues le rapport de leurs récents voyages. M. Mitterrand a communiqué les enseignements de sa visite en Syrie, et le chancelier Kohl a rendu compte de son déplacement à Washington. Ce qui a permis d'évoquer à la fois la situation au Proche-Orient et les rapports Est-Ouest, autrement dit les deux principaux thèmes à l'ordre du jour de la coopération politique européenne.

On n'attendait généralement pas de déclaration formelle des Dix sur la situation au Proche-Orient. Quant aux relations américano-soviétiques, le chef du gouvernement de Bonn a insisté sur le fait qu'à ses yeux le moment est venu de rouvrir des pourparlers avec le Kremlin sur la limitation des armements.

En ce qui concerne la réforme des institutions communautaires, telle qu'elle est suggérée par le rapport de M. Maurice Faure présenté aux dix chefs d'Etat et de gouvernement au nom du comité *ad hoc* présidé par M. Dooge, elle a fait l'objet d'un tour de table au cours du dîner de lundi. Aucune opposition formelle ne s'est vraiment manifestée vis-à-vis de l'essentiel de ces propositions. Mais on ne saurait dire non plus que l'enthousiasme soit, chez certains au moins (dont, comme prévu, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Grèce), aussi grand que pouvaient l'espérer MM. Mitterrand et Kohl – qui ont pris, ce mardi matin, leur petit déjeuner ensemble. On va continuer d'y réfléchir, avec un *a priori* favorable, mais sans qu'un calendrier précis ait été établi pour la suite des opérations. Dans ce domaine comme dans d'autres, les vraies décisions devraient être renvoyées au prochain sommet européen.

Même la question de la succession de M. Pisani à la Commission de Bruxelles n'a pu être réglée officiellement au cours de la première journée. Et M. Cheysson, plus énigmatique que jamais sur cette matière délicate – puisqu'elle touche à son départ éventuel du Quai d'Orsay, – a esquivé les questions dont le pressaient les journalistes à la sortie du dîner offert aux ministres des affaires étrangères de la Communauté par leur collègue irlandais, M. Peter Barry.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE.

LES RELATIONS FRANCO-LIBYENNES

Claude et Ali

Mardi-Matin, la lettre confidentielle de Richard Bassi et Patrice Duhamel, publie, ce mardi 4 décembre, le texte du télégramme envoyé le 11 novembre dernier par M. Claude Cheysson à M. Triki, chef de la diplomatie libyenne, pour le remercier après la publication conjointe à Paris et Tripoli du communiqué annonçant le retrait des troupes étrangères du Tchad.

Voici ce texte d'un ton particulièrement chaleureux :

« Mon cher Ali, ton message du 10 novembre vient de me parvenir. C'est celui d'un ami et j'y suis très sensible.

» Moi aussi, j'ai aimé la relation directe qui s'est établie ainsi entre nous. Elle a été efficace ; tu le reconnais, et c'est clair. Elle a été agréable aussi. Combien de fois et à partir de combien de villes dans quatre continents ai-je entendu ta voix au téléphone : « Alors, Claude, ça va ? »... Nous n'aurons plus d'aussi fréquentes et impérieuses raisons de nous interpeller de la sorte, mais j'espère que le rapport restera étroit. Car ce que tu as bien voulu – de manière trop flatteuse pour moi – relever de nos efforts, de notre politique, comporte, exige, de nombreux échanges de vues entre nous ; parfois même des actions conjuguées.

» J'ai eu l'indiscrétion de t'écrire ainsi à Addis, officiellement et personnellement. Je ne voulais pas attendre que tu sois redescendu du sommet de l'Afrique pour te remercier de ton message et t'assurer de mes sentiments de sincère et fidèle amitié, Claude. »

AFRIQUE

Ouganda

Plusieurs centaines de Nord-Coréens participeraient à la contre-guérilla

Nairobi. – Plusieurs centaines de « conseillers » militaires nord-coréens prêtent main-forte aux troupes régulières ougandaises qui ont lancé, fin octobre, dans la région du Luwero, au nord de la capitale, une offensive de grande envergure contre les « bandits » de l'« armée nationale de résistance » (NRA), conduite par M. Yoweri Musuweni. Selon des témoins oculaires dignes de foi, trois cents militaires nord-coréens ont débarqué, le 13 novembre, à l'aéroport de Kampala, d'un vol spécial de la compagnie Ethiopian Airlines, suivis, le 27 de ce même mois, d'un contingent supplémentaire de cinquante soldats.

Ces renforts sont venus s'ajouter aux combattants déjà présents dans le pays depuis au moins deux ans. Aussi, estime-t-on, de sources autorisées, que près d'un millier de « coopérants » nord-coréens sont, aujourd'hui, engagés aux côtés de leurs homologues ougandais dans des opérations de « maintien de l'ordre ».

Ces témoignages contredisent formellement les récents démentis du ministère de l'information et de M. Milton Obote, le chef de l'Etat, selon lesquels *« aucune troupe étrangère n'est engagée dans des opérations en Ouganda »*, contrairement aux allégations avancées par la NRA. Celle-ci, dans un communiqué rendu public à Nairobi, avait affirmé que *« des centaines de Nord-Coréens et des milliers de Tanzaniens »* avaient été appelés au secours d'une *« armée démoralisée »*. L'hebdomadaire *Munnansi*, organe officieux du Parti démocratique (DP), le parti d'opposition, avait déjà fait état de la participation aux combats du Luwero, de militaires nord-coréens dont il évaluait le nombre, selon ses propres sources, à environ sept cents. Mais il n'avait pas été en mesure d'authentifier la présence, sur le terrain, de soldats tanzaniens.

Les autorités ougandaises reconnaissent seulement la présence d'équipes d'instructeurs britanniques, nord-coréens et tanzaniens, chargés de former l'armée régulière. Personne ne sait très exactement qu'elle est l'importance de l'assistance que Dar-es-Salam fournit à Kampala depuis que les soldats tanzaniens se sont officiellement retirés du pays en juin 1981, après avoir aidé, deux ans plus tôt, M. Obote et les siens à chasser du pouvoir Idi Amin Dada. Quant à la coopération nord-coréenne, elle a, semble-t-il, démarré en décembre 1981, au lendemain de la visite à Pyongyang du chef de l'Etat qui obtint l'envoi d'un premier contingent d'une cinquantaine de « conseillers » militaires. En octobre 1982, le général David Oyite Ojok, alors chef d'état-major des armées, négocia la mise à disposition de trois cents autres « combattants », rejoints, en février 1984, par une trentaine de spécialistes du maintien de l'ordre. Le récent débarquement de troupes fraîches fait suite au séjour, en août dernier, en Corée du Nord, de M. Paulo Muwanga, vice-président de la République.

« En finir » ?

On ignore presque tout de ce qui se passe aujourd'hui dans le Luwero coupé du reste du pays, puisque les organisations humanitaires n'y ont pas accès depuis plus de deux mois. Le gouvernement n'a pas caché sa détermination d'*« en finir »* avec les *« bandits »* et de les chasser – jusqu'au dernier – de leur bastion. Le *« dernier quart d'heure »* est-il en vue ? La radio ougandaise a récemment fait état de la reddition de trois cent cinquante *« dissidents »*, que la NRA a aussitôt démentie. Celle-ci a assuré, de son côté, que huit *« mercenaires »* nord-coréens avaient été tués, le 13 novembre, au cours d'un engagement, ce qu'a immédiatement contesté le ministère de l'information.

Quoi qu'il en soit de cette bataille de communiqués, il semble bien que les combats soient assez meurtriers sans que l'on sache à l'avantage de quel camp ils tournent. Un signe, toutefois : selon des témoins oculaires, les corps d'une quarantaine de soldats nord-coréens ont été chargés à bord de l'avion spécial qui, le 13 novembre, a débarqué des troupes fraîches.

A Kampala même, plusieurs attentats – notamment sous forme de jets de grenades – ont été commis contre les forces de l'ordre : ils ont coûté la vie à quatre soldats le 20 novembre et à au moins trois autres deux jours plus tard. D'autre part, de mystérieuses explosions ont eu lieu, la semaine dernière, dans le centre de la capitale, près du marché et de la gare routière.

Ces grandes manœuvres militaires s'accompagnent de grandes manœuvres politiques. M. Obote cherche, en effet, à consolider sa position et celle de son parti, le Congrès du peuple ougandais (UPC), dans la perspective des élections législatives qui doivent avoir lieu au plus tard en décembre 1985. C'est ainsi que, depuis début novembre, dix journalistes ont été arrêtés, dont MM. Anthony Ssekweyama, rédacteur en chef du *Munnansi*, et Drake Sekeba, rédacteur en chef du *Star*, un quotidien de langue anglaise. Circonstance aggravante : le *detention act* de 1966 permet de les laisser indéfiniment « moisir » en prison.

M. Obote n'a pas hésité à s'en prendre au chef de l'opposition lui-même, M. Paul Ssemogerere, président du DP, qu'il avait déjà fait emprisonner en 1969, pendant treize mois, lors de son premier passage au pouvoir. Celui-ci est, aujourd'hui, poursuivi, en compagnie de deux autres responsables du parti, pour avoir, par ses propos et ses actions, *« suscité la haine et le mépris à l'égard de l'institution judiciaire »*.

Fin octobre, lors d'une conférence de presse, M. Ssemogerere avait, en effet, dévoilé le contenu d'une lettre de M. Masika, le *chief justice*, dans laquelle celui-ci demandait à M. Obote de bien vouloir délivrer, *« aussi vite que possible »*, des ordres de détention à l'encontre du président du DP et de certains de ses collègues qui étaient mêlés au procès en cours de M. Kyria, ancien ministre. Le chef de l'opposition avait sèchement conclu : *« Je retire ma confiance au* chief justice. » Laissé en liberté provisoire sous caution, il doit comparaître, le 17 décembre, devant un tribunal pour s'expliquer sur cette petite phrase jugée *« séditieuse »*.

De notre correspondant en Afrique orientale

JACQUES DE BARRIN.

CORRESPONDANCE

Réponses au roi Hassan II du Maroc

Le roi Hassan II ayant déclaré, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* du 10 novembre : *« Quand je suis parti en exil avec mon père, en 1953, le timbre de Tindouf était le timbre du royaume chérifien »*, M. Mazzoni, de Paris, nous écrit notamment : *« Il y avait à l'époque, à Tindouf, des militaires français et une agence postale qui dépendait de la direction des PTT d'Oran. Le timbre à date de ce bureau, qui servait à oblitérer les correspondances de départ et à authentifier les opérations postales, portait les indications « Tindouf-Oran », ainsi qu'en fait foi le document ci-joint* [des timbres de l'époque]... *L'agence postale de Tindouf a été créée en 1935 ou 1936... C'est, au demeurant, moi-même qui ai adressé à l'officier qui commandait la garnison de Tindouf les imprimés et timbres à date pour l'ouverture du bureau. »*

De son côté, le docteur René Izac, médecin-général du cadre de réserve, précise : *« Cette oasis était algérienne avant l'indépendance de l'Algérie. Elle appartenait à l'entité administrative dite des « territoires du Sud algérien »... et les médecins militaires qui y servaient dépendaient de la direction du service de santé des territoires du Sud, à Alger. »* Le référendum d'autodétermination de 1962 a confirmé cet état de fait.

Par ailleurs, le souverain ayant admis l'existence de prisonniers politiques au Maroc – *« quatre ou cinq »*, a-t-il dit, – les Comités de lutte contre la répression au Maroc nous ont adressé une longue mise au point, dont voici les principaux passages.

Se référant aux rapports d'Amnesty International et des missions mandatées par les organisations non gouvernementales, la lettre donne les précisions suivantes au sujet des détenus : *« Rien qu'à Kenitra, soixante-dix-neuf prisonniers (dont plusieurs à perpétuité), qui ont été condamnés pour le seul délit d'opinion : plusieurs dizaines d'entre eux – et non « quatre ou cinq » – avaient défendu la thèse de l'autodétermination au Sahara, dont le roi accepte aujourd'hui (il le rappelle au début de l'entretien) qu'elle soit soumise à référendum.*

» Des membres de l'USFP – parmi lesquels le bâtonnier Ben Ameur et d'autres responsables de l'Association marocaine des droits de l'homme – accomplissent leur peine à la prison Lahlou de Rabat : tous revendiquent la condition de prisonniers politiques.

» Plusieurs centaines de personnes, arrêtées lors des événements de juin 1981 à Casablanca, puis dans les mois qui ont suivi et pendant les événements de janvier et de février 1984, remplissent actuellement toutes les prisons des villes marocaines – des plus connues (Casablanca, Rabat) aux plus modestes (Beni-Mellal, Essaouira, Safi...) : tous revendiquent la condition de prisonniers politiques. »

En ce qui concerne la mort de deux grévistes de la faim et les détenus de la prison de Marrakech condamnés après les émeutes de janvier, les Comités affirment : *« Aucun médecin de l'hôpital de Safi ne peut être mis en cause. C'est l'administration pénitentiaire qui porte seule la responsabilité de ces deux morts. Elle a laissé littéralement mourir sous ses yeux les deux grévistes et les a fait transporter à l'hôpital dans un état comateux irréversible. (...) Les dossiers des prisonniers de Marrakech – tous les dossiers – sont vides de faits de droit commun (...) et les accusations contenues dans ces dossiers relèvent seulement du délit d'opinion. »*

A propos des grâces accordées par le souverain en juillet 1981 et septembre 1984, les Comités estiment que leur auteur *« ne tient aucun compte des positions sur le Sahara : la liste des prisonniers « graciés » le démontre, et celle de plusieurs dizaines de condamnés, encore détenus à Kenitra et qui ont toujours soutenu la thèse du Sahara marocain »*.

Enfin, les Comités rappellent le cas de personnes disparues et écrivent : *« Combien sont-ils dans les bagnes du Sud, à Tazmamart, à Derb-Moulay-Chérif en plein Casablanca ? Les militaires condamnés après les deux coups d'Etat de 1971 et de 1972, dont la plupart ont, depuis longtemps, « purgé » leur peine ; des militants comme El Manouzi ; des familles sahraouies. Et d'autres... La famille du général Oufkir – femme et enfants, – les trois frères Bourrekat – des Français... Plus de quatre cents sans doute. »*

Tunisie

• *Fin de la grève à Metlaoui.* – Les quelque 4 500 mineurs du centre phosphatier de Metlaoui, dans le sud-ouest tunisien, ont repris le travail lundi 3 décembre après une grève d'une semaine (*le Monde* du 29 novembre), à la suite d'un accord intervenu quarante-huit heures plus tôt entre la direction de la compagnie Sfax-Gafsa et la centrale syndicale UGTT. Les mineurs avaient déclenché leur mouvement pour protester contre le transfert de la direction régionale de Metlaoui à Gafsa. L'accord intervenu leur donne, dans une très large mesure, satisfaction, puisque l'UGTT, les services social, juridique, administratif, de la formation professionnelle, de la recherche et du développement et des achats demeureront à Metlaoui, où sera installée une direction de l'exploitation, en contrepartie du seul transfert à Gafsa de la direction technique de la mine. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

Ouganda

...taines de Nord-Coréens ...nt à la contre-guérilla

CORRESPONDANCE

Réponses au roi Hassan II du Maroc

Tunisie

M. SHIMON PÉRÈS ATTENDU A PARIS

La France est bien placée pour « favoriser un dialogue » dans le conflit du Proche-Orient

estime le premier ministre israélien

Jérusalem. – *« Grâce à ses contacts au Proche-Orient, la France a pu jouer un rôle important et constructif dans la recherche de la paix. »* Dans un entretien accordé au *Monde* à la veille de la visite officielle de quatre jours en France qu'il entreprend, mercredi 5 décembre, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, souligne que Paris est bien placé pour *« favoriser un dialogue »* entre les parties en conflit.

Reprenant une formule qui lui semble chère depuis quelque temps, M. Pérès note que *« les plans de paix ne manquent pas au Proche-Orient. Ce qui importe, c'est de trouver un partenaire disposé à négocier »*. Or, ajoute-t-il, la France peut *« approcher un tel partenaire »* – la Jordanie, en l'occurrence, – et *« contribuer ainsi à l'apaisement des tensions dans la région »*. Autrement dit, le chef du gouvernement israélien attend de la France qu'elle se comporte au Proche-Orient sinon en intermédiaire du moins en interlocuteur attentif et efficace, mettant son influence au service de la paix.

Cette seule espérance de M. Pérès montre que l'attitude envers la France – et l'Europe – s'est sensiblement infléchie depuis l'arrivée au pouvoir du dirigeant travailliste, il y a bientôt trois mois. Certes, M. Shamir n'avait pas ménagé ses efforts pour améliorer les relations politiques entre l'Etat hébreu et la CEE. Mais la colère suscitée à Jérusalem en 1980 par la fameuse « déclaration de Venise » (1) nourrissait chez les dirigeants du Likoud une défiance tenace envers toute éventuelle initiative proche-orientale venue d'Europe.

La visite de M. Pérès en France a une indéniable portée symbolique. Par un clin d'œil de l'histoire, il revient au plus francophile des hommes publics israéliens d'être reçu officiellement à Paris – près d'un quart de siècle après Ben Gourion, son maître en politique, qui plus est par son vieux complice de l'Internationale socialiste. Les deux dernières visites de travail d'un premier ministre israélien en France, celles de Ben Gourion, remontent à 1960 et 1961. M. Pérès, qui était du voyage, joua même les interprètes entre de Gaulle et son hôte. En tant que directeur général du ministère de la défense, plus spécialement chargé d'acheter les armes françaises, il faisait sans cesse, depuis 1953, la navette entre Tel-Aviv et Paris. Ainsi était-il devenu, au fil des ans, le meilleur connaisseur de notre pays. *« J'ai,* nous avoue-t-il, *la nostalgie de cet âge d'or »*, avant d'évoquer le petit bureau qu'il occupait au ministère de la défense rue Saint-Dominique.

M. Pérès a eu l'occasion de raconter comment, lors de ses premières années passées en France (2), il se méfiait des socialistes, *« qui dans l'opposition sont toujours pro-israéliens, et qui une fois au pouvoir cessent de l'être »*.

Sur ce point, M. Mitterrand l'a rasséréné : *« Il est resté un ami véritable d'Israël. »* M. Pérès ne se berce pas pour autant d'illusions et ne croit pas plus que ses prédécesseurs au retour des relations privilégiées d'autrefois. L'idylle franco-israélienne appartient irrémédiablement à l'histoire.

Mais M. Pérès apprécie la franchise et la clarté de la politique proche-orientale de M. Mitterrand. Entre Jérusalem et Paris, les divergences et les points d'accord sont nettement exprimés et compris. Ayant accueilli favorablement en leur temps les accords de Camp David, la France défend à la fois le droit à l'existence et à la sécurité d'Israël et le droit à l'« autodétermination » des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, droit dont l'exercice logique débouche sur la création d'un Etat. La France souhaite voir l'OLP « associée » aux négociations de paix. M. Pérès lui a rappelé lundi 3 décembre, devant la Knesset, son hostilité à un tel scénario. Israël rejette l'idée d'une conférence internationale, prônée entre autres par Moscou, Le Caire et Amman, alors que Paris n'y est pas hostile *a priori*.

La coopération bilatérale

Les entretiens Pérès-Mitterrand ne devraient déboucher sur aucune initiative spectaculaire. Paris et Le Caire avaient déposé en juillet 1982 au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution destiné à prendre le relais de la résolution 242. Ce projet est aujourd'hui en sommeil. Le président français encouragera sans doute son hôte à approfondir son *« option jordanienne »*. Le premier ministre israélien attend pour sa part de M. Mitterrand qu'il l'informe de ses récents entretiens avec le président syrien et lui fasse part des intentions de Damas au Liban. L'avis de M. Mitterrand, observe-t-on à Jérusalem, est d'autant plus attendu que celui-ci est le seul homme d'Etat occidental à avoir rencontré ces derniers mois les principaux leaders de la région : le roi Hussein, M. Assad et, pour la septième fois, M. Moubarak.

La visite de M. Pérès, souligne-t-on ici, confirme le réchauffement des relations bilatérales amorcé par le « voyage historique » de M. Mitterrand en Israël en mars 1982, puis retardé par l'invasion du Liban et les massacres de Sabra et de Chatila. A cet égard, 1984 aura marqué un tournant. Une dizaine de ministres français sont venus en Israël cette année, mais aussi plusieurs missions parlementaires et autres délégations socialistes. Les portes de l'Elysée sont plus largement ouvertes que par le passé aux personnalités et aux diplomates israéliens, ainsi qu'aux animateurs de la communauté juive française.

Les deux pays ont relancé leur coopération scientifique et organiseront au printemps leur prochaine commission mixte culturelle. Dans plusieurs organisations internationales comme l'UNESCO ou l'Union postale universelle, la France s'est rangée plus nettement aux côtés d'Israël face à ceux qui réclamaient son expulsion. Ses gestes et ses initiatives vont tous dans le même sens. *« Il y a eu des hauts et des bas dans les rapports entre nos deux pays,* constatait M. Fabius en mars dernier à Jérusalem, *mais, en ce moment, ça marche bien. »* Son jugement est plus que jamais d'actualité.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Adoptée le 13 juin 1980 par le conseil européen réuni à Venise, la déclaration des neuf membres de la CEE sur le Proche-Orient se prononçait clairement pour l'association de l'OLP à la négociation d'un règlement global.

(2) *La Force de vaincre*, entretiens avec Joëlle Jonathan, Le Centurion, 1981.

Iran

32 TRAFIQUANTS DE DROGUE EXÉCUTÉS

Téhéran *(AFP)*. – **Vingt-cinq trafiquants de drogue ont été exécutés, lundi 3 décembre à l'aube, à la prison de Qasr, dans la banlieue de Téhéran, a annoncé la radio iranienne. Sept autres trafiquants ont été exécutés à Machad (nord-est de l'Iran, près de la frontière afghane), indique le journal *République islamique*, sans préciser la date de cette exécution.**

APRÈS LE VOYAGE DU ROI HUSSEIN AU CAIRE

Jérusalem exclut toute négociation avec l'OLP

Dans le communiqué conjoint publié au terme de la visite en Egypte du roi Hussein de Jordanie, Le Caire et Amman ont affirmé leur soutien à l'idée *d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe* sous l'égide de l'ONU, avec la participation de toutes les parties concernées, dont l'OLP.

A Jérusalem, cependant, le premier ministre israélien a rejeté cette proposition, excluant toute négociation avec *« les terroristes de l'OLP »*.

De notre correspondant

Jérusalem. – Oui au dialogue avec la Jordanie, non à des négociations avec l'OLP : le premier ministre, M. Shimon Pérès, a réaffirmé avec netteté, lundi 3 décembre, ces deux idées-forces de la diplomatie israélienne lors d'une déclaration solennelle devant la Knesset.

Le chef du gouvernement a lancé au roi Hussein un nouvel appel à la négociation directe et sans condition. *« Même ceux qui, en Israël,* a-t-il dit, *tiennent la résolution 242 du Conseil de sécurité pour une base de discussion avec la Jordanie ne l'acceptent pas comme un préalable. Une base, oui, une condition, non. Chaque partie devra pouvoir présenter librement ses propositions. Il est inutile de négocier à propos des négociations. Mieux vaut se rencontrer face à face sans refus préliminaire et sans être soumis à des pressions.*

» Au nom du gouvernement israélien tout entier, a poursuivi M. Pérès, *je promets au roi Hussein que nous examinerons sérieusement chacune de ses propositions. Nous n'avons pas d'illusions. Le problème est très complexe et ne sera pas résolu d'un seul coup. Mais si la Jordanie veut vraiment la paix, elle doit négocier dès maintenant. Il faudra faire preuve de patience, avancer pas à pas. Ainsi pourra-t-on lever l'un après l'autre les obstacles stratégiques et psychologiques. »*

Et les Palestiniens ? *« Nous sommes prêts,* a ajouté M. Pérès, *à négocier avec eux s'ils forment une délégation commune avec la Jordanie, désireuse de faire la paix avec Israël et pas la paix sans Israël. Mais nous ne parlerons pas avec l'OLP, avec des terroristes. »* M. Pérès a jugé *« intéressant »* le récent discours du souverain hachémite devant le Conseil national palestinien tout en constatant aussitôt que l'OLP avait rejeté ses conseils de modération et prôné la *« poursuite de la lutte armée »*. *« Cette fois encore,* a remarqué M. Pérès, *Arafat a refusé de choisir une ligne politique claire pour préserver l'unité de l'OLP, fût-elle seulement partielle. »* M. Pérès a rejeté l'idée d'une conférence internationale de paix, laquelle, *« à l'instigation des pays arabes extrémistes, n'aboutirait qu'à exercer des pressions sur Israël en lui déniant un traitement équitable. »*.

Les propos de M. Pérès, conformément au programme gouvernemental, ne contiennent aucune audace susceptible d'effaroucher le Likoud, partenaire de l'Union nationale. Son chef et ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a toutefois usé lundi envers Amman d'un langage beaucoup plus sévère : *« Nous ne cessons d'inviter Hussein à négocier, mais il ne bouge pas de 1 centimètre. Il continue à revendiquer tous les territoires occupés, y compris Jérusalem. Son rapprochement de l'OLP marque une évolution négative et inquiétante. »*

J.-P. L.

Des pirates de l'air ont tué un otage à l'aéroport de Téhéran

Téhéran *(AFP)*. – Un passager d'un Airbus des Kuwait Airways détourné mardi 4 décembre sur l'aéroport de Téhéran a été tué en début de matinée par les pirates de l'air qui sont au nombre de cinq. On apprenait, d'autre part, en début d'après-midi, qu'un second passager serait mort des suites de ses blessures.

Selon de très bonnes sources à l'aéroport de Téhéran, le premier passager tué serait un citoyen britannique. Selon d'autres témoignages, il a été contraint à sortir de l'appareil par des pirates qui lui avait placé un revolver sur la nuque. Du haut de l'escalier, le pirate a fait feu et jeté le corps sur la piste en continuant à le cribler de balles. Une ambulance, avec des équipements de réanimation, s'est dirigée vers l'avion. L'Airbus, qui avait 161 personnes à bord, passagers et membres de l'équipage, assurait la liaison Dubaï-Karachi. Les cinq pirates de l'air, qui s'exprimaient en arabe, ont demandé que le plein de carburant soit fait, et ont refusé de libérer les femmes et les enfants, comme le leur demandaient les autorités iraniennes, a indiqué en début d'après-midi l'agence iranienne Irna.

AMÉRIQUES

Aux Etats-Unis

POUR ÉVITER LA « FUITE » D'INFORMATIONS

Les savants étrangers sont souvent exclus des conférences spécialisées

Correspondance

Washington. — Les restrictions apportées à la participation d'étrangers à certaines réunions scientifiques et technologiques américaines provoquent des remous dans la communauté des savants aux Etats-Unis. La prudence des organisateurs de telles conférences s'explique par la crainte d'enfreindre des règlements fédéraux qui interdisent de communiquer à l'étranger des informations techniques d'importance stratégique.

En 1982, déjà, le Pentagone avait fait retirer une centaine de documents du programme de la conférence de la Société des techniciens des instruments photographiques optiques, en considérant qu'ils contenaient des informations relevant du contrôle imposé par les règlements sur le trafic international d'armes. D'autre part, un rapport de la Commission européenne avait fait état de deux rencontres scientifiques tenues en 1983 d'où les étrangers avaient été exclus.

La conférence, prévue en janvier, de la Société des ingénieurs industriels (SME) sera, elle aussi, fermée aux étrangers. Cette réunion se concentrera sur la question des « composites », c'est-à-dire des techniques de fusion de métaux et de la céramique, employés pour les moteurs à grande vitesse, les cônes des fusées et les véhicules de rentrée de l'espace. Selon M. Wallenstein, de l'Académie nationale des sciences, il s'agit d'une nouvelle technologie ayant des applications militaires et qui, à ce titre, figure sur la liste de celles qui sont soumises aux contrôles sur les exportations établie par le Pentagone. Dans le passé, a dit M. Wallenstein, c'est seulement dans les réunions scientifiques organisées par le gouvernement que la participation des étrangers était limitée à ceux ayant satisfait aux conditions posées par les services de sécurité. Aussi considère-t-il comme inquiétant qu'aujourd'hui les sociétés professionnelles imposent d'elles-mêmes des restrictions à leurs réunions.

Pour leur défense, les organisateurs de telles rencontres soulignent que, en attendant la mise au point des directives du Pentagone concernant le transfert d'informations techniques, ils se doivent d'être circonspects. Mais, du côté du Pentagone, on estime que les organisations scientifiques réagissent avec exagération aux mesures déjà prises ou envisagées pour empêcher le transfert vers le bloc soviétique d'informations sur les techniques soumises aux contrôles militaires. Aussi bien M. Sobieszczyk, responsable, au ministère de la défense, de l'information scientifique et technologique, a confirmé que le Pentagone avait écrit aux organisations professionnelles pour souligner que « *limiter la participation aux réunions scientifiques aux seuls citoyens américains ne favorise pas la coopération avec les alliés des Etats-Unis* ».

L'attitude d'extrême prudence adoptée par certains organismes, dont la SME, est critiquée par les scientifiques eux-mêmes. « *C'est scandaleux*, a déclaré M. Park, président de la Société américaine de physique ; *souvent des informations vitales viennent de l'étranger. Si nous fermons nos rencontres, nous nous couperons nous-mêmes de la science.* » L'Association américaine pour le progrès de la science craint que les sociétés, dans certains cas, prennent des initiatives pour imposer des restrictions plus sévères que celles prévues par la loi.

La SME justifie sa décision d'exclure les étrangers en affirmant que cette mesure est le seul moyen permettant à la conférence de prendre connaissance des dernières informations technologiques et scientifiques, sans se préoccuper des restrictions fédérales concernant leurs exportations. Chaque délégué américain aura à signer une déclaration par laquelle il s'engagera à ne communiquer sans autorisation à des nations étrangères aucune des informations révélées à cette occasion. Les contrevenants sont passibles de dix ans de prison et de 250 000 dollars d'amende si les informations techniques divulguées figurent parmi celles soumises aux contrôles de sécurité nationale.

HENRI PIERRE.

El Salvador

Violents affrontements entre l'armée et la guérilla

San-Salvador *(AFP)*. — Quatre jours après la deuxième rencontre entre le gouvernement et la guérilla, la violence a repris au Salvador où les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont annoncé, lundi 3 décembre, le lancement d'une nouvelle campagne de sabotage des moyens de transport.

Alors qu'une trêve, pour les fêtes de Noël conclue entre le gouvernement et la guérilla doit prendre effet le 22 décembre, au moins quarante-cinq personnes ont été tuées depuis vendredi. Le FMLN a affirmé avoir fait plus de trente morts dans les rangs de l'armée au cours d'affrontements dans le département de La Paz (au sud de San-Salvador) et dans celui du Morazan (Nord-Est), tandis que l'armée a annoncé, lundi, avoir tué quinze guérilleros lors de combats dans le centre et l'est du pays.

Le FMLN a indiqué que la campagne de sabotage visera en priorité les transports des récoltes de café, de coton et de canne à sucre, principales productions à l'exportation du pays. Le trafic routier sur les grandes voies de communication du pays s'est considérablement ralenti à la suite de ces menaces.

De son côté, le Parti révolutionnaire des travailleurs centramé-cains (PRTC, membre du FMLN) a menacé lundi d'attaquer et de détruire les camions-citernes de lait après avoir réquisitionné leur cargaison si les prix des produits laitiers ne baissaient pas.

D'autre part, deux dirigeants de la guérilla ont déclaré lundi que le dialogue politique au Salvador n'a pas progressé. « *L'unique proposition du président Duarte est que nous nous rendions et que nous déposions les armes* », ont affirmé MM. Hector Oqueli et Ruben Zamora, qui ont participé à la rencontre entre la guérilla et le gouvernement, vendredi 30 novembre à Ayagualo, près de San-Salvador. Ils ont cependant estimé que la réunion n'avait pas été entièrement négative parce qu'elle avait permis à chacune des parties de présenter ses propositions et de régler le fonctionnement de la commission mixte.

● *Demande de l'arrêt de l'aide militaire américaine par des proches des religieuses assassinées.* Des proches de quatre religieuses américaines assassinées en 1980 par des membres des forces armées salvadoriennes, trente-quatre religieuses américaines appartenant à l'ordre des quatre victimes, ainsi que le comité de mères de disparus et de prisonniers politiques, ont demandé lundi 3 décembre l'arrêt de l'aide militaire américaine. L'ambassadeur des Etats-Unis a refusé de recevoir les trente-quatre religieuses catholiques américaines, actuellement au Salvador à l'occasion du quatrième anniversaire de l'assassinat. Cinq anciens militaires purgent actuellement une peine de trente ans de prison pour le viol et le meurtre, le 2 décembre 1980, des sœurs Ita Ford, Joan Donovan, Maura Clark et Dorothy Hazel de l'ordre américain Maryknoll. *(AFP).*

Nicaragua

● **M. EDEN PASTORA A RENCONTRÉ UN DIRIGEANT DE LA FDN.** — M. Eden Pastora, leader de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique, organisation antisandiniste), a reconnu, le lundi 3 décembre, avoir rencontré récemment M. Adolfo Calero, dirigeant de la FDN (Force démocratique nicaraguayenne, mouvement armé antisandiniste dont l'état major militaire est contrôlé par d'anciens somozistes). M. Pastora s'était jusqu'à présent refusé à tout contact avec le FDN. Il a confirmé que ses propres forces étaient à bout d'approvisionnement. — *(Reuter.)*

La Grenade

Le Nouveau Parti national de M. Herbert Blaize a remporté les élections

Le Nouveau Parti national (NNP) de M. Herbert Blaize a nettement remporté les élections générales du 3 décembre à la Grenade. Il gagne — selon les premiers résultats connus — dans dix des quinze circonscriptions. M. Herbert Blaize devrait être nommé premier ministre dès ce mardi 4 décembre.

L'homme de Washington

Herbert Blaize, leader du tout Nouveau Parti national (NNP) et vainqueur des élections du 3 décembre à la Grenade, se présente lui-même comme un « *« homme du centre »*, un « *allié des Etats-Unis* » soucieux avant tout de « *rétablir l'unité et la confiance entre le peuple et le gouvernement* ».

Centriste ? Sans doute, puisque sa formation, fondée en août 1984 à la suite d'un regroupement du Parti national (qu'il dirigeait déjà), du Parti national démocratique (NDP) de Georges Brizan et du Mouvement démocratique (GDM) de Francis Alexis, se situe sur l'échiquier modeste de la Grenade entre le Parti travailliste unifié de Grenade de l'ancien premier ministre Sir Eric Gairy et le Mouvement patriotique Maurice-Bishop (du nom de l'ancien premier ministre assassiné en octobre 1983 par des ultras révolutionnaires prosoviétiques) dirigé par Kendrick Radix, ancien ministre de Bishop. Sir Eric Gairy, au pouvoir pendant une vingtaine d'années, autocrate cruel et borné, avait permis l'institutionnalisation de la torture dans son petit pays oublié du monde. Son « règne » s'est logiquement terminé par une révolte populaire et l'accession au pouvoir de Maurice Bishop, un ami de Fidel Castro et un admirateur de la révolution cubaine.

Dérive de l'expérience de Maurice Bishop, « *pressions* » américaines de plus en plus fortes sur ce minuscule caillou des Caraïbes, devenu un « enjeu entre l'Est et l'Ouest », rivalités internes impitoyables : après huit ans d'un régime révolutionnaire de gauche, pétri de bonnes intentions mais rongé par le sectarisme et le dogmatisme, la Grenade a connu en une seule semaine un drame et une humiliation. Le drame, c'est le meurtre de Maurice Bishop par un quarteron de jusqu'au-boutistes, dirigés par l'ancien vice-premier ministre Bernard Coard, sans que l'on sache encore aujourd'hui avec certitude si Moscou a joué délibérément cette mauvaise « carte » sans en informer Fidel Castro.

L'humiliation, c'est l'intervention militaire américaine pour rétablir l'ordre. Un marteau pilon contre des moustiques. Militairement parlant, l'opération des marines et des rangers des Etats-Unis n'a pas exactement été un exploit malgré la faiblesse de l'adversaire surpris, Grenadins des forces de sécurité du gouvernement et « travailleurs-combattants » cubains. L'opération Grenade a accru les craintes des Nicaraguayens, et des Cubains, toujours dans l'attente d'une nouvelle « invasion », mais elle a aussi incité le Pentagone à réviser « à la hausse » le coût d'une éventuelle intervention armée au Nicaragua, et *a fortiori* à Cuba.

Une « libération »

Pour Sir Eric — qui a sans aucun succès tenté d'exploiter à son profit l'intervention américaine — et pour Herbert Blaize, le débarquement américain d'octobre 1983 a été une « opération de sauvetage » et une « libération ». C'est sans doute le sentiment de la majorité des Grenadins, ulcérés par le meurtre sauvage et absurde de Maurice Bishop. Mais près de quatorze mois après ce « blitz », un certain désenchantement l'emporte. Rien n'a vraiment changé. La victoire écrasante d'Herbert Blaize — qui devrait être confirmé dès ce mardi 4 décembre dans ses fonctions de premier ministre par le gouverneur général Sir Paul Scoon — normalise une situation de fait.

Agé de soixante-six ans, Noir, originaire de la petite île de Carriacou, au nord de la Grenade, déjà deux fois chef de gouvernement (avant l'indépendance de l'île qui remonte à 1974), Herbert Blaize est soutenu par l'oligarchie locale des planteurs et il est l'homme de Washington, de l'administration Reagan, qui souhaitait son succès pour écarter à la fois la menace de « droite » de Sir Eric, et celle de « gauche » des orphelins de Bishop. Opération réussie.

Le Nouveau Parti national de Herbert Blaize a été « *baptisé* » en présence des trois premiers ministres en exercice des pays pro-américains voisins de la Grenade : Tom Adams de La Barbade, James Mitchell de Saint-Vincent et John Compton de Sainte-Lucie. Le NNP aurait aussi, selon le *New York Times*, reçu des fonds importants du Parti républicain des Etats-Unis et des syndicats AFL-CIO.

Un taux de chômage estimé à 40 % de la population active, une situation économique précaire, que l'extension du tourisme — vraie richesse de cette île somptueuse — devrait tempérer, les maux classiques du sous-développement : Herbert Blaize promet de lutter et de rétablir toutes les libertés. Une tâche logique. Il veut aussi renforcer les liens de Grenade avec les pays voisins membres du CARICOM, avec le Mexique, le Venezuela et le Brésil. Il peut en tout cas compter sans réserve sur tout l'appui des Etats-Unis, qui ont remporté, le 3 décembre, une « nouvelle victoire », politique celle-là, après le coup de poing d'octobre 1983.

MARCEL NIEDERGANG.

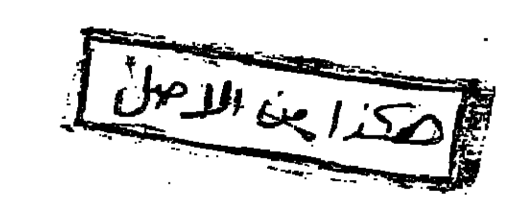

Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Edgard Pisani consulte

M. Edgard Pisani, nommé délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, est arrivé mardi 4 décembre à Nouméa, où il a été accueilli par les conseillers territoriaux du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste).

Il a immédiatement exprimé son intention d'engager une série de consultations avec les dirigeants politiques du territoire et de se rendre rapidement en brousse. Interrogé par la presse sur sa mission, M. Pisani s'est contenté de déclarer : *« Je sais vers quel but je vais, mais je ne sais pas encore comment ! »*

Le même jour devait arriver à Nouméa la commission sénatoriale de contrôle conduite par M. Yvon Bourges, sénateur RPR, ancien ministre. M. Alain Poher souhaite que les conclusions auxquelles parviendra cette commission fassent l'objet d'un débat au Sénat.

Sur le terrain, la situation ne s'est pas modifiée. Deux personnes – un journaliste local, M. Franck Depierre, et un employé de la compagnie aérienne UTA, M. David Maurice – ont été blessées mardi matin, alors qu'elles circulaient en voiture au Mont-Dore, localité de la banlieue de Nouméa, entre un barrage constitué par les indépendantistes et un barrage dressé par des caldoches.

A Paris, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement territorial, a été reçu, lundi après-midi, par M. Laurent Fabius. A sa sortie de l'hôtel Matignon, il a accusé le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS) d'avoir mis en place en Nouvelle-Calédonie des *« tribunaux révolutionnaires »*.

Selon M. Ukeiwé, les militants indépendantistes membres de ces « tribunaux » se livreraient à des agressions physiques contre leurs adversaires politiques. Le président du gouvernement territorial a déclaré que le premier « tribunal » de ce genre avait été installé dimanche dans l'île de Lifou : *« Actuellement, il n'y a pas encore eu de condamnations à mort mais il y a des menaces. »* L'existence de telles instances a été démentie par le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie. Il semble que les affirmations de M. Ukeiwé se fondent sur des règlements de comptes ayant opposé le week-end dernier, à Lifou, certains adolescents membres du FLNKS à quelques Canaques opposés aux indépendantistes.

Dans un entretien accordé à notre envoyé spécial en Nouvelle-Calédonie, Daniel chneidermann, le chef du Mouvement libération kanake socialiste (LKS), A. Nidoish Naïseline, qui avait été le seul leader indépendantiste à refuser le boycottage des élections territoriales du 18 novembre, estimait, mardi, que le FLNKS *« est en train de préparer l'indépendance capitaliste. »* Il a notamment déclaré : *« Avez-vous remarqué que les militants du FLNKS n'ont jamais incendié les établissements Ballande, repsrésentants de l'économie de comptoirs, de l'économie coloniale ? Ils n'ont jamais bloqué les chargements minéraliers de M. Lafleur (député RPR anti-indépendantiste et une des principales fortunes de l'île – NDLR). Je pense qu'il y a un consensus de fait : le pouvoir politique à Tjibaou et ses amis pendant que le pouvoir économique resterait à Lafleur, aux grands caldoches et aux sociétés métropolitaines. »*

Le débat à l'Assemblée

(Suite de la première page.)

« Ce dialogue, a poursuivi le premier ministre, *doit comporter le retour au calme et à la liberté de circulation. Il ne pourra reposer que sur la reconnaissance par chacune des communautés des différences de toutes les autres et de la richesse de chacune.*

» On ne peut pas, comme le souhaitent certains, a ajouté M. Fabius, *faire comme si les indépendantistes n'existaient pas. On ne peut pas non plus faire comme si les Européens n'existaient pas. C'est à partir de ces difficultés qui sont contradictoires qu'il faut frayer un chemin par l'autodétermination. »*

Le chef du gouvernement a lancé un appel à la population de Nouvelle-Calédonie : *« Je dis que le gouvernement de la République souhaite que la raison l'emporte et que le calme revienne. Rien de bon ne peut sortir du désordre et de l'affrontement. »*

M. Fabius a souhaité que la situation en Nouvelle-Calédonie *« permette une trêve politicienne en France »*. Il a indiqué, en conclusion de sa déclaration, qu'il prend désormais personnellement en charge le dossier calédonien. Un décret qui doit paraître mercredi au *Journal officiel* lui donnera les pouvoirs nécessaires.

Intervenant le premier dans le débat qui a suivi, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, souligne que le principe d'autodétermination a l'accord de tous *« sans réticence mais non sans conditions »*. Parmi celles-ci, il affirme avec force que devront pouvoir prendre part au scrutin *« tous les Calédoniens inscrits régulièrement sur les listes électorales au jour du scrutin ; aucune discrimination tenant à la race, au lieu de naissance, à l'activité, à la durée de présence sur le territoire, n'est tolérable ni même acceptable »*. Il insiste en soulignant qu'il refuse *« la thèse raciste des indépendantistes qui veulent réserver le droit de vote aux Canaques »*. Il prévient : *« Sur cette règle, nous n'accepterons aucune concession. »*

Quant au choix qui sera proposé, il devra, selon lui, être celui de l'indépendance ou du maintien dans la République. Au cas où cette deuxième éventualité l'emporterait, M. Messmer explique que *« les Calédoniens devront choisir librement le statut de leur territoire »*, mais ne cache pas sa préférence pour un statut de *« territoire d'outre-mer »*. Il ajoute : *« Je doute que vos négociations, que vous appelez dialogue, aboutissent à rétablir la paix civile. »*

M. Messmer pense que 1989 est trop éloigné pour l'autodétermination. Mais il ne faut pas passer *« d'un excès à l'autre »* car, dit-il, *« le vote dans un climat de tension serait sans valeur et déboucherait quels qu'en seraient les résultats, sur des tragédies »*.

Au nom du groupe communiste, M. Jacques Brunhes dénonce le rôle joué par la presse locale et affirme l'existence dans le territoire d'un *« trafic d'armes effectué par les nervis du patronat et l'antenne locale du Front national. L'attitude va-t-en guerre de l'opposition n'est pas de nature à calmer le jeu aventurier des forces locales »*. Le député des Hauts-de-Seine souligne que la structure foncière du territoire atteste le *« fait colonial »* ; il met en cause le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, qui *« possédait naguère quarante mille hectares de terres avant de se tourner vers l'import-export »*.

Au nom du groupe UDF, M. Jean-Pierre Soisson estime que le gouvernement *« méconnaît les risques de contagion que sa politique néfaste fait courir aux autres territoires et départements d'outre-mer »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, estime que la communauté internationale et l'histoire *« jugeront non pas ce qu'aura fait la gauche ou la droite, mais ce qu'aura fait notre pays, la France »*.

Il n'a pas de préférence sur ce qui doit résulter de l'autodétermination : *« Le maintien avec autonomie dans dans la République française me conviendrait tout à fait, l'indépendance ne me choquerait en rien. »*

Puis, expliquant qu'il y a deux peuples différents – les Canaques et les caldoches – sur un même territoire, il se demande comment cela peut permettre de *« respecter authentiquement »* le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour lui, ce ne peut être en réservant le droit de vote aux seuls Mélanésiens, mais il reconnaît aussi que *« la réponse à l'aspiration canaque ne peut être donnée par les Européens du territoire »*. C'est pourquoi il propose l'organisation de deux votes : l'un pour les Mélanésiens, l'autre pour les Européens. Pour lui, ce ne serait pas *« organiser un vote sur des bases ethniques, voire racistes »*. Il ne connaît pas *« d'autre moyen de permettre à un peuple de s'exprimer quand il est minoritaire sur sa propre terre »*. Reconnaissant que cela pourrait aboutir à deux votes contradictoires, il pense que dans ce cas *« le peuple français et le législateur chargé en son nom de légiférer sur la Nouvelle-Calédonie pourraient assumer la situation contradictoire »*.

Il se demande même s'il ne serait pas possible dans ces conditions de *« consulter le peuple français par référendum comme cela fut fait à propos de l'Algérie »*.

M. Lionel Jospin propose une *« indépendance pluri-ethnique sur une base fédérale »*. Pour lui elle aurait l'avantage de ne nier *« aucune des réalités du territoire, de prendre en compte des peuples différents et des citoyens égaux en droits et d'assurer les garanties à chacune des minorités, impliquant éventuellement, par des institutions fédérales et un équilibre de pouvoir de chaque population, une participation de tous au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie »*.

M. Roch Pidjot (*non-inscrit*, Nouvelle-Calédonie), après avoir rappelé que la situation actuelle en Nouvelle-Calédonie est le résultat des choix faits par les gouvernements passés, déclare au premier ministre : *« Vos prédécesseurs ont semé le vent, vous récoltez la tempête. »* Il met en cause notamment le découpage qui a précédé les élections législatives de 1977 en assurant qu'il avait été fait sur des bases *« racistes »*, ajoutant que le gouvernement d'alors avait entretenu les antagonismes ethniques. *Il est donc*, dit-il, *« trop tard pour réparer vingt-cinq ans d'erreurs »*.

Puis M. Pidjot, se présentant comme le porte-parole du Front de libération nationale canaque et socialiste, explique que le FLNKS estime que *« seul le vote canaque peut déterminer son avenir »*, mais qu'il n'est pas *« hostile à un vote séparé »* des autres communautés. Il précise aussi que *« le droit à l'indépendance des Kanaks ne peut pas être remis en cause par quelque référendum que ce soit »*. Il ajoute : *« C'est nous qui devons accueillir ceux qui veulent participer à la Kanaky indépendante, le gouvernement doit nous rendre ce droit. »* Il conclut : *« Les indépendantistes canaques ont montré leur force. Rien ne les fera reculer. »*

Enfin intervient M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados). Rappelant qu'il a été quatre ans secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer au début du septennat de M. Giscard d'Estaing, il explique que depuis 1982 il a conseillé aux Canaques comme aux caldoches *« l'indépendance »*, car c'est *« le seul moyen (...) d'établir de manière durable entre les communautés une entente, et avec la France des liens solides »*. Il fait remarquer aux caldoches *« que, faute de souhaiter l'indépendance comme les Canaques, ils auront un jour l'indépendance contre eux »*, et aux Canaques que, *« faute de préparer l'indépendance avec la France, ils échoueront »*.

Répondant aux divers orateurs M. Fabius commence par souligner que l'autodétermination *« ne doit écarter »* aucune hypothèse et que le dialogue doit se faire avec tout le monde, donc y compris avec le FLNKS. A propos des propositions faites par M. Jospin, le premier ministre déclare avec force que *« le gouvernement n'a nullement opéré ses choix »*, et ajoute : *« Je ne veux pas que l'énoncé de telle ou telle proposition soit considéré comme un choix fait par le gouvernement. »*

Il conclut le débat en demandant à l'ensemble des députés, *« au-delà des querelles politiciennes »*, de penser à ce qui se passe actuellement en Nouvelle-Calédonie, où des communautés sont *« au bord de l'affrontement »*, et de *« se rassembler autour de la nécessité de rétablir l'ordre »*.

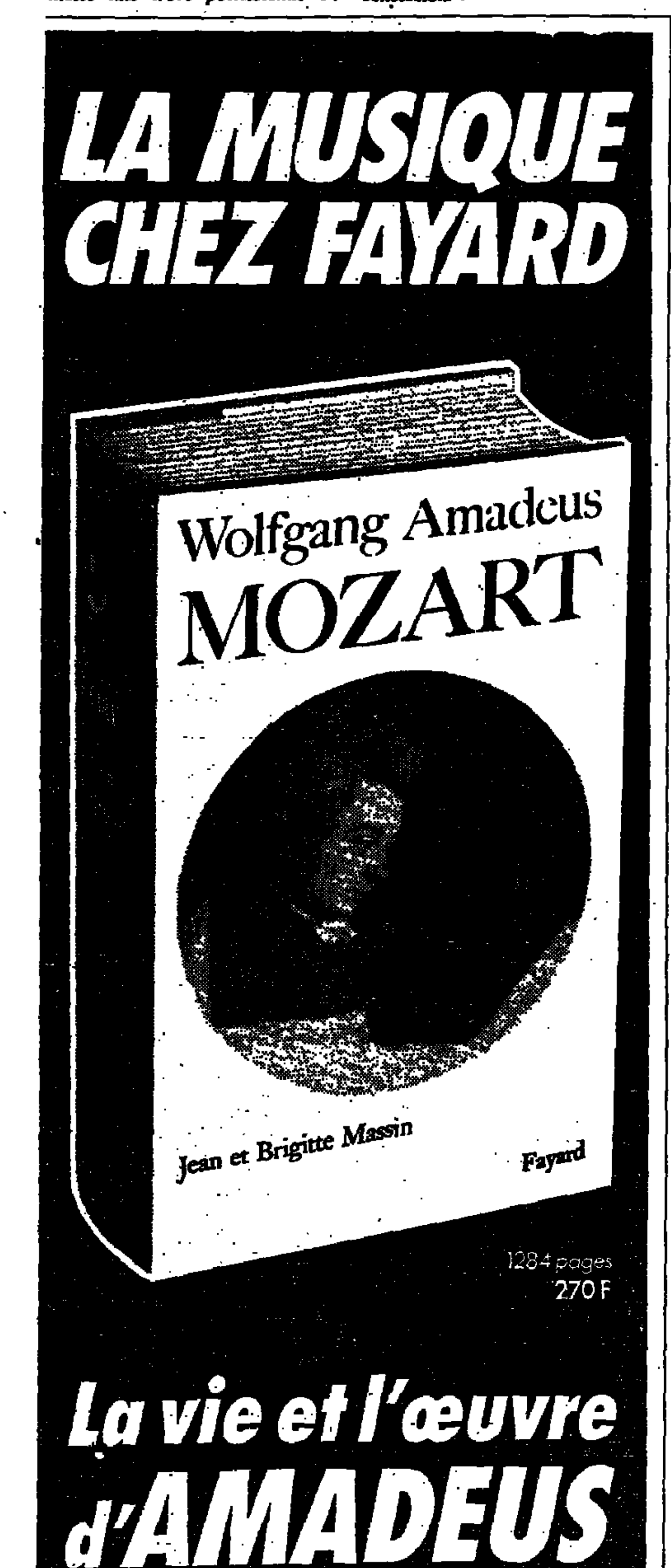

POLITIQUE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

La politique du gouvernement doit être mieux expliquée et infléchie

déclare M. Michel Rocard

M. Rocard a observé, d'abord, que *« la politique n'est pas un spectacle »* et qu'il n'est pas venu pour *« faire des coups »*. *« Je suis venu* (...), a continué M. Rocard, *parce que la France est inquiète, parce que les Français ont peur pour leur emploi, pour leur sécurité, pour l'avenir de leurs enfants, se rendent mal compte à quel point tout cela dépend du monde international autour de nous (...). Mon propos, ce soir, est de montrer que l'avenir est à portée de main si nous savons le prendre ensemble, mais que le seul danger qui guette la France, c'est celui des intolérances, des sectarismes et des fanatismes. »*

Interrogé sur les trois occasions qu'il a eues de mettre sa démission de ministre de l'agriculture dans la balance, M. Rocard a affirmé : *« C'est arrivé à tous mes collègues (...) de se trouver devant des problèmes d'une gravité suffisante pour se dire : s'il n'y a pas un accord interministériel, notamment financier, sur cela, je ne passerai pas et je ne tiendrai pas. Il m'est arrivé de le faire remarquer : j'ai eu gain de cause dans les trois cas (...). J'ai pour mission de faire face à une grave crise de l'agriculture française et européenne, dans une situation de rareté budgétaire extrême. C'est un travail impossible, et il est vrai que j'ai rencontré des difficultés plus lourdes, peut-être, qu'en d'autres temps. »*

M. Rocard, qui a rappelé qu'il a fait preuve d'une *« solidarité ministérielle silencieuse »*, a affirmé, après avoir souligné que *« toutes les forces politiques »*, y compris la gauche, avaient sous-estimé l'ampleur de la crise : *« Nous ne sommes plus crus sur parole. (...) La solidarité, ça ne compte que quand elle fait mal ; le reste du temps, c'est facile. C'est une des formes de la démocratie, sans laquelle il n'y a pas d'efficacité. »*

M. Rocard a affirmé ensuite qu'*« on ne s'autoproclame pas »* chef de file de la majorité, puis il a expliqué les raisons de son silence. *« Ce qui inquiète les Français sur la vie de notre pays*, a-t-il souligné, *c'est qu'on y bavarde un peu trop (...). Le droit de parler se mérite par l'efficacité dans l'action. J'ai passé un long temps dans l'opposition. On y exerce, exclusivement, le magistère ou le ministère de la parole (...). Je n'étais pas si sûr de pouvoir être efficace dans l'action (...). Il m'a bien fallu m'expliquer avec mon métier. Je pense l'avoir fait proprement. »*

Interrogé sur la politique de la gauche, M. Rocard estime que *« dans les débuts du septennat, les choses ont couru trop vite »*, et que les socialistes ont *« fait un certain nombre d'erreurs ou prolongé (...) des erreurs précédentes »*. Selon M. Rocard, la France en est, *« précisément, au moment où la potion fait mal au malade avant qu'il se sente en voie de guérison »*.

Pour le ministre de l'agriculture, la politique du gouvernement doit être mieux expliquée et *« infléchie avec suffisamment de force pour enregistrer des résultats »*. *« Le fond de l'affaire est (...) une affaire de dynamique et d'espoir, et pas seulement une affaire de technique financière »*, a dit M. Rocard.

A propos de la situation de la gauche dans la perspective des élections de 1986, M. Rocard a lancé : *« Je me bats, donc je ne discute pas l'hypothèse d'une défaite. »* De même, il a indiqué qu'il précisera ses intentions au sujet de l'élection présidentielle *« le temps venu, et sûrement pas avant »*. Selon M. Rocard, le débat politique, en France, est *« dominé par des esprits rigides, voire fanatiques »*.

M. Rocard estime qu'il y a *« quatre manières de faire marcher la machine de l'Etat : les armées, les tribus, en Iran une église, et les partis politiques »*. Par conséquent, pour M. Rocard, *« il n'y a pas le choix »*, même si *« la vie intérieure des partis politiques porte malaise, puisqu'elle est la canalisation d'ambitions »*.

Il faut donc « moderniser » et « assouplir » les partis politiques en France. *« Ces mots qui façonnent les rassemblements*, a déclaré le ministre de l'agriculture, *ils évoluent moins vite que les idées. La gauche, qui a moins de relations* (...) *avec les actes quotidiens du monde économique, est plus soudée à ses idées et* (...) *souffre de les voir évoluer moins vite. J'ai été un briseur de rêves, j'ai été un briseur d'idées au cri de :* « Faites attention, ça ne sera pas si facile ! » *De là, tout se comprend, y compris mes petits malheurs et la raison pour laquelle ils sont en voie de diminution* (...) *Je me bats moi-même, dans mon parti, pour le rendre plus transparent et plus démocrate, avec de faibles succès au départ, mais, probablement, des chances croissantes. »*

Un grand emprunt antichômage

M. Rocard a déclaré ensuite, que, y compris pour lutter contre la délinquance et l'insécurité, *« c'est le chômage qu'il faut attaquer comme variable principale* (...), *il faut faire, maintenant, l'offensive pour créer tous les emplois possibles »*. M. Rocard a suggéré le lancement d'un *« grand emprunt antichômage »*, d'une *« vingtaine ou d'une trentaine de milliards de francs (...), exclusivement centré sur la maîtrise de l'énergie »*. Selon M. Rocard, un tel emprunt pourrait provoquer la création d'*« une bonne centaine de milliers d'emplois nouveaux »*, emplois, au surplus, *« créateurs d'un meilleur équilibre de la balance des paiements »*. Pour M. Rocard, c'est une vision *« trop notariale »* de la gestion des finances publiques qui s'oppose à une telle initiative.

M. Rocard a encore, émis l'idée de multiplier l'effort de financement des services commerciaux des entreprises françaises à l'étranger, dans la mesure où, pour 1 F d'impôt *« mis là, on a 2 F de rentrée de devises, l'année suivante »*. Enfin, M. Rocard, toujours dans le cadre de la lutte pour l'emploi, a proposé une modification de l'assiette des cotisations sociales des entreprises, modification dissuasive pour les licenciements et incitative pour l'embauche

M. Rocard a affirmé que l'affaire du synchrotron lui a fait *« très mal »*. Pour lui, il s'agit d'une *« bavure »* grave dans la politique de contrats de plan, passés par l'Etat avec les régions, mais, a-t-il ajouté, *« on ne gouverne pas sans bavure »*.

A propos des quotas laitiers, il a affirmé : *« Il y avait la gangrène. Nous avons fait de la chirurgie. Je suis intervenu suffisamment à temps pour pouvoir ne couper que quelques phalanges. (...) J'aurais pu leur laisser le bébé pour 1986 et, là, au lieu de phalanges, ils auraient coupé le bras. »*

A propos de la *« rupture avec le capitalisme »*, M. Rocard estime que les socialistes allemands *« ont compris, peut-être plus vite que nous, que la vraie rupture c'est celle qui consiste à refuser, dans l'organisation d'une économie compétitive, l'arbitraire du pouvoir économique, et cette rupture-là (...) passe beaucoup par la négociation sociale ; (...) elle dépend peu des affaires suprêmes au niveau de l'Etat »*.

Au sujet de la Nouvelle-Calédonie, M. Rocard estime que les Canaques doivent *« comprendre qu'il n'y a pas de dialogue possible (...) s'ils prétendent à l'indépendance pour leur seule communauté, en prétendant rejeter les autres à la mer. Mais s'ils déclarent ne pas les rejeter à la mer, il faut (...) que les caldoches aient des garanties, puisque caldoches il y a »*. M. Rocard a abordé la question des extraditions de militants basques pour dire qu'il est *« d'accord »* avec ces extraditions, mais pas *« heureusement ni facilement »*.

A propos de l'insécurité, M. Rocard estime qu'*« on ne se préoccupe jamais assez de la sécurité des Français, surtout s'ils se sentent inquiets »* et même si *« leur perception de leur inquiétude dépasse, peut-être, la réalité »*. *« Vous avez*, a continué M. Rocard, *un vécu de l'agression bien au-delà de ce qu'elle est. Et c'est cela qu'il faut faire comprendre aux Français, tout en traitant sérieusement le problème (...) Ce qui monte et qui est vraiment dangereux, c'est la petite délinquance, c'est-à-dire ce qui est lié au chômage (...) C'est le chômage qui crée la délinquance, et la délinquance qui crée l'intolérance à l'immigration. »*

M. Rocard s'est prononcé, enfin, pour le maintien d'un scrutin majoritaire *« mâtiné d'un peu de proportionnelle à la marge »*.

La mauvaise réputation

« C'est un petit mec qui n'a pas de nerfs » : voilà ce que les socialistes qui lui étaient hostiles disaient de M. Michel Rocard avant 1981. Ceux qui vivent encore sur cette méchante appréciation et cette image peu flatteuse réviseront sans doute leur jugement s'ils ont vu et écouté la prestation télévisée du ministre de l'agriculture.

Si M. Rocard avait une telle réputation parmi ses irréductibles ennemis de l'intérieur, c'est parce que ceux-ci ne pouvaient s'ôter de la mémoire les erreurs de parcours commises par l'homme qui prétendait être leur candidat à l'élection présidentielle de 1981. Cette réputation paraît aujourd'hui surfaite : M. Rocard ne s'est laissé aller, sur Antenne 2, à aucun écart de langage et a su éviter les deux pièges qui lui étaient tendus.

Il n'a pas « cassé la baraque » d'un mot de trop, d'une phrase assassine. Il n'a pas déçu non plus ceux de ses amis qui craignaient de voir apparaître à la télévision un Rocard au profil bas.

Il a été ce que l'on attendait de lui. Il en a dit juste assez pour affirmer sa singularité sans rompre avec la solidarité qui le lie à la gauche socialiste. M. Rocard prétend toujours entraîner la gauche vers des victoires futures, mais il ne s'autoproclame plus. Il a des idées sur tout, mais n'a pas la déraison d'affirmer qu'il a raison sur tout. S'il relève et souligne les errements du discours de la gauche d'avant 1981 et de son action des premiers temps du septennat, il le fait au moment où la plupart des socialistes en sont intimement convaincus parce que plusieurs de leurs dirigeants le leur ont déjà dit. La critique formulée par M. Michel Rocard — qui n'exclut pas de temps à autre une adroite autocritique — ne présentait plus grand risque pour son auteur.

M. Rocard a évité deux pièges, mais il lui restait encore un obstacle à surmonter. Ceux qui, au Parti socialiste, suspectent sa popularité remarquent qu'il creuse l'écart grâce au crédit que lui accorde l'électorat de droite, et soupçonnent dès lors qu'il puisse être entraîné dans une dérive politique. A ceux-là, le ministre de l'agriculture a tenu un discours de gauche, non seulement — ce qui était le plus facile — en n'offrant aucun cadeau à la droite, mais aussi en défendant sur la sécurité des valeurs traditionnelles à gauche, sans concessions à l'air du temps. Ainsi, l'homme politique le plus populaire de France a-t-il vanté courageusement les mérites de l'homme politique qui est sans doute le plus haï, M. Robert Badinter, présent sur le plateau de l'émission.

Avant 1981, et plus discrètement depuis, M. Rocard jouait les empêcheurs de rêver en rond dans un milieu socialiste où il reste minoritaire. Il était, dit-il, un *« briseur de rêves »*. Il aspire aujourd'hui à recoller les morceaux, à porter la part de rêve qui manque au socialisme.

J.-Y. L.

La bavure du synchrotron

« On ne gouverne pas sans bavures. » -Interrogé par M. Jean Boissonnat sur la querelle du synchrotron (*le Monde* du 21 novembre), M. Michel Rocard a reconnu qu'une erreur avait été commise, et a précisé : *« Cette affaire du synchrotron m'a fait très mal. Pour autant que j'ai compris ce qui s'est passé, la décision a été prise sans que les responsables de cette décision aient eu connaissance de l'engagement contractuel et écrit de l'Etat. »* M. Rocard, qui s'exprimait alors en tant qu'ancien ministre du Plan, a parlé de sa *« souffrance (...) de voir la notion même de Plan mise en cause par les socialistes »*.

Effectivement, le comité interministériel du 20 décembre 1982 avait confirmé que la France avait présenté la candidature de Strasbourg comme site d'implantation du Laboratoire européen de rayonnement synchrotron (ESFR). Selon les élus alsaciens, cet engagement avait ensuite été scellé à deux reprises : le 24 novembre 1983, et surtout le 28 avril 1984, lors de la signature du contrat de plan avec la région Alsace. Pour les responsables et les scientifiques alsaciens, l'affaire était donc conclue.

Partie beaucoup plus tard dans la course, Grenoble emportera la décision le 17 octobre, grâce à l'action conjuguée des scientifiques grenoblois, du Commissariat à l'énergie atomique, et surtout de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère. Présentée ensuite comme *« irrévocable »* par le premier ministre, cette décision a provoqué la colère des élus alsaciens, qui ont boycotté en partie le voyage en Alsace du président de la République.

Au-delà de la polémique, les deux implantations proposées avaient chacune leurs avantages. Cependant, certains scientifiques craignent que le site grenoblois, longé par une route à grand trafic, convienne mal à certaines expériences sensibles aux vibrations et qu'il ne permette pas des extensions futures de la machine. Ces points sont à l'étude, et d'éventuelles propositions pour une autre implantation grenobloise pourraient être faites prochainement.

De toute manière, le problème n'est pas strictement français : le Danemark et l'Italie, avec les villes de Risoe et de Trieste, ont posé leur candidature pour ce laboratoire européen, dont le coût est estimé à quelque 1,3 milliard de francs. Un petit groupe d'experts européens, chargé de discuter des conditions financières du projet et de son site d'implantation, devrait se prononcer dans les prochains jours.

Ancien sénateur du Nord

M. VARLET EST DÉCÉDÉ

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Jean Varlet, ancien sénateur socialiste du Nord, est décédé, le lundi 3 décembre, à l'hôpital de Dunkerque.

[Né à Bourbourg (Nord), le 14 septembre 1916, militant socialiste, M. Jean Varlet, ancien résistant et déporté, avait été élu conseiller municipal de sa ville en 1953. Il s'était retiré en 1983, laissant la place de maire, qu'il avait occupée pendant près de dix-huit ans, à son fils, M. Olivier Varlet.

Elu du canton de Bourbourg, M. Varlet siégeait au conseil général depuis 1958. Il avait été vice-président de l'assemblée départementale et rapporteur du budget. Il avait décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections cantonales. Elu sénateur en 1974, il s'était retiré de la Haute Assemblée en 1983.]

Peut-on être socialiste aujourd'hui ?

(Suite de la première page.)

M. Fabius lui opposait le théorème socialiste d'alors, selon lequel *« l'emploi passe par la relance, la relance passe par la solidarité »* (*le Monde* du 29 octobre 1981)...

La politique de rigueur, on le voit, n'a pas fini de poser des problèmes de conscience aux socialistes, à l'exception de ceux qui, dès le début, au nom du « parler vrai » ont soutenu l'action de M. Jacques Delors : il s'agit des rocardiens, des néo-rocardiens, et, dans les autres courants, d'individualités telles que M. Christian Pierret, mauroyiste, rapporteur général du budget.

Ceux-là n'ont jamais cru à la rigueur conçue comme une « parenthèse ». Mais les autres ne l'admettent que contraints et forcés, comme une punition injuste et amère : *« Ah, si la crise avait été moins dure ! Ah, si nous avions su ! »*, entend-on encore aujourd'hui.

A force d'être décliné sur un mode quasi incantatoire, ce regret finit par éveiller les soupçons. Ne serait-ce pas, au bout du compte, une manière de se réfugier encore dans cette délicieuse ignorance de l'économie, lot commun, jusqu'à 1981, de bon nombre de socialistes ? Car enfin, *« ces informations, nous pouvions les avoir »*, reconnaît M. Claude Estier, député de Paris, directeur de *l'Unité*.

M. André Billardon, maintenant président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, n'était-il pas, en 1978, l'un des deux seuls députés socialistes *« à s'intéresser aux questions industrielles ? »* M. Michel Sapin, député rocardien de l'Indre, ne rappelle-t-il pas que, avant 1981, *« des sujets tels que la contrainte extérieure étaient totalement absents des éléments premiers du discours »* (*le Monde* daté 3-4 juin) ?

Maintenant encore, M. Jean-Pierre Kucheida, maire de Liévin, député du Pas-de-Calais, affirme : *« La rigueur était devenue une nécessité, mais, aujourd'hui, elle commence à être insupportable pour l'ensemble du pays. Nous n'avons pas été élus tout à fait pour cela. Je vais faire frémir les économistes et les experts, mais il faudrait sans doute aujourd'hui faire un effort pour donner un peu plus de pouvoir d'achat. »* En somme, la politique de rigueur resterait, pour certains socialistes, une parenthèse qu'il faudrait fermer dès que possible.

Les technocrates

M. Kucheida exprime aussi un sentiment dominant, lorsqu'il juge que la seule vraie trahison est celle des *« technocrates »*, notamment ceux des entreprises nationalisées, qui *« sont incompétents, ou qui ne veulent pas aller dans le sens demandé »*. Impossible d'écouter un élu sans entendre la complainte sur l'inertie des superstructures...

Là encore, les socialistes manifestent une surprise... surprenante. N'était-il pas socialiste le rédacteur anonyme qui, il y a neuf ans, écrivait : *« Le Parti socialiste doit se garder de deux erreurs concernant la pratique de l'Etat. La première (...) consiste à croire qu'il suffit, pour appliquer une politique socialiste, d'utiliser l'appareil d'Etat tel que l'ont constitué les classes dirigeantes. Une fois les élections gagnées, il ne resterait plus qu'à exécuter le programme grâce à des lois et à des circulaires bien rédigées que des fonctionnaires s'empresseraient d'exécuter. Cette erreur procède directement de la vision bourgeoise de l'Etat arbitre (...). Il suffirait de changer d'arbitre pour que le meilleur gagne ! »* (1).

Naïfs et trop gentils, les socialistes n'ont, en outre, pas donné l'image d'une force vraiment tranquille : *« Comme tous les gens peu sûrs d'eux-mêmes, la gauche oscille entre l'excès et un confondant mimétisme avec ce qu'a été le gouvernement de la droite. »* Trop sévère, sans doute, pour trouver un écho chez tous les socialistes, M. Michel Suchod, député CERES de Dordogne, met pourtant le doigt sur un point sensible.

De fait, plusieurs parlementaires reconnaissent que la solidarité, la recherche de la justice sociale, n'ont pas pesé assez lourd face aux difficultés du réel. Solidarité : le poperéniste Didier Chouat rejoint le rocardien dissident Alain Richard, pour estimer que la gauche n'a pas pris à bras-le-corps le problème des situations d'« exclusion sociale ».

Solidarité encore. Des députés n'ont pas d'explication satisfaisante à l'abandon par la gauche du traitement des problèmes de cumuls emplois-retraite. Il est vrai que la solidarité passe par l'effort consenti des acteurs sociaux. M. Schiffler, qui a *« horreur de la démagogie »*, ne mâche pas ses mots : *« Si les acquis, c'est continuer à laisser faire des heures supplémentaires, pendant que d'autres sont au chômage, ce sont des acquis que je ne considère pas comme des acquis. »*

Solidarité toujours : *« Est-ce que nous avons été élus pour démolir les régions qui ont tout fait pour la victoire de la gauche en 1981 ? »*, demande M. Kucheida, élu du Pas-de-Calais.

Justice sociale enfin. Plusieurs élus soulignent combien ils ont du mal à « digérer » le report aux calendes de la réforme fiscale promise par la gauche. M. Estier l'admet. *« Il y a eu abandon de l'un des éléments fondamentaux de notre thème « justice sociale ». Là, c'est clair. Sur l'ensemble des « domaines de société », nous avons eu une attitude un peu frileuse*, souligne le directeur de *l'Unité*. Ainsi, à propos des immigrés en situation régulière : *« Nous les laissons aujourd'hui*, dit-il, *dans une situation aléatoire, parce que nous n'osons pas affronter la droite déchaînée. »* M. Estier, néanmoins, comme l'ensemble des parlementaires interrogés, affirme : *« Nous n'avons pas à rougir de notre bilan »*.

La leçon de ces trois ans, finalement, à entendre les uns et les autres, c'est que la gauche, plutôt mal préparée à l'épreuve du pouvoir, a su entamer, cahin-caha, la transformation du pays, sans trop « mordre sur la ligne » de ses valeurs. Reste à se demander si, précisément, pour les besoins de la cause, on ne l'aurait pas un peu déplacée, cette ligne...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(A suivre.)

(1) Brochure *Quinze Thèses sur l'autogestion* adoptées par la convention nationale du PS des 21 et 22 juin 1975 (p. 19-20).

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le Centre d'information civique rappelle que les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre 1984. Les jeunes gens et jeunes filles qui auront dix-huit ans avant le 28 février prochain et les personnes ayant déménagé doivent présenter leur demande d'inscription à la mairie dont ils dépendent. Les formules d'inscriptions peuvent être déposées par les intéressés eux-mêmes, adressées par correspondance (de préférence sous pli recommandé) ou présentées par un tiers mandaté. Il faut présenter soit une carte nationale d'identité, soit un livret de famille, ou un livret militaire, un passeport (même périmé), une carte d'immatriculation et d'affiliation à la Sécurité sociale, un permis de conduire. Sont exigés également pour justifier son attache à la commune ou à l'arrondissement un certificat de domicile, une preuve de résidence (quittance de loyer, enveloppe postale, etc.) ou un certificat du percepteur établissant la qualité de contribuable.

★ **Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre d'information civique, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, ou téléphoner vingt-quatre heures sur vingt-quatre à Infotel, 544-41-66.**

« DE VÉRITÉ »

mauvaise réputation

ocialiste aujourd'hui ?

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

DIALOGUE ENTRE UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DECIDER'S, CONSEIL EN COMMUNICATION "CORPORATE".

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Les entreprises sont désormais continuellement sur la sellette: les médias s'intéressent à leurs activités avec une attention nouvelle. De surcroît, leur personnel et leurs réseaux se montrent particulièrement sensibles à ce qui se dit d'elles. Faut-il réagir à cette évolution?

DECIDER'S:

Aujourd'hui, le consensus français autour de l'entreprise se réalise enfin: elle est reconnue dans son rôle moteur de l'économie. Cela la libère mais crée aussi des nécessités, un devoir informatif. L'époque du "vivons cachés pour être tranquille" est révolue. Cela fait des années que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande Bretagne ont compris cela.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Nous constatons chaque jour que l'identité de l'entreprise perçue à l'intérieur est un facteur de motivation du personnel. Quant à sa réputation à l'extérieur, elle intervient directement dans les choix des acheteurs français ou étrangers.

L'image compte donc partout. Mais l'environnement sur lequel s'inscrit cette image apparaît varié et complexe. Clients, distributeurs, importateurs, administration, associations, financiers, politiques: chacun peut influer à un moment ou un autre sur le développement de l'entreprise. Quelles solutions proposez-vous?

DECIDER'S:

En créant Decider's, Pierre Homsy et Bernard Rideau ont voulu répondre clairement par un concept très simple: dans la communication "corporate", rien ne doit être négligé. Il faut répertorier, analyser, apprécier toutes les occasions qui mettent en relation l'entreprise avec les milieux où se fabrique son image. Le discours des dirigeants, la mobilisation du personnel, le compte-rendu des activités par la presse, la connaissance des dossiers par les pouvoirs publics, l'information diffusée dans tous les créneaux stratégiques (finances, syndicats, associations), le logo, la campagne institutionnelle, une manifestation, les relations avec les médias doivent être intégrés dans une communication globale pour promouvoir le capital-image de l'entreprise.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Il convient donc de ne pas agir au coup par coup, ni en fonction des seules circonstances: il faut gérer son capital-image selon une stratégie à moyen et long terme. D'accord, mais comment procédez-vous?

DECIDER'S:

Le capital-image d'une entreprise ne peut se construire en quelques jours. Il convient de composer avec le temps pour s'en faire un allié.

Première étape: un audit complet d'image. Un sondage n'est pas la panacée: il s'agit de conduire une investigation dans tous les secteurs où l'entreprise se trouve engagée, sans en oublier aucun. A partir de cette étude déployée dans tout le cercle relationnel de l'entreprise, on passe à la seconde étape: la définition d'un modèle de communication adapté pour être déployé dans le temps. Secteur par secteur, les actions sont définies et programmées. Troisième étape: la réalisation. Elle est sans cesse évaluée dans ses résultats et la trajectoire stratégique corrigée si nécessaire. Mais l'entreprise reste libre de choisir ses partenaires pour les diverses missions à exécuter. La spécificité de Decider's est de pouvoir intervenir sur n'importe quel créneau, avec ses moyens propres ou ceux, réputés, du groupe Homsy Delafosse et Associés pour les campagnes institutionnelles.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

La méthode est appréciable, mais suffit-elle? A l'évidence les relations publiques des années 1970 sont périmées. Les techniques de communication doivent se spécialiser et s'améliorer. Etes-vous sûr de pouvoir agir plus efficacement qu'une agence de publicité classique?

DECIDER'S:

Certaines agences de publicité modifient le titre de quelques collaborateurs ou changent l'appellation d'une filiale pour proposer ce genre de services. Decider's, c'est une équipe pluridisciplinaire qui fonctionne comme un cabinet d'avocats. La confidentialité est la règle. L'ouverture dans tous les milieux où se situent les décideurs et les pôles d'influence est assurée en permanence, grâce à la compétence des hommes qui animent Decider's.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Votre expérience diffère, en effet, de celle des agences de publicité, lorsqu'on évoque la communication corporate: Decider's élargit le champ d'action pour couvrir l'ensemble de nos problèmes. Mais concrètement comment agissez-vous?

DECIDER'S:

Decider's cherche d'abord l'information dans l'entreprise car elle y existe toujours. Encore faut-il déterminer la bonne, choisir sur qui l'acheminer, assurer sa transmission. Decider's maîtrise l'ensemble des techniques et des moyens.

Ainsi, en fonction des objectifs, Decider's conseille l'action la mieux appropriée. Par exemple, l'entraînement d'un dirigeant d'entreprise à l'expression orale et audiovisuelle peut peser plus lourd qu'une campagne publicitaire institutionnelle de 20 millions de Francs! Decider's ne confond pas l'action en profondeur à long terme et la mobilisation rapide pour un coup de feu: ses équipes sont rompues à toutes les sortes d'interventions. Nous sommes les premiers à avoir une approche aussi complète en France. Nous ferons tout pour demeurer les meilleurs.

Pour poursuivre ce dialogue contactez directement Pierre Homsy ou Bernard Rideau.
Decider's 216 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67 ou 544.14.28

Decider'S

Groupe Homsy Delafosse & Associés

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

POLITIQUE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE

M. Ooghe reproche à la direction du PCF de refuser « toute analyse autocritique »

L'Humanité a publié, le lundi 3 décembre, dans la tribune de discussion ouverte pour le vingt-cinquième congrès du PCF, une contribution de M. Jean Ooghe, sénateur et conseiller général de l'Essonne, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois. Selon M. Ooghe, « *les résultats des élections européennes de juin 1984 ont accéléré le processus de marginalisation du Parti* [communiste], *apparu en pleine lumière aux présidentielles de 1981* », et, « *désormais, c'est l'existence et l'avenir du PCF en tant que grande force nationale qui sont en cause* ».

Le sénateur de l'Essonne estime que la direction du PCF « *s'acharne à escamoter (...) l'alternative historique à laquelle* [les communistes sont] *confrontés* » et qu'il formule ainsi : « *Ou bien le parti sera capable s'assurer son propre renouvellement, ou bien il se condamnera à jouer, comme la plupart des partis communistes du monde capitaliste, un rôle secondaire.* » M. Ooghe reproche à la direction du PCF de refuser « *toute analyse autocritique* » et « *toute modification du fonctionnement du parti* », de même que « *les mises à jour devenues, pourtant, indispensables* ».

Selon M. Ooghe, « *les effectifs réels* » des adhérents du PCF « *sont tombés à moins de quatre cent mille* » (M. Paul Laurent, membre du secrétariat, chargé de l'organisation, répond dans une note, en rappelant le chiffre officiel de « *plus de six cent mille* ») et « *la vente de* l'Humanité *quotidienne est en baisse sérieuse* ». Le maire de Sainte-Geneviève-des-Bois demande un débat « *ouvert à tous les communistes* » et « *sans les interdits et les garde-fous actuels* », ce qui, à ses yeux, rend « *urgent et capital (...) d'en finir avec une conception (...) du centralisme démocratique qui sacralise une poignée de dirigeants et leur octroie le privilège exorbitant et invraisemblable de l'infaillibilité, donc de l'irrévocabilité* ».

M. Ooghe estime nécessaire, aussi, de « *débarrasser* [la] *politique* [du PCF] *de toute complaisance à l'égard des pays socialistes, dont les acquis ne peuvent pas continuer à dissimuler les carences fondamentales en matière de démocratie, c'est-à-dire, en fin de compte, l'un des éléments décisifs, après la suppression des rapports de production capitaliste, de l'émancipation effective des travailleurs* ».

● *Mme Sauvaigo (RPR) élue maire de Cagnes-sur-Mer.* — Mme Suzanne Sauvaigo (RPR) a été élue, samedi 1er décembre, maire de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Conseiller général du canton de Cagnes-sur-Mer, Mme Sauvaigo est la veuve de Pierre Sauvaigo, ancien député (RPR) des Alpes-Maritimes et maire de Cagnes de 1961 à 1983.

La liste qu'elle conduisait à l'élection partielle des 18 et 25 novembre, qui faisait suite au décès du maire Jean-Raimond Giacosa (UDF) et à la démission de dix-neuf conseillers municipaux, avait obtenu au second tour 40,85 % des suffrages et 28 des 39 sièges du conseil municipal.

AU SÉNAT

Les crédits de l'urbanisme, du logement et des transports sont repoussés

Le Sénat a repoussé, dans la nuit du lundi 3 décembre au mardi 4, les crédits de l'urbanisme, du logement et des transports. Seuls les sénateurs socialistes et radicaux de gauche ont approuvé les budgets du ministère de M. Paul Quilès, les communistes ayant émis, comme la majorité sénatoriale, un vote négatif. Cependant, la Haute Assemblée a adopté le principe et les crédits du nouveau budget annexe de la navigation aérienne qui s'élève à 1,738 milliard de francs.

Le BTP (bâtiment et travaux publics (BTF) a été au centre des débats. Ce secteur, on le sait, connaît de très graves difficultés, l'activité est en baisse et l'opposition nationale, majoritaire au Sénat, n'a pas manqué de le souligner pour mieux mettre en relief l'« *insuffisance* » des crédits d'investissements de l'ensemble du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

M. Jean François-Poncet (gauche dém., Lot-et-Garonne), rapporteur spécial de la commission des finances pour le logement et l'urbanisme, a d'emblée donné le ton et la marche à suivre. Le raisonnement est en substance le suivant : le BTP a besoin de commandes pour se redresser et les besoins en logements sont très importants, notamment les logements sociaux. Or le budget, malgré les soixante-dix mille PLA (prêts locatifs aidés) prévus, ne répond pas à cette double nécessité. En bonne logique, et pour la énième fois quand il s'agit des dépenses de l'État, les sénateurs de droite, rejoints d'ailleurs par le PC, ont vu dans le budget de M. Quilès un « *désengagement* » de la puissance publique.

« *Les autorisations de programmes* (qui permettent les mises en chantier) *sont en baisse*, a reconnu le ministre, *parce que les taux des prêts ont baissé, y compris ceux des prêts complémentaires. Les PLA seront accordés aux constructeurs dans des conditions plus avantageuses.* »

Les sénateurs ont déploré le déficit de la SNCF et l'endettement de l'entreprise. Mlle Irma Rapuzzi (PS, Bouches-du-Rhône) s'en est inquiétée et a regretté que « *les conditions générales de fonctionnement de la société ne lui permettent pas de dégager la moindre marge d'autofinancement alors qu'elle doit procéder à des investissements importants* ».

La gestion de la SNCF a également été mise en cause par M. Adolphe Chauvin (Union centr., Val-d'Oise). Autant d'arguments auxquels M. Auroux n'a répondu qu'en partie, soulignant notamment que l'effort de l'Etat en faveur de la SNCF sera, en 1985, « *à peu près au même niveau qu'en 1984* » et que les efforts de gestion se sont « *traduits par une réduction du déficit* ».

Les sénateurs, toutes tendances confondues, ont salué les efforts de M. Quilès en matière de sécurité routière. Ils se sont également félicités des résultats de l'aviation civile.

R.Sa.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aggravation des peines encourues par les étrangers en situation illégale

Traditionnellement, les gouvernements proposent au Parlement, au moins une fois par an, un projet comportant « diverses dispositions d'ordre social » — en quelque sorte, la « voiture-balai » de la législation du travail et de la sécurité sociale. Celle-ci est si touffue, si complexe qu'il est nécessaire de la mettre à jour, parce que certaines dispositions sont apparues difficilement applicables, parce qu'il faut tenir compte de certains cas particuliers non prévus lors de l'élaboration de la loi, etc. Un tel projet permet, aussi, au gouvernement de faire adopter quelques dispositions politiquement importantes.

Le projet débattu, le lundi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, n'a pas failli à ces habitudes, au long de soixante-quatre articles allant de la cinquième semaine de congés payés pour les assistantes maternelles aux possibilités, pour la justice, de prononcer l'interdiction de séjour des étrangers entrés illégalement en France (voir *le Monde* du 16 novembre 1984). Finalement, seuls les socialistes ont voté ce « fourre-tout » ; les communistes se sont abstenus ; l'opposition, représentée tout au long du débat par le seul M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), n'a pas pris part au vote.

Voici les principales dispositions débattues :

● **Stages d'orientation pour jeunes** : l'ouverture de ces stages aux moins de dix-huit ans a été vivement critiquée par le PC, qui y a vu un recul sur la loi Rigout.

● **Accidents du trajet** : à l'initiative de M. Joseph Legrand (PC, Nord) — avec l'accord de la commission des affaires sociales, mais contre l'avis de M. Michel Delebarre, ministre du travail, — l'Assemblée a décidé d'étendre la garantie de l'emploi dont bénéficient les accidentés du travail aux victimes d'accidents du trajet entre leur domicile et leur lieu de travail.

● **Etrangers dans la fonction publique** : la loi de titularisation des fonctionnaires ayant interdit l'auxiliariat à temps complet, seule possibilité pour des étrangers de travailler de façon permanente pour l'Etat ou les collectivités locales, M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) a fait préciser que ceux qui sont actuellement en poste pourront y rester.

● **Indemnisation des incapacités permanentes** : M. André Tourné (PC, Pyrénées-Orientales) s'est opposé avec passion à la transformation obligatoire des rentes annuelles, les plus faibles, en versement d'un capital, mais, par 279 voix contre 115, l'Assemblée ne l'a pas suivi, Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, ayant expliqué qu'il s'agissait de faciliter la gestion de la Sécurité sociale, et que, en compensation, les petites indemnisations n'étant plus calculées au prorata des salaires seront donc augmentées pour les petits salaires. La commission a fait, toutefois, indiquer que le seuil de capitalisation obligatoire sera de 10 %.

● **Déclaration d'accident du travail** : M. Tourné s'est opposé à l'allégement des déclarations de travail n'ayant entraîné ni arrêt de travail ni soins médicaux. Cet allégement a été pourtant accepté, après que la commission a fait préciser le cadre dans lequel cela pourrait avoir lieu.

● **Recouvrement des créances hospitalières** : M. Legrand a vu une menace pour les libertés individuelles dans la nouvelle possibilité, pour les organismes de sécurité sociale, de transmettre aux comptables du Trésor une partie des renseignements dont ils disposent en cas de difficultés de recouvrement de créances. Cette disposition n'en a pas moins été adoptée par 281 voix contre 44, sur 328 votants.

● **Déclaration des entreprises** : un amendement du gouvernement permet aux entreprises de faire, dans certains cas, une seule déclaration aux organismes sociaux, qui la transmettront aux services fiscaux.

● **Immigration clandestine** : si le projet étend la possibilité pour les associations de se porter partie civile en cas d'actions racistes, il prévoit, aussi, qu'un tribunal condamnant un étranger en situation irrégulière pourra ajouter à la reconduction à la frontière une peine de trois ans maximum d'interdiction de séjour (il ne pouvait le faire qu'en cas de récidive et pour *un an au maximum*). Le PC s'est opposé, en vain, à cette disposition, contestée, aussi, par M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier).

TH. B.

Propos et débats

M. Lecanuet : je ne me suis jamais donné à aucun homme

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, qui était lundi 3 décembre l'invité de « Face au public » sur France-Inter, a notamment affirmé qu'il juge « souhaitable » *que l'UDF et le RPR, après avoir établi leur programme respectif,* « définissent un accord sur l'essentiel ».

Evoquant l'éventualité d'une réforme électorale, le président de l'UDF a déclaré qu'il « prête » *à M. Mitterrand l'intention de* « rechercher le système électoral qui, à la limite, éviterait que (...) le RPR et l'UDF aient la majorité. Il a à sa disposition deux moyens pour tenter d'y parvenir : mettre en relief tout ce qui est en marge à l'extrême-droite ou éventuellement au centre gauche (...) et la proportionnelle ». *M. Lecanuet a réaffirmé sa préférence pour le scrutin majoritaire.*

Interrogé sur l'attitude de l'UDF vis-à-vis de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre, M. Lecanuet a tenu à préciser : « Je ne me suis jamais donné à aucun homme. Pour moi être démocrate, c'est le refus de suivre un homme. Je souhaite que l'UDF n'en suive jamais.

Mme Bouchardeau : on n'ose plus discuter

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement et ancien secrétaire national du PSU, estime dans une interview à Libération (daté 3 décembre) que le gouvernement est « pris par les problèmes au jour le jour » *et que* « on n'ose plus dans la gauche discuter du projet *[de société]* poursuivi ». « Si on fait de l'immobilisme, *ajoute-t-elle,* si on ne change rien dans la structure de la société, la droite peut gouverner aussi bien que la gauche. Ni mieux ni pire. »

M. Charzat : le RPR est un bateau ivre

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, a vivement critiqué, lundi 3 décembre, les déclarations de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 2 décembre, à propos de l'avortement. M. Charzat a, notamment, affirmé : « On savait Jacques Toubon emporté, excessif, brouillon, on l'a découvert ridicule. Jacques Chirac avait besoin d'un modérateur. Il vient de se donner un agitateur. » *M. Charzat a estimé que la nomination de M. Toubon est la preuve d'un* « manque de maturité » *du RPR, qui donne le spectacle de l'*« improvisation ». *Pour M. Charzat, le RPR est devenu* « un bateau ivre ».

هكذا في الأصل

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aggravation des peines encourues par les étrangers en situation illégale

[Colonne de la page voisine, partiellement coupée et en grande partie illisible.]

Propos et débats

M. Lecanuet : je ne me suis jamais c[...] à aucun homme

Mme Bouchardeau : on n'ose [...]

M. Charzat : le RPR est [...]

Le Monde dossiers et documents — DÉCEMBRE 1984 — LA CLASSE OUVRIÈRE EN DÉTRESSE — LE PCF DANS LA CRISE

LIBRES OPINIONS

Le MRAP n'est pas un carcan

par ALBERT LÉVY (*)

Pourquoi vouloir opposer à tout prix, comme le font certains, le mouvement qui s'exprime à travers Convergence 84 et les forces militantes antiracistes « traditionnelles » ? Le MRAP, quant à lui, ne se sent pas pris de « désarroi » et il ne devient pas « de plus en plus squelettique ». Bien au contraire. En outre, il n'entend imposer aucun « carcan » à qui que ce soit.

C'est un fait que la France s'est construite tout au long des siècles avec le concours de gens et d'idées venus d'ailleurs. On sait qu'un Français sur trois possède au moins un grand-parent étranger. Cela n'a jamais été sans heurts. Mais aujourd'hui, divers facteurs – à analyser soigneusement – font que l'« intégration » ne se réalise pas dans les mêmes conditions qu'autrefois.

Que ces données complexes se traduisent en contradictions, donne lieu à des discussions, souvent vives, portant sur la réalité mouvante comme sur le vocabulaire, quoi de plus normal ? Et l'on comprend que dans la jeunesse issue de l'immigration, au cœur de ces problèmes, la diversité des positions et des sensibilités, la recherche de formules et de solutions prennent une acuité particulière. D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un débat abstrait : il se déroule dans les tensions de la crise, sous la pression du racisme quotidien et de l'idéologie xénophobe empoisonnant notre vie sociale et politique.

Convergence 84 a eu le mérite de rendre plus visible la pluralité de notre société et de souligner que les vrais clivages ne passent pas entre communautés d'origines différentes. A son actif, aussi, la prise en main par une jeunesse trop longtemps sceptique et marginalisée, des affaires qui la concernent, qui nous concernent tous. Pour toutes ces raisons, le MRAP a pleinement participé à cette initiative, comme l'an dernier à la Marche pour l'égalité. Les « rouleurs » savent le rôle mobilisateur qu'il a joué à chacune de leurs étapes, et son souci d'empêcher les « récupérateurs », lui qui, précisément, se veut à la fois indépendant et ouvert.

Si des incompréhensions sont apparues ici où là entre initiateurs ou entre participants de Convergence 84, elles résultent sans aucun doute de ces contradictions objectives qui existent dans la réalité que nous affrontons et qui interpellent tous les antiracistes. Il serait inconvenant de les exagérer pour dévaloriser ou taire ce magnifique rassemblement.

Le débat, le combat continuent. Il ne serait pas logique de faire appel aux militants dits « traditionnels » pour contribuer au succès de l'entreprise commune et en même temps les présenter comme des « bons à rien ». Une démonstration nationale de plusieurs dizaines de milliers de personnes ne surgit pas du néant ; elle naît sur le terrain préparé par les luttes antérieures, par le « travail de fourmi » mené pour résoudre les situations génératrices de racisme dans l'entreprise, le quartier, l'école, comme dans les mentalités. N'est-ce pas là, depuis trente-cinq ans, l'effort sans cesse renouvelé du MRAP ?

Alors, se pose la question de l'organisation. Le MRAP ne prétend pas en avoir le monopole, et on ne sera jamais trop nombreux... Si le « traditionalisme » veut dire : occuper du terrain, riposter au jour le jour, s'organiser, se donner le plus de force possible pour aller de l'avant, un autre mot serait préférable. Par exemple : l'opiniâtreté.

(*) Secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

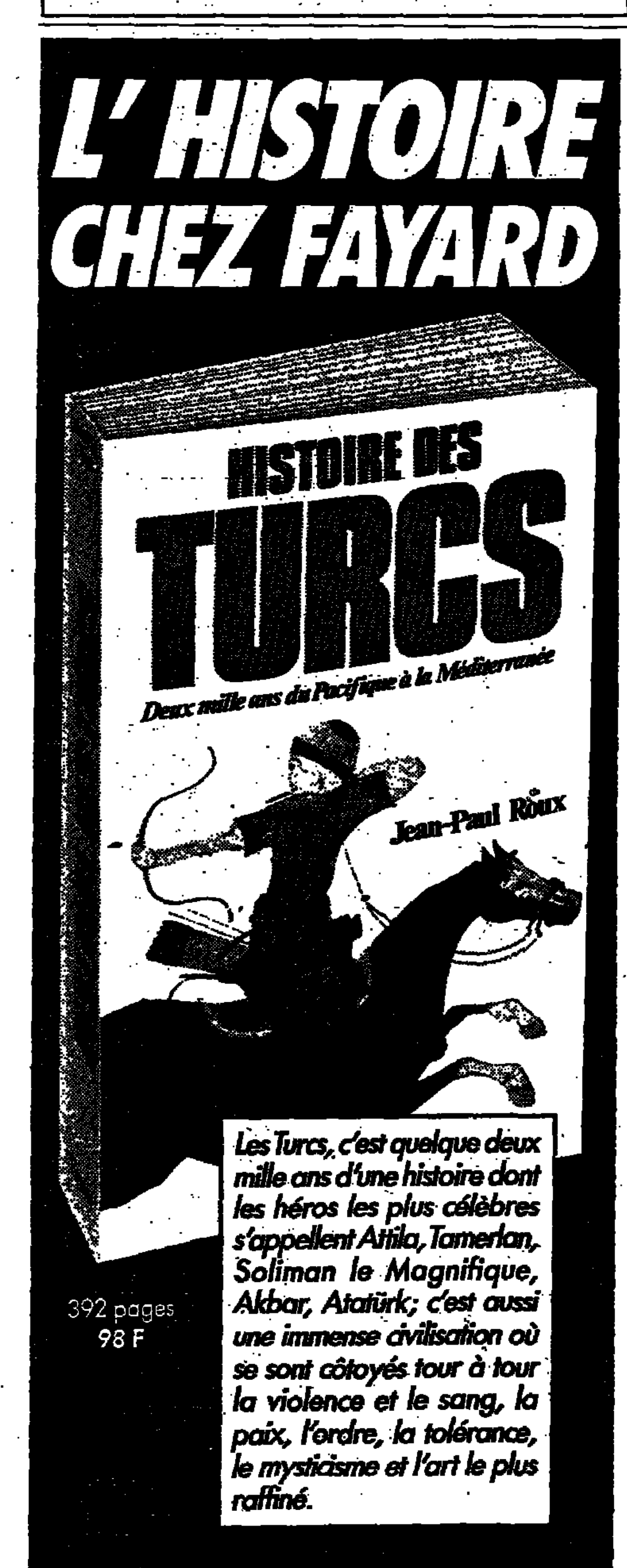

Le Comité national d'éthique organise des débats publics à Paris

Le décret portant création du Comité national d'éthique prévoit l'organisation d'une conférence publique annuelle *« sur les problèmes d'éthique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé »*.

Cette conférence se réunira pour la première fois, *les jeudi 6 et vendredi 7 décembre*, à la Maison de la chimie à Paris. Les thèmes retenus concernent tout d'abord les nouvelles techniques de reproduction artificielle, au sujet desquelles le comité souhaite que soit organisée *« une vaste consultation nationale »* dans la mesure où elles mettent en jeu *« certaines valeurs fondamentales de nos sociétés occidentales : le modèle de la famille à deux parents, l'identité de la famille biologique et de la famille sociale, la singularité et l'autonomie de la personne humaine »*.

Il s'agit en somme d'une réflexion dont la société française ne peut se décharger sur le seul comité d'éthique.

La science sur la sellette

Il en est de même pour les travaux *entrepris sur le fonctionnement* du cerveau humain et sur ses troubles. Le développement d'un certain nombre de techniques d'exploration de pointe ou de méthodes thérapeutiques d'avant-garde ne manquera pas de soulever dans les années à venir de difficiles problèmes d'ordre moral. L'exploration du cerveau humain par des électrodes enfoncées en des endroits précis, exploration pratiquée à des fins secondairement thérapeutiques chez les épileptiques, risque de se prêter à certaines « dérives » et mérite d'être sévèrement réglementée. De même les tentatives de greffe de moelle épinière pratiquées sur des malades paralytiques se voient condamnées car *« elles s'avèrent tout à fait inutiles et ne sont fondées sur aucune connaissance scientifique solide »*.

Certaines recherches en psychologie expérimentale qui visent à comprendre le fonctionnement de la pensée et les motivations humaines se prêtent elles aussi à de sévères critiques. *L'observation du comportement* des hommes dans les urinoirs publics par des périscopes cachés, ou celle des amoureux sur les bancs publics par des caméras truquées n'impliquent-elles pas un viol de la vie privée ? Et que penser de cette situation où des étudiants furent arrêtés par la police et incarcérés pour une expérience destinée à voir comment les individus réagissent à une inculpation injustifiée... Nombre de dépressions nerveuses et de troubles psychologiques se sont manifestés chez les victimes « volontaires, mais non averties » de cette curieuse entreprise.

Un tranquillisant dans l'eau de boisson

La psychochirurgie, qui ne semble être pratiquée en France que dans les cas graves de psychonévroses obsessionnelles, mériterait d'être plus sévèrement surveillée. De même, il faudrait réglementer l'utilisation trop souvent coercitive des « thérapies comportementales » visant à réformer par un jeu de récompense et de punition des comportements nocifs résultant de troubles mentaux ou du comportement. Des enquêtes mériteraient d'être entreprises à ce sujet dans certaines institutions qui font de ces techniques un usage choquant, notamment pour les toxicomanes.

Enfin, l'utilisation massive des psychotropes, ou médications dont la cible est le psychisme, pose des problèmes éthiques d'autant plus sérieux que ses indications sont floues. Tel est le cas notamment des prisons, des institutions pour enfants difficiles, ou des hospices de vieillards, où la consommation de ces drogues est très importante et ne semble pas obéir à des considérations thérapeutiques sérieuses.

Le comité estime, de façon plus générale, que des situations plus délicates encore apparaîtront dans un avenir proche, lorsque des substances médicamenteuses pourront, en agissant sur le cerveau, modifier le comportement humain de manière sélective. *« On mesure*, dit-il, *les risques considérables qui pourraient découler de l'utilisation de telles substances à des fins autres que de guérison de la souffrance mentale. »* Il suffirait d'en placer dans l'eau des canalisations ou dans le sel de table.

Dès à présent, chacun connaît l'utilisation de la psychologie et de la psychiatrie à des fins purement répressives dans les pays à régime totalitaire, qu'il s'agisse de tortures psychologiques ou d'internements pour motifs politiques.

Il ne serait pas sain que les médecins, qui n'ont pas reçu de formation particulière à ce sujet, doivent décider seuls de la conduite à tenir devant toutes les possibilités nouvelles qu'offre la science. Leurs décisions risquent d'entraîner à leur suite toute la société *« dans des voies obscures et souvent sans retour »*. D'où la volonté du comité d'éthique d'organiser un échange à double sens avec la société, qui est concernée au premier chef, et maîtresse en dernier ressort des réponses aux questions éthiques soulevées par les développements de la recherche.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Deux journées de travaux

Voici le programme de la conférence qui aura lieu à la Maison de la chimie (28, rue Saint-Dominique, 75007 Paris) :

• LE JEUDI 6 DÉCEMBRE *au matin* (de 9 h à 12 h 30). – Après un discours introductif du *professeur Jean Bernard*, les membres du comité national présentent et commentent les avis qu'ils ont rendus durant l'année sur les prélèvements de tissus fœtaux, les essais thérapeutiques sur l'homme et les mères de location.

***L'après-midi* (de 14 h 30 à 18 h). – Deux tables rondes sur les nouvelles techniques de reproduction humaine et sur les recherches sur le système nerveux humain.**

• LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE *au matin* (de 9 h à 12 h). – Des ateliers ouverts au public sur les questions posées par la recherche biologique et médicale et sur l'information en matière d'éthique. Les points de vue des associations familiales, des professeurs de biologie et de philosophie, des médecins et des chercheurs seront présentés.

***L'après-midi* (de 14 h à 17 h). – Un débat avec le public en présence des membres du comité national et des divers comités d'éthique régionaux ou locaux.**

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

LE CIO SOUTIENT SÉOUL...

En dépit des remises en cause de plus en plus pressantes du choix de Séoul pour organiser les Jeux olympiques d'été de 1988, le Comité international olympique (CIO), qui a réuni une session extraordinaire à Lausanne les 1er et 2 décembre, a renouvelé sa confiance aux Sud-Coréens : *« Les préparatifs en vue de la célébration de ces Jeux sont parfaitement conformes aux dispositions de la Charte olympique »*, a indiqué la résolution finale, adoptée sans que les deux Soviétiques, MM. Andrianov et Smirnoff, aient fait de réserves. Ceux-ci avaient, cependant, vivement contesté ce choix dans une lettre divulguée au début de la session (*le Monde* daté 2-3 décembre).

Toutefois, les délégués n'ont pas décidé de prendre des sanctions contre les pays qui, à l'avenir, ne participeront pas aux Jeux. Ils n'ont pas voulu pénaliser, au bout du compte, les premières victimes de ces mouvements, les athlètes. En revanche, le CIO ne tolérera plus, d'un pays qui ne participe pas, l'envoi d'officiels, comme cela avait été le cas à Moscou et à Los Angeles. Afin de faciliter l'engagement des nations, le CIO prendra directement les candidatures à la place du comité d'organisation national.

...CUBA SERAIT RÉSOLU A NE PAS PARTICIPER

M. Fidel Castro, le président cubain, aurait déclaré que son pays était *« résolu »* à ne pas participer aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988, a rapporté le 4 décembre la radio officielle nord-coréenne, captée à Tokyo. La radio nord-coréenne précise que M. Fidel Castro a indiqué à l'ambassadeur de Corée du Nord à Cuba, M. Pak Yong-Se, le 30 novembre à La Havane, que Cuba mènerait une *« lutte énergique »* pour empêcher le déroulement des Jeux olympiques à Séoul. Dans une lettre envoyée au président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, M. Castro avait demandé au CIO que les Jeux se déroulent dans les deux Corées, en estimant que le choix de Séoul était *« inopportun »*. (*Le Monde* daté 1-2 décembre). – *(AFP.)*

CYCLISME : *Deux records de l'heure.* – Le congrès de l'Union cycliste internationale (UCI), réuni à Munich, a décidé de reconnaître deux catégories de record de l'heure en fonction de l'altitude (plus ou moins de 600 mètres). L'Italien Francesco Moser, qui a couvert 51,151 kilomètres le 23 janvier 1984 à Mexico (2 260 mètres), partagera donc les honneurs de figurer sur les tablettes avec le Belge Ferdinand Bracke, qui a parcouru 48,093 kilomètres le 30 octobre 1967 à Rome, au niveau de la mer. La nouvelle réglementation doit contribuer à relancer l'activité des vélodromes européens, aujourd'hui abandonnés, et encourager les tentatives contre le record de l'heure, non seulement à Mexico, où les performances ont été améliorées à quatre reprises depuis 1968, mais aussi à Rome où à Milan.

TENNIS : *Forget éliminé.* – L'aventure des joueurs français aux Internationaux d'Australie à Melbourne est terminée. Après les éliminations de Sophie Amiach et de Tarik Benhabilès, par Chris Evert-Lloyd et Ivan Lendl, Guy Forget a été battu le 4 décembre, en huitièmes de finale, par l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, 7-6, 6-4, 6-3. L'espoir allemand avait auparavant éliminé l'Américain Tim Mayotte, tête de série.

SOCIÉTÉ

L'ex-FLNC revendique les attentats du week-end en Corse

L'ex-FLNC a revendiqué, mardi 4 décembre, les attentats de ces derniers jours en Corse « *Les événements de dimanche sont à mettre à l'actif de la situation coloniale faite à notre peuple* », a déclaré le mouvement dissout. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a reçu, lundi 3 décembre, en fin d'après-midi, M. Robert Broussard, préfet, commissaire de la République, délégué pour la police en Corse, afin de faire le point sur l'évolution de la situation après la fusillade de Bastia, au cours de laquelle un CRS a été tué et deux autres blessés. Alors que les partis politiques et les organisations syndicales s'efforcent d'organiser une riposte commune contre la violence, deux nouvelles gendarmeries ont été mitraillées dans la soirée du 3 décembre à Corte et dans la nuit du 3 au 4 décembre à Cervione (Haute-Corse).

Il n'y a pas eu de blessés. D'autre part, mardi matin, un attentat à l'explosif a été perpétré à Bastia contre l'appartement de M. François de Casalta, avocat et conseiller général MRG. Les dégats sont peu importants.

De notre correspondant

Bastia. – C'est une situation quelque peu paradoxale qui s'était installée en Corse moins de quarante-huit heures après les événements du week-end, au cours desquels un CRS a été tué et deux autres blessés. Du côté des forces politiques et syndicales, on assistait en effet à une multiplication des condamnations et à une intensification de la mobilisation contre la violence. A l'inverse, dans certains milieux chargés de la sécurité publique, on émettait de sérieuses réserves sur le bien-fondé de l'attentat politique.

Ainsi, les versions des faits touchant au mitraillage de la R 5 des CRS, dans la nuit du 2 au 3 décembre à Bastia, se sont-elles multipliées, parfois jusqu'à la contradiction. Il a fallu, par exemple, attendre près de douze heures pour que la police reconnaisse la présence dans le véhicule, au moment du mitraillage, de deux « autostoppeuses » embarquées par les CRS sur le coup de 3 heures du matin à la sortie d'une boîte de nuit. Réchappées indemnes, les deux femmes, originaires de Bastia, ont été mises hors de cause. Une seule chose cependant est sûre : le véhicule de service était immobilisé sur un stade à 150 mètres de la préfecture, lieu inhabituel pour exercer une surveillance. C'est là que la 4 L sombre du commando, après avoir dépassé la R-5, a rebroussé chemin pour foncer sur les CRS.

Une autre version policière laissait entendre avant la revendication de l'ex-FLNC que les victimes auraient pu malencontreusement tomber sur des malfaiteurs préparant un « coup ». En effet, ce soir-là, toujours selon la police, la patrouille n'était pas chargée de la surveillance d'une cible habituelle de l'organisation clandestine. Il en fallait plus cependant pour écarter la thèse politique, alors même que deux nouvelles gendarmeries ont été mitraillées dans la soirée du lundi soir 3 décembre.

Front syndical lézardé

Les partis politiques et les organisations syndicales veulent profiter de ce regain de tension pour marquer leur détermination contre l'avancée du terrorisme.

Durant toute la journée de lundi, M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), président de l'assemblée de Corse, a reçu les différents représentants des forces politiques pour connaitre leurs intentions en vue d'une riposte concertée contre la violence. De leur côté, les conseils municipaux d'Ajaccio et de Bastia se sont réunis, lundi soir, en séance extraordinaire pour voter des motions fustigeant la violence. Le bureau du conseil général de la Haute-Corse s'est associé, pour sa part, à la déclaration signée dimanche par cinq des six parlementaires de la Corse (M. Nicolas Alfonsi, député MRG n'a pu être joint) pour que des « initiatives » soient prises, permettant à la population de « clamer son indignation ». Le collectif nationaliste corse, proche de M. Marcel Lorenzoni condamne, lui aussi l'action contre les CRS de Bastia.

Si les forces politiques cherchent encore à sauvegarder les chances d'une riposte commune, le front syndical, lui, s'est déjà lézardé avant la « grande manifestation unitaire » souhaitée par la CGT. Après les plasticages contre EDF, deux rassemblements, l'un à Ajaccio, et l'autre à Bastia, ont pu se tenir sur une base intersyndicale regroupant la CGT, FO et la CGC. Mais l'insistance des cégétistes à organiser, très vite, une manifestation de masse en forçant la main à FO et à la CFDT, n'a pas été du goût des deux unions régionales. La CFDT ne s'est pas rendue au rendez-vous fixé par la CGT. Quant à FO et à la CGC, elles préfèrent des rencontres en « terrain neutre ». Mais la CGT maintient son appel au rassemblement ce mardi après-midi à Bastia.

DOMINIQUE ANTONI.

● *Condamnation d'un manifestant à Ajaccio.* – M. Jean-Dominique Musso, vingt-quatre ans, fils de M. François Musso, député européen (RPR), a été condamné, lundi 3 décembre, à six mois de prison dont trois avec sursis et écroué. Au cours de la manifestation natio naliste de samedi à Ajaccio, il avait jeté des pierres sur un gardien de la paix qui tentait de l'appréhender.

● *250 000 francs d'amende pour le promoteur Schnébelen.* – Le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) a condamné, lundi 3 décembre, le promoteur immobilier Pierre Schnébelen à 250 000 F d'amende pour avoir construit, sans permis, un restaurant d'altitude à Valfréjus. Le tribunal a reçu la constitution de partie civile de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) qui recevra 8 000 F de dommages et intérêts et 1 500 F pour frais d'avocat.

L'INFORMATIQUE A L'ÉCOLE

Machines sur l'estrade

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. – « *Y a-t-il encore place pour l'école dans la formation des hommes ?* » C'est en ces termes bien évidents que la Fondation Bull (1), présidée par M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, a choisi de poser le problème de l'introduction de l'informatique dans l'éducation au cours du colloque qu'elle a organisé récemment à Strasbourg.

Qu'on le considère comme un concurrent ou, au contraire, comme un auxiliaire de l'enseignant, qu'on choisisse de l'ignorer ou de lui prêter toutes les vertus, l'ordinateur met à l'ordre du jour la mission de l'école. « *Quelle formation faut-il donner aux jeunes qui auront vingt ans en l'an 2000* », a demandé, en ouverture des débats, M. Leprince-Ringuet ? Doit-on « *savoir beaucoup de choses* » ? « *Certainement pas*, répond-il, *car l'enseignement ne doit pas être un repas copieux mais un apéritif.* » « *Il faut*, ajoute-t-il, *garder de l'appétit en sortant de la vie scolaire.* » D'autant plus que le savoir ne cesse d'évoluer. Connaissances essentielles, esprit rigoureux, curiosité, imagination, goût du travail individuel et du travail en équipe, esprit de synthèse... sont autant de qualités que les adultes réunis à Strasbourg, enseignants ou non, ont souhaité que l'école transmette aux jeunes.

L'informatique peut répondre en partie à ces besoins, en permettant, par exemple, de disposer à tout moment d'une réserve considérable de connaissances ou en développant l'esprit logique. Mais est-ce bien suffisant ?

« *La machine*, relève M. Claude Maréchal proviseur du lycée Diderot à Langres (Haute-Marne), *n'a pas de jugement, pas de mémoire, pas d'intelligence. Est-on sûr qu'elle permet d'apprendre à connaître, juger, choisir, décider de façon libre et responsable ?* » Cela demeure le rôle du maître, qui, dans la « *relation triangulaire* » machine-élève-enseignant devient, selon M. Maréchal, « *un conseiller un consultant, un facilitateur* ». C'est aussi à lui qu'il revient de rendre les jeunes générations « *autonomes et solidaires* ».

Le mérite de ce colloque est d'avoir su justement donner la parole aux jeunes. Lycéens et étudiants venus de la région mais aussi d'Allemagne ont largement participé aux débats. Ils ont exprimé leurs angoisses à l'égard de l'école – qui « *n'a pour but que de sélectionner les élèves* » – et surtout de la société informatisée qui opère à leurs yeux un autre type de sélection, entre ceux qui connaissent et ceux qui ne connaissent pas l'informatique. « *C'est ce qui m'a poussée*, avoue une lycéenne, *à préparer un BTS d'informatique alors que cela ne m'intéressait pas du tout.* » « *Je n'avais pas*, ajoute-t-elle, *un esprit logique et de synthèse. Maintenant j'y arrive.* »

Les jeunes Allemands qui avaient fait le voyage à Strasbourg se sont montrés les plus réservés à l'égard de l'ordinateur, redoutant, plus que tout, l'isolement de l'individu, le recul de la créativité, de l'affectivité, en un mot la déshumanisation de la société.

« *La communication affective perdurera* », a estimé M. Pierre Deyon, recteur de l'académie de Strasbourg, insistant sur ce que l'ordinateur ne peut pas faire – comme la naissance de l'étonnement – et expliquant les quatre objectifs fondamentaux de l'introduction de l'informatique à l'école. « *La formation générale impose la familiarité avec l'ordinateur* » ; « *la conversation avec l'ordinateur peut aider à construire le raisonnement logique* » ; il peut être un « *accessoire pédagogique* » au service de toutes ces disciplines ; c'est enfin un élément de « *formation professionnelle* ».

Attentif, l'auditoire a manifesté sa surprise en écoutant M. Guy Deniélou, président de l'université de technologie de Compiègne, lancer en guise de conclusion : « *J'espère que l'informatique va nous débarrasser des maîtres et des professeurs.* » Une provocation qui méritait quelques explications : « *Le professeur est intéressé par la préparation d'un beau cours qui excitera la jalousie de ses confrères. Le pédagogue est intéressé par ses élèves.* » Le premier est quelqu'un de « *rationnel* » qui va trouver dans l'informatique une concurrence. « *En revanche, toute la partie irrationnelle qui consiste à ne pas enseigner ce qu'on veut que l'élève apprenne ne sera pas supprimée. C'est le B.A.-B.A. de la pédagogie.* »

CATHERINE ARDITTI.

(1) 68, route de Versailles, 78430 Louveciennes.

ÉCHECS

Le Championnat du monde

LA PLUS COURTE : NULLE

Karpov n'ira pas à Salonique pour renforcer l'équipe soviétique aux 26es Jeux olympiques d'échecs, comme l'avait demandé, de façon discutable, la fédération de son pays (*le Monde* du 21 novembre). Les Jeux se terminent le mercredi 5 décembre, jour où, pour la trentième fois, le champion du monde rencontrera Kasparov à Moscou. Lundi, dans la vingt-neuvième partie, la plus courte du Championnat, le challenger a proposé la nullité, vite acceptée par son rival, qui, visiblement, ne tentera de marquer qu'à coup sûr le sixième point victorieux.

Pour revenir aux Jeux de Salonique, l'URSS n'avait nul besoin du renfort de Karpov, puisque, avant même la dernière ronde, elle est championne olympique. Avec 38,5 points, elle pourrait, hypothèse absurde, perdre ses quatre dernières parties et ne pas être rejointe ni par l'Angleterre (34), ni par les Etats-Unis (33), ni par la Hongrie (32,5). Quant à la France, elle poursuit un parcours exceptionnel en étant neuvième avec 30 points.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt-neuvième partie
Défense slave

1. Cf3	d5		8. Fé2	Fb7
2. d4	Cf6		9. a3	b4
3. ç4	é6		10. Ca4	bxa3
4. Cç3	ç6		11. bxa3	Fé7
5. é3	Cbd7		12. 0-0	0-0
6. Fd3	dxç4		13. Fb2	ç5
7. Fxç4	b5			Nulle

A l'occasion de ses Prix 1984

L'ACADEMIE DES SCIENCES DISTINGUE DIX GRANDS CHERCHEURS

Les membres de l'Académie des sciences se sont réunis, lundi 3 décembre, à Paris, en présence de M. Laurent Fabius – premier chef du gouvernement à assister à la séance annuelle de l'Académie – et de MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale ; Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, pour décerner leurs prix et subventions pour 1984, d'un montant total de 1,9 million de francs.

– **Prix Charles-Léopold Mayer** (220 000 F) à M. John Bertrand Gurdon, professeur à l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). M. Gurdon est un « biologiste du développement » dont les travaux ont révélé des mécanismes fondamentaux de la vie cellulaire ;

– **Prix Ampère de l'Electricité de France** (200 000 F) à M. Daniel Kastler, professeur à l'université de Marseille de Luminy. M. Kastler a développé une approche algébrique rigoureuse de la physique quantique et de la mécanique statistique ;

– **Prix du Commissariat à l'énergie atomique** (180 000 F) à M. Jean-Marie Lehn, professeur au Collège de France. M. Lehn a développé la chimie « supramolécuaire » et créé de nouvelles molécules creuses à cavités tridimensionnelles, les « cryptates » ;

– **Fondation Jaffé** (50 000 F) à M. Serge Lissitzky, professeur de biochimie à la faculté de médecine de Marseille et spécialiste de la glande thyroïde ;

– **Prix fondé par l'Etat** (40 000 F), à M. Yves Meyer, professeur à l'École polytechnique, qui a apporté une contribution fondamentale à l'analyse fine en mathématique.

– **Prix Joannidès** (40 000 F), à M. Jean Kovalesky, astronome de l'Observatoire de Paris, qui est l'artisan, en France, du renouveau de la mécanique céleste et de l'astronomie fondamentale ;

– **Prix Léon Lutaud** (40 000 F), à M. Maurice Mattauer, professeur à l'université de Montpellier, qui a étudié la micro-déformation, réponse intime des matériaux de l'écorce terrestre aux contraintes de la tectonique des plaques ;

– **Prix Lamb** (30 000 F), à M. Henri Mermoz, ingénieur général des télécommunications et spécialiste en traitement du signal et tout spécialement en acoustique sous-marine ;

– **Prix Paul Doistau-Blutel** (30 000 F), à M. Michel Cordelle, directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique, qui à mené des recherches d'avant-garde dans le domaine des mémoires et des circuits intégrés ;

– **Prix Richard Lounsbery** (50 000 $), à M. Maxime Schwartz, professeur à l'Institut Pasteur et maître de recherche au CNRS, qui a réalisé de nombreuses découvertes en étudiant l'utilisation du maltose par *Escherichia coli*.

Les membres de l'Académie des sciences ont élu leurs nouveaux président et vice-président pour l'année 1985. Il s'agit de M. André Blanc-Lapierre, physicien connu pour ses travaux sur les calculs de probabilité, les théories de l'information et le traitement du signal, et de M. Alain Horeau, professeur au Collège de France, spécialiste de chimie organique des hormones.

UN MEMBRE DE L'OPUS DEI NOMMÉ PORTE-PAROLE DU SAINT-SIÈGE

Cité du Vatican (*AFP*). – M. Joaquin Navarro Valls a été nommé, mardi 5 décembre, porte-parole officiel du Saint-Siège. M. Valls, âgé de quarante-huit ans, est docteur en médecine et correspondant du journal madrilène *ABC* en Italie. Membre de l'Opus Dei, il est, depuis 1983, président du Club de la prese étrangère de Rome. M. Valls remplace au poste de porte-parole Mgr Romeo Panciroli, qui l'occupait depuis 1976. Mgr Panciroli, nommé évêque, le 6 novembre, est envoyé pontifical en Afrique occidentale.

● *Une banque de peau à Paris.* – L'Assistance publique de Paris a indiqué, le 3 décembre, qu'une banque de peau serait prochainement mise en service à l'hôpital Trousseau. Cette banque aura pour fonction de faciliter l'organisation du recueil de peaux prélevées sur des donneurs décédés et, grâce à la conservation par le froid, de permettre un approvisionnement régulier pour les soins des grands brûlés.

CARNET DU Monde

Mariages

– Hélène VRILLON
et Benoît CHEVAUCHEZ
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 1er décembre 1984.

20, rue des Bons-Enfants,
75001 Paris.

Décès

– Mme André Fabius,
M. et Mme François Leterrier
et leurs enfants,
M. et Mme François Fabius
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Fabius
et leurs enfants,
M. Raymond Fabius,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Fernand Fabius,
M. et Mme Pierre Fabius,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FABIUS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, frère, oncle et grand-oncle,
survenu le 28 novembre 1984.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– René Kervennal,
Réjanne, Céline, Pierre-Yves,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline KERVENNAL,

leur épouse et mère,
survenu à Paris, le 2 décembre 1984.
L'incinération aura lieu au crématorium est du cimetière du Père-Lachaise, mardi 11 décembre, à 10 heures.

37, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

– Mme Simon Morali,
Mlle Danielle Morali,
M. et Mme le docteur Claude Zermati
et leurs enfants,
M. et Mme David Fabrat
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Alain Morali
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Laloum
et leurs enfants,
M. Sadia Morali,
Les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition du

grand rabbin Simon MORALI,
chevalier de la Légion d'honneur.

Il s'est éteint le 3 décembre 1984.

Un dernier hommage lui sera rendu mercredi 5 décembre, à 11 heures, à la synagogue de Nancy.
L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de Préville, à l'issue de l'office.

« Il a rejoint le monde de la vérité. »

15, avenue Foch, 54000 Nancy.

– Le Consistoire central israélite de France et d'Algérie a la douleur d'annoncer le décès de

M. le grand rabbin Simon MORALI,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien grand rabbin de Nancy
et de la région,
ancien grand rabbin de Nice
et de la région de Côte d'Azur
et de Corse,
ancien aumônier militaire,

survenu à Nancy, le 3 décembre 1984, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu à Nancy le mercredi 5 décembre. Elle sera précédée, à 11 heures, par une cérémonie à la synagogue de Nancy, 17, boulevard Joffre.

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

M. François REY,
ingénieur civil des Mines,
médaille d'or
pour actes de courage
et de dévouement,
médaille de vermeil
du ministre du travail,
médaille de chevalier
de l'ordre national du Mérite,

décédé à Fourmies (Nord), le 1er décembre 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part de
Mme François Rey,
son épouse,
M. et Mme Gaston Rey,
Le Père Bernard Rey O.P.,
Mlle Marie-Charlotte Rey,
Sœur Monique-Marie Rey,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Rey
et leur fils,
M. et Mme Jean-Marc Bizeau,
M. et Mme Philippe Caudrelier
et leur fils,
Hervé et Béatrice Rey,
ses petits-enfants
et arrière-petits-fils,
Les familles Rey, Falempe, Giard, Pouille, Armand,
ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs,
Toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 décembre 1984, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre à Fourmies, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, vers 16 h 30.
Réunion à l'église Saint-Pierre à 9 h 45.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

15, rue du Fief,
59610 Fourmies.

– M. Francis Vallès,
son fils,
Mlle Brigitte Vallès,
sa fille,
M. Benoît Vallès,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelle VALLÈS,

survenu le 30 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Massy, le mercredi 5 décembre, à 14 h 15.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

Remerciements à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

– Une messe en souvenir de

Guy MADIOT

sera célébrée le lundi 10 décembre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 36, rue Guilleminot, Paris-14e.

هكذا في الأصل

RNET DU Monde

Mariages

Décès

M. François REY,

AUJOURD'HUI, POUR TROUVER UN TOIT, IL SUFFIT DE REMPLIR UN QUESTIONNAIRE

Offre réservée aux personnes
recherchant un appartement ou une maison
à l'ACHAT EXCLUSIVEMENT

1 Nature du bien recherché
☐ Appartement ☐ Maison ☐ Terrain
(cochez la case correspondante)

2 Secteurs géographiques souhaités uniquement à Paris et en région parisienne:
____
(Indiquer les noms des villes pour la banlieue ou les numéros d'arrondissements pour Paris).

3 Nombre de pièces:
☐ *Studio* ☐ *2 P.* ☐ *3 P.* ☐ *4 P.* ☐ *5 P. et +*
ou surface: ______ m².

4 Montant approximatif du budget envisagé (apport personnel + crédit):
☐ moins de 200.000 F ☐ 200 à 300.000 F
☐ 300 à 400.000 F ☐ 400 à 500.000 F
☐ 500 à 700.000 F ☐ 700 à 900.000 F
☐ + de 900.000 F

Après avoir répondu à toutes les questions, adresser ce coupon à: CIMI, 27 bis, avenue de Villiers 75017 Paris. Vous recevrez; rapidement, gratuitement et sans aucun engagement, la description complète de toutes les affaires *correspondant à vos critères de recherche* sélectionnées parmi les biens disponibles en fichier.

Nom: ______________
Adresse: ______________
____
Code postal ________ Tél: ________

Le Monde N 2

« L'acquisition d'un logement, d'un pavillon ou de tout autre bien immobilier se révèle toujours une *opération complexe*, hasardeuse, mettant en jeu des sommes importantes et pouvant être lourde de conséquences.
Il convient de s'engager en pleine connaissance de cause.
En centralisant 20 000 biens à vendre, soigneusement sélectionnés, le CIMI (Centre d'information de la Maison de l'Immobilier), créé par la Chambre Syndicale des *Professions Immobilières de Paris et de l'Ile-de-France* (FNAIM), a voulu à la fois:
• offrir à l'acquéreur potentiel un éventail de biens inégalé, lui épargnant ainsi de longues, fastidieuses et pénibles recherches;
• lui assurer la sécurité, les biens étant estimés à leur juste prix car proposés par des professionnels qualifiés parfaitement au courant de l'état du marché;
• lui permettre de traiter, en toute quiétude, grâce aux conseils éclairés d'un professionnel compétent, assuré et couvert *par la Caisse de Garantie de* la FNAIM.
Il serait imprudent, pour le candidat à l'acquisition d'un logement, d'ignorer les *services que peut lui rendre le* CIMI, services gratuits et efficaces qu'il pourra très difficilement trouver ailleurs. »

***Roger Sevilla**, Président de la Chambre Syndicale FNAIM de Paris et de l'Ile-de-France*

Stock des affaires à vendre disponibles en fichier.

Type de bien	Studio	2 P.	3 P.	4 P.	5 et 6 P.	Pavillons Maisons	Propriétés	Terrains
Paris	731	1 081	889	505	269	–	–	–
Ile-de-France	1.674	1.985	1.720	954	489	8.895	779	376

FNAIM **CIMI** le plus grand fichier informatique de l'immobilier

27 bis, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél.: 227.44.44

Chambre syndicale interdépartementale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Les entrepreneurs du social

Elle est venue sur la pointe des pieds, la crise, et elle n'est pas décidée à repartir. On a débattu au colloque réuni récemment à Angers par la Fondation pour la vie associative (FONDA) des « Nouvelles pratiques de l'emploi, nouvel enjeu social ». Une façon de s'intéresser à elle.

Devant huit cents responsables de six cent cinquante associations, de grands noms de la finance, de la vie associative, syndicaliste et politique se sont exprimés entre deux coups de chapeau aux associations. Courtisée la vie associative ? Dame, elle fournit du travail à 700 000 personnes environ — soit deux fois plus que dans l'automobile, plus que dans la banque, — femmes surtout (78,6 %). Si l'emploi y est peu qualifié (56 %), le temps de travail supérieur aux trente-neuf heures légales, l'échelle des salaires est très resserrée (1 à 3 ou 1 à 2), et les chances de qualification et de promotion y sont réelles.

M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, compare les associations à un *« sismographe qui enregistre les mouvements de la vie sociale »*, avant d'énoncer les grandes lignes du plan gouvernemental. Il est intitulé, heureuse coïncidence, « Initiatives pour l'emploi » : travaux d'utilité collective (TUC), formation en alternance, formation à l'informatique, mise en place des associations de main-d'œuvre et de formation (AMOF), création d'activités durables, fonds de soutien aux initiatives prises par les jeunes — prévu dans les départements pour janvier 1985, — étude des modalités de financement des entreprises intermédiaires.

M. Frédéric Pascal, président de la FONDA, salue dans le discours du secrétaire d'Etat à l'économie sociale *« un projet de société auquel nous adhérons tous »*. Il note un renversement de la conjoncture : hier, les associations créaient des emplois pour atteindre leur objectifs. *« Aujourd'hui, la création de l'emploi devient un objectif en elle-même. »*

M. Jacques Delors brosse le tableau de notre société : le chômage frappe 8 à 14 % des actifs, tout particulièrement grave en ce qui concerne les jeunes et les chômeurs de longue durée : *« un chômage massif qui démoralise la société, multiplie la marginalité, démotive l'enseignement »*. Une société où, *« à partir de cinquante ans, on vous menace de vous mettre dehors »*.

M. Delors souhaite l'avènement d'une société conviviale, c'est-à-dire *« douce pour les faibles »*. *« C'est quand même ça qui fait que vous êtes entrés dans la vie associative »*, dit-il à ceux qu'il qualifie *d'ingénieurs sociaux »*. L'ancien ministre des finances pose une question cruciale : *« Est-il possible d'avoir une économie compétitive à l'extérieur et conviviale à l'intérieur ? »* Oui, si l'on résiste aux démons du repli sur soi qu'engendre la crise, en combinant *« rationalité économique et besoins individuels »*.

La réponse au chômage, c'est le travail. Sur ce point, les opinions sont diverses. *« Le travail ne sauve plus. Il n'est pas la manière universelle de communiquer avec les autres »*, pense M. Pascal. Pour M. Delors, au contraire, *« il est possible, en s'appuyant sur les technologies, de faire du travail non seulement un moyen de gagner sa vie, mais aussi un moyen de la réussir »*. Grâce, notamment, aux petites structures où le salarié maîtrise un travail diversifié. Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement, va plus loin : *« Le travail n'est plus seulement un moyen pour le capital. Il est devenu une valeur sociale en soi. »*

TUC aux effets pervers

D'où l'intérêt des TUC, qui donnent cette *« qualification sociale »* dont il fut souvent question. Certains s'inquiètent, cependant, de l'intention de M. Gatel de transformer les TUC, activités précaires, en activités durables. Il y voit *« une vaste étude de marché, une prospection nationale des besoins »*. M. Michel Gautherin, représentant de la Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT, met en garde contre leurs effets pervers. *« Certes,* dit-il, *il est plus intéressant de rémunérer quelqu'un sur un travail, mais on n'a pas résolu tous les problèmes. »* Les TUC, d'après lui, *« révèlent l'existence d'un emploi qu'on camoufle en le confiant temporairement à un jeune »*. Il distingue *« adaptation »* à l'emploi — c'est le cas des TUC — et emploi *« qualifié »*. Enfin, *« la rémunération à 40 ou 60 % du SMIC, comme pour les emplois d'initiative locale et les emplois jeunes volontaires, n'est pas un salaire »*.

M. Guy Raffi, secrétaire général de la FONDA, tire les conclusions : *« entrepreneurs du social »*, les associations deviennent des *« entrepreneurs économiques »*. Leur premier devoir : tendre à l'équilibre financier par le livret d'épargne associatif qu'il souhaite voir créer, le mécénat populaire, l'épargne dite de proximité, et, bientôt peut-être, le titre associatif. M. Robert Lion, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, avait tenu le même langage, conviant les associations à *« avoir de vrais comportements d'entreprise »*.

Les hommes dominèrent la tribune. C'est une femme, Mme Huguette Bouchardeau, qui souleva une ovation à la fin de son discours. La crise ? Pour elle, il s'agit plutôt d'une *« mutation irréversible de la civilisation »*.

Une mutation qui prend parfois des allures de récession et requiert, en effet, les efforts de tous.

DANIELLE TRAMARD.

★ FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : (1) 549-06-58, a publié trois documents préparatoires au colloque qui restent valables : « Pratiques de l'emploi » (nº 26 de sa *lettre d'information*, 35 F); « Les associations créateurs d'emplois et le droit, l'économie, le fonctionnement » (nº 27, 35 F); « Nouvelles pratiques de l'emploi en pays de Loire » (25 F).

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 DÉCEMBRE

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, Mme Senant.

« Rue Saint-Dominique », 15 heures, Mme Chapuis.

« Hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Diderot », 14 heures, 11, quai de Conti (Arts et curiosités de Paris).

« Les cours des Miracles », 14 h 30, métro Bonne-Nouvelle (P.-Y. Jaslet).

« L'atelier d'un tailleur de cristal », 15 heures, quai de Jemmapes (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Traboules et passages », 14 h 30, entrée Conseil d'Etat (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 3 et mardi 4 décembre :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 12 mai 1960 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Sécurité sociale.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application du dernier alinéa de l'article R 231-60 du code du travail (secret de fabrication pour les produits chimiques).

MÉTÉOROLOGIE

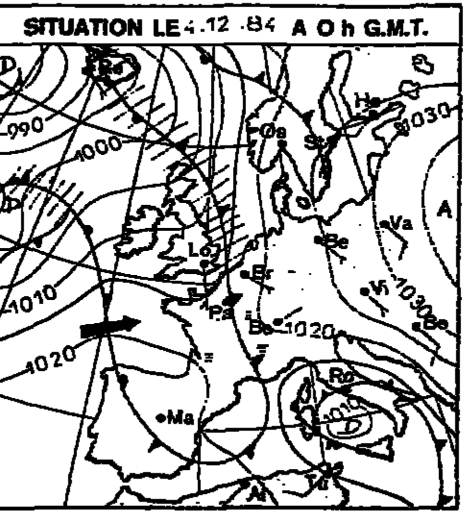

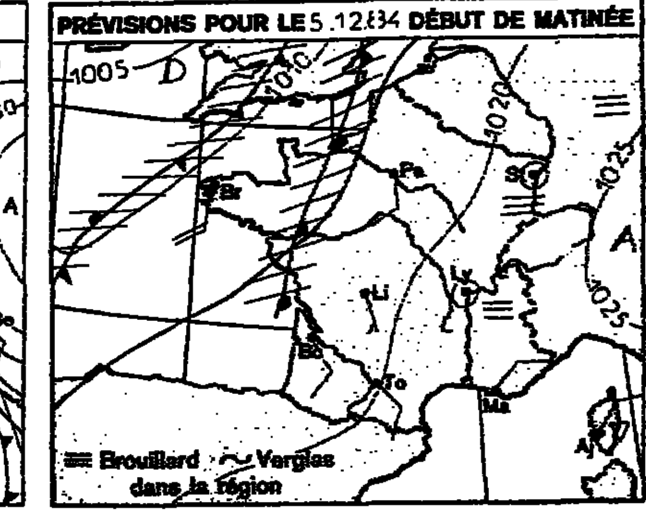

Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 4 à 0 heure et le mercredi 5 à 24 heures.

Les hautes pressions d'Europe centrale qui s'étendent vers la France nous protègent des perturbations atlantiques; des conditions anticycloniques vont prédominer, mais une zone pluvieuse, déviée vers les îles Britanniques, atteindra cependant les régions du Nord-Ouest.

Mercredi matin, de nombreux bancs de brouillard, parfois givrants dans l'Est, seront observés sur la plupart des régions, excepté d'une part de la Normandie à la Bretagne et aux côtes atlantiques où les nuages seront abondants et parfois accompagnés de quelques pluies ou bruines près de la Manche, et d'autre part du Midi pyrénéen à la Méditerranée où les éclaircies seront souvent belles. Une forte nébulosité persistera le matin sur la Corse.

Au cours de la journée, les périodes ensoleillées deviendront prédominantes, mais certains brouillards persisteront localement sur les régions de l'Est. Toutefois, de la Vendée à la Bretagne, à la Normandie et au Nord, les nuages, toujours abondants, seront accompagnés de quelques précipitations près des côtes.

Les températures minimales, voisines de 6 à 10 degrés de la Manche à l'Atlantique et à la Méditerranée, atteindront 1 à 4 degrés dans l'intérieur, localement 0 degré dans l'Est.

L'après-midi, les maxima seront compris entre 10 et 16 degrés du Nord au Sud, mais resteront voisins de 4 à 7 degrés sur les régions de l'Est.

Sens d'évolution pour la fin de semaine

Les nouvelles perturbations océaniques pénétreront lentement sur la France dans un champ de pression qui restera assez élevé. Leur activité pluvieuse concernera surtout la moitié Nord-Ouest du pays.

Jeudi : Un temps humide avec de petites pluies s'étendra le matin de la Bretagne et de la Vendée au Nord. En cours de journée, il gagnera l'Aquitaine, le Centre et la Lorraine tandis que des éclaircies entrecoupées de quelques averses apparaîtront près de la Manche. Un temps assez ensoleillé prédominera sur les régions méditerranéennes ainsi que sur les Alpes du Sud. Ailleurs, la matinée sera froide et brumeuse mais des éclaircies apparaîtront en cours de journée sauf dans certaines vallées où les brouillards resteront tenaces.

Les températures maximales, comprises entre 5 et 8 degrés dans l'Est, atteindront 13 à 15 degrés près de la Méditerranée, 8 à 13 degrés sur les autres régions. Les vents de secteur ouest seront modérés près de la Manche.

Vendredi : Un temps nuageux et brumeux, avec quelques rares précipitations, prédominera le matin de l'Aquitaine au Massif Central et au Nord-Est. Les régions méditerranéennes — et plus particulièrement la côte d'Azur — bénéficieront de belles périodes ensoleillées. Sur les autres régions, de nombreux passages nuageux alterneront avec quelques éclaircies.

Samedi : Un temps froid et brumeux, avec de faibles gelées dans l'intérieur, concernera le matin la plus grande partie du pays, à l'exception des régions voisines de la Manche.

Dans la journée, une zone de temps couvert et modérement pluvieux traversera une petite moitié nord-ouest du pays. Elle sera associée à des vents de secteur ouest assez forts près de la Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 4 décembre, à 7 heures, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 décembre; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 décembre) : Ajaccio, 15 et 6 degrés; Biarritz, 13 et 11; Bordeaux, 12 et 7; Bourges, 9 et 5; Brest, 13 et 8; Caen, 8 et 5; Cherbourg, 8 et 7; Clermont-Ferrand, 8 et 4; Dijon, 3 et 0; Grenoble-St-M.-H., 8 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0; Lille, 8 et 5; Lyon, 2 et 1; Marseille-Marignane, 12 et 7; Nancy, 5 et 2; Nantes, 9 et 6; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10; Paris-Montsouris, 10 et 6; Paris-Orly, 9 et 6; Pau, 12 et 7; Perpignan, 14 et 8; Rennes, 10 et 5; Strasbourg, 7 et 3; Tours, 8 et 6; Toulouse, 11 et 8; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11; Amsterdam, 7 et 2; Athènes, 15 et 10; Berlin, 5 et −1; Bonn, 6 et 2; Bruxelles, 8 et 1; Le Caire, 13 (mini.); îles Canaries, 22 et 12; Copenhague, 4 et 3; Dakar, 25 et 20; Djerba, 16 et 12; Genève, 8 et 2; Istanbul, 10 et 6; Jérusalem, 14 et 5; Lisbonne, 18 et 13; Londres, 10 et 7; Luxembourg, 4 et 0; Madrid, 11 et 7; Montréal, 1 et −4; Moscou, −9 et −7; Nairobi, 25 et 17; New-York, 9 et 4; Palma-de-Majorque, 16 et 4; Rio-de-Janeiro, 26 et 22; Rome, 16 et 10; Stockholm, 5 et 3; Tozeur, 16 et 7; Tunis, 16 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 5 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

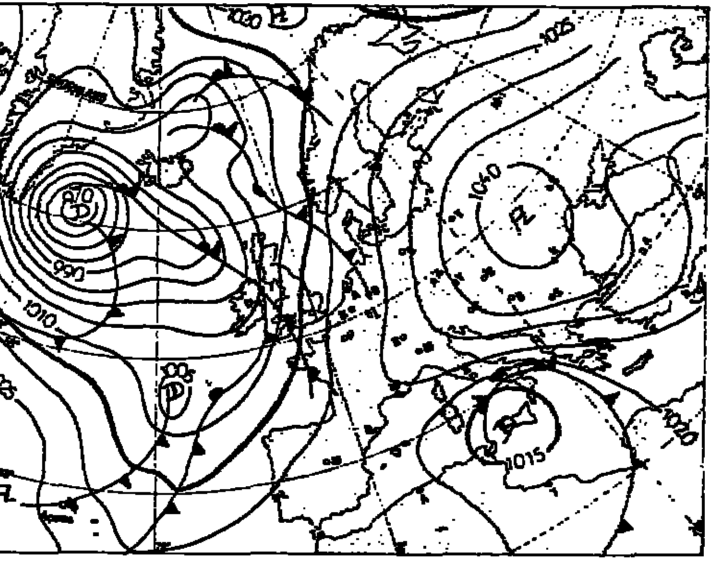

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3853

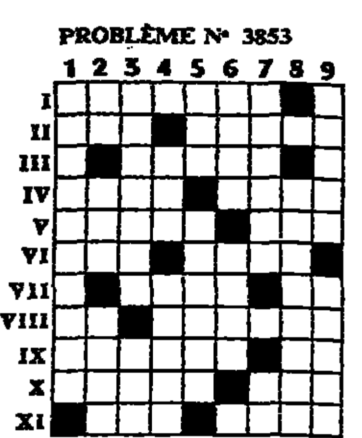

HORIZONTALEMENT

I. L'un et l'autre ont la plume noire. — II. Le palais des illusions. Révèle la présence de patates ou l'absence totale d'oseille. — III. Celui qui fait les frais de sa mise est proprement habillé. — IV. Unité thermique tirée de certaines essences. Premier, il fut le deuxième calife. — V. Fils du Soleil. Saint-Louis, à Paris. — VI. Prénom masculin. Apporte de l'eau au moulin. — VII. Ancienne courtisane incorporée dans la nouvelle vague. Divinité. — VIII. Pour un alphabet, c'est l'alpha et l'oméga. Spécialités villageoises. — IX. Mettre fin à une détention abusive. Préposition. — X. Bien disposée. Porteuse de manchettes frappant généralement fort. — XI. Dignitaire au pays du fair-play. Bourreau d'enfants.

VERTICALEMENT

1. Véhicule lent terminant souvent son parcours à tombeau ouvert. — 2. Indéfini. Cardinal d'outre-Manche ou trio de cardinaux chez nous. Patrie d'un précurseur de Rabelais. — 3. Le franchir réclame plus de cran que de muscle. Desservi. — 4. Franchit le Rubicon. Remplir le rôle d'auxiliaire. — 5. Est à la pie ce que la niche est au chien. Cousine de la perche. — 6. Une empoisonneuse dans tous les sens du terme. L'une peut s'ouvrir sur l'autre. — 7. Empoisonnante quand elle fait sa crise. L'extrême droite en politique. — 8. Déclenchent le feu rouge. — 9. Le petit a généralement un « esprit » plus généreux que le grand. Signal d'arrêt.

Solution du problème nº 3852

Horizontalement

I. Dépensier. — II. Opiniâtre. — III. Lis ! Veine. — IV. Ogive. Nen. — V. Réformé. — VI. Ino. Norme. — VII. Sir. Ana. — VIII. Memmi. Ile. — IX. Surin. — X. Ost. Réac. — XI. As. Dresse (*cf.* « planeur »).

Verticalement

1. Dolorisme. — 2. Epigénie. Os. — 3. Pisiformes. — 4. En. VO. Td. — 5. Nivernais. — 6. SAE. Mon. Ure. — 7. Itinéraires. — 8. Erne. Lias. — 9. Réensemencé.

GUY BROUTY.

BREF

EXPOHOBBY 85. — Le Cercle azuréen des maquettistes et collectionneurs de jouets organise les 9 et 10 février 1985 à Grasse, sous 4 000 m² de chapiteau, le deuxième festival international des collectionneurs : Expohobby 85.

S'y retrouveront les amateurs d'armes, affiches, cartes postales, minéraux, disques, jouets, automates, figurines, maquettes, livres, revues et B. D., disques, faïences, vêtements d'époque, ainsi que les philatélistes et numismates.

• Expohobby 85, 16, boulevard Carnot, 06130 Grasse. Tél. : (93) 36-65-25 (avant 19 h 30) avant le 31 décembre 1984.

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE. — Chaque année, une collection botanique, un parc, un jardin de plantes rares, disparaît en France. La Fondation des parcs de France, créée le 30 novembre 1983, sous l'égide de la Fondation de France, s'est donné pour but la sauvegarde de ces espaces naturels. Les « amis des parcs » peuvent soutenir cette action en adressant leurs dons à la Fondation des parcs de France, 63, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : (1) 225-71-56.

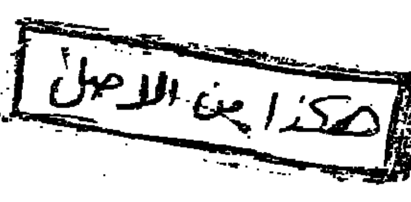

Le Monde

culture

CINÉMA

FILMS ITALIENS A NICE

La baie des destins

Si le Sixième Festival du cinéma italien, qui vient de se tenir à Nice, a cherché, par sa compétition, à faire le point sur « le nouveau regard » de *jeunes cinéastes*, deux « anciens » y ont été à l'honneur. Luchino Visconti, par *une rétrospective et une* magnifique exposition (photographies et costumes) rappelant son travail de metteur en scène de cinéma et de théâtre. Et Luigi Comencini.

Pendant les deux jours que Luigi Comencini a passés à Nice, il a été suivi par les photographes comme une vedette, on lui a demandé de nombreux entretiens et un débat public sur l'ensemble de son œuvre a permis de prendre la mesure d'une chaleureuse popularité venant autant de la rétrospective de ses œuvres majeures que de la découverte de *Cuore*, dans sa version télévision de six heures et dans sa version cinéma de deux heures.

Pour *Cuore* le public niçois a ratifié le succès du Festival de Venise. Avec néanmoins une différence importante. La version cinéma présentée du côté de la baie des Anges est construite autrement que celle, pourtant déjà exaltante, de Venise (*le Monde* du 5 août), composée d'éléments empruntés à la série. Le ton, l'esprit sont les mêmes. L'agencement des souvenirs d'enfance du lieutenant Enrico Bottini se porte davantage sur d'autres moments, d'autres scènes (par exemple avec les personnages de l'institutrice à la plume rouge et du gamin Franti) rythmées plus dramatiquement selon les événements de la guerre — qui n'existent pas dans le roman d'Elmondo de Amicis — vécus par Bottini adulte (Laurent Malet admirable dans son évolution psychologique, sa prise de conscience).

Comencini a d'ailleurs expliqué que cette version du cinéma, qui doit sortir en France en février 1985, est la seule convenant à son propos. Il en avait conçu le plan parallèlement *à la série, réglé et filmé des* séquences pour une optique grand écran. Beau sujet de réflexion sur les *rapports cinéma-télévision. Cuore* est le film de destins déterminés par l'enfance et l'éducation, annonçant la fin d'un monde.

Luigi Comencini est parti, discrètement, avant la présentation de *Pianoforte*, réalisé par sa fille Francesca. Façon de préserver l'autonomie de la jeune femme, qui a gardé son nom de famille originel. *Pianoforte* (1) figurait, en effet, en compétition. Il y a eu affluence du public et succès s'adressant bien à Francesca Comencini elle-même. Le seul rapprochement qu'on puisse risquer est qu'il s'agit également d'un film de destin, *mais, ici, il* s'agit de l'histoire d'un couple, Maria et Paolo, détaché (sauf, un peu, au *début) de l'environnement social et* familial, pour vivre, à travers l'usage de la drogue, un amour ardent et, en *fin de compte, impossible.*

En fait, la drogue pourrait être un autre « mal de vivre », dont Paolo, *plus âgé, est davantage atteint*, tissant et empêchant à la fois une union sentimentale. La mise en scène établit un climat irréaliste tantôt par un style *dépouillé*, presque *distancié*, tantôt par un lyrisme exacerbant le rêve et la passion. Originalité du traitement, *fermeté de la direction* d'acteurs (Giulia Boschi et son énergie vitale, le Français François Siener, romantique dans un rôle semé de difficultés). Au terme du Festival, *Pianoforte*, a reçu le Prix du public, tandis que le Prix du jury allait à *Bianca* de Nenni Moretti.

JACQUES SICLIER.

(1) Prix du jeune cinéma italien, au dernier Festival de Venise, ce film a valu un prix d'interprétation à Giulia Boschi, au premier Festival de Rio-de-Janeiro.

« ROCKING SILVER », d'Erik Clausen

La vraie histoire de Pépé Rock

Le rock est un phénomène sans doute unique dans notre civilisation de changements rapides. Voilà plus d'un quart de siècle que, de génération en génération, la jeunesse s'y retrouve. Ce qui permet aux quadragénaires d'évoquer le leur — de jeunesse — tout en fabriquant des films pour adolescents — le plus large public de cinéma. *Souvenirs, souvenirs* ou *les Rues de feu*, les exemples ne manquent pas. Cela permet également à la télévision de programmer régulièrement des émissions rétro-sociologico-morales sur les effets miroir aux alouettes et sur *« ce que sont devenues nos idoles sixties »*...

Et puis, il se trouve des quadra ou quinquagénaires pour qui le rock n'est pas seulement un souvenir nostalgique à siroter devant le petit écran. On les trouve au Danemark et dans le film d'Erik Clausen. Dans les années 50, le rock était l'expression de leurs utopies révoltées. Ils formaient un groupe, Rocking Silver. Trente ans plus tard, on les retrouve : ouvrier dans un chantier naval en grève, soixante-huitard, clochardisé, publiciste, professeur...

C'est une histoire vraie, jouée par les personnages eux-mêmes, l'histoire d'un ouvrier qui, juste après avoir refusé à un copain de chanter une chanson aux flics, voit ce copain écrasé par un camion briseur de grève. A partir de là, il ne supporte plus rien, obsédé par cette chanson muette. Brusquement lui vient la révélation du salut : reformer le groupe Rocking Silver, et recommencer.

Ils ont recommencé, les quadra et quinquagénaires grisonnants, bedonnants, qui oublient leur âge et gambadent sur scène jusqu'à l'évanouissement. Ils se font récupérer pour une campagne électorale, et retrouvent leur faculté de révolte. Ils ont entraîné femmes et enfants, et les enfants leur donnent un coup de main, parce que, même s'ils *ne sont pas trop bons*, même s'ils sont naïfs, un peu bornés, pas mal beauf, même s'ils sont *attendrissants dans leurs tournées* de fêtes de villages en chantiers en grève, ils sont *importants. Ils sont comme un* drapeau d'authenticité, une flamme fragile à sauvegarder. Ils *sont vrais, comme leur histoire.*

COLETTE GODARD.

★ Voir les exclusivités.

MUSIQUE

« LA CHAUVE-SOURIS », au Châtelet

Le parfum évanoui

Les opérettes de l'automne à Paris nous donnent un esprit chagrin... Est-on trop sévère pour elles ? Avons-nous tort de les mesurer à l'aune de l'opéra ? Faut-il laisser aux spectateurs leur plaisir, très apparent ? Mais où se sont envolées les belles promesses d'une réhabilitation de ce genre dont chacun dénonçait les productions médiocres et les négligences musicales ?

Ces questions nous assaillent en quittant le Théâtre musical de Paris, *qui a si bien réussi ses opéras* et connu tant de tourments avec ses opérettes, après une *Chauve-souris* de Johann Strauss, bruyamment applaudie, sans arrière-pensée, par un public nombreux. Elle nous vient de la *Fenice de Venise* et ira à Lyon, Nancy, Nice et Toulouse qui l'ont produite en commun. Elle veut être *viennoise* par la musique et le chef, italienne par la mise en scène (Giuliano Montaldo) et les décors (Mauro Pagano), française ou francophone par la distribution, mais ne va guère au bout de ces ambitions.

Ce n'était pas la peine d'aller chercher à Vienne le chef d'orchestre (Kurt Wöss), pour diriger Strauss de manère aussi bruyante, négligée, dépourvue de poésie, comme si c'était la cinq centième dans un théâtre de quartier au bord du beau Danube gris. Nous avons sûrement mieux. Dommage pour l'Orchestre Colonne, si limpide et raffiné l'autre jour dans le *Requiem* de Duruflé, et renvoyé à l'état de tapeurs de bastringue. Tout le parfum de la partition s'est évanoui.

La mise en scène donne au début quelque espoir : décor simple et gai, images prestes, sans épaisseur, les personnages comme des silhouettes découpées, un théâtre de marionnettes napolitaines ou de commedia dell'arte, aux jeux faciles mais bien rythmés. Hélas, le trait s'épaissit vite et la fête chez Orlovsky, dans un salon assez clinquant, s'enferre dans des agitations sans but, des gestes convenus, des ballets interminables de toréadors, dames du Moyen Age ou chinoises, un cancan, avec des chœurs pagailleux qui ne parviennent pas à chanter en mesure. Quelques acteurs tirent leur épingle : André Jobin, Jules Bastin, José Todaro, Christian Asse, Jacques Legras, Louis Landuyt...

La distribution, assez brillante sur le papier, ne vaut pas celle du Palais *Garnier l'an passé (dans la réalisation* assez médiocre de Richard Foreman (*le Monde* du 23 février 1983) : Christiane Eda-Pierre a une voix trop intériorisée pour imposer le personnage de la brillante Rosalinde et sa pétulante czardas ; Danyele Chlostawa, pimpante Adèle, semble toujours jouer le même rôle avec sa gentille voix perchée et ses contorsions stéréotypées ; Hélène Delavault assourdit le personnage travesti d'Orlovsky par son timbre tragique un peu lourd, et José Todaro (Alfred) compense par d'amusantes mimiques ses aigus trop tendus et criards. De plus, éternel refrain, on ne comprend pas un mot des textes chantés en français, excepté par le réjouissant directeur de prison de l'impeccable Bastin et l'Eisenstein classique de Jobin.

Il reste que ces grosses blagues de fêtards ne valent pas une pièce de Feydeau ou de Labiche, et n'ont guère d'intérêt en dehors de la musique de *Strauss. Avec les mêmes éléments* et un vrai chef, le visage du spectacle eût été fort différent.

JACQUES LONCHAMPT.

★ TMP/Châtelet, trente-six représentations, jusqu'au 3 février.

« La Fille de madame Angot »

De la mère Angot, on connaît la fille, par la grâce de Charles Lecocq *et de son opérette*, dont les airs *ont* pris une autonomie de célébrité. Insolence chansonnière, insouciance de l'Après-Terreur, extravagance-mode des *b'anchés du Di'ectoi'e.* Ambitions, amours, et marivaudages... Ce n'était pas une mauvaise idée de reprendre fastueusement *la Fille de madame Angot*, dans un très beau décor, avec une nombreuse figuration luxueusement habillée, genre dîner de tête avec thème. Ce n'était qu'une idée.

La mise en scène a été demandée à *Jean-Claude Brialy qui* a voulu rester dans la convention : il y est tombé. — C.G.

★ TNP, 20 h 30. En alternance avec *la Chauve-Souris.*

Le Festival de Nantes

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui une industrie du cinéma existe à Djakarta, huit personnes la représentaient à Nantes.

A l'opposé, l'hommage à l'actrice *égyptienne* Samia Gamal, *dont l'activité* couvre trois décennies (des années 40 aux années 60), en présence de l'intéressée, *rappelle* l'importance du cinéma égyptien comme industrie, et des metteurs en *scène comme* Salah Abu Sayf ou Henri Barakat qui l'ont dirigée. *Le Monstre* (1954, montré à Nantes sur *une copie neuve*), d'Abu Sayf, *est un* savoureux film d'aventure à la Douglas Fairbanks ou à la Errol Flynn en *tous points digne de ses modèles* américains.

D'Inde on avait mobilisé le vétéran Raj Kapoor, de la fameuse dynastie des Kapoor. Frêle éphèbe des années 50, aujourd'hui notable impressionnant, Raj Kapoor, lors de sa conférence de presse, rappelait l'importance qu'avait eue, dans une partie du monde, dans les pays arabes, ainsi qu'à travers toute l'URSS, une œuvre comme *Awara* (*le Vagabond*, 1953), degré zéro du mélodrame social. Quand on lui demande pourquoi on a attendu si longtemps en Occident pour connaître ses premiers films, Raj Kapoor répond simplement : *« Les valeurs de mes films, leur contenu, sont mieux compris dans une partie du monde, pas du tout dans l'autre. » Sangam* (*le Confluent*, 1970) est *« fondé sur l'amitié, montre comment un homme peut se sacrifier pour un autre homme, même au prix de sa vie ».*

La surprise vint de Taïwan avec *les Garçons de Feng-Kuei*, de Hou Hsiao-Hsien, né à Canton, en Chine continentale, en 1947. Trois garçons quittent le petit port de pêche où ils ont grandi pour tenter leur chance à Kaohsiung, une ville de moyenne importance. Taïwan connaît son miracle économique, le travail ne *manque pas, sans pour autant qu'on* ait vraiment trouvé un but dans l'existence, sauf l'amour. Les *femmes travaillent aussi*, et *arbitrent* un peu ce vagabondage permanent, comme Fleur d'abricot la joliment *nommée.*

Le film va plus loin, nous semble-t-il, que le Jacques Rozier des débuts auquel on l'a parfois comparé (*Adieu Philippine*, 1963). On pense à certains films américains des années 20 ou 30, quand la vie est vécue d'autant plus intensément que l'avenir reste totalement incertain. *Les Garçons de Feng-Kuei* en dit plus sur une société donnée et la force incoercible de la jeunesse que de longs articles.

L'Amérique latine, outre une rétrospective consacrée au film musical brésilien, nous révéla, en compétition, *los Chicos de la guerra* (*les Enfants de la guerre*, Argentine, 1984), de Bebe Kamin, qui vient de remporter trois prix au récent Festival de Rio, dont le prix spécial du jury, et, hors compétition, *la Segua* (Costa-Rica, 1984), d'Antonio Yglesias. Entrevu à Venise à la sauvette, *los Chicos de la guerra* traite sans surprise mais avec efficacité de la fin *de la dictature* et du conflit des Malouines. Trois jeunes gens nés en 1962 sont soudain plongés dans *l'horreur de la guerre, victimes de* la mégalomanie de leurs aînés. Applaudi à ce jour par plus de six *cent mille spectateurs à Buenos-*Aires, le film dit l'absurdité des mythologies patriotiques.

Un effort à relayer

La Segua, mot intraduisible, renvoie *à un personnage du folklore, une* femme qui rendait les cavaliers fous et les conduisait à leur perte. Encarnacion Sancho, *au temps où* Costa-Rica appartient encore à l'Espagne, aime un beau lieutenant qu'elle *n'épousera jamais à cause de ses* parents. Encarnacion se croit possédée de forces maléfiques et s'identifie *à la Segua. Le fantastique se* développe à partir du non-dit de toute une société, d'une morale qui brime les *élans primitifs.*

La Segua, nous explique Oscar Castillo, à la fois producteur, coscénariste et interprète du film, bat, depuis sa sortie au Costa-Rica, tous les records de recette à San-José, la capitale. Au mieux, s'il obtient le même succès dans les trente-sept cinémas du pays, il remboursera environ 15 % de son coût de production. La participation du Mexique, coproducteur, *a été capitale*, la diffusion dans le monde reste essentielle : *« Si nous récupérons ainsi 50 % des frais de production, nous pouvons continuer à faire des films. »*

Oscar Castillo a derrière lui vingt-cinq ans de théâtre, il a dirigé le Théâtre national. Il pense se lancer lui-même, un jour proche, dans la mise en scène de cinéma. Le film va être présenté à Huelva, en Espagne, et juste après à La Havane.

Nantes prouve une fois de plus qu'il existe un public pour ces films du bout du monde si on sait éveiller son intérêt. Les spectateurs, essentiellement jeunes, remplissaient les cinq salles réservées au festival comme jamais auparavant, vibraient avec les films. Malheureusement, cet effort n'est pas encore vraiment relayé à Paris et dans le reste de la France.

Notre télévision, satisfaite du moindre effort (une seule émission régulière, à caractère surtout sociologique, « Cinéma sans visa » sur France 3), ne suit toujours pas. Aucun Patrick Brion n'accomplit le travail de découverte indispensable. Nous restons provinciaux, confits dans notre admiration béate de tout ce qui vient de la seule Amérique du Nord. Alors que des mondes romanesques fabuleux sont à portée de notre main et de nos regards. Heureux Nantais qui viennent d'accomplir un beau voyage aux horizons !

LOUIS MARCORELLES.

★ La Cinémathèque française présente à Beaubourg, du 5 au 17 décembre, vingt-cinq des films montrés à Nantes, dont celui de Taïwan.

Le Paris d'Henri Cartier-Bresson

Il va de soi qu'un maître de la photographie, au bout d'un demi siècle *d'exercice*, soit *tenté* de définir son œuvre, la délimiter, l'ordonner, à l'occasion d'une rétrospective ou d'une monographie. Cela, Henri Cartier-Bresson l'a fait pour son album chez Delpire, en 1979, puis pour son exposition au Musée d'art moderne, en 1980.

La photographie avance par *sacrifices successifs : d'abord à* la prise de vue en taillant sur une bande continue des morceaux de temps et d'espace, des saillies de perception ; puis devant les planches-contacts en rétrécissant encore ces morceaux choisis, et donc en entreprenant leur valorisation ; enfin, au cours des ans les photos vieillissent, certaines tombent *toutes seules de l'œuvre en* constitution, d'autres se tirent de leur abandon pour s'y greffer.

Henri Cartier-Bresson, sans doute provoqué par les organisateurs du Mois de la photo à écumer ses négatifs, montre aujourd'hui au musée Carnavalet une ample exposition, bien présentée, sur le thème de Paris (une veine qui a pu *former chez* Brassaï ou Doisneau, tout naturellement, le noyau d'une œuvre). *Henri Cartier-Bresson fait preuve* là d'une très belle modestie, de dévoiler tout le hors-champ flâneur et besogneux du chef-d'œuvre, lui dont le génie a principalement consisté à imposer des visions absolues, envers et contre tout contexte. Il se met au niveau de ces anciens photographes « documentaires », comme Geniaux ou Vert, qu'on expose justement dans une salle voisine : il témoigne d'une ville, d'une époque, de leurs usages *et fonctionnements*. Ces deux expositions s'incluent parfaitement dans la grande manifestation populaire qu'est le Mois de la photo.

HERVÉ GUIBERT.

★ Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. – Jusqu'au 13 janvier.

Le vocabulaire du danseur Decoufflé

Philippe Decoufflé, primé au concours de Bagnolet 1983, est déjà en train de courir pour rattraper une solide réputation de « branché ». Son allure dégingandée, sa danse déglinguée, le choix de musiques dures, de costumes fous, son goût du fantastique et de la *bande dessinée le situent aux* avant-postes de la mode.

Tranche de cake présenté au Théâtre contemporain de la danse est un divertissement contant les aventures de cinq vénusiens. La première séquence expose le style Decoufflé : des mouvements de pantins soudain privés de ressort, des déséquilibres sur les talons, un travail dissocié du haut et du bas du corps — buste raide et hanches souples — un découpage de cinéma et une curieuse façon de hachurer l'espace de pas nerveux.

La seconde partie est une his*toire de science-fiction avec ses* héros conventionnels, qui s'achève par un combat de fusées interplanétaires du plus bel effet (Laurent Fachard). Le spectacle drôle, farfelu, dansé de manière cohérente, donne pourtant l'impression que, en trois quarts d'heure, Decoufflé a épuisé toutes ses possibilités de vocabulaire.

MARCELLE MICHEL.

Lamontagne, joueur de musique à bouche

Le Québécois Alain Lamontagne est un conteur en musique et en chansons des gens de son pays, jouant à *l'harmonica le blues des* grands espaces et donnant le rythme en développant un jeu de pieds très personnel.

Montréal a découvert il y a sept ans Alain Lamontagne, sa « musique d'âme », sa folle virtuosité et ses fabuleuses histoires où tout un pays surgit soudain avec des personnages cousins de ceux de Gilles Vigneault, et des fêtes animées par des joueurs de musique à bouche. Lamontagne n'est pas un *« folkleux »*. Né à Montréal, il a su adapter, moderniser un extraordinaire trésor de traditions.

Au Théâtre de la Ville, Lamontagne est à l'affiche en compagnie d'un autre Québécois, un auteur-compositeur et interprète populaire dans son pays depuis déjà dix ans, Sylvain Lelièvre.

C. F.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 8 décembre, 18 h 30.

■ **LES AMIS DE L'ORIENT ET L'ARCHÉOLOGIE FRANÇAISE.** — Une journée d'étude sur l'archéologie française en Orient aura lieu à Paris, samedi 8 décembre, au Musée des monuments français (Palais de Chaillot, place du Trocadéro). Organisée par l'Association française des Amis de l'Orient, cette journée sera consacrée aux découvertes récentes en Arabie (10 h 30, avec M. S. Cleuziou), en Irak (14 h 15, avec M. J.-L. Huot) et en Asie centrale (16 heures, avec M. H.-P. Francfort). L'association propose d'autre part une soirée consacrée à Albert Kahn et à son œuvre de mécène, le jeudi 6 décembre, au musée Guimet (18 h 30, 6, place d'Iéna).

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN, 10, bd Montmartre, du 15 novembre au 31 décembre à 20 h 30. Du mercredi au dimanche. Loc. : tél. 246-84-47 (Valmalète)
« IL ÉTAIT 3 FOIS... » Opéra drôle en 3 actes de Graciane **FINZI**

SALLE PLEYEL, Dimanche 2 décembre à 17 h 45, Samedi 8 décembre à 20 h 30
CONCERTS LAMOUREUX FESTIVAL **MOZART** Dir. et sol. Jean-Pierre **RAMPAL**

SALLE GAVEAU, Mardi 4 décembre à 20 h 30 (Valmalète)
UNE HEURE AVEC... Récital de piano **DANAE KARA** BARTOK, STRAVINSKY, BEETHOVEN, JANACEK

ÉGLISE DES BILLETTES, Dimanche 9 décembre à 17 h (p.e. Kiesgen)
Philip BRIDE violon, **Marcel BARDON** violoncelle. Bach - Vivaldi - Martinu

SALLE PLEYEL, Dimanche 9 décembre à 17 h 45 (p.e. Valmalète)
CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Roberto **BENZI** Sol. : Jane **RHODES** GLUCK, BERLIOZ, MASSENET, LALO, BIZET

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Dimanche 9 décembre à 18 h 30 (p.e. Valmalète Musicaglotz)
CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard **DEVOS** Sol. : Augustin **DUMAY** TCHAIKOWSKI, MENDELSSOHN, Concerto pour violon, PROKOFIEV, Pierre et le Loup. Récitant : **Jacques Martin**

THÉATRE MUSICAL MUSÉE GRÉVIN, 10, bd Montmartre, Lundi 10 déc. à 20 h 30. Loc. : tél. 246-84-47, 3 FNAC (p.e. Valmalète)
MASTER'S CONCERTS QUATUOR AURYN de Cologne JANIS VAKARELIS piano. DVORAK, BRAHMS

SALLE PLEYEL, Lundi 10 décembre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)
ORCHESTRE COLONNE Dir. : Wolfgang **SCHEIDT** Sol. : Gérard **POULET** BEETHOVEN, MENDELSSOHN

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE, Mardi 11 décembre à 20 h 45. Loc. kiosque proche église. Tél. 656-85-42 (p.e. Valmalète)
La Sté des Chanteurs de Saint-Eustache présente **FESTIVAL BACH** 3e et 2e Suite, Ctos BRANDEBOURGEOIS nos 6 et 2. **Maxence LARRIEU** flûte, **F.-H. HOUBART** clavecin, **Bernard SOUSTROT** trompette. ORCHESTRE « I MUSICI » de PRAGUE. Dir. : Luigi **SAGRESTANO**

SALLE GAVEAU, Mardi 11 décembre à 18 h 30 (Valmalète)
UNE HEURE AVEC... Récital de guitare **PATRICK GAUDI** BACH, SOR, R. PIPO, VILLA-LOBOS, MORENO TORROBA, VASQUEZ des FRESNO

THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN, 10, bd Montmartre, Mardi 11 déc. à 20 h 30. Loc. : 3 FNAC, tél. 246-84-47 (p.e. Valmalète)
MASTER'S CONCERTS René JACOBS contre-ténor, **Christian IVALDI** piano. MOZART - HAYDN, SCHUBERT

INSTITUT NÉERLANDAIS, Mardi 11 décembre à 20 h 30 (p.e. Valmalète)
Récital de piano **RIAN DE WAAL** LISZT, RACHMANINOV, LOEVENDIE

SALLE GAVEAU, Mercredi 12 décembre à 20 h 30 (p.e. Werner)
« J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS » Gaëtane **PROUVOST** violon, Abdel Rahman **EL BACHA** piano. BACH - PROKOFIEV, SCHUMANN - RAVEL

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA OPÉRA-COMIQUE SALLE FAVART, Dimanche 16 déc. à 20 h (p.e. Valmalète)
LES VIOLONCELLISTES DE L'OPÉRA KLENGEL, OFFENBACH, POPPER, VILLA-LOBOS, FAURÉ, BERNSTEIN, PETITGIRARD

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Lundi 17 décembre à 20 h 30 (p.e. Cart et Dandelot)
UNIQUE RÉCITAL DU PIANISTE **Emil GUILELS** SCRIABINE - PROKOFIEV, BEETHOVEN. Location ouverte au théâtre

LES SALONS DE LA ROSE-CROIX-AMORC
RENÉ BABIN *sculptures, dessins, aquarelles*
199, r. St-Martin (3e) - Mo Etienne-Marcel, tél. : 271-89-17, du mardi au samedi, 14/19 h
15 novembre-29 décembre

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), à 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Bérénice.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), à 18 h 30 : Adiedi.
TEP (364-80-80), Théâtre, à 20 h 30 : Othello.
BEAUBOURG (277-12-33). — Concerts-animations : à 20 h 30 : Atelier recherche instrumentale.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), à 20 h 30 : la Chauve-souris.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), à 18 h 30 : A. Lamontagne, S. Lelièvre, Québec ; à 20 h 30 : Le chevalier à la rose.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), à 20 h 30 : Soirée espagnole.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : la Reine morte.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Louis-Jouvet, 19 h : l'Ouest, le vrai.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Recors.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Le Retour de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Quasimodo ; 21 h : repas de famille.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
ESSAION (278-46-42), II. 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Maya.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, no 2 : 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.
MARIE - STUART (508-17-80), 20 h 30 h : Savage/Love ; 22 h : Angel City.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. — Petite salle 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac ; L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. — Petite salle 21 h : la Carte du tendre.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : Cérémonie.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la chasse aux dragons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Deux hommes dans une valise.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Oh les beaux jours ! ; 20 h 30 : Compagnie.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les voisins ; 22 h 30 : Ça.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, J'expire.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

EPICERIE (273-23-41), 19 h 30 : The Choice of Hercules.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois...

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor Juillard (Schumann, Fine, Mozart).
Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Haëndel).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Beethoven, Strauss).
Institut néerlandais, 20 h 30 : R. Brautigan, (Beethoven, Schumann, Piper).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : G. Bessonnet, Orchestre français des Jeunes musiciens, dir. Ch. Gouinguene (Duruflé).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Vaillancourt, M. Dibbern (Fauré).
Salle Rossini, 20 h 45 : S. Bartrop, G. Rispal, M. Flahaut (Calmel, Chailly, Philips).
Arc, Grand Auditorium, 20 h 30 : Y. Chiffoleau, J.-F. Heisser, D. James (Monnet).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Lore, dir. C. Lore, cuivres de l'Orchestre français d'Oratorio, dir. G. Toutain (Britten, Nelson).
Lucernaire, 20 h 30 : Ensemble de percussions Badinerie, dir. M. Gasteau, A. Huteau (Calvi, Bontempelli, Huteau).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Flamenco Puro.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) 20 h 30 : Pompéi.
Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.
Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Mardi 4 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Porteuse de pain, de M. Cloche ; 19 h : films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : la Huitième Maison, de G. Corre ; Interlude, d'A. Trollet ; Weiner blut, de V. Dientre ; Claire à la fontaine, de H. Beugras ; Planqué, de P. Rebeaud ; la Guerre des pâtes, d'A. Merlet ; Expulsion, de N. Jouvin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Cinquième Victime.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Mayfair (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e. (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
L'ARBALETE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BLASTFIGHTER (L'EXÉCUTEUR) (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
BOY MEETS GIRL (Fr) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).
ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

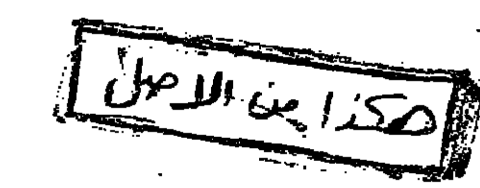

Mardi 4 décembre

cinéma

[illegible] (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-[illegible]

L'ARBALÈTE (Fr.) (**) : Forum, [illegible] (297-53-74) ; Marignan, [illegible] ; George-V, 8e (562-41-[illegible]) ; Français [illegible] (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral [illegible] (539-52-43) ; Gaumont Convention [illegible] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan [illegible] (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicarag., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : [illegible] (260-43-99) ; Studio de la Harpe [illegible] (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e [illegible] 94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e [illegible]

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas [illegible] (354-89-22).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches [illegible] 10-82).

BLASTFIGHTER L'EXÉCUTEUR (A., v.o.) (*) : UGC [illegible] 16-16) — V.f. : Rex [illegible] ; Paramount Opéra [illegible] ; Montparnos, 14e [illegible]

BOY MEETS GIRL [illegible] Beaubourg [illegible] ; Saint-André-des-Arts [illegible] ; [illegible] Parnassiens [illegible] 30-19).

BROADWAY DANNY ROSE [illegible]

CAL [illegible] ; UGC Opéra [illegible]

CARMEN [illegible]

CARMEN [illegible] Marignan [illegible]

DIVA [illegible]

EMMANUELLE [illegible] George V [illegible]

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR [illegible]

ET VOGUE LE NAVIRE [illegible]

L'ÉTOFFE DES HÉROS [illegible] Gaîté [illegible]

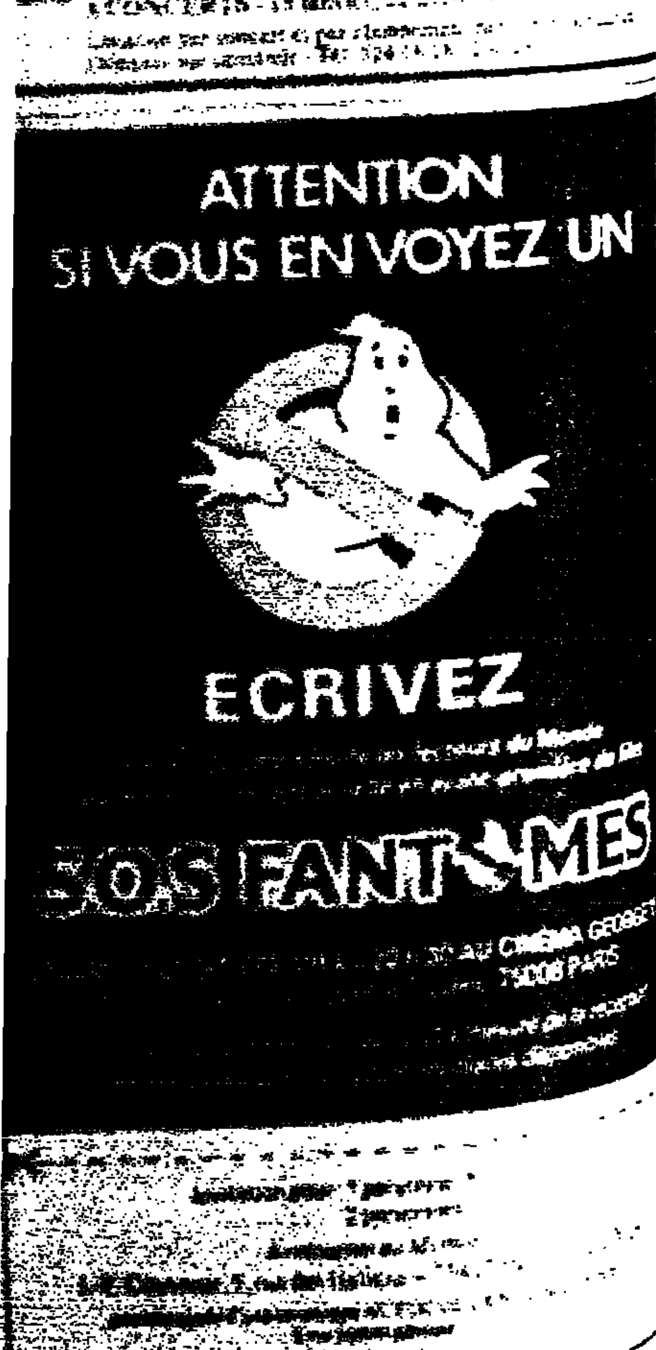

SPECTACLES

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, (607-87-61).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, (364-51-98).

L'HISTOIRE SANS FIN, (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, (297-49-70) ; UGC Danton, (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; Colisée, (359-29-46) ; UGC Normandie, (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, (742-60-33) ; Richelieu, (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, (343-01-59) ; UGC Gobelins, (336-23-44) ; Montparnos, (327-52-37) ; Mistral, (539-52-43) ; Gaumont Convention, (828-42-27) ; Murat, (651-99-75) ; Images, (522-47-94) ; Secrétan, (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, (v.o., Studio Bertrand) (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, (233-67-06) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, (878-81-77) Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, (327-84-50) ; Montparnos, (327-52-37) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount City (562-45-76)) ; Paramount Opéra (742-56-31) ; Maxéville (770-72-86) ; Paramount Montparnasse (335-30-40).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (**), film franco-italien d'Axel Berger. V.f. : Paramount-City (562-45-76) ; Maxéville (770-72-86) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse (335-30-40) ; Convention St-Charles (559-33-00) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Secrétans (241-77-99).

CHRISTMAS STORY Film américain de Bob Clark. V.o : Forum Orient-Express (233-42-26) ; Ambassade (359-19-08) ; V.f. : Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Bastille (343-79-17) ; Montparnos (327-52-37) ; Bienvenüe-Montparnasse (544-25-02) ; Images (522-47-94) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

LE CONVOI DES CASSEURS, film américain de Charles Griffith. V.f. : Rex (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) : Paramount-Montmartre (606-34-25).

FLEURS DE PAPIER, film indien de Guru Dutt. V.o. : Forum Orient-Express (233-42-26) : St-André-des-Arts (326-48-18) : Elysées-Lincoln (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt (544-43-14).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES, film français de Gérard Oury. Forum (297-53-74) ; Richelieu (233-56-70) ; Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Marivaux (296-80-40) ; Cluny-Palace (354-07-76) ; Paramount-Odéon (325-59-83) ; Bretagne (222-57-97) ; Ambassade (359-19-08) ; George-V (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Français (770-33-88) ; Bastille (307-54-40) ; Nations (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Galaxie (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé (320-12-06) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Victor-Hugo (727-49-75) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Pathé-Wepler (522-46-01) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta (636-10-96).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg (272-63-32)) ; UGC Odéon (225-10-30) ; UGC Rotonde (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f., UGC Montparnasse (574-94-94) ; UGC Boulevard (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos II (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz (562-20-40)) : UGC Gobelins (336-23-44)) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCKING SILVER (Dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN AMOUR INTERDIT (Franco-Ital.) (*) : Forum Orient Express (233-42-26) ; Cluny Ecoles (354-20-12) ; Quintette (633-79-38) ; George-V (562-41-46) ; UGC Marbeuf (561-94-95) ; Saint-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Lumière (246-49-07) ; Bastille (307-54-40) ; Montparnasse Pathé (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine (329-11-30), Action Lafayette (329-79-38).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis (329-11-30).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

LE CAMION (Fr.) : Denfert (321-41-01).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Quintette (633-79-38).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin (326-84-65), Parnassiens (320-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost-A., v.f.) : Capri (508-11-69).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : Cinoches (633-10-82).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic (544-43-14).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles (325-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse (326-58-00).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg (633-97-77).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Parnassiens (335-21-21).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-I, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PARIS VOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

COMMUNICATION

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

M. Chirac demande la concession de trois télévisions hertziennes sur Paris

Dans une lettre adressée au premier ministre, le 30 novembre, M. Jacques Chirac, maire de Paris, demande l'autorisation de « *diffuser par voie hertzienne trois programmes qui constitueront les trois premières chaînes spécifiques du réseau câblé à Paris* ». M. Chirac précise que la société Paris-Câble, représentant la municipalité, est sur la voie d'un accord avec la Direction générale des télécommunications pour implanter un réseau de télévision par câble dans la capitale. Mais, même si cent mille foyers pourraient être reliés à la fin de l'année 1985, les dix mille abonnés espérés par Paris-Câble ne suffiront pas à développer des productions originales.

Le maire de Paris entend donc dissocier la montée en charge des programmes du rythme plus lent du câblage, tout en contrôlant l'explosion prévisible de télévisions privées. « *J'ai le sentiment*, écrit-il, *que cette solution constitue le seul moyen actuel dont nous disposions en France pour permettre une véritable éclosion de l'industrie de l'image et, partant, du développement de nos moyens de communication comme le câble, qui sera d'autant plus attractif pour les futurs abonnés que les programmes existants par ailleurs seront nombreux et de qualité* ».

A la mairie de Paris, on précise que ces trois chaînes hertziennes devraient prendre la forme d'une concession de service public octroyée par le gouvernement conformément à l'article 79 de la loi de juillet 1982. Paris-Câble mettrait en adjudication l'exploitation de ces trois programmes auprès de toutes les sociétés candidates. M. Chirac souhaite travailler en liaison avec la Haute Autorité de la communication audiovisuelle pour que la programmation de ces canaux « *trouve toutes les garanties de liberté et de qualité culturelle* ». M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR, qui vient d'ête nommé président de Paris-Câble, a été chargé de mener les négociations avec tous les partenaires.

« LE QUOTIDIEN DE PARIS » CONTRE CANAL PLUS (suite)

Le Quotidien de Paris continue sa guérilla contre Canal Plus. Annoncée par force spots radiophoniques (« *Le Quotidien vous offre un plus si vous savez le décoder* »), l'édition du 4 décembre publie un rapport d'huissier sur le décodeur « pirate ». Ce rapport affirme que l'appareil, construit d'après les indications de la revue *Radio Plans*, peut décoder les émissions de la quatrième chaîne sans qu'il soit nécessaire de posséder le code personnel en vigueur pour le mois de décembre.

« *Le codage de Canal Plus n'est pas inviolable* », affirme aujourd'hui *le Quotidien de Paris*. Est-ce une information brute ou une nouvelle « *plaisanterie* », terme dont M. Philippe Tesson, directeur du journal, qualifiait lui-même la publication des plans du décodeur la *semaine dernière ? La justice* tranchera, puisque les responsables de la quatrième chaîne viennent de déposer une plainte avec constitution de partie civile.

● *Un nouveau service ANTIOPE en Gironde.* — Atlantel, société éditrice fondée par les quotidiens du groupe Sud-Ouest à Bordeaux, en collaboration avec G.-CAM, vient de créer Vista, un service de télétexte qui propose aux téléspectateurs de Gironde ayant accès à ANTIOPE une trentaine de « pages-écrans » d'informations : les principales nouvelles internationales et nationales, des informations régionales et locales présentées de façon plus développée et une dizaine de pages pour les sourds et les malentendants. Trois journalistes d'Atlantel réalisent ce service qui sera mis à jour en permanence de 7 heures à 22 heures.

M. ALBERT DU ROY DIRECTEUR DE LA RÉDACTION D'ANTENNE 2

M. Albert du Roy, directeur adjoint de la rédaction d'Antenne 2, a été nommé directeur de la rédaction par M. Jean-Claude Héberlé, PDG de la chaîne. Il succède ainsi à M. Michel Thoulouze, qui, ayant refusé la responsabilité des magazines d'information qui lui était proposée, quitte la société. M. Pierre-Henri Arnstam, jusqu'alors rédacteur en chef plus spécialement chargé du développement, devient directeur adjoint de la rédaction.

D'autre part, Antenne 2, qui s'était vu confier la responsabilité de la tranche matinale de télévision du lundi au vendredi (TF 1 diffusant déjà le week-end), a fixé au 7 janvier le lancement de ce programme, que préparent ensemble MM. Pierre Wiehn, directeur de la programmation, et Albert du Roy.

[Né le 2 août 1938, Albert du Roy entre à Europe 1 en 1961 et devient journaliste politique. Il est rédacteur en chef adjoint de *l'Express* de 1975 à 1981. Après un passage au *Nouvel Observateur*, il entre à Antenne 2, en décembre 1982, comme chef du service politique, économique et social, puis devient directeur adjoint de la rédaction en novembre 1983. Il avait été récemment pressenti pour d'importantes responsabilités à *l'Événement du jeudi*, de M. Jean-François Kahn, et au *Nouvel Observateur*.]

● *Air France prix du Logo.* — Destiné à récompenser une entreprise qui mène une politique de communication originale, le premier Grand prix du Logo du quotidien *les Echos* a été décerné à Air France. Le jury, composé d'industriels, d'artistes et de publicitaires et présidé par Mme Jacqueline Beytout, présidente des *Echos*, a donné à IBM une mention spéciale.

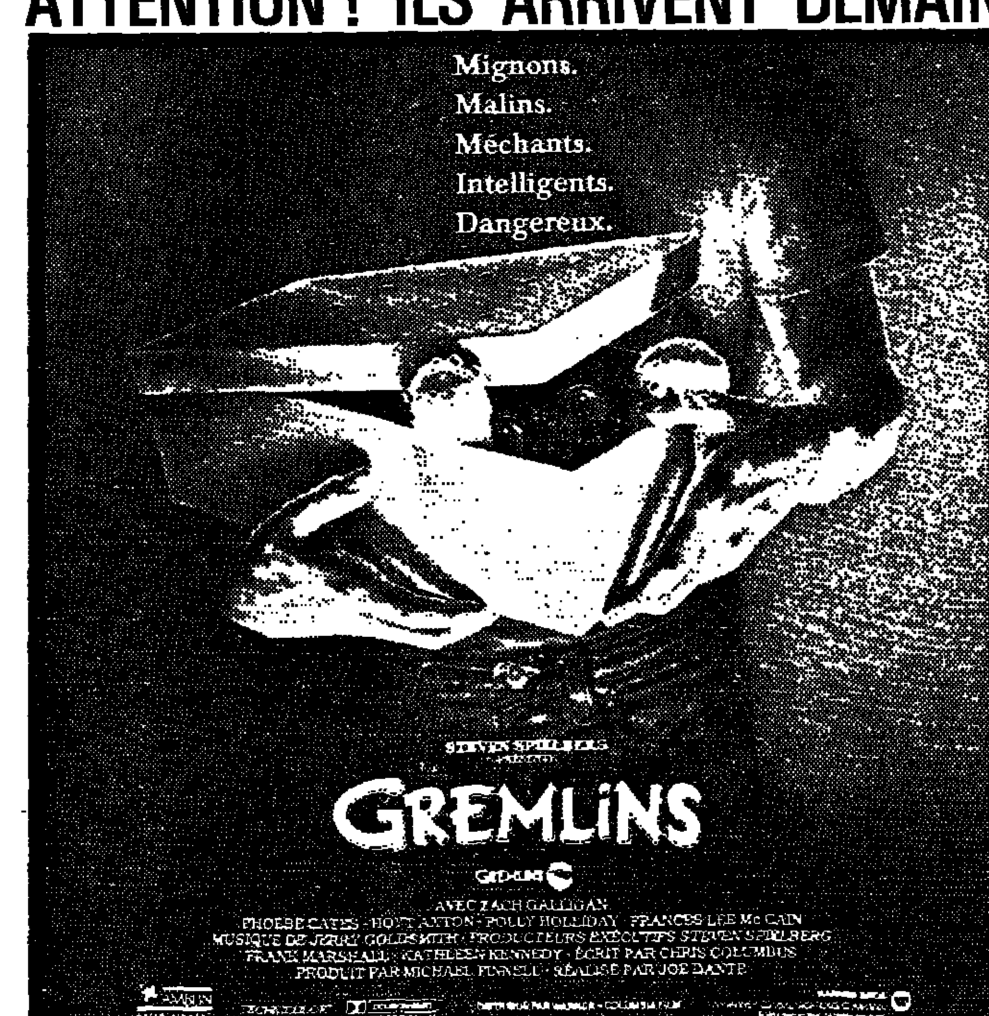

COMMUNICATION

L'aventure des télévisions « libres »

I. — Corsaires des ondes

par DANIELLE ROUARD

A vos postes le 5 décembre ! Chacun fourbit ses antennes, comme dans l'attente du grand soir. Pendant quelques heures, plusieurs pirates de l'écran vont frapper, le jour même où la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit statuer sur l'affaire Bessis. Prénom : Jean-Louis. Profession : avocat, président de Canal 5, la plus « pro » des TV pirates, qui a émis cette année sur Paris pendant vingt- quatre heures. Le jeune et turbulent PDG, *« dissident socialiste »* en matière hertzienne, comme il aime à se définir, mais membre du Conseil national de la communication audiovisuelle et de la commission Galabert a-t-il oui ou non commis un délit en émettant le 20 juin dernier ?

L'arrêt de la chambre d'accusation, saisie sur appel du parquet par le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, tombera le 5 décembre. Ainsi se jouera le sort des télés privées par voie hertzienne.

La cour peut confirmer ou non le non-lieu prononcé par M. Claude Grellier, juge d'instruction, le 29 août 1984, à l'égard de Mᵉ J.-L. Bessis. En reprenant la même argumentation. La loi du 29 juillet 1982 (1) ne précise pas de sanction pour celui qui émeyt sans autorisation. *« Pas de sanction, donc pas de délit »*, a fait valoir Mᵉ Bessis, qui a su convaincre une première fois et ne doute guère de réitérer son succès. Tout autres sont les rumeurs au secrétariat d'Etat. Là, on espère que la cour d'appel ne confirmera pas ce non-lieu afin de ne pas causer de tort à la politique du pouvoir. Plus prudent, M. Georges Fillioud a déjà fait savoir qu'il se préparait à un troisième round. Il pourrait proposer au Parlement un « verrouillage » de la loi existante grâce à un amendement introduisant des sanctions. De fait, cela ne paraît pas s'imposer. La loi du 23 octobre 1984, par la modification des articles L 34-1 et L 39 du code des PTT, introduit des possibilités de sanction (2).

La montée des enchères

En 1978, M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, avait ainsi introduit un « verrou » pénal dans la législation concernant les « radios libres ». Quelle que soit la décision rendue le 5 décembre, les pirates célébreront à leur façon l'événement. Non-lieu ou condamnation pour Mᵉ Bessis. Ce sera la fantasia des vainqueurs ou le pied de nez des vaincus aux forces de police sommées d'intervenir. La soirée promet. Des images pirates pourraient bien jaillir sur les téléviseurs de Paris, de Clermont-Ferrand, de Grenoble ou d'ailleurs.

Si le verrouillage législatif n'est pas mis en place, nombreux seront les pirates, jusqu'alors embusqués, à choisir le grand jour. Ainsi naîtrait la télévision hertzienne « libre », dans un désordre propice aux plus forts et néfaste aux plus faibles. Car une émission télévisée coûte cher (à la différence d'une émission de radio). Ce « dérèglement brutal », précisément, est la bête noire de M. Fillioud et de l'Élysée. Quel enjeu ! Chacun à sa façon en souligne l'importance.

Interview au « Club de la presse », participation au débat organisé par *Télé 7 Jours* dix jours avant le lancement de Canal Plus (*le Monde* du 26 octobre) et deux jours avant le passage de l'affaire Bessis devant la chambre d'accusation... M. Georges Fillioud ne ménage pas ses efforts. Les enchères monteraient-elles ? Le secrétaire d'Etat ne fait que réaffirmer ses principes, énoncés le 1ᵉʳ mars devant la presse. Le gouvernement a choisi *« d'abandonner le monopole en droit, mais de le maintenir en fait »*, pour les cinq années à venir, semble-t-il. D'ici là, le plan câble en cours d'application couvrira une bonne partie du territoire. Les conditions seront alors réunies, affirment les pouvoirs publics, pour que le gouvernement distribue, comme la loi de 1982 l'y autorise, quelques concessions du service public à des téléastes privés.

« Vous piratez votre propre loi », rétorque, accusateur, Mᵉ Bessis. *« Vous autorisez Canal Plus. Cette première et unique concession fait figure de cadeau ! »*, accuse-t-il encore. Canal 5, s'il le faut, après l'arrêt de la cour d'appel, se dit prêt à déposer un recours devant la Cour européenne de justice. Si cette dernière devait statuer, sa décision s'appliquerait obligatoirement à tous les pays de la Communauté — et donc à la France. Quitte ou double... la démarche est aussi dangereuse qu'un coup de poker. Que la Cour européenne statue en faveur de la libéralisation, et c'est l'invasion débridée des télés.

L'Italie connaît depuis sept ans cette anarchie des ondes — à l'inverse de la Suisse et de la France. Il existe huit cents chaînes locales privées. Mais un seul groupe, dirigé par M. Berlusconi, contrôle 82 % de l'écoute. La production nationale assure débats et jeux, le reste des programmes étant importé à coups de dollars. La diffusion couvre l'ensemble du territoire, par le jeu de relais des télévisions locales. Cela va de pair avec un effondrement de la production cinématographique italienne. Le gouvernement italien a été pris de vitesse par l'explosion télévisuelle privée. *« Prenez les devants, sinon l'explosion va se produire ici aussi*, clame Mᵉ Bessis ; *il sera alors trop tard pour éviter l'échec italien. »*

Les scénarios du futur immédiat varient. Au secrétariat d'Etat, le monopole public est farouchement défendu. Mais cela n'empêche pas d'autoriser Télé-Monte-Carlo à étendre sa zone de diffusion. De Toulon à Marseille, l'entreprise monégasque privée, contrôlée par la Sofirad, diffuse ses programmes, pour l'instant peu brillants. Au secrétariat d'Etat, certains rêvent d'un débat réel sur la future télévision. Mais, dans le même temps, ils dénoncent la manœuvre politicienne qui se préparerait à cette occasion. A les en croire, la droite chercherait à entraîner le gouvernement sur le terrain miné de la discussion sur les libertés. Même les chaînes nationales accuseraient le coup... Sans plus attendre, on condamne donc Canal 5 et ses autres comparses. *« C'est une façon de gagner du temps, en faisant glisser le problème du politique au judiciaire »*, dénonce Mᵉ Bessis. Se préparerait-on, cependant, à ouvrir le débat ? Certains parlementaires de droite le souhaitent bruyamment. L'élément nouveau pourrait être l'intérêt récent porté par M. François Mitterrand lui-même à l'affaire et l'intention qu'on lui prête de parvenir à un libéralisation contrôlée.

Les pirates, pour leur part, se font de plus en plus impatients. Forts de leurs récentes expérimentations, ils entrent en guérilla.

1984, un bon cru

Dès maintenant, disent-ils, la télévision hertzienne existe, alors qu'il faudra attendre plusieurs années pour celle transmise par câble. 1984 a connu un piratage croissant de la bande UHF réservée à l'hertzien... et à la puissance publique. 1984 est décidément un bon cru, après trois ans de tâtonnements.

Dès avril 1981, M. Brice Lalonde, alors candidat écologiste aux présidentielles, tente d'émettre sur le treizième arrondissement de Paris. Sa Télé verte balbutie pendant une heure — le temps que vivent les roses. Brice Lalonde n'abandonne pas. En juin 1981, il reprend son projet, sous le nom de Canal vert, et émet chaque soir pendant dix jours. La capitale vit alors la fièvre des législatives. L'automne arrive. Naît Canal 35, alias WATCH, sous la houlette de Captain Vidéo et de son dirigeant, David Niles. Les Parisiens peuvent la capter entre minuit et 2 heures du matin. Le jeu dure quarante-sept jours. Puis tombe le couperet de la répression : saisie du matériel, inculpation du responsable (il bénéficiera en 1983 d'un non-lieu).

Les mois passent. L'été revient. Le Parlement débat de la loi sur l'audiovisuel. Canal 13 émet sur Paris à trois reprises, le week-end, grâce au punch de l'as des radios libres, M. Bernard Clarens.

1983... Les promoteurs de Carbonne 14, la fameuse radio-pirate saisie, lancent leur nouveau brulôt, Antène 1. Bientôt c'est la gloire, en France et hors frontières. Tels des guérilleros, Michel Fiszbin et Eric Féry promènent leur émetteur et leurs antennes dans l'Hexagone, au nez et à la barbe de la force publique. Ils réussissent quelques interventions avant la saisie de leur matériel en avril 1984. Mais, à ce moment, ils ne sont plus seuls. La France assiste à l'éclosion d'une dizaine de télévisions pirates en divers points du territoire.

Prochain article :

LES GROUPES MULTIMÉDIAS DANS L'OMBRE

(1) Cf. lois nº 82-652 du 29 juillet 1982 et nº 84-939 du 23 octobre 1984 relatives au service public des télécommunications.

(2) La loi du 23 octobre 1984 complète l'article 8 de la loi du 29 juillet 1982. Elle modifie en fait les articles L 34-1 et L 39 du code des PTT. Les pirates émettant sans autorisation sont passibles d'amendes de 6 000 F à 500000 F. En cas de récidive, ils encourent une peine d'emprisonnement de trois mois maximum. En cas de condamnation, le tribunal fait procéder à la confiscation des installations.

● *Mᵐᵉ Yvette Chassagne à la présidence du Carrefour international de la communication.* — Mᵐᵉ Yvette Chassagne, conseiller-maître à la Cour des comptes, présidente de l'Union des assurances de Paris (UAP), a été nommée, lundi 3 décembre, présidente du Carrefour international de la communication (CIC). MM. Michel Péricard, député (RPR) des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, et Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerranée, ont été désignés vice-présidents.

En Italie

La justice empêche à nouveau des chaînes privées d'émettre

De notre correspondant

Rome. — Les principales chaînes de télévision privées italiennes appartenant au groupe Berlusconi n'ont pas été en mesure de transmettre leurs émissions lundi 3 décembre dans le Latium et le Piémont. Une nouvelle fois, à cinquante jours de la première mesure prise à l'encontre des télévisions privées (*le Monde* du 20 octobre), les juges de Rome et de Turin ont fait saisir les cassettes préenregistrées et placer sous séquestre les relais des émetteurs dans ces deux régions. Ce nouvel obscurcissement des écrans a suscité de vives protestations du public : lundi soir les standards des principaux journaux ont été assaillis de coups de téléphone de téléspectateurs vitupérant.

Les juges ont décidé de prendre ces nouvelles mesures à la suite de la publication samedi dernier au *Journal officiel* du rejet, le 28 novembre, par la Chambre des députés, du décret gouvernemental qui avait autorisé la reprise des émissions de télévision privée sur tout le territoire, quatre jours après la décision de suspension de celles-ci. Les députés ont estimé, par une faible majorité, que ce décret était « inconstitutionnel ».

Le conseil des ministres devrait examiner au plus tôt la question des télévisions privées. Il semble que se dessine un accord entre les partis sur un projet de loi, le PSI étant le plus critique à l'égard des mesures prises par les magistrats.

Le groupe Berlusconi, pour sa part, rappelle un récent sondage qui a révélé que 92 % des téléspectateurs sont opposés aux mesures d'obscurcissement des écrans, et favorables en revanche à la transmission en direct des émissions des chaînes privées sur tout le territoire, une diffusion nationale que pour l'instant la loi n'autorise pas. Mais les dispositions de celle-ci sont en réalité tournées par les chaînes privées, locales légalement, grâce à des cassettes préenregistrées diffusées en même temps par plusieurs émetteurs relais. *« Nous ne faisons qu'appliquer la loi »*, affirment les magistrats.

PHILIPPE PONS.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau. Le lagon des navires perdus.
21 h 35 Théâtre : l'Art de la comédie.
D'E. de Filippo, mise en scène Jean Mercure.
L'intrusion d'un vieil homme énigmatique dans le cabinet d'un préfet. Obsession, agitation : chaque mot banal de chacun des acteurs est suspect.
23 h 05 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Psy.
Film français de P. de Broca (1980). Avec P. Dewaere, A. Duperey, Jennifer, M. Creton, C. Maury.
Mauvais goût et situations ridicules dans une comédie satirique d'après une bande dessinée de Lauzier.
22 h 10 La psy et les psys.
Avec les professeurs S. Lebovici, P. Debray-Ritzen, pédopsychiatres, les docteurs M. Schwobb et H. Cuche, psychiatres, M. Meignant, psychothérapeute, Mᵐᵉ C. Chiland, professeur de psychologie clinique.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Scaramouche.
Film américain de G. Sidney (1952). Avec S. Granger, J. Leigh, M. Ferrer, E. Parker (*rediffusion*).
Film de cape et d'épée réglé comme une chorégraphie et comportant d'éblouissantes séquences de duels.
22 h 30 Journal.
23 h Les cinq minutes de Muse Dalbray.
23 h 05 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 05, Drôle d'histoire ; 17 h10, Ciné 16 : la Manipulation ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Fragments mémoire.

CANAL PLUS

20 h 30 le Grand Frère, film de F. Girod (policier) ; 22 h 25 Un jeu brutal, film de J.-C. Brisseau (drame) ; 22 h 55 Tous en scène ; 0 h 40, le Refrain de mon cœur, film de W. Lang (comédie musicale).

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
20 h 30 Pour ainsi dire : les éditeurs typographes.
21 h Jean Tardieu, l'artisan de la langue.
21 h 30 Musique : Diagonale ; Libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : suspense.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Premières loges : œuvres de Mozart, Auber, Alabieff, Bellini, par Mado Robin.
20 h 30 Concert : ouverture d'« Egmont » ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », de Beethoven ; « Symphonie en fa mineur », de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. R. Chailly, sol. S. Mintz, violon.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (le quintette du saxophoniste Phil Woods).

Mercredi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 30 TF1 Vision plus.
11 h Ski : Critérium de la première neige.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : le jeune Fabre.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
16 h 25 Microludic. Magazine de l'informatique.
16 h 50 C'est super.
17 h 10 Hip-hop. magazine des nouvelles danses.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
J. R. continue son enquête sur le passé de Clayton.
21 h 30 Documentaire : le Deuxième Sexe.
De Simone de Beauvoir. Réalisation de F. Verny et J. Dayan.
Les contraintes, les inégalités, les responsabilités qui sont liées au travail des femmes. Des progrès ont été accomplis. Il en reste encore beaucoup à réaliser. Un entretien avec Mᵐᵉ Yvette Roudy, ministre déléguée, chargée des droit de la femme, illustre les initiatives qui ont, peu à peu, ouvert de nouvelles possibilités professionnelles aux femmes. Elisabeth Badinter dresse le bilan succinct de trente-cinq ans de féminisme, de luttes. Et Simone de Beauvoir conclut cette série de quatre émissions, en souhaitant un monde où femmes et hommes réussiraient également ensemble avec leur propre personnalité.
22 h 30 Super-cross à Bercy.
23 h 35 Journal.
23 h 55 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.
0 h 20 C'est à lire.
0 h 25 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo; X-Dr.
14 h 15 Récré A 2.
Le Ranch ; Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Pac Man; Les petites canailles ; Latulu et Lireli; Harold Lloyd...
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Position 80ᵉ Grand Nord.
18 h Platine 45.
Jermaine Jackson et Pia Zadora ; Quai des Brumes ; Sonny White, Lizzy Mercier Descloux; Barry Gibb.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Raison perdue
D'après G.-J. Arnaud, réal. M. Favart. Avec P. Fierry, E. Beart, G. Grimm...
Un psychologue sympathique... et séduisant exerce dans un hôpital psychiatrique où une jeune fille a été internée à la demande de sa famille pour errement mental. Hyper-consciencieux, celui-ci est amené à s'intéresser à la jeune malade qui accuse ses parents adoptifs d'avoir fait disparaître un visiteur qu'elle a vu entrer dans leur maison et qui n'en est jamais ressorti. Cet homme a-t-il vraiment existé ? Un imbroglio que le psychologue, transformé en détective, essaie de démêler à ses risques et périls. Le film commence bien. Dommage qu'il ne tienne pas ses promesses. Tout devient vite cousu de fil blanc.
22.20 Magazine : cinéma-cinémas.
De P. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une leçon de lumière, par H. Alekan ; les souvenirs de Jo van Cotton, fondateur de « Ciné-Revue », la lettre d'un cinéaste : Chantal Akerman ; portraits de Dana Andrews et Léos Carax ; Maurice Pialat en tournage...
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux. *Autour de Sylvie Vartan.*
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Une petite fille dans les tournesols.
Réalisation B. Ferie, avec C. Jade, B. Rousselet, I. Cagnat...
Marelle part à la recherche de son mari, disparu alors qu'il était allé secrètement en pèlerinage dans sa lointaine maison d'enfance, aux confins du Gers et des Pyrénées. Lorsqu'elle aura retrouvé son mari, il lui restera à sortir du labyrinthe dans lequel elle s'est engagée. Une histoire inspirée des légendes ancestrales.
23 h 20 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Quintette en sol, *op. 11, nº 2 de J.-C. Bach, interprété par l'Ensemble Secolo Barocco, avec M. Debost, flûte, J. Chambon, hautbois, T. Adamopoulos, alto, A. Moglia, violon, P. Boufil, violoncelle.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin ; 9 h 20, Benji ; 9 h 45, Gil et Jo ; 10 h 20, Sur la piste du bison blanc ; 11 h 5, Variétés ; La barge ; 12 h, L'homme au Katana ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Cabou Cadin (Isaura et à 18 h 35) ; 14 h 5, Max romana ; 14 h 25, Sherlock Holmes ; 14 h 50, Paul et les Dizygotes ; 15 h 15, Mister T ; 15 h 35, Les quatre filles du docteur March ; 16 h 45, Rock : Herbie Hancock ; 18 h, Surtout l'après-midi (Batman) ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill Street blues ; 21 h 15, Soap 22 Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie) ; 23 h 35, Tous en scène ; 0 h 20, L'éventreur de New-York, film de L. Fulci (épouvante).

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les routes de l'ambre (et à 10 h 50 : l'écrivain public) ; 9 h 5, Matinée : la science et les hommes ; Les progrès des neurosciences ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « la Galopeuse de lune », de Thalie de Molènes ; 11 h 30, Du côté d'O'Henry : Toubib or not toubib ; 12 h 00, Panorama ; 12 h 45, Avant-première : « Le théâtre des quartiers ; 14 h, Un livre, des voix : « L'Œuvre de chair », de Henri Vincenot ; 14 h 30, Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Daniel Buren et Rudi Fuchs (rediffusion de l'émission du 1ᵉʳ décembre) ; 15 h 30, Lettres ouvertes : spécial Vienne ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de Nîmes ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20 h 00 Musique, mode d'emploi : Abbey Road.
20 h 30 Ethnologie réciproque : Romulus Dede, un Malgache, étudie un village du Roussillon ; Samba Sar, un Sénégalais, étudie le provençal.
21 h 30 Musique : pulsations, femmes et musique.
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Dis-moi qui tu chantes ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : la fabrique de l'Opéra, la fin de l'opéra seria ? Œuvres de Mozart ; 12 h 5, Concert : œuvres de Porta, Montalbano, Riccio, Barsanti, Quantz, Bach, par H.M. Linde, flûte à bec et traversière, M. Jappe, viole de gambe, R. Scheidegger, clavecin ; 13 h 32, Les chants de la terre. 14 h 2, Jeunes solistes ; 15 h, Georges Auric méconnu ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « le jazz ailleurs » ; intermède ; où jouent-ils ?
20 h 00 Musique contemporaine, Magazine.
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Rhapsodie roumaine nº 2 », d'Enesco ; « Concerto pour piano et orchestre nº 4 », de Rachmaninov ; « Roméo et Juliette », suites, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster, sol. V. Ashkenazy, piano.
23 h 00 Les soirées de France-Musique : le club des archives, l'oiseau-lyre ; à 1 heure, Poissons d'or.

Le Monde

ECONOMIE

MATIERES PREMIERES

SOUS LE SIGNE DU THÉ

Un breuvage spirituel

LE thé est né en Asie, *comme le café est issu* d'Afrique et le cacao d'Amérique. Selon la légende, trois mille ans *avant notre* ère, alors que l'empereur de Chine Shen Nong se reposait à l'abri d'un arbre, des feuilles tombèrent dans l'eau qu'il allait boire et donnèrent naissance à une suave infusion. Dès le sixième siècle, le thé, nommé *cha* en langue mandarine — *te* en dialecte d'Amoy, — était devenu une boisson très populaire.

L'Europe ne découvre le thé qu'au dix-septième siècle — bien après le Japon, initié au neuvième siècle, — quand les navires de la Compagnie des *Indes orientales* le rapportent d'Extrême-Orient. Des boutiques *s'ouvrent* à Londres, qui vendent *également du café et du chocolat*. Aux Etats-Unis, le poids des taxes provoque des manifestations à *Boston, en décembre* 1773, qui sont à l'origine de la guerre d'Indépendance.

Au *début du dix-neuvième siècle*, la Chine est encore pratiquement le seul pays fournisseur en *thé du monde, le Japon consom*mant ce qu'il produit. Ce n'est *que vers le milieu du siècle que la* culture des théiers est introduite en Inde, en Assam et dans la *région de Darjeeling. Un peu plus* tard, c'est le tour de Ceylan.

Le thé est lié à l'histoire des *civilisations depuis les Tang, les* Song et les Ming. Tandis que les plantations se répandaient en Asie du Sud-Est (Indonésie), *en* Afrique (Kenya), en Amérique latine (Argentine), le thé, boisson la plus ancienne, est devenue la plus consommée du monde : au moins 700 milliards de tasses par an, dans les déserts de sable aussi bien que dans les étendues de glace.

Depuis le temps des caravanes et les courses de clippers, la route du thé est toujours ouverte. Son commerce est dominé par les grandes compagnies britanniques, mais les échanges entre les pays du Sud s'accroissent d'année en année. Boisson spirituelle au Japon, le thé reste-t-il, comme l'écrivait Thomas de Quincey, *« le breuvage préféré de tout penseur »* ?

MICHEL BOYER.

Sri-Lanka ou l'héritage colonial

LE thé de Ceylan a gardé l'appellation à laquelle est attachée sa réputation plutôt que le nom de Sri-Lanka officiellement adopté en 1972 pour désigner l'ancien dominion britannique. Sa réputation tient à la qualité des feuilles et à leurs subtils mélanges, qu'apprécient, comme pour le vin, des dégustateurs.

Il en existe cinq grandes variétés, selon les régions où il est récolté (Ruhuna, Kandy, Nuwara Eliya, Dimbula, Uva) : les thés les plus fins et parfumés, appréciés des consommateurs occidentaux, sont cueillis de 1 200 à 2 100 mètres ; les thés plus forts et colorés, vendus surtout au Proche-Orient et au Maghreb, proviennent des régions de basse *altitude* ; entre 600 mètres et 1 200 mètres sont récoltées principalement les variétés utilisées pour les sachets.

Tout le centre sud du pays vit au rythme de la culture du thé, couvrant à perte de vue des collines dont les pentes peuvent atteindre jusqu'à 70 %. Ce thé a connu ses *heures de gloire à l'époque coloniale*. Certes Sri-Lanka en est toujours le deuxième exportateur mondial ; mais sa production, après avoir atteint un niveau record en 1965 (224 000 tonnes) a diminué et stagne (179 000 tonnes en 1983). Il rencontre aujourd'hui la concurrence — traditionnelle — de l'Inde, et celle, plus récente, des nouveaux producteurs d'Afrique orientale, du Kenya notamment.

Toutefois le thé domine l'agriculture et l'activité économique de l'île depuis qu'en 1870 le café fut atteint d'une maladie parasitaire et commença aussi à subir les conséquences de l'arrivée du Brésil sur le marché. Il s'agit de la principale des trois cultures de plantation — avec le latex et la noix de coco — et aussi de la plus importante denrée exportée (95 % de la production part à l'étranger) qui représente environ le tiers des ventes extérieures. L'« industrie » du thé — production et commercialisation — emploie six cent mille personnes, soit 11 % de la main-d'œuvre active, et la taxe sur les exportations fournit une partie substantielle des recettes budgétaires.

Le thé est récolté pour partie sur de grandes plantations héritées de la colonisation (128 000 hectares, 60 % des surfaces cultivées en thé, 70 % de la production) — autrefois propriétés de sociétés principalement britanniques, — pour partie par cent trente mille petits agriculteurs sur des lopins d'environ un demi-hectare en moyenne. Les plantations avaient fait appel à des travailleurs immigrés que des recruteurs allaient chercher dans l'Etat du *Tamil-Nadu au sud de l'Inde*. Ces Tamouls « indiens » — qu'il ne faut pas confondre avec les Tamouls *du nord et de l'est du* pays, également d'origine indienne, mais de souche plus ancienne, qui s'affrontent actuellement aux *cingalais* — sont employés sur les plantations parfois depuis plusieurs générations.

Ils vivent et travaillent — la cueillette du thé est surtout faite par des femmes et des enfants — dans des *conditions proches du servage* régulièrement dénoncées par certaines organisations humanitaires. *« Ils sont les plus mal payés du pays* (avec aujourd'hui les ouvriers de certaines industries) *alors qu'ils fournissent l'essentiel des ressources à l'exportation. »* Ils ne reçoivent que *« 5 à 10 % du prix payé par le consommateur, bien que le capital soit depuis longtemps amorti »*, écrivaient, il y a quelques années, les meilleurs connaisseurs en France de Sri-Lanka (1).

Les employés des plantations travaillent une dizaine d'heures par jour et sont hébergés sur place dans des alignements de pièces exiguës rappelant les corons. Si les logements et les soins médicaux sont gratuits, l'hygiène et la nourriture restent médiocres ; le taux de mortalité est deux fois plus élevé que pour le reste du pays. En fait, bien que la cueillette du thé ait lieu toute l'année, les Tamouls « indiens » ne disposent généralement pas de ressources suffisantes. Ils s'endettent auprès de boutiquiers faisant fonction d'usuriers pour acheter des vivres.

Nationalisation

Le système que les compagnies britanniques avaient mis en place, fondé sur l'exploitation de cette main-d'œuvre servile, mais non dénuée d'efficacité économique, a, pour l'essentiel, survécu à une décolonisation sans heurt et à la nationalisation de 1975, ayant permis à l'île de disposer d'une matière première vitale pour ses finances. Aujourd'hui, bien qu'elles soient administrées par deux organismes publics quelque peu bureaucratiques, les plantations possèdent une structure hiérarchisée et disciplinée. Des diplômés, cingalais généralement, ont seulement chaussé les bottes de l'ancienne maîtrise dont ils ont pris la place dans les habitations confortables dominant les plantations.

Cependant, soumis à la surenchère de puissants syndicats animés par des personnalités qui jouent également un rôle sur la scène politique, les employés des plantations ont déclenché, en avril 1984, une importante grève qui a duré neuf jours. *Ils* demandaient à bénéficier de la hausse du prix international du thé, *voulant que leurs salaires et indemnités* soient à parité avec les autres secteurs de l'économie. Le gouvernement *conservateur* de M. Jayewardene, qui craignait que ce mouvement assez exceptionnel n'ait des *conséquences politiques* et ne menace l'unité du pays — alors que les Tamouls « indiens » restent généralement à l'écart des heurts actuels entre Tamouls et Cingalais, — a finalement concédé une très nette augmentation de l'ordre de 20 %.

En 1975, la nationalisation — avec indemnisation — des grandes plantations par le gouvernement socialisant de Mme Bandaranaïke avait représenté un tournant, à plus d'un titre, et a eu de profondes répercussions. Cette mesure, attendue, a été précédée et suivie d'une période d'incertitude qui a porté préjudice à la production : fléchissement des investissements, négligences dans l'entretien et le renouvellement des plantations ; insuffisante utilisation des engrais ; *coup d'arrêt à la modernisation des* manufactures, dont les installations de séchage du thé sont parfois *vétustes* ; *affectation à d'autres* cultures de terres plantées naguère en thé, etc. Aussi la production n'at-elle *toujours pas retrouvé son niveau* d'il y a dix ans et a-t-on constaté depuis une baisse de la qualité du thé de Ceylan. Alors que le rendement moyen, qui est de 834 kilogrammes par hectare pour l'ensemble du pays, est supérieur sur les plantations, le gouvernement Bandaranaïke avait mis en place une réforme foncière limitant à 50 acres (environ 23 hectares) les exploitations privées de thé.

Pourtant ardent avocat de l'initiative individuelle, M. Jayewardene, au pouvoir depuis 1977, a hésité à *dénationaliser* les plantations. Une telle politique avait des partisans ; mais l'argument nationaliste a prévalu en faveur du maintien du *statu quo*. En revanche, son gouvernement, qui encourage par ailleurs l'implantation d'industries agro-alimentaires, accorde depuis plusieurs années la priorité à la réhabilitation du secteur des plantations : des subventions sont octroyées pour le renouvellement des plants (plus de la moitié des arbustes ont plus de soixante-dix ans), l'achat de moyens de production, la conservation des sols, etc.

Une part croissante du thé ceylanais est vendue chaque lundi aux enchères de Colombo, où les grandes compagnies internationales disposent d'agents, et achetée en majorité en vrac. Mais Sri-Lanka tente de s'affranchir de ces courants traditionnels, de développer l'empaquetage sur place et d'écouler directement une partie de sa production au Proche-Orient et au Maghreb, ou dans les quelques pays avec lesquels ont été passés des accords bilatéraux. La Grande-Bretagne arrive toutefois en tête des pays importateurs occidentaux, suivie des Etats-Unis, où le thé de Ceylan se heurte à une forte concurrence, et du reste de l'Europe.

Même s'il a profité — momentanément — de la hausse des cours en décembre 1983-janvier 1984 et de l'arrêt passager des exportations indiennes, Sri-Lanka n'occupe pas une position très offensive sur le marché mondial, ne représentant plus que 19 % des ventes mondiales contre 35 % il y a vingt ans.

La place du thé dans l'économie nationale est probablement appelée à régresser au profit du tourisme (qui souffre toutefois actuellement du climat d'insécurité résultant de la tension entre Tamouls et Cingalais) et des nouvelles industries exportatrices.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) *Sri-Lanka et ses populations*, par Elisabeth et Eric Meyer (Editions complexes) et *Paysanneries aux abois*, par René Dumont (éd. du Seuil).

Dans les « jardins » de l'Inde

PROFITANT d'un concours de circonstances climatiques et commerciales favorables, le gouvernement indien s'est décidé, en 1984, à soutenir vigoureusement son industrie du thé. La sécheresse qui s'était abattue sur les plantations africaines et sud-asiatiques en 1982 a souligné l'urgence d'une politique claire sur trois fronts : fournir les moyens nécessaires à un renforcement de la production ; contrôler le dérapage des prix domestiques, qui ont eu tendance à suivre la récente flambée internationale ; œuvrer à un assainissement du négoce mondial, que l'Inde estime défavorable aux pays producteurs, en tentant de briser l'« encerclement » commercial par les grandes compagnies multinationales.

L'Inde conserve cette année encore son rang de premier pays producteur avec une récolte record de 630 000 tonnes (contre 588 000 tonnes en 1983). Mais l'émergence de la Chine populaire comme puissance du thé — 430 000 tonnes en 1983 et des possibilités d'expansion quasiment illimitées, — jointe aux efforts des pays africains qui cherchent à encourager leur production propre, a fait apparaître le danger réel d'une éclipse de la prépondérance indienne. Aussi l'Inde et Sri-Lanka cherchent-ils ardemment à faire accepter un système de quotas globaux sur les exportations, ce qui garantirait, selon les responsables indiens, la stabilité des prix aussi bien à la production qu'à la revente.

Irritation

Jusqu'à présent, toute ébauche d'accord bute sur le refus des pays *africains qui estiment* n'avoir pas encore atteint leurs capacités de production optimales. En juillet 1984, pour marquer son irritation devant la mauvaise volonté de ces pays — le premier visé étant le Kenya, — l'Inde a suivi Sri-Lanka en démissionnant de l'Association internationale pour la promotion du thé (dont le siège est à Rotterdam), qualifiée d'*« inutile »*.

Vers la même date, l'Inde sonda la Chine en vue de fonder un « club Asie » du thé avec Sri-Lanka. Les experts indiens pensent en effet qu'une augmentation rapide de la consommation intérieure absorbera la grande masse de la production de l'« Empire du Milieu », ce qui atténuera une trop grande concurrence entre les deux pays. On s'attend, à New-Delhi, qu'un accord tripartite soit conclu d'ici à l'été 1985 et que cette première initiative ait un effet de levier auprès des autres pays producteurs.

Entre-temps, l'Inde va devoir veiller à *ses* propres problèmes de production. Remarqué à l'état sauvage en Assam dès 1823, le thé doit son *développement* d'abord au Earl Grey Act (1), qui mit fin au monopole de la Compagnie des Indes *orientales pour le thé* de Chine. Il le doit aussi à la politique d'expansion menée par lord W. Bentick, gouverneur général de 1828 à 1835, qui répondait à la nécessité de renflouer les coffres de la Leadenhall Street, siège historique de la compagnie. Ces derniers étaient vides au lendemain des campagnes contre l'Empire birman, qui devait finalement renoncer à ses droits sur l'Assam. En 1833, huit caissons de thé indien apparaissaient pour la première fois sur le marché de Londres et obtenaient déjà d'assez bons prix.

Actuellement, quelque 395 000 hectares — dont plus des trois quarts dans la région Nord — sont voués à la culture du thé. L'Assam et le Bengale occidental — connu pour son Darjeeling — en sont les principaux producteurs. A l'exception d'un secteur mixte dans l'Orissa, la totalité des plantations appartiennent au secteur privé, et 35 % d'entre elles sont contrôlées par les compagnies « sterling », comme Brooke Bond et Unilever-Lipton.

Héritiers des domaines britanniques, les « jardins » du Nord se caractérisent par leurs grandes surfaces, 265 hectares en moyenne. Dans le Sud, au contraire, autour *des collines du Nilgiri et au Tamil* Nadu, les plantations sont fragmentées en d'innombrables petites *propriétés — guère de plus de 30 hec*tares — regroupées en coopératives.

Après plusieurs décennies de « laisser-faire », le gouvernement a adopté un ambitieux programme de redressement. Aux termes du VIIe plan quinquennal (*1985-1990*), l'Inde dépensera 9 milliards de roupies (2) dans toutes les activités du secteur, avec comme *objectif une* production annuelle de 766 000 tonnes d'ici à la fin du plan. Ces fonds seront utilisés pour moderniser des usines archaïques, développer le réseau d'irrigation et investir dans la recherche biotechnique pour découvrir, grâce au « clonage », des variétés de camellia à plus fort rendement.

Toutefois, l'effort majeur sera *l'acquisition et l'ouverture de nouveaux terrains* à la culture du thé. Le VIIe plan prévoit ainsi la mise en valeur de 24 000 hectares et la replantation de 17 800 autres. En fait, malgré l'enthousiasme officiel, ce projet paraît difficilement réalisable. D'après les statistiques fournies par le Tea Board (Bureau du thé), moins de la moitié des 20 000 hectares recherchés durant le VIe plan — qui disposait il est vrai de crédits nettement plus modestes (3 milliards de roupies) — ont été trouvés. *De plus, si* 630 000 *tonnes* constituent bien un record pour 1984 : la cible visée était de 705 000 tonnes. *On s'inquiète aussi de ce que* l'expansion se fasse au détriment des zones forestières, indispensables pour contenir l'érosion des sols.

L'Inde compte en outre sur une amélioration du rendement par hectare en remplaçant les buissons âgés par des plus jeunes. De nouveau les prévisions optimistes sont fortement contestées par les industriels. Malgré leur grand âge — plus de 40 % des plantes ont plus de cinquante ans, — les arbrisseaux indiens produisent déjà près de leur capacité maximale, 1 600 kilos à l'hectare en 1983-1984. Une estimation plus sobre du potentiel indien au cours des cinq prochaines années serait proche des 700 000 tonnes.

L'avenir d'une des principales sources de devises étrangères paraît donc menacé, d'autant que le plus grand péril pesant sur la rentabilité de l'industrie vient du consommateur indien lui-même. Selon un porte-parole d'une importante association de planteurs de thé, celle du Tamil Nadu, *« à moins d'une révolution spectaculaire au niveau de la production »*, l'Inde risque fort de devoir importer du thé, ce qui serait un désastre économique, mais aussi *une humiliation nationale*. La consommation a en effet augmenté de 47 % depuis 1975/1976, alors que la production n'a progressé que de 23 %.

L'Inde, soumise à une demande *internationale toujours plus forte*, a exporté en 1984 le tiers de sa production, soit 215 000 tonnes — chiffre que le gouvernement n'entend pas dépasser, — ce qui correspond à un gain de 6 milliards de roupies (5,2 milliards pour 205 000 tonnes en 1982/1983). Cette limitation volontaire des possibilités d'exportation survient à un moment où les cours sont confortablement accrochés à la barre des 30 roupies le kilo, deux fois ce qu'ils étaient en août 1982.

Contre les multinationales

Tirées d'un côté par la tentation *de profiter de la bonne tenue des* cours, contraintes de l'autre de ménager la tradition et de sauvegarder la *boisson nationale*, les autorités indiennes ont choisi une politique d'exportation prudente. Désireux d'enrayer une poussée inflationniste, le gouvernement indien est même intervenu plusieurs fois pour calmer la fougue des acheteurs étrangers.

Le 24 décembre 1983, le ministre du commerce a ainsi allumé la colère des consommateurs britanniques, interdisant jusqu'en mai 1984 les exportations de CTC — *curled, torn, crushed* — (bouclé, brisé, broyé). Cette préparation spéciale de la feuille de thé permet de distiller un élixir fort, aussi populaire en Inde qu'en Grande-Bretagne. Si l'opération a entraîné une baisse des prix de 13 % à 15 %, le manque à gagner a été estimé à 150 millions de dollars.

Les autorités ont, en septembre 1984, décidé d'échelonner les exportations pour le dernier trimestre de l'année. Enfin une nouvelle restriction des ventes de CTC vient d'être décrétée, sans créer cette fois beaucoup d'émoi.

La reprise en main du commerce du thé à l'intérieur des frontières *s'est accompagnée d'une volonté* aussi ferme d'arracher une plus grande indépendance à l'égard des *multinationales du thé. L'Inde* a engagé l'épreuve de force avec l'*establishment* du négoce, en premier *lieu avec les quatre « grands »* du Royaume-Uni (Brooke Bond, Unilever-Lipton, Tetley et Cadbury-*Typhoo*).

Depuis plusieurs années, les fabricants de thé indiens s'efforcent d'accroître la plus-value de leurs produits et de les introduire sur un marché international, où la compétition *paraît a priori* exclue. Actuellement — le plus intolérable pour eux, — d'énormes bénéfices sont réalisés chaque année, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas essentiellement, sur les réexportations de thé indien, dûment préparé pour être attrayant. Ainsi l'industrie indienne cherche-t-elle à se pourvoir rapidement des équipements et du savoir-faire nécessaires pour intensifier la production de thé en paquets, en sachets, instantané, aromatique... qui procurent une plus-value variant de 17 % à 50 %.

Le fer de lance de cette nouvelle stratégie devrait apparaître au grand jour dans quelques mois sous forme d'une offensive concertée de marketing sur tous les marchés traditionnels. Une campagne de promotion active sera pour la première fois financée et gérée par le gouvernement indien et le Bureau du thé qui *prévoit entre autres l'abandon progessif* des centres de dégustation disséminés à travers l'Europe et les *Etats-Unis*. *Ses* responsables estiment que ces centres ont joué un rôle négatif dans la promotion du thé indien, car ils tendent à isoler le produit indien des marques de thé plus facilement accessibles dans les magasins.

KIM GORDON-BATES.

(Lire la suite page 22.)

(1) Earl Grey : personnage resté célèbre pour avoir rapporté de Chine le thé parfumé à la bergamote.

(2) 1 roupie = 0,78 franc.

L'Asie en tête

(en milliers de tonnes)

PRODUCTION		EXPORTATION		IMPORTATION	
INDE	587,8	INDE	205	GRANDE-BRETAGNE	155,2
CHINE	430	SRI-LANKA	157,8	PAKISTAN	80
SRI-LANKA	179,3	CHINE	112	ETATS-UNIS	75,2
URSS	143	KENYA	100	URSS	65
KENYA	119,8	INDONESIE	73	EGYPTE	61
JAPON	100	ARGENTINE	36	IRAK	32
INDONESIE	87	MALAWI	31	POLOGNE	28
TURQUIE	70	BANGLADESH	30	AUSTRALIE	22
BANGLADESH	43,9	MOZAMBIQUE	14	MAROC	20
ARGENTINE	37,1	TANZANIE	14	CANADA	17,2
MONDE	2001,7	*MONDE*	843,2	*MONDE*	831,8

(SOURCE : Comité international du thé pour 1983.) *Les importations sont corrigées des réexportations.*

Cette enquête a été réalisée en Chine par Patrice de Beer, en Grande-Bretagne par Francis Cornu, en Inde par Kim Gordon-Bates, au Japon par Roland-Pierre Paringaux, au Kenya par Jacques de Barrin, à Sri-Lanka par Gérard Viratelle et en URSS par Dominique Dhombres. Documentation : Chantal Dumoyer.

.ÉVISION

ardi 4 décembre

22 h 30 Journal.

23 h Les cinq minutes de Muse Dalbray.

23 h 05 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

CANAL PLUS

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

ercredi 5 décembre

TROISIÈME CHAINE : FR 3

CANAL PLUS

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

SOUS LE SIGNE DU THE

Les feuilles vertes du Kenya

IL tombe des cordes sur les collines de Kericho. Cette pluie lourde et épaisse n'interrompt pas pour autant la cueillette du thé. Qu'en serait-il, en effet, de la production si, à chaque averse, les ramasseurs de feuilles vertes battaient en retraite ? Brooke Bond et les autres n'ont-ils pas justement choisi de s'installer sur ces hautes terres africaines en raison notamment du bon régime des précipitations, en moyenne 1 850 millimètres d'eau par an ?

Protégés des intempéries par une sorte de chasuble en plastique frappée aux couleurs de la société — des rayures verticales jaunes et vertes, — les « vendangeurs », hotte sur le dos, écrêtent les buissons de thé avec le pouce, l'index et le majeur. L'opération consiste, plus précisément, à détacher du bout de chaque tige les trois dernières feuilles et le bourgeon (pekoe).

Une hotte d'environ 6 kilogrammes s'emplit en trente minutes, voire en une heure si la récolte est abondante. Un ramasseur « fait » douze hottes par jour, jusqu'à vingt dans le feu de l'action. Il traite quotidiennement une parcelle de quatre cents buissons parmi celles qui lui ont été attribuées au départ et que délimitent des piquets de bois.

Il n'y a pas de saison pour la cueillette, qui se déroule tout au long de l'année avec un temps fort entre novembre et janvier. Les « vendangeurs » sont à l'œuvre six jours par semaine, de 7 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi sans interruption. On leur sert dans les champs, en guise d'en-cas, du thé chaud et parfois du porridge.

Lorsque sa hotte est pleine, le « vendangeur » l'apporte au point de ramassage le plus proche. Avant d'y être pesée, mise en sac et expédiée par remorque vers l'usine de traitement, un « inspecteur des feuilles vertes » contrôle, d'un œil exercé, les livraisons. Il lui arrive d'en refouler certaines si la qualité laisse à désirer.

Sitôt arrivées à destination, les feuilles vertes sont étalées sur de longs plateaux équipés d'un système de ventilation qui permet d'éliminer, en quelque seize heures, un bon tiers de l'humidité qu'elles contiennent. Elles sont ensuite hachées menu, réduites par un broyeur à l'état de poudre. Soumise à oxygénation, celle-ci, en une heure et demie, vire au brun.

Au sortir du séchoir, à l'intérieur duquel elle traverse successivement sept chambres en quinze minutes, cette poudre prend la coloration noire que lui connaissent les consommateurs. En fin de compte, 4,5 kilos de feuilles vertes donnent 1 kilo de « thé fait » *(made tea)*. Il reste alors à purifier celui-ci à travers des tamis, c'est-à-dire à en extraire les fibres et les grumeaux qui forment un thé blondasse de second choix, fort apprécié en Ethiopie et en Somalie. Les quatre qualités supérieures — broken pekoe 1 (RP1), pekoe fanning 1 (PF1), pekoe dust (PD) et dust 1 (D1) — sont écoulés sur des marchés plus lointains, européens, américains et asiatiques, dans des sacs en papier de 57 kilos ou, de manière plus traditionnelle, plus élégante et surtout beaucoup plus coûteuse, dans des coffres en bois.

Il appartient au directeur de l'usine ou à son délégué de goûter d'heure en heure, dans le salon de thé laboratoire, des échantillons de produits finis et, si nécessaire, de rectifier le tir sur les machines, par exemple d'augmenter la température du séchoir si le degré d'humidité est trop élevé. *« C'est une question de jugement*, précise un spécialiste de Brooke Bond. *La fabrication d'un bout à l'autre de la chaîne est, en effet, entièrement naturelle, sans aucun recours à des ingrédients chimiques. »*

Dosages

Ainsi le goût d'une tasse de thé d'une qualité donnée change-t-il d'un jour à l'autre, d'une livraison à l'autre. Comme celui d'un fruit. Tout l'art de cette expertise consiste à apprécier au jugé la légèreté, le fruité, la couleur du breuvage, et à déterminer s'il est « bon pour le service ». Avant de « faire le prix », l'acheteur procède aussi à une dégustation du produit qu'on lui propose. D'autres, sur les lieux de consommation, se livrent à de savants dosages de thés de diverses origines — parfois jusqu'à une soixantaine.

Pour augmenter leur production, les sociétés commerciales britanniques ne peuvent plus espérer s'agrandir. Puisqu'il leur est désormais interdit d'acheter des terres, elles doivent donc tirer un meilleur profit de celles qui composent leur patrimoine. Ainsi la firme Brooke Bond, dont les plantations de thé, dans le district de Kericho, s'étendent sur quelque 5 500 hectares, est en mesure de gagner plusieurs centaines d'hectares sur des espaces incultes et des champs de quinquina. Encore doit-elle se constituer de vastes réserves forestières — elle dispose ainsi de 1 600 hectares d'eucalyptus — afin d'alimenter sur place ses sept usines de traitement, qui, pour des raisons d'économie, marchent maintenant au bois.

La grande majorité des théiers de Brooke Bond ont, aujourd'hui, plus de quarante ans d'âge. Il n'est cependant pas interdit de penser qu'ils aient encore de beaux jours devant eux, peut-être un demi-siècle. *« Nous atteignons maintenant, à Kericho, un rendement de 3 000 kilos par hectare et par an, ce qui est un record absolu pour l'ensemble de nos plantations à travers le monde, alors qu'il y a vingt ans nous ne dépassions pas, ici, 1 300 kilos »*, indique un responsable de la firme britannique.

Selon les experts de l'Institut kényan de recherches sur le thé, il est possible d'améliorer encore ces performances grâce à une utilisation plus intensive des engrais et à un entretien méticuleux des théiers. S'agissant d'arbustes en pleine maturité, nés de semences, l'objectif de 5 000 kilos ne leur semble pas hors de portée. En revanche, les nouvelles plantations, faites à partir de boutures élevées en pépinières, sont capables, à leur avis, de produire 8 000 kilos.

Outre les recherches et les soins agronomiques qu'une telle ambition suppose, il faut, dès le départ, veiller, avec un soin jaloux, sur les jeunes plants, les protéger des intempéries, notamment de la grêle, les habituer progressivement au soleil, puis, une fois mis en pleine terre, les élaguer à intervalles réguliers afin d'arrêter leur croissance à hauteur de 60 centimètres. Trois ans seront alors nécessaires à ces arbustes en boule pour arriver à maturité et produire les feuilles d'un vert tendre.

Lorsque, au tout début du siècle, des pionniers britanniques qui avaient servi dans l'armée des Indes débarquèrent à Kericho, alors à trois jours de mauvaises pistes de Nairobi, il n'y avait là rien d'autre que des forêts épaisses et quelques huttes éparses. Eux qui avaient vu pousser des théiers dans l'Assam, sur les pentes de l'Himalaya, conclurent que ces hautes collines du nord-ouest du Kenya, à la fois bien ensoleillées et bien arrosées, se prêteraient à ce genre de culture.

Les premières graines sortirent de terre en 1912. Brooke Bond fit souche ici dès 1925. La guerre ralentit, un moment, les entreprises des uns et des autres, sociétés commerciales et petits propriétaires. Aujourd'hui, dans le seul district de Kericho, 20 000 hectares sont consacrés à la culture du thé, soit le quart de la surface totale des plantations kényanes.

Chacun chez soi : la route de Nairobi sert de ligne de partage entre les grandes plantations de Brooke Bond, d'African Highlands Produce et de George Williamson, qui couvrent environ 13 000 hectares, et les territoires abandonnés aux autochtones, que jadis l'on désignait sous le nom de « réserves africaines ». D'un côté, à l'infini, des moutonnements d'un vert tendre, parfois brisés par des forêts d'eucalyptus et les camps des ouvriers agricoles aux petites maisons coiffées de tôle ; de l'autre, un habitat dispersé au milieu d'une multitude de champs clos où les théiers voisinent avec des cultures vivrières comme le maïs.

JACQUES DE BARRIN.

L'Autorité des petits planteurs

L'UNION fait la force : ce pourrait être la devise de l'Autorité kényane pour le développement du thé — Kenyan Tea Development Authority (KTDA), — porte-drapeau des petits planteurs, et, en trois mots, la raison de son succès. Lorsque, en 1964, l'année de l'indépendance, elle prend la relève de l'Autorité pour le développement des cultures spéciales — Crops Development Authority, — qui avait elle-même à peine quatre ans d'âge, cette société paraétatique démarre avec 1 500 hectares seulement en portefeuille, soit alors 8 % de la superficie totale consacrée à la culture du thé. Elle rassemble, aujourd'hui, cent cinquante mille paysans, qui exploitent 55 000 hectares de feuilles vertes, soit en moyenne 0,4 hectare par propriété.

Dès le départ, la KTDA bénéficie du solide appui du Conseil pour le développement du Commonwealth, qui lui accorde une succession de prêts. Elle finance, notamment, un programme de construction d'usines de traitement du thé et s'emploie aussi à former son personnel d'encadrement. Les petits planteurs sont étroitement associés à la marche de cette société d'Etat : plusieurs des leurs siègent au conseil d'administration, quinze mille environ sont devenus actionnaires des usines. Le gouvernement kényan a eu la sagesse de respecter l'autonomie de cette entreprise publique, qui a pu ainsi prospérer sur des bases strictement commerciales.

La seule chose — d'importance, il est vrai — que la KTDA exige de ses adhérents est qu'ils maintiennent leurs plantations en bon état de production. Aussi ne leur ménage-t-elle pas ses conseils techniques en matière d'arrachage des mauvaises herbes, d'utilisation des engrais, d'élagage des arbustes et de ramassage des feuilles. A cette fin, ses experts font des rondes hebdomadaires d'un champ à un autre. Pour encourager la consommation d'engrais, la KTDA offre à ses membres des prêts sur deux ans sans intérêt.

Contre les quotas

Son souci est de réussir à améliorer, par un contrôle rigoureux des méthodes de production, la qualité des feuilles vertes. Elle décharge donc les petits planteurs de toutes les opérations qui suivent la récolte — traitement et vente du thé, — et qui pourraient les détourner de l'essentiel. Sitôt qu'ils ont livré la matière première dans un des mille trois cents centres de ramassage qui quadrillent le pays et qui ne sont jamais éloignés de plus de 1 kilomètre de leurs fermes, la suite des événements leur échappe.

Lors de la saison 1983-1984, les petits planteurs ont assuré près de la moitié de la production nationale, soit 47 600 tonnes de « made tea ». *« Il est possible d'atteindre l'objectif de 80 000 tonnes dans les six prochaines années »*, affirme M. Simon Kamuyu, directeur général de la KTDA. Aussi le Kenya s'est-il toujours opposé à la proposition de ses deux concurrents directs — l'Inde et Sri-Lanka — de créer, entre pays théiers, un système de quotas à l'exportation qui pénaliserait ses efforts.

Le thé, dont environ 15 % de la récolte sont réservés pour le marché local, se plaçait déjà, en 1983, au quatrième rang des producteurs de devises, derrière le café, le tourisme et les produits pétroliers raffinés. La KTDA a d'autant plus intérêt à soutenir ses adhérents que ses trente-neuf usines de traitement manquent de feuilles vertes pour tourner à pleine capacité.

Cette augmentation de la production ne pourra pas être obtenue par le biais d'une extension des surfaces cultivées, qui obéit à un régime de licences. Il n'est ni dans les intentions du gouvernement ni dans l'intérêt des petits planteurs — qui ont charge de familles nombreuses — de développer outre mesure cet article d'exportation au détriment des cultures vivrières. Elle passe donc obligatoirement par l'amélioration du rendement, qui est trois fois inférieur — autour de 1 000 kilos par hectare et par an — à celui des grandes plantations.

Les petits fermiers doivent, en effet, pour faire vivre les leurs, diversifier leurs activités, c'est-à-dire cultiver des légumes et élever du bétail. On estime qu'ils consacrent au thé 20 % seulement de leurs terres. Cependant, il est possible de pousser cette production artisanale, d'autant que non seulement les paysans *« sont de plus en plus éduqués »*, comme le dit M. Kamuyu, mais encore qu'ils ont perçu le salaire de leurs efforts. Si fragile soit-elle, la bonne tenue, ces deux dernières années, des cours mondiaux du thé les a convaincus qu'il y avait là de l'argent à faire, sans que la KTDA joue les intermédiaires voraces entre vendeurs et acheteurs.

A la fin de chaque mois, les petits planteurs reçoivent un premier versement fixe qui est, aujourd'hui, de 1,50 shilling (soit environ 90 centimes) par kilo de feuilles vertes. Puis, à la fin de chaque saison, à la clôture des comptes, ils touchent un bonus. Son montant varie en fonction des prix de vente que chacune des usines de traitement dont ils dépendent a réussi à négocier. Si, lors de la saison 1983-1984, ce second paiement s'élève en moyenne à 5,77 shillings par kilo, la fourchette oscille d'un district à l'autre, de 5,16 à Kitutu à 6,96 à Horth Imenti.

Ce système ingénieux de rémunération incite les petits planteurs à aller de l'avant, puisqu'ils savent qu'il leur sera payé, à termes convenus, un juste prix. Le succès de la KTDA prouve qu'il y a, parfois, entre l'Etat et les paysans privés, si tant est que chacun veuille y mettre du sien, des ententes fructueuses...

J. de B.

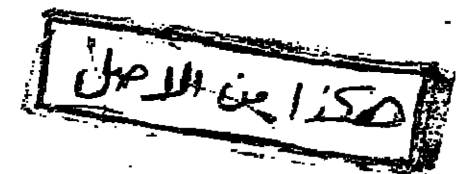

MATIÈRES PREMIÈRES

SOUS LE SIGNE DU THE

Le vin de la Chine

« *EN 1886, à l'époque où la Chine était le seul grand pays exportateur de thé*, indique Mme Chen Shiwen, responsable du département spécialisé, *nous en avions vendu 134 000 tonnes.* » En 1983, près d'un siècle plus tard, l'exportation de thé chinois atteint presque le même niveau. Hier premier et quasiment seul producteur de thé, Pékin n'en est plus que le deuxième derrière New-Delhi et le troisième exportateur derrière l'Inde et Sri-Lanka, représentant seulement 13 % du marché mondial. Pourtant – les Chinois le proclament – la Chine est la patrie du thé, et il y joue, toutes proportions gardées, un rôle historique, social, économique et culturel similaire à celui du vin en France.

Contrairement aux pays du sous-continent indien et au Kenya, la Chine produit également thé noir – appelé *ici thé rouge* – et thé vert, lequel représente près de la moitié de ses exportations. La Chine a d'ailleurs le quasi-monopole de la vente du thé vert, couvrant 80 % du marché mondial. Parmi ses quatre principaux clients, trois pays musulmans – le Maroc, le Pakistan et la Tunisie – sont de grands amateurs de ce breuvage, souvent parfumé à la menthe, le quatrième, la Grande-Bretagne, étant La Mecque des buveurs de thé.

Les quelque 2 000 tonnes de thé vert vendues en France le sont, selon Mme Chen, à la communauté maghrébine. Parmi les autres clients de la Chine en thés – vert, noir, parfumé (au jasmin ou autres fleurs), oolong (« Dragon noir ») semi-fermenté – figurent Hongkong, les Etats-Unis, l'Afghanistan (en dépit des relations tendues entre ce régime prosoviétique et Pékin), puis, loin derrière, la Pologne, l'URSS.

Les exportations chinoises ne datent pas de l'arrivée en Extrême-Orient des Occidentaux, en particulier des Britanniques qui lancèrent en Europe la mode du thé. Dès la dynastie des Tang (618-907), ce produit était introduit au Japon. Quanzhou et Xiamen (Amoy), dans le Fujian, en furent dès cette époque les *premiers ports d'expédition vers* le reste de l'Asie, et c'est du dialecte de cette région, le minnan, que vient le mot « *thé* », ou « *tea* » en anglais. On dit en effet « *te* », au lieu de « *cha* » en mandarin.

Opium

Le thé avait donc une place très *grande dans le* commerce *extérieur* de la Chine il y a plus de mille ans. Il prit ensuite une importance encore plus forte en raison de la demande britannique. Londres, pour stopper les hémorragies de devises dues aux importations de thé et de porcelaine, en introduisit la culture dans ses colonies des Indes et de Ceylan et augmenta ses ventes d'opium en Chine. Le trafic de la drogue était né.

De 1950 à 1983, la production de thé en Chine a presque septuplé, passant de 65 000 à 430 000 tonnes. Pour sa part la superficie a plus que sextuplé, progressant de 2,51 millions de mus (1 mu vaut une quin*zaine d'hectares) à 16 millions.*

Longtemps cantonné au sud du fleuve Yangtsé, le thé est à présent cultivé dans dix-huit provinces et régions autonomes sur un total de trente. Mais les principales provinces productrices se trouvent au centre et au sud du pays, à commencer par celle du Zhejiang, au sud de Shanghai, qui, avec 100 000 tonnes, *fournit à elle seule le quart de la pro*duction nationale. Elle est suivie par le Hunan (50 000 tonnes), l'Anhui (35 000 tonnes), le Sichuan et le Fujian (chacune 27 000 tonnes), le Yunnan (15 000 tonnes). Pour sa part, Taiwan produit 24 000 tonnes.

Le thé est essentiellement cultivé sur des collines hautes de 300 à 400 mètres. Sa culture est différente de celle pratiquée en Inde, en particulier pour le thé vert, dont les feuilles ne sont pas cueillies toute l'année, mais seulement au printemps. Il en résulte un rendement bien moindre et aussi l'absence d'une population permanente de cueilleurs.

Selon Mme Chen, cent millions de Chinois, soit 10 % de la population, sont directement ou indirectement impliqués dans la culture ou la commercialisation du thé. Toutefois, même dans les crus les plus célèbres comme celui de Longjing (« le puits du dragon »), près de Hangzhou, peu de personnes travaillent toute l'année sur les plantations.

En fait, plus qu'un produit, le thé est un élément d'un mode de vie vieux de plus de quatre mille ans. C'est ce qu'affirme M. Zhang, ce personnage *longiligne* bien connu des téléspectateurs chinois auxquels il a expliqué, dans plusieurs émissions, les secrets de la boisson *et* ses vertus médicales. Il est inépuisable sur son sujet favori, mélangeant allégrement les chiffres aux citations des classiques chinois.

La preuve, selon lui, que le thé est originaire des provinces du Yunnan et du Sichuan, au sud-ouest de la Chine, a été apportée par la découverte récente dans le district de *Menghai* de *théiers sauvages*, vieux de mille sept cents ans, hauts de 32 mètres, dont le tronc avait 3 mètres de circonférence et les feuilles étaient longues de 14 centimètres et larges de 6.

Boisson impériale

D'après M. Zhang, à l'époque de l'empereur *mythique* Shennong, *une* centaine de plants étaient déjà connus. Selon les *Hua Yang Guo Zhi* (« Annales des pays au sud du mont Hua »), du thé aurait déjà été rapporté du Sichuan et du Yunnan au roi de Zhou, après une expédition militaire en 1066 avant notre ère. Le premier document sur le commerce du thé, également au Sichuan, date de la dynastie des Han de l'Ouest (206-23 av. J.-C.).

Sous les Tang, le thé devient la boisson impériale ; les processus se perfectionnent, les accessoires sont de plus en plus raffinés. Le lettré Lu Yu écrit en 780 le premier traité sur le thé, le *Cha Jing*, qui est resté la Bible des *amateurs*. Il avait aussi classé les meilleures variétés en fonction de leur goût. Pour sa part, l'empereur Huizong, des Song, piètre politicien, fut un grand savant en matière de thé.

Le poète Su Tongpo, qui conçut même des théières qui portent son nom, répondait à un autre écrivain : « *Il n'est pas besoin de pilules de l'empereur Wei* (médicaments magiques). *Buvons d'abord les sept bols de thé de Lu Tong.* » En Chine, le thé se boit à la maison comme dans des maisons de thé, ces « *cha guar* » décrits par le romancier pékinois Lao She et qui ont disparu pendant la *Révolution culturelle. Une* vient de rouvrir dans les locaux d'un restaurant de canard laqué.

La pratique, toujours répandue chez les Chinois du Sud et d'Asie du Sud-Est, de servir du thé dans les restaurants a disparu à Pékin, ainsi que l'usage d'offrir du thé à l'arrivée des hôtes – toujours en vigueur lors des visites d'étrangers dans les administrations ou les entreprises.

Le thé est aussi un médicament. M. Zhang insiste sur ses nombreux effets thérapeutiques : riche en composés polyphénoliques, en alcaloïdes comme la caféine et la théine, en fluor, en acides aminés, en vitamines A, B, C (surtout le thé vert), K, P et PP, en essences aromatiques et en éléments nutritifs. En plus de ses *actions sur le système nerveux, qui* ont été mesurées par un neurologue américain, le thé est diurétique, dissout les graisses alimentaires, aide à la digestion, renforce les vaisseaux sanguins et apaiserait même l'ivresse. On cite des chercheurs chinois, japonais et soviétiques selon lesquels une forte consommation de thé protégerait partiellement contre les effets des radiations.

Toutefois, le bon thé – vert, parfumé ou oolong – n'a rien de comparable avec la boisson noire, âcre, additionnée de sucre et de lait que nous ont transmise les Britanniques. Il est plus léger, aromatique, frais. Les *amateurs en* reconnaissent les différents crus qu'ils peuvent être prêts à payer jusqu'à 100 yuans la livre (près de 400 F), soit plus d'un mois de salaire.

Ainsi le longjing, aux longues feuilles vertes, que l'on arrose d'eau bouillante un peu refroidie pour ne pas en tuer la saveur, le guduzisuan (« bambou violet »), aussi beau à voir que délicat à boire, le tiekuan yin (« déesse de la miséricorde en fer »), l'aiguille d'argent, avec sa « perle sur une langue de moineau » sertie entre deux feuilles, le mending, le wuyishan aux feuilles bordées de rouge... Ils sont chers, et produits en petite *quantité pour en* garantir la qualité : « *Si dix mille personnes voulaient en acheter en même temps 100 grammes, on ne pourrait suffire à la demande* », précise M. Zhang.

Ces plaisirs sont réservés aux esthètes, aux gens fortunés, aux cadres, aux étrangers. Au sud du Yangtsé, les gens boivent du thé vert ordinaire, au nord du thé parfumé au jasmin ou tout simplement du « *kai shui* » (eau bouillie). Chez les paysans pauvres, dont la nourriture est à base de bouillies de céréales, le thé n'est guère prisé. Mais M. Zhang, marqué comme tout Chinois par la *politique* des « Quatre modernisations », estime qu'avec une consommation accrue de viande et de poisson, « *on a besoin de boire du thé* ».

La consommation d'une demi-livre de thé environ par personne et par an, ce qui correspond à moins que l'argent dépensé pour les cigarettes, pourrait ainsi doubler d'ici à l'an 2000. *La production en Chine* est donc promise à un bel avenir, son commerce aussi, « *ce qui renforcera l'amitié entre les peuples* ». On croirait entendre parler un vigneron !

PATRICE DE BEER.

SOUS LE SIGNE DU THE

Tea against coffee

LES Anglais ne sont plus les buveurs de thé que l'on pense. Juste retour des choses. C'est au café qu'ils doivent la découverte de leur infusion magique au dix-septième siècle et c'est à cause du café qu'au vingtième siècle, depuis près de vingt ans, la consommation de thé ne cesse de baisser en Grande-Bretagne. Mais le thé n'en reste pas moins la boisson numéro un des sujets de Sa Majesté. Le Royaume-Uni absorbe près d'un cinquième des exportations mondiales, autant que l'ensemble des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord réunis.

A Londres, le premier café ouvre ses portes en 1652. Cinquante ans plus tard, la capitale compte près de cinq cents de ces établissements où l'on trouve à la fois des idées neuves et d'autres breuvages exotiques : le chocolat et le thé de Chine. Pour ce dernier, le succès ne tarde pas. En 1706, Thomas Twining, qui laissera son nom à une marque maintenant célèbre dans le monde entier, fonde dans la City la première compagnie d'importation. En 1750, dans un *« discours sur le thé »*, le docteur Thomas Short vante, comme ses confrères, les vertus de l'infusion qui *« accroît la vigueur, éveille les sens, aiguise la pensée et l'invention »*.

Très vite, la consommation se démocratise. Pourtant, au dix-huitième siècle, une livre de thé coûte un tiers du salaire hebdomadaire moyen d'un ouvrier qualifié. Pour sa part l'économiste Arthur Young s'émeut d'une dépense nationale *« superflue »*. En 1742, les brasseurs écossais se plaignent auprès du gouvernement d'une concurrence déloyale, protestent contre le fait que *« même les familles les plus misérables »* accompagnent de thé leur repas du matin... au détriment de la bière.

Le comte de La Rochefoucauld s'étonne du phénomène : *« Bien que le coût soit considérable, le paysan le plus modeste boit du thé deux fois par jour comme le riche. »* La demande est telle que, à la fin du dix-huitième siècle, la contrebande se développe au point d'assurer le tiers, voire la moitié des importations.

Le thé est un luxe populaire qui pèse lourd sur l'économie du pays, mais il va contribuer à stimuler l'industrie — notamment celle de la porcelaine — tout comme le commerce extérieur. La toute-puissante Compagnie des Indes orientales devient une multinationale avant l'heure. A cause de ce produit, l'Angleterre étend sa suprématie sur les mers et la construction navale fait des progrès remarquables. Les voiliers sont spécialement conçus pour un transport du thé aussi rapide que possible : les clippers filent dix-huit nœuds — tel le *Cutty-Sark*, pieusement conservé à Greenwich — et ils établissent des records que les « vapeurs » mettront longtemps à battre.

Boston

Le thé joue aussi un rôle politique. C'est une hausse des taxes sur ce produit qui déclenche à Boston, en 1773, le mouvement d'indépendance des Etats-Unis. Mais le thé provoque aussi l'extension de l'Empire. Pour ne plus avoir à dépendre de la Chine, les Anglais implantent le thé en Inde au dix-neuvième siècle.

Jusqu'où le thé n'exerce-t-il pas son influence ? Il n'est même pas étranger à certains conflits du travail. On a vu plus d'une fois des ouvriers anglais se mettre en grève et paralyser les entreprises pour préserver leur droit à la « pause-thé ».

Durant la deuxième guerre mondiale et jusqu'au début des années 50, le thé est rationné. La levée des restrictions entraîne un nouveau boom de la consommation. Mais une autre libération va entraîner son déclin, celle des « Crazy Sixties » : avec la mini-jupe et les Beatles, le thé n'est plus dans le vent. C'est l'« eau chaude des vieux ».

A l'instar des Américains, les jeunes Britanniques s'adonnent aux « boissons douces » *(soft-drinks)* et au café. L'« instantané » fait fureur, même s'il fait du mauvais café. Il n'y a guère d'équivalent pour le thé. Les Anglais ne tolèrent guère le thé en distributeur et le thé en poudre est un échec.

La riposte vient avec le sachet : 10 % des ventes en 1970, 65 % en 1983 ; mais cela ne suffit pas. Les hausses de prix dues à une crise du marché international, notamment en 1976, constituent un handicap supplémentaire.

Depuis quelques années, les membres du Conseil du thé, qui réunit toutes les sociétés de distribution britanniques, ont entrepris de réagir. Mieux, c'est une contre-attaque. Thé rime avec santé et beauté. Profitant des goûts du jour, ils s'associent par exemple dans leur campagne avec l'association Restez en forme. A grands renforts de publicité, on souligne que le thé est beaucoup plus sain et contient deux fois moins de caféine.

Qui plus est, à quantité égale, le thé est deux fois moins cher que le café. On lutte farouchement contre le « réflexe café » car il y en a un, ô scandale ! au pays de la tasse de thé. *« Le café était en passe de devenir un automatisme social »*, explique M. Illtyd Lewis du Tea Council (Conseil du thé), mais la guerre est déclarée. On s'en prend directement au café chic et choc ; on ne recule pas devant la publicité comparative. Lors d'une prochaine offensive sur les petits écrans, les téléspectateurs britanniques verront, entre autres, cette courte séquence où un sombre individu pose la question : *« Vous le prenez noir ? »* « Réponse : *« Non, nous préférons le thé... »*

Publicité

La température monte dans les tasses. En butte aux médias qui véhiculent de plus en plus d'avis médicaux défavorables à leur produit, les marchands de café ripostent : 23 millions de livres de budget de publicité en 1983 contre 18 millions pour le thé. Et les autres adversaires se jettent dans la bataille : 25 millions pour les *soft-drinks*, 80 millions pour la bière.

Les défenseurs du thé ont affaire à forte partie d'autant plus que la commercialisation du thé et du café dépend souvent des mêmes grands trusts. Ceux-ci ont, jusqu'à présent, axé davantage leur promotion sur le produit qui « montait » et dont la plus-value était la plus intéressante, c'est-à-dire le café. Toutefois les gens du Tea Council ont confiance en l'avenir.

Il y a eu en 1984 un tassement des ventes de café, notamment de l'instantané, car les Britanniques semblent mieux apprécier la qualité, découvrant par exemple l'express. En outre la soudaine et récente flambée des prix du thé (+ 34 % en un an) ne s'est pas tellement fait ressentir sur les ventes.

Selon les statistiques officielles, sur la quantité moyenne de boissons absorbées quotidiennement par un Anglais (hormis l'eau), le thé représente toujours près de la moitié et le café à peine le quart. Sur 8,2 unités de 7 onces (l'once vaut 28,4 centimètres cubes), la part du thé est de 3,9, celle du café de 1,8, des alcools de 1,25 et des *soft-drinks* et autres boissons de 1,25 également. Mais ce qui ravit les responsables du Conseil, c'est que la consommation de thé augmente dans la classe d'âge des 16 à 25 ans. *« Manifestement nos campagnes publicitaires ne font qu'accompagner un mouvement*, déclare M. Lewis. *C'est à présent au tour du café d'être considéré comme dépassé. »*

FRANCIS CORNU.

MATIERES PREMIERES

La cérémonie japonaise

POUR certains Japonais, raffinés et pétris de tradition, le thé est plus qu'une boisson. C'est une culture, une liturgie. Il s'agit, bien entendu, d'un cas extrême : celui du *o-cha*, le thé vert et amer du pays — par opposition au *ko-cha*, le thé noir et parfumé venu de l'étranger — qui fait l'objet d'une de ces cérémonies censées résumer en quelques gestes dépouillés la quintessence de l'âme japonaise. Car, pour une élite, le thé, ou plus exactement son mode de préparation, c'est véritablement un concentré de philosophie, une voie vers la sagesse.

L'art du thé — *chado*, — imprégné de l'austérité du bouddhisme zen, a pour but d'amener l'esprit à trouver la paix. Cette cérémonie, si prisée des touristes, est, sous sa forme primitive, originaire de Chine, comme tant d'autres éléments de la culture et de la religion, importés du continent, puis adaptés au mode de vie et de pensée des insulaires japonais. C'est apparemment sous la dynastie Song que des moines prirent l'habitude de préparer et d'absorber des feuilles de thé pilées et réduites en poudre, pour des raisons de santé autant que d'éveil, pendant leurs longues méditations nocturnes.

La recette fut introduite au Japon au neuvième siècle par des moines bouddhistes. Améliorée, raffinée, elle devint bientôt un rituel à caractère spirituel et esthétique, fondé sur les préceptes du bouddhisme zen et empreint de dépouillement. Sa vogue, comme celle du théâtre nô, était grande dans le clergé et la noblesse. Au seizième siècle, l'art du thé fut codifié selon quatre grands principes de base : harmonie, respect, pureté et paix de l'esprit.

Ni ces règles, ni le décorum (gestes, formules et objets qui entourent le maître et ses invités dans l'intimité d'une maison de thé) n'ont depuis lors notablement changé. Pas plus que l'amère pâte verte qui est le résultat un peu déconcertant pour l'étranger d'un étonnant mélange à travers les âges.

De façon générale, le thé se consomme vert, sans sucre. Ce n'est pas une question de plant, de sol, ou de climat pour le buisson originaire de Chine. Il s'agit d'un choix, et, peut-être, du résultat de plusieurs siècles d'isolement commercial. Le procédé en tout cas est simple : la feuille du théier, après avoir été cueillie fraîche et verte comme partout ailleurs, puis légèrement torréfiée, ne subit pas le processus de fermentation qui donne le thé noir.

Trois fois par jour

Les variétés de thé vert sont nombreuses et sa consommation importante. A Tokyo, comme à Pékin ou à Taipei, on boit ce breuvage sans cérémonie, et fréquemment. Le thé est consommé à tout bout de champ, du matin au soir : à la maison, au bureau, dans le train, dans l'avion, dans les hôtels. Plus encore qu'en Chine ou en Corée, il est difficile de passer quelques heures sans se retrouver face à un *o-cha*.

La moindre officine qui se respecte emploie une ou plusieurs jeunes femmes dont l'une des fonctions essentielles consiste à préparer le thé au moins trois fois par jour et à le servir à tout le personnel, sans compter les visiteurs. A tel point que ces secrétaires, souvent diplômées, sont appelées couramment *ochakumi* : servantes du thé.

Ces habitudes, encore largement partagées par une population de 120 millions d'habitants, soutiennent une production et un commerce toujours florissants. Plusieurs dizaines de milliers de petits producteurs récoltent, bon an mal an, entre 100 000 et 105 000 tonnes de thé, ce qui représente, au prix du marché, 350 milliards de yens (1). Toutefois, depuis une dizaine d'années, les ventes sont stationnaires. Elles ont même tendance à baisser, face à la montée de nouvelles générations de consommateurs et à l'offensive des marchands de sodas. Les grandes zones productrices de thé sont, d'abord, la région de Shizuoka avec en moyenne la moitié de la production totale, puis celles de Kagoshima et de Mie.

En raison du goût du thé vert et de la préférence des Japonais, les exportations comme les importations sont plutôt limitées au regard de la consommation globale. Depuis 1980, les exportations de thé vert sont en moyenne de 2 000 tonnes par an, en direction des Etats-Unis, du Pakistan, du Canada et de la RFA. Souvent, dans ces pays, le thé vert est fermenté et transformé en thé noir.

Les importations, surtout destinées aux grands hôtels, aux restaurants et aux cafés, aux salons de thé ainsi qu'aux résidents étrangers, sont nettement plus élevées. Elles ont, en 1983, atteint 7 000 tonnes. Sri-Lanka vient en tête des pays fournisseurs (36 % des achats), devant la Grande-Bretagne, Singapour et l'Inde. Le thé de Chine représente à peine plus de 1 % du total.

R.-P. PARINGAUX.

(1) 1 yen = 0,04 F.

Depuis les Romanov...

LE thé est entré dans l'histoire russe en 1638, lorsque l'ambassadeur Vassili Starkov en rapporta 4 pouds (65 kilos) au tsar Michel Romanov, le premier de la dynastie. Il les avait lui-même échangés contre des peaux de zibeline à un khan mongol. Il s'agissait, bien sûr, de thé de Chine, le seul qu'on ait connu pendant longtemps en Russie et qui devint l'objet d'un commerce très actif. En 1679, un accord était signé avec Pékin sur des fournitures régulières de thé.

D'abord aristocratique, l'usage s'en répandit assez vite, mais restait limité aux villes. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, on ne pouvait s'en procurer qu'à Moscou et dans les grandes foires, comme celle de Nijni-Novgorod (aujourd'hui Gorki).

Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que le thé devint véritablement une boisson populaire, le samovar trônant désormais dans chaque intérieur. Et ce n'est guère qu'au vingtième siècle, après un essai malheureux d'acclimatation en Crimée à la fin du dix-neuvième, qu'une production locale s'est développée, essentiellement en Géorgie et, plus récemment, en Azerbaïdjan.

La façon dont les Soviétiques consomment le thé n'est guère conforme au canon britannique. Ce que l'on recherche avant tout, c'est la force, et non le goût, rarement très raffiné. On en attend un « coup de fouet » à n'importe quelle heure de la journée ; on en donne aux enfants en répétant le proverbe selon lequel *« prendre du thé, c'est fortifier sa santé »*.

Dans les camps staliniens, les arrivées des rares colis contenant du thé donnaient lieu à une étrange cérémonie : on faisait bouillir le thé pendant des heures, et la puissante et âcre décoction servait à s'étourdir et à oublier la faim.

Le samovar (qui n'est qu'un appareil à faire de l'eau chaude et ne sert donc pas exclusivement à la confection du thé) est désormais, le plus souvent, électrique et banal. Toutefois, dans les trains, il est encore au charbon de bois et répand sa fumée : dans chaque wagon, une matrone en uniforme veille à la préparation du thé et le distribue dans des verres rayés de brun partout identiques, qu'on tient avec une sorte de poignée de fer-blanc aux motifs tarabiscotés.

Avec de la graisse de yack

Souvent, dans certaines régions de l'Asie soviétique, aux confins de la Mongolie, où l'on apprécie le thé vert, salé et additionné de beurre de chamelle ou de graisse de yack, la technique est la suivante : on prépare un extrait de thé en laissant infuser ses feuilles séchées plus ou moins longtemps ; on verse ensuite dans chaque tasse un peu de cet extrait et on ajoute de l'eau chaude. Ce rituel n'a cependant plus cours qu'à la maison.

Les Soviétiques, de toute façon, se réunissent pour boire de la vodka accompagnée des éternels concombres salés. Mais, pour déguster du thé dans les lieux publics, ils font la queue pour obtenir un sachet et un gobelet d'eau chaude qu'ils avaleront seuls, en vitesse et debout, accompagné d'un beignet ou d'un petit pâté, avant d'affronter le froid. La production de thé soluble a déjà atteint 4 000 tonnes par an...

Le thé soviétique n'est pas un des meilleurs du monde, même si le touriste étranger nourrit des illusions à cet égard, après qu'on lui a servi du Darjeeling indien, dont l'URSS est un des grands importateurs. *« Le problème de la qualité du thé est de plus en plus aigu »*, notait M. Patiachvili, secrétaire du comité central géorgien, dans la *Pravda* du 18 juin 1984. Les hommes en sont en partie responsables, mais la nature fait également figure d'accusée.

« Les conditions naturelles et climatiques pour la culture du thé de haute qualité sont bien pires que dans les autres pays producteurs », ajoutait M. Patiachvili. Récolté mécaniquement, le thé géorgien, vendu dans des boîtes métalliques ou des paquets en carton identiques sur tout le territoire de l'URSS, ne contient certes pas que les meilleures feuilles.

La production, géorgienne à 95 %, couvre 65 % des besoins, arrivant au quatrième rang mondial. Il s'agit de la récolte brute avant séchage : curieusement, les statistiques officielles retiennent ce seul critère, alors qu'elles en utilisent un autre pour les importations (Inde surtout) et les exportations (Comecon), qui sont comptabilisées en tonnes de thé séché.

L'étrange oubli des statistiques, qui ne donnent pas les quantités produites de thé séché et traité, pourrait signifier que, comme pour le coton d'Ouzbékistan, une partie de la récolte se perd en route...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Dans les « jardins » de l'Inde

(Suite de la page 19.)

Pour imposer leur présence auprès des consommateurs européens et nord-américains, les Indiens axeront leur stratégie sur la qualité. Un exemple, souvent repris par les responsables indiens : 40 000 tonnes de thé Darjeeling — le « cognac » du pays, — sont vendues chaque année à travers le monde, alors que la région n'en produit que... 12 000 tonnes. Jouant sur la magie de la marque, des fabricants de thé coupent un thé rugueux avec une faible quantité de vrai Darjeeling...

En essayant de développer de nouveaux débouchés en Afrique du Nord, dans le Golfe et dans les pays socialistes, l'Inde cherche à contourner la mainmise des grandes multinationales. Toutefois, même dans ces pays plus ouverts, les résultats sont décevants. Les exportations de thé à plus-value ont périclité ces cinq dernières années : ayant représenté 833 millions de roupies en 1978-1979, les recettes ont péniblement atteint 320 millions en 1983-1984.

A part le fait que le pays ne possède pas encore un matériel industriel capable d'offrir la qualité d'empaquetage et la fiabilité de ses concurrents, l'Inde souffre de l'absence d'une image capable de rivaliser avec celles qui existent depuis des dizaines d'années. Cependant le rachat de Brooke Bond-Inde par Unilever Lipton-Inde n'attend plus que le feu vert du gouvernement, qui ne se prononcera sans doute pas avant les élections.

En dépit de l'énorme effort d'investissement, le succès à long terme de cette industrie qui emploie près de 2 millions de personnes apparaît compromis, d'autant que la CEE à d'ores et déjà pris les devants en *« conseillant amicalement »* aux Indiens de ne pas chercher à pénétrer les foyers européens, avec menace de rétorsion protectionniste à la clef... Cependant les industriels indiens se plaignent notamment de la faible rentabilité de cette main-d'œuvre (payée 10 roupies par jour), de près de 25 % inférieure, dit-on, à la productivité africaine.

KIM GORDON-BATES.

BIBLIOGRAPHIE

• *Le Thé*, Jean Rumner, « Que sais-je ? », PUF, 1974, 128 pages, 20,90 F.
• *Le Livre de l'amateur de thé*, Sabine, Yi, Jacques Jumeau-Lafond, Michel Walsh, Ed. Robert Laffont, 1983, 240 pages, 95 F.
• *Le Livre du thé*, Okakura Kakuzo (traduit de l'anglais par Gabriel Mourey), Dervy-Livres, 1983, 128 pages, 25 F.

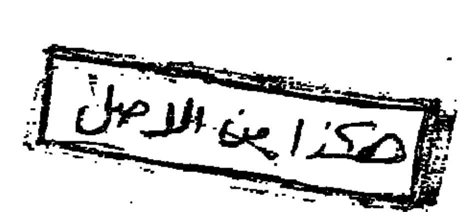

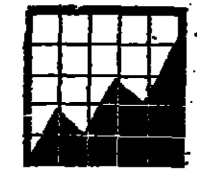

MATIÈRES PREMIÈRES

...onie japonaise

...les Romanov...

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

COOP

DIRECTEUR des Systèmes d'Informations

Diplômé d'Etudes Supérieures, Grande Ecole ou Université; nous vous offrons l'opportunité d'assurer l'animation des départements Recherche et Développement, Organisation et Systèmes Informatiques.

Partenaire à part entière de la réflexion stratégique menée par la Direction Générale, vous aurez à *définir et mettre en œuvre le schéma directeur de* l'entreprise dans le but de favoriser la mise en place de systèmes de gestion décisionnels et *décentralisés.*

D'un tempérament créatif votre pragmatisme a fait de vous un professionnel percutant. Désireux de progresser et de faire progresser, vous exprimerez votre passion de l'entreprise au sein de l'équipe de pilotage de notre société dont le siège est à Château-Thierry.

Coop de Champagne

Vocation	: distibuteur alimentaire et produits durables, grossiste, industriel.
C.A. 1985	: 4,6 Milliards de Francs.
Effectif	: 5.200 personnes
Environnement Informatique	: I.B.M.
Signe Particulier	: mutation profonde, performances.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience et de vos ambitions.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, votre C.V. + photo, en indiquant votre salaire actuel sous la référence DOSI/2 à Patrick COUSTENOBLE.

Coopérateurs de Champagne - B.P. 20 - 02400 CHATEAU-THIERRY.

Publiscope Junior

S.S.C.I. EN PLEINE EXPANSION

RECHERCHE URGENT

En vue de développer son département informatique de pointe

C.A.O. – E.A.O. – X.A.O. – SYSTÈME EXPERT – INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Très introduit dans les domaines de l'informatique et de la formation.

RÉMUNÉRATION COMPRISE ENTRE 150.000 F et 350.000 F PAR AN SELON LES RÉSULTATS.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à *RÉGIE PRESSE* sous nº T 069.306 M
7, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.

DANS VILLE UNIVERSITAIRE NORD/NORD-OUEST

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

recherche immédiatement son

DIRECTEUR

Responsable devant Conseil d'Administration Politiques Générales
Pédagogie et Gestion

Envoyer C.V. détaillé comprenant :
- QUALIFICATIONS ET/OU MOTIVATIONS DANS DOMAINES CONCERNÉS
- Photo et prétentions
sous nº T069.313M. Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, 75005 PARIS

Organisme d'Assurances Vie IARD

recherche son

DIRECTEUR

Poste basé Sud-Est de la France

Il travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Financier, aura la responsabilité de la gestion administrative et du management du réseau commercial.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 40 ans minimum, issu de l'enseignement supérieur, Technicien de l'assurance Vie et IARD depuis plusieurs années.

Merci d'adresser lettre manuscrite, Curriculum Vitae, photo et prétentions (indiquer votre nº de téléphone si possible), sous référence LM 123, à notre Conseil

MICHEL JOUSSE 13, rue Tronchet 75008 Paris

publicité roger blay

LA VILLE DE BRIANÇON (05)

recrute

UN DIRECTEUR AFFAIRES CULTURELLES

Programmation, théâtre, école municipale, musique, danse, art dramatique, beaux arts, cinéma.
Recrutement sur titres :
diplômes 2e ou 3e cycle universitaire.
Expérience, entretien avec jury.
Rémunération : grille attaché communal.
Logement.

Transmettre avant le 14-12-1984 C.V., diplôme, justificatifs et motivations à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 05105 BRIANÇON Cedex.

JEUNE DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL AGENCE TRAVAUX DE LA REGION PARISIENNE

ECP - ESTP - ENSI ou sim.

Une très importante société (second oeuvre) recherche ce directeur pour assurer progressivement la direction commerciale et la gestion technique et économique de ses chantiers de la région parisienne (CA de l'ordre de 100 000 000 F).

Expérience indispensable :

5 à 10 ans de responsabilité commerciale (chiffres d'affaires élevés, recherche d'affaires, négociations, en région parisienne), de gestion économique et technique d'importants chantiers bâtiment ou second oeuvre.

Poste d'avenir de niveau élevé rattaché à la direction générale.

Rémunération annuelle de départ non inférieure à 350 000 F/brut + voiture de fonction.

Adr. CV dét. ss nº 4388 à

seletec CARRIERES

c/o PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02

RADIALL

Société de Composants Électroniques LEADER EUROPÉEN dans sa branche recherche son

DIRECTEUR DU MARKETING

De formation supérieure technique.

Vous avez environ 35 ans et plusieurs années d'expérience en marketing de produits industriels.

Rattaché directement au Directeur Général vous aurez la responsabilité au niveau international pour nos 5 lignes de produits :
- De suivre les marchés existants et d'explorer de nouveaux marchés.
- De fournir au commercial les outils nécessaires à la vente.

Connaissance du marché des télécommunications *nécessaire.*

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et photo - 101 rue Philibert Hoffman 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bleu

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Leader européen dans la fabrication d'imprimantes spécialisées, poursuivant son expansion à l'exportation (+ de 50 % du C.A.),
recherche son

Responsable Commercial

pour les U.S.A.

Le poste est basé à Paris

La Mission :
- *Poursuivre notre pénétration, directe et par l'intermédiaire* de distributeurs, du marché américain.
- Assurer la *coordination* avec le siège, *ainsi que* la gestion de notre équipe basée aux U.S.A.

L'homme :
- Sa formation d'ingénieur a été si possible complétée par une formation commerciale.
- Il a en tout cas un tempérament commercial.
- Il a au moins 5 années d'*expérience professionnelle* réussies derrière lui.
- Il *doit être capable d'assumer les responsabilités* qu'impliquent l'importance du marché.
- Il *est bilingue anglais-français.*

Les déplacements sont de l'ordre de 50 % de son temps.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions, s/référ. L.M. 412, à la Direction Générale, I.E.R. 12 rue Sébastopol 92400 Courbevoie

PRB

IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE DE BTP
exerçant une grande part de son activité à l'étranger
(CA 800 MF) recherche son :

DIRECTEUR COMPTABLE

Assisté d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs, il prendra en charge les fonctions de comptabilité générale et analytique ainsi que la trésorerie.
La fonction implique également le contrôle comptable des filiales.
Vous possédez votre DECS et éventuellement une formation supérieure d'école de commerce ainsi qu'une expérience de 5 à 10 ans dans un poste similaire et une bonne connaissance de l'anglais.
Rémunération envisagée : 250.000 F. +.
Les possibilités d'évolution de carrière sont importantes.
Ce poste est basé en proche banlieue Ouest.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous la référence DCP 732 par

CURSUS CONSEIL

94, rue Lauriston - 75116 PARIS.

Petite industrie dynamique, en expansion, ameublement moderne grand public, à Strasbourg, recherche sa

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES

ESC - IECS ou similaire
3 à 5 ans d'expérience des contacts personnels de vente à tous niveaux et du marketing.

Mission : Négociations avec les clients importants, organisation et animation d'un réseau de distributeurs exclusifs. Gestion commerciale globale.
Poste stable et d'avenir.

Rémunération de départ non inférieure à 200 000 F brut/an.

Allemand efficace indispensable.
Adr. CV dét. ss réf. 1125 à
SELETEC Conseil
67000 STRASBOURG CEDEX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

VILLE DE DIEPPE
recrute pour
la Direction du Centre Communal d'Action Sociale

DIRECTEUR ou DIRECTRICE

Poste accessible aux Directeurs de Bureau d'Aide Sociale comptant au minimum 5 années d'ancienneté, ou aux Attachés Principaux.
Echelle de rémunération correspondant à celle de Directeur de Service Administratif.

Adresser C.V. à M. le Maire. B.P.P. 76208 Dieppe Cedex.

Association de Tourisme
recherche

SON DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION DE LA PROMOTION ET DES VENTES

Responsable d'une équipe de 15 personnes, le candidat sera expérimenté en matière de commercialisation et de tourisme.
Rémunération : 150.000 à 180.000 F selon qualification et expérience.
Adresser candidature manuscr. avec C.V. et photo à VAL., 33, rue Eugène-Gilbert, 63038 Clermont-Ferrand Cedex.

ACCOUNT EXECUTIVE

US $50,00 Earning Potential

We're a major USA microcomputer manufacturer seeking independent agent to help us establish a dealer network in your area. Will teach you everything you need to know at our expense. Will also provide you with a personal computer to run your own local office. It is backed by the resources of an 11-year old stock exchange corporation. Whether you're an executive assistant or an executive manager, call us today to receive a complete information packet. In the USA, call area code (803) 798-9100 or write :

INTERTEC

2300 Broad River Road
Columbia, SC 29210
USA.

Établissement bancaire camerounais recherche pour son siège de YAOUNDÉ

adjoint au chef du département juridique

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité camerounaise, âgé de 35 ans minimum, d'une formation de haut niveau (droit des affaires, droit notarial ou droit bancaire) et ayant un minimum de 3 à 5 ans d'expérience au contact de réalités bancaires et financières.
Il sera *intégré à d'importants services* comprenant une vingtaine de personnes et aura à animer des chargés d'études.

Merci d'adresser dossier complet sous référence 512M à :

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

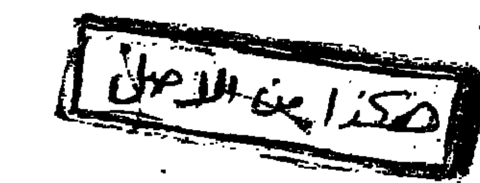

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Création Produits Alimentaires
Grande Consommation

La renommée des produits d'**AMORA** n'est plus à faire. Que ce soit dans les marchés des moutardes, *vinaigres, sauces (mayonnaises, sauces émulsionnées, ketchup, sauces froides)*, fruits et légumes au vinaigre, épices et aromates ou dans le domaine des produits destinés à la restauration hors domicile et les collectivités, la qualité et l'innovation permanente des produits sont des facteurs clés de leur succès.

C'est dire l'importance pour l'entreprise du responsable recherche et création de produits qu'elle souhaite engager.

En rapport très étroit avec les fournisseurs de matières premières, le marketing et le responsable de l'atelier pilote, il concrétise en laboratoire ses idées de produits nouveaux. Il élabore les cahiers des charges *formulation et spécification des matières premières. Il assure le suivi de la phase de démarrage* des fabrications.
Il est le garant de la qualité organoleptique des produits.

Ce poste s'adresse à une personne ayant une expérience réussie dans la création de produits alimentaires acquise en entreprise, chez des fournisseurs ou dans la restauration rapide. *De formation* scientifique de préférence, elle a une bonne connaissance des matières premières et de leurs procédés de transformation. Créativité et qualités de contact sont des atouts indispensables.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. R 17 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

Dynamiser les Achats

La Branche Emballage du **Groupe BSN** – 4,5 Md de F de CA, n° 1 de l'emballage verrier en France – marque sa volonté de réussir dans le domaine de la productivité des matières premières par la création d'une Direction des Achats.

Rattaché au Directeur Général de la Branche, le Directeur des Achats cherche à compléter son équipe récemment constituée.

Basé à Lyon, cet acheteur aura une double mission :
– *responsable d'achats de biens d'équipements, il aura à les assurer* dans le cadre d'un marketing achats rigoureux en recherchant en permanence les synergies BSN – fournisseurs ;
– chargé de la coordination des achats décentralisés en usine, il animera les différents acheteurs en les appuyant dans les négociations complexes. Il mettra en place des nouvelles méthodes et procédures.

Les objectifs de la Direction des Achats sont ambitieux. C'est pourquoi elle souhaite y intégrer un cadre de formation grande école qui aura acquis une bonne appréhension des problèmes techniques et *économiques de l'entreprise dans des fonctions qui peuvent être très diverses. Il saura mettre en valeur* ses qualités d'organisateur, d'animateur et de négociateur.
La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. R 18 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

LYON
Communication d'entreprise : apportez votre imagination et votre rigueur

Appartenant à un grand groupe de communication, nous sommes spécialisés dans un domaine spécifique de la publicité.
Nous recherchons pour notre **structure lyonnaise** un jeune diplômé (BAC + 3) possédant, si possible, une première expérience professionnelle.

Futur Chef de Publicité, vous aurez pour mission de gérer les dossiers de nos clients ; ils attendent de vous, conseil, créativité rédactionnelle, efficacité et sens du contact pour définir avec eux les opérations à mettre en place, les messages à délivrer, les supports à choisir.
Vous assurerez la mise en route et le suivi des éléments aux journaux.
Sédentaire, intégré au sein d'une petite équipe dynamique, nous comptons sur vos qualités d'intelligence, d'organisation et sur votre chaleur humaine.
Tout va très vite dans l'univers de la publicité, plus vite encore dans une agence qui est devenue l'une des premières dans son domaine.
Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 6 mois qui pourra éventuellement déboucher sur un contrat définitif.

Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 1147, à Françoise Godet, 100 G cours Lafayette, 69003 Lyon, qui transmettra.

Responsable Relations Sociales et Organisation

Le Département Bouteilles et Pots du Groupe BSN recherche pour sa plus importante usine située dans les Vosges, le Responsable Relations Sociales Organisation Formation. Cette unité de 840 personnes a bénéficié d'importants investissements et vient de franchir une nouvelle *étape dans sa reconversion* technologique.

Rattaché au Directeur de l'établissement, le Responsable Relations Sociales Organisation Formation, l'assiste dans ses relations avec les *partenaires sociaux et prend directement en charge la gestion du personnel non cadre. Attentif au climat social de l'usine, il recherche, étudie* et propose des solutions aux besoins individuels et collectifs du personnel.
Il conseille et aide l'encadrement de l'usine dans la conception et la mise en œuvre de toute action visant à l'amélioration de l'organisation générale, de la productivité, des conditions de travail. Il définit et veille à la réalisation des plans de formation nécessaires à l'adaptation du personnel aux nouvelles technologies. Il gère un service de 35 personnes.

La réussite dans cette fonction-clé implique une formation supérieure (technique, gestion, sciences humaines, ...) et une bonne expérience *dans la fonction personnel et/ou dans des fonctions hiérarchiques comportant un rôle d'organisation et d'animation des hommes, en milieu* industriel. Son évolution pourra se faire vers un poste de direction d'usine ou de relations humaines aussi bien à l'intérieur du Département que dans le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence R 16 M, en précisant rémunération actuelle, à : BSN-Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur d'Etudes Electromécanique

ORLEANS

compagnie DEUTSCH Spécialisés dans la conception et la fabrication de relais et de connecteurs, notre puissance industrielle et notre avance technologique nous permettent de participer à tous les programmes de pointe : aéronautique, spatial, nucléaire, etc...
Notre Bureau d'Etudes a donc une fonction et une position particulièrement stratégiques dans la structure.
Intégré dans ce contexte, l'Ingénieur que nous recherchons dirigera une équipe de dessinateurs et prendra en charge les dossiers technologiquement complexes.
Nous retiendrons, en priorité, un Ingénieur de formation électromécanique ayant acquis une première expérience de 3 à 5 ans et désireux de faire évoluer sa carrière dans un contexte industriel performant et novateur. De bonnes connaissances de base en anglais sont nécessaires.
Merci d'adresser votre candidature, CV et prétentions, sous référence DEM/67 à Danièle AUGÉ.
Un premier entretien pourra avoir lieu à Paris

KEY MEN 29, Bd Jean Jaurès 45000 Orléans

LEVI TOURNAY

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE

RECHERCHE

Pour le développement de produits de télécommunication (Contrôleurs de communication, Convertisseurs de signaux, réseaux)

DES JEUNES INGÉNIEURS TELECOM

- (X, E.C.P., MINES, ENST, ESE, ENSIMAG), débutant(e)s ou ayant une courte expérience.
- Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ils impliquent des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.
Envoyez candidature détaillée et C.V. à : Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM FRANCE - 06610 LA GAUDE en mentionnant la référence M-12

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Société de production de conserves pour animaux familiers en très forte expansion, (50% du C.A. exportation), recherche :

RESPONSABLE DE PRODUCTION

pour aider et suppléer la direction *dans les domaines propres au contrôle de qualité*, au laboratoire, aux études et améliorations des process, à la recherche et développement (produits nouveaux).

Profil du poste :
- 28-35 ans.
- Formation ingénieur agro avec spécialisation ou expérience dans les traitements de viande, poisson, céréales.
- Connaissance de la fabrication des produits humides souhaitée, des produits semi-humides et secs appréciée.
- Expérience confirmée par quelques années d'activité dans la branche ou dans un domaine similaire.
- Ouverture d'esprit, aptitude aux contacts avec le monde extérieur, fournisseurs, clients, syndicats dans les domaines techniques.
- *Ascendant naturel et sens de l'organisation.*

Salaire évolutif établi au départ, en fonction de la valeur professionnelle et potentielle.
Sérieuses perspectives d'avenir.
Indispensable pour satisfaire ce poste, d'habiter ou de venir habiter une ville importante du nord de la France.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant salaire actuel et prétentions à : **PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE.** Réponse et discrétion assurées.

promonor

groupe
école supérieure de commerce de lyon

recherche

SPECIALISTE DU RECRUTEMENT

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, 35 ans environ, avec au moins 5 ans d'expérience spécifique acquise *dans un cabinet de conseil et/ou dans* une entreprise, pour diriger son

SERVICE CARRIERES :

- Conseil et orientation des étudiants et des anciens élèves du groupe dans leur recherche d'emploi et leur évolution de carrière (environ 350 demandes/an).
- Conseil et services aux entreprises nationales et régionales dans leur recrutement de cadres de gestion (environ 1.500/an).
- Animation de séances de formation sur l'évolution de l'emploi Cadres et *les processus de recrutement.*

Envoyer C.V. et prétentions à
Melle COTTIN
BP 174 - 69130 ECULLY CEDEX

CÔTE D'AZUR

Parmi les premiers dans son domaine du niveau mondial, la ***DIVISION*** *des* ***ACTIVITÉS SOUS-MARINES*** *de*

THOMSON-CSF
CAGNES-SUR-MER

recherche pour l'ÉTUDE et le DÉVELOPPEMENT d'ÉQUIPEMENTS de POINTE :

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
HF

pour travailler en Laboratoires d'Études sur les techniques et technologies les plus avancées en ***SONARS, TECHNIQUES DU NUMÉRIQUE RAPIDE, TRAITEMENT DU SIGNAL, INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.***

- ***FORMATION :*** *Grande École – ESE, ENST, X, CENTRALE, MINES.*
- *2 à 3 ans d'expérience nécessaire.*
- *Anglais souhaité.*

Adresser C.V. + photo au Service du Personnel, THOMSON-CSF-DASM, B.P. 53, 06800 CAGNES-SUR-MER.

BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

...à la monétique...

RS SYSTÈMES ...THODES

GROUPE SLIGOS DIRECTION TECHNIQUE

...N PARTI PRIS

...CTEURS

...E PRODUCTION

THOMSON SEMICONDUCTEURS

FILIALE DU GROUPE PECHINEY

INGÉNIEURS BUREAU D'ÉTUDES

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune groupe d'ingénierie de développement met en œuvre des

TECHNIQUES AVANCEES EN PROVENCE

Electronique - Robotique - Mécatronique - Matériaux nouveaux - Design

recherche plusieurs profils de haut niveau et en particulier :

son **Directeur Technique**

Ingénieur à compétences techniques étendues (spécialiste s'abstenir). Formation grandes écoles (X, ECP, AM, ENSTA ou équivalent). 35 ans minimum. La qualité du contact humain, le sens de la gestion et la connaissance de l'anglais seront des «+» appréciables.

le **Responsable de sa filière Electronique**

Ingénieur à compétences spécialisées (généraliste s'abstenir). Formation ESE, ENSERG ou équivalent. 30 ans minimum. Le sens de la gestion, la fibre commerciale et l'anglais seront des «+» appréciés.

plusieurs **Ingénieurs de Projets**

à compétences techniques générales renforcées par une spécialisation dans un des domaines suivants : Electronique, Informatique industrielle, Robotique, Matériaux nouveaux, Economie, Marketing industriel ou Design. Formation Ingénieur + spécialisation / expérience de 2 ou 3 ans dans un des domaines précités. Le sens de la gestion, la qualité du contact humain et l'anglais seront des «+» favorables.

Adressez vos candidatures manuscrites avec photo et prétentions, à Michel Gombert qui les traitera en toute confidentialité.
122 chemin de Sormiou, 13009 Marseille.

Développer une Informatique de Pointe en Gestion Industrielle

Un "Challenge" pour des Chefs de Projet à fort potentiel

L'ORÉAL De formation de type Ingénieur ou MIAGE + IAE, ... vous avez acquis en entreprise ou/et SSII une experience d'au moins trois ans de la conduite et de la realisation d'applications de gestion industrielle. Vous avez maintenant pris la mesure de vos capacités et de votre potentiel.

L'OREAL vous offre aujourd'hui, sur les régions Nord, Centre, ou Parisienne, la possibilité d'intégrer des équipes mettant en place sur differentes unités de production une informatique decentralisée de pointe.

Vous prendrez en charge des responsabilités evolutives de Chef de Projet. Par la suite, vous pourrez mettre à profit les diverses opportunités qui s'offriront à vous, en France ou à l'Etranger, selon vos performances et votre engagement personnel.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature en indiquant votre preference régionale sous référence 9303 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialite.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

Société de services recherche

INGENIEURS agri, agro...

sensibilisés à la micro-informatique

Mission :
- prospecter et vendre des logiciels et du matériel,
- mettre en place des produits informatique et former les utilisateurs.

Profil :
- formation d'ingénieur agricole ou agro,
- bonne maîtrise de la micro-informatique,
- solides aptitudes commerciales,
- connaissance du milieu agricole appréciée,
- grande autonomie.

Postes basés à Lyon, déplacements fréquents à prévoir (12 départements région Rhône-Alpes).
Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions, sous réf. 1186, à Média-System, 93 rue Edouard Herriot, 69002 Lyon, qui transmettra.
Discrétion assurée.

ASSOCIATION VACANCES FAMILIALES

recherche saison hiver 84/85

- **HOTESSE/MAITRESSE DE MAISON.**
- **ANIMATEURS/BARMEN.**

Qualifications et expériences demandées.

C.V. + photo urgent M.M.V. 51, rue de Rivoli, 75001 Paris.

Orthophoniste cherche REMPLAÇANTE, cause maternité, possibilité cession au 1er janv. 1985. Région ORNE, 160 km ouest Paris. (33) 25-31-35 ou (33) 26-37-31.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

Informatcien

Informaticien

150 000 F ***EST DE CAEN***

P.M.E. appartenant à un groupe important fabriquant des articles de bureau en matière plastique (175 personnes - C.A. 85 M.), nous recherchons un informaticien expérimenté, âgé d'environ 30 ans, qui sera responsable de l'informatique et rattaché au Directeur Général.
Il sera chargé de mettre en place un nouvel outil informatique et de créer ou développer un certain nombre d'applications commerciales, comptables, de gestion de production, etc...
Connaissance du COBOL et du matériel BULL 61 DPS ou DPS 4 appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s / réf. 372 à Isabelle LAVAUD

IDL CONSEIL - (32) 37.56.82
JUMELLES - 27220 ST ANDRE DE L'EURE

Responsable de production

Filiale d'un Important Groupe Papetier Français, mondialement connu par ses activités traditionnelles, recherche un **Ingénieur de Production** (ENSAM, ICAM, CESTI, INSA...).

Sous la responsabilité du Directeur d'usine (150 personnes), il prendra en charge la gestion et l'animation de la production d'une ligne de produits destinés au secteur médical : vêtements et linge à usage unique (numéro un français). Pour amplifier les progrès d'automatisation déjà accomplis, nous souhaitons rencontrer un ingénieur doté d'une expérience d'au minimum 7 ans, méthodes et fabrication de série mettant en œuvre des équipements automatisés. Il possèdera des qualités d'animateur, de gestionnaire et le sens du service "au client". Anglais indispensable.
Rémunération intéressante et évolution prévue à moyen terme pour candidat de valeur.
Poste à Angers.

Ecrire sous réf. SO 243 AM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

LE CABINET GATIER à LYON

Conseil en Recrutement et Gestion des Ressources Humaines, 25 années au service des entreprises, accueille un

Psychologue du travail

HF

semi-opérationnel de préférence, souhaitant une autonomie après un début de carrière significatif.
Intégré à une petite équipe dont la réputation de qualité des services n'est plus à faire, il prendra progressivement en charge un portefeuille de clientèle qu'il aura pour objectif de développer à partir des méthodes et des valeurs constituant le style du Cabinet. Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation **DESS travail ou clinique ou Psycho. Prat. Poste basé à Lyon.**
Ecrire à Gérard GATIER, Directeur, CABINET GATIER? 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

Cabinet Gatier

THOMSON SEMICONDUCTEURS

DIVISION MILITAIRE ET SPATIAL GRENOBLE

LA RECHERCHE DE LA QUALITÉ OPTIMUM : NOTRE CONSTANTE,
LE RENFORT DE NOTRE ÉQUIPE QUALITÉ : NOTRE OBJECTIF

Nous recrutons :

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

*produit haute fiabilité **(réf. M 4)***

INGÉNIEUR CONTRÔLE QUALITÉ

*pour la fabrication plaquette et ingénierie **(réf. M 5)***

TECHNICIENS QUALITÉ niveau IV et V

- *Technicien contrôle qualité opérations assemblage et test **(réf. M 6)***
- *Technicien assurance qualité fiabilité **(réf. M 7)***
- *Technicien analyse et défaillance **(réf. M 8)***
- *Technicien recette finale. **(réf. M 9)***

Pour l'ensemble de ces postes, la maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi à D.M.S., B.P. 27 – 38120 SAINT-ÉGREVE.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

Dans le cadre d'un projet d'extension à moyen terme de ses filiales viande, **le groupe Casino** recherche

3 Ingénieurs agro.
5 Techniciens supérieurs

spécialisés dans les problèmes de viande (abattoirs, plats cuisinés, commercialisation).
Ces postes s'adressent à des jeunes diplômés débutants ou ayant une première expérience. Après une période de formation et la prise de responsabilité d'un secteur boucherie dans la grande distribution, ils pourront accéder à de plus hautes fonctions dans la filière viande.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. MO 3459, à Casino, Département Recrutement, BP 308, 42008 Saint-Etienne Cédex.

il y a plus d'un avenir au

Casino

média-system

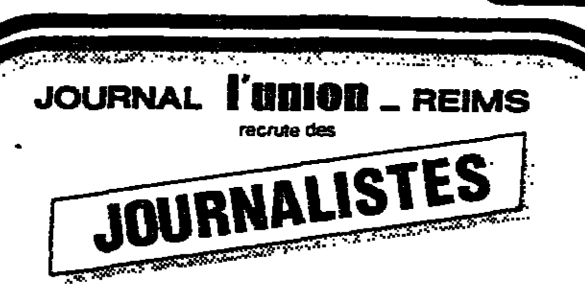

en vue de pourvoir des postes situés sur l'ensemble de sa zone de diffusion

- Responsable départemental,
- Secrétaires de rédaction,
- Localiers.

Expérience 5 à 8 ans exigée

Adresser C.V. détaillé + photo au journal, Direction du Personnel, 87, place d'Erlon, B.P. 47, 51042 Reims Cedex

---

Adjoint chef services comptabilité et contentieux entreprises

ORLEANS

L'IGIRS - Institution Générale Interprofessionnelle de Retraite des Salariés (membre de l'ARRCO et de l'UNIRS) - effectif : 225 personnes - recrute **l'adjoint au chef des services comptabilité-contentieux entreprises.**

Après formation interne, il devra pouvoir assurer sous l'autorité de ce cadre de direction :
- l'organisation, l'animation et le contrôle des services de Comptabilité générale, Comptabilité Entreprises Adhérentes, Précontentieux et Contentieux,
- l'organisation et la définition des procédures informatiques en relation étroite avec l'informatique interne.

Ce poste exige une solide formation supérieure de type comptable (DECS par exemple) ou de gestion (IAE), de bonnes connaissances des procédures de contentieux et une réelle aptitude à l'utilisation de l'informatique.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature (avec photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 3276/M à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra en toute discrétion.

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche

un Assistant Bancaire

Le candidat retenu assurera une mission de conseil et d'assistance vis-à-vis du Groupe central, des Caisses Régionales et de leur clientèle.

Il devra avoir :
- un niveau d'études supérieures à caractère juridique ou bancaire (DES, ITB, CESB)
- une dizaine d'années d'expérience
- une parfaite maîtrise des techniques bancaires internationales
- une bonne connaissance des problèmes d'organisation et de procédure dans les départements étrangers
- un bon contact

Il devra accepter de se déplacer en province.

Envoyer lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous réf. JH/5399 à **CNCA - Gestion des Personnes - 75010 Paris Brune**

LEVI TOURNAY

emplois régionaux

Witco

Sa filiale française, fabriquant des produits chimiques, recherche pour son établissement de SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF (76320)

RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ

Ingénieur-chimiste diplômé, d'environ 30 ans, il pourra justifier d'une expérience *positive dans le domaine des analyses physico-chimiques et de leur exploitation en* contrôle statistique.

Ses qualités humaines lui permettront de s'insérer dans une équipe pour la diriger et de participer activement à la réalisation d'objectifs communs avec d'autres services. La connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

RESPONSABLE « PLANNING »

A environ 30 ans, il aura acquis une solide expérience de la planification des fabrications dans l'industrie chimique et sera familier de l'informatique. Rompu aux contacts humains, il saura créer le climat relationnel positif que l'on attend de lui.

Les candidatures sont à adresser à :

WITCO CHEMICAL
Boîte Postale N° 29
76320 SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF.

Compagnie d'assurances I.A.R.D.
EAGLE STAR L'INDÉPENDANCE

recherche

INSPECTEUR DU CADRE

Spécialiste des risques du particulier et bonne connaissance risques industriels pour région DAUPHINÉ-SAVOIE.

Agé de 30 ans minimum, il aura pour mission de créer, de former et d'animer un réseau d'apporteurs.

Pour ce poste, nous demandons :
- une bonne expérience de la vente en assurance.
- une grande facilité de contacts et de décisions.
- *un excellent sens de l'organisation.*

Nous garantissons :
- une *rémunération motivante.*
- un soutien technique.
- une évolution de carrière intéressante pour un candidat de bon niveau.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à Monsieur Gallier - 7, rue Terrasse des Reflets CEDEX 17 - 92081 PARIS LA DÉFENSE

bleu

Responsable Organisation, Méthodes Informatiques et Gestion.

NIORT. ***300.000 +***

De formation Grandes Ecoles (X, Centrale, HEC ou équivalent), vous avez en plus une solide formation *en informatique (maîtrise minimum) avec connaissance des bases de données et* gestion en temps réel.
Nous sommes une société d'assurances vie dont le C.A. vient de doubler pour l'exercice 1984 avec *350 millions de F.*
Notre croissance annuelle est de l'ordre de 65% depuis 5 ans.
Sous l'autorité du Président du Directoire, il aura mission de prendre en charge tous les problèmes liés à l'organisation interne de la société, initier, mettre en *place et suivre au jour le jour*, l'ensemble des applications informatiques en étroite liaison avec les responsables des départements statistiques, compta et informatique.
Il devra organiser la communication interne, animer et manager avec les autres responsables le personnel de l'entreprise.
Le poste est evolutif tant fonctionnellement que hiérarchiquement.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 1137 à notre Conseil G. Delarue qui vous *garantit* toute discrétion.

104, avenue de Paris
B.P. 354
79003 NIORT.

CONSULTANT recherche deux partenaires H.-F., 30-35 ans pour création Conseil multi-services : un informaticien et un contrôleur de gestion souhaitant s'établir à « notre » compte dans triangle Toulouse-Bordeaux-Limoges.

Ecr. s/nº 8.682 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

Exp. pratique, VIF et DVV exigés, parlant bien l'anglais. Plein temps. Poste permanent. Ecr. av. C.V. s nº T 089.283 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

QUOTIDIEN RÉGIONAL cherche

UN JOURNALISTE LOCALIER

Ecr. à *l'Yonne Républicaine*, 8-12, *avenue Jean-Moulin*, 89000 AUXERRE.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

TLM/SC
Informaticien ou organisateur expérimenté
référence MJF 111
Poste à St-Quentin-en-Yvelines 78

Spécialisé dans l'Architecture des systèmes d'informations.
Au sein de l'équipe responsable de l'organisation et de la planification des systèmes d'informations, cet ingénieur de fort potentiel sera chargé :
- d'analyser les évolutions de l'environnement bancaire et informatique
- de les traduire pour l'entreprise en termes organisationnels et informatiques
- de participer à la définition de l'architecture du système d'informations.

Il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, une dizaine d'années d'expérience de l'informatique *dans les grandes entreprises et l'habitude des contacts à haut niveau.*
Les fonctions proposées permettront d'acquérir une bonne connaissance de l'entreprise pouvant déboucher sur des postes de responsabilités.

TLM/SC
Ingénieur Informaticien
référence MJF 112
Poste à St-Quentin-en-Yvelines 78

Intéressé par les problèmes d'administration de données dans l'Entreprise.
Au sein de l'équipe responsable de la conception et de la planification du système d'informations, cet ingénieur sera chargé de l'étude des modèles et de l'administration centrale des données.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, possédant quelques années d'expérience de l'informatique dans les grandes entreprises, ainsi que des aptitudes pour la conception et le travail en équipe.
Le poste, très formateur, permet d'acquérir rapidement une connaissance complète de l'entreprise.

TLM/CA
Ingénieurs informaticiens A.P.L.
référence F.R. 113
Poste à St-Quentin-en-Yvelines 78

- *Pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'au lancement...*
  Développement sur ordinateurs de grande puissance (AMDAHL V7 et V8) avec plusieurs centaines de terminaux : temps réel (CICS), temps partagé (APL) : infocentre...
  Evolution vers les réseaux et micros...
- Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou Doctorat, possédant au moins 3 ans d'expérience.

TLM/CA
Ingénieurs analystes
référence F.R.A. 114
Poste à St-Quentin-en-Yvelines 78

Dans le cadre d'une équipe, ils seront responsables de projets informatiques, de la phase fonctionnelle jusqu'au lancement.
Ces postes conviendraient à des Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent possédant au moins 3 ans d'expérience en réalisation d'applications de gestion en temps réel. (COBOL - CICS - VSAM) sur *ordinateur IBM - sous MVS.*
De plus une expérience dans les domaines suivants sera appréciée : MERISE, BASE DE DONNEES *(S.2000).*

TLM/TI
Ingénieurs de production
référence MJF 115
Poste : Paris.

Pour le système d'exploitation dédié : TANDEM.
Pour suivre et gérer plusieurs systèmes d'informations sur le site :
- assurer le démarrage des nouvelles applications (connexions, lancements...) en relation avec les Services d'Etudes Techniques et les Services utilisateurs (trésorerie, international...)
- créer des outils spécifiques pour l'optimisation et la fiabilité du système
- gérer les incidents.

Ces postes conviendraient à des candidats ayant le DUT Informatique (ou équivalent), 4 à 6 ans d'expérience et si possible 1 à 3 ans sur TANDEM, ou IBM sous MVS/SP, la connaissance de la programmation.
Par ailleurs, ces postes requièrent de bonnes aptitudes relationnelles et une grande disponibilité.

TLM/TI
Ingénieur analyste d'exploitation
référence MJF 116
Poste à St-Quentin-en-Yvelines 78

Pour le Centre d'Exploitation : AMDAHL.
- Pour gérer toutes les procédures automatisées d'exploitation (UCC7, UCC11).
- *Participer aux diagnostics et à la correction des incidents relations techniques avec les équipes* Système et les utilisateurs.
- Coordonner, informer et former les agents sous sa responsabilité (3 - 4 personnes) aux nouvelles méthodes de travail.

Ce poste conviendrait à un candidat possédant le DUT informatique (ou équivalent). 5 années *d'expérience en informatique et la connaissance des langages de programmation IBM.*
Par ailleurs, ce poste requiert l'esprit d'équipe et une grande disponibilité.

Merci d'envoyer votre CV, avec photo, salaire et prétentions sous référence correspondante à
CNCA - Service Gestion des Personnes - 75710 PARIS

LEVI TOURNAY

GOULD INSTRUMENTS S.A.F.
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE AMERICAIN GOULD

conçoit, fabrique et commercialise des INSTRUMENTS DE MESURE et de CONTROLE *électroniques (systèmes d'enregistrements, oscilloscopes, analyseurs logiques).*
Pour augmenter notre force de vente nécessaire à notre progression constante, nous recherchons :

INGENIEUR CHEF DE PRODUIT

Il aura la responsabilité de la gestion et de la promotion d'une gamme de produits incluant la définition, le suivi du développement et du lancement sur le marché de nouveaux systèmes de mesure.

Ce poste demande :
- une formation technique électronique supérieure,
- une pratique courante de la langue anglaise.

Une expérience d'Ingénieur Produit serait un plus.

(réf. C.P.)

INGENIEUR D'APPLICATIONS

Il sera responsable de l'assistance à la vente d'une gamme de produits (instruments de mesure à entrées analogiques ou numériques), de la formation des forces *de vente dans le monde entier, de l'aide aux démons*trations et de l'élaboration des réponses aux problèmes d'application.
Les critères requis sont :
- une formation technique supérieure,
- une pratique courante de la langue anglaise,

Une expérience de vente d'instruments de mesure ou *de capteurs est souhaitable.* (Réf. I.A.)

INGENIEUR DE VENTES

Il commercialisera des enregistreurs graphiques performants et une gamme de nouveaux systèmes d'instruments de mesure avec ordinateurs personnels intégrés pour lesquels une formation sera assurée.

Ce poste basé à Paris banlieue sud, est susceptible de permettre une évolution intéressante à un candidat dynamique capable de prendre la responsabilité d'un secteur important comprenant Paris et l'Est de la France.

Il est demandé :
- une expérience de ventes en instruments de mesure ou en capteurs ;
- la connaissance de l'anglais est souhaitable.

(réf. I.T.C.)

Les candidats voudront bien envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence du poste, *à la Direction du Personnel, GOULD INSTRUMENTS SAF - 57, rue Saint Sauveur* 91160 Ballainvilliers près Longjumeau

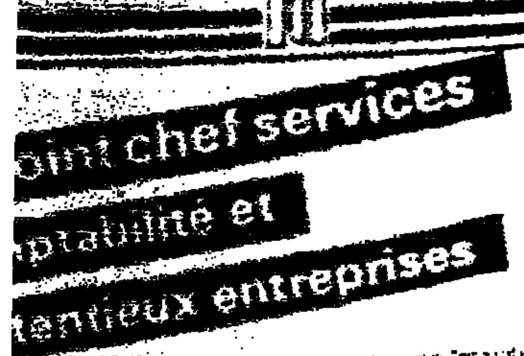

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE NATIONALISEE recherche
pour sa Direction Internationale

Exploitant Entreprises Exportatrices

Vous justifiez d'une expérience bancaire de 5 ans minimum et êtes spécialisé dans les relations Grandes Entreprises et Negoce International.
Vous possédez une bonne connaissance de tous les produits de financement du Commerce Extérieur (crédit acheteur, fournisseur,...) et maîtrisez la langue anglaise.

2 Exploitants Entreprises Etrangères

Vous justifiez d'une expérience bancaire de 3 ans minimum au niveau des Entreprises et possédez une bonne connaissance de tous les produits internationaux (avance en devises, opérations de change, financement en devises import-export, ...).
Pour un de ces postes, l'italien est indispensable.
Pour l'autre l'allemand ou le néerlandais ainsi que l'anglais sont des impératifs.

Basé à Paris, vous aurez à prévoir quelques déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser C.V., photo et pretentions sous la référence 4349 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

GROUPE SLIGOS

DES OPPORTUNITÉS MOTIVANTES POUR DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS ET PERFORMANTS

Vos motivations : • Intégrer un groupe important (+ de 1800 pers., 563 MF de CA en 1983 avec un taux de progression de 24%/an) dont l'image de marque positive et le sérieux sont reconnus sur le marché français.
• Collaborer au sein d'une structure offrant une formation complémentaire sur ses techniques et ses méthodes, et propre à faire fructifier votre expérience commerciale, vos compétences et vos aptitudes.

Vous êtes attirés par :
- la vente de services informatiques (micro-ordinateurs + progiciels) performants et réputés auprès des cabinets comptables et des entreprises.
- des contacts avec une clientèle de haut niveau.
- une carrière à larges perspectives d'évolution qui permet d'accéder, par promotion interne, à des responsabilités étendues.
- une rémunération calculée en fonction de votre acquis et qui est garantie intégralement pendant la période de formation de 3 mois.

Alors si ces perspectives vous intéressent, veuillez nous adresser une lettre manuscrite, un CV, photo et prétentions en précisant les villes qui vous conviennent à la **DIRECTION DES AGENCES DE FRANCE DU GROUPE SLIGOS** - 27, bd de Courcelles - 75008 PARIS en mentionnant la référence G8/12/84.
Réponse et discrétion assurées.

Les postes sont à pourvoir au sein de nos agences de PARIS et de Province pour maintenir et développer la clientèle.

Quelques implantations de SLIGOS : AVIGNON - BORDEAUX - BREST - LYON - MARSEILLE - NICE - PARIS - ROUEN - VALENCE.

HAVAS CONTACT

---

implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), la Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes, capables de fonctionner dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aérospatiaux (températures allant de - 55° à 220°C, pertubations radio-électriques, ...).
Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays.
Le GROUPE SNECMA (26.000 personnes dont 3.200 cadres) entend poursuivre une politique de recherche et de développement dans le domaine des technologies avancées pour renforcer sa compétitivité internationale.

GROUPE SNECMA

Nous recherchons pour
notre Centre de **SURESNES** des

INGENIEURS ELECTRONICIENS D'ETUDES

Débutants ou première expérience, ils seront intégrés dans des équipes de spécialistes utilisant des techniques de pointe.

Ils prendront rapidement en charge l'étude et le développement de matériels sol et embarqués complexes (calculateurs, contrôle de vibration, matériels d'acquisition et de traitement des mesures...).

Merci d'adresser sous référence 217/84, lettre, C.V. et prétentions à
SNECMA - Département Encadrement - 2, boulevard Victor
75724 PARIS CEDEX 15

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

L.E.R.S

Société de recherche pharmaceutique du groupe Synthélabo, recrute

Informaticien scientifique

HF

pour le groupe biométrie de son Département Recherche Clinique.
Ce groupe compte 15 personnes environ, dont une moitié forme l'équipe statistique et l'autre moitié l'équipe informatique.
Le candidat, en relation étroite avec les utilisateurs (pour la plupart médecins), sera responsable du développement des applications de gestion de données scientifiques en temps réel.

Sur ces bases, il devra :
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures,
- être familier avec les mini-ordinateurs (HP 3000 et éventuellement HP 1000),
- avoir une bonne connaissance des problèmes relatifs aux bases de données et à leur gestion,
- avoir une expérience professionnelle.

Lieu de travail : Paris (13e).
Avantages sociaux, 13e mois, horaires mobiles, restaurant d'entreprise.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. 6022 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

média-system

SSCI implantée nationalement (spécialisée matériel IBM), leader sur le marché, en forte croissance, aborde une nouvelle phase de son développement avec ses nouveaux produits, sa nouvelle approche du marché, sa structure décentralisée performante et à taille humaine.

Deux postes importants pour la société et son image de marque sont offerts :

• Un manager responsable de l'agence de Paris

Ingénieur grande école ECP, IDN, INSA + si possible une formation en gestion disposant d'une expérience de 5 à 8 ans acquise au poste de Direction Informatique d'un groupe comportant de nombreuses filiales, ou en tant que Chef d'un Département étoffé d'une importante SSCI, ou chez un constructeur de forte notoriété.

Sa mission : Responsable d'un centre de profit, il encadrera une équipe d'une vingtaine de personnes et assurera des fonctions polyvalentes en :
GESTION : • contrôle financier, budgets de fonctionnement, facturation...
• administration de son personnel, recrutement, animation, relations sociales.
COMMERCIAL : • dans le cadre d'un plan général, il définit les objectifs de vente de son équipe.
• il motive sa force de vente, contrôle les propositions, aide, si nécessaire, à la conclusion des contrats.
TECHNIQUE : • supervise les équipes techniques avec l'aide du Responsable des études et s'assure de la bonne réalisation des affaires.

Poste à Paris. **Salaire : 300.000 F. +**
référence MC 239 AM

• Chef de produits

POUR DÉVELOPPER de nouveaux progiciels par créneaux professionnels (clientèle vins et spiritueux).
Il s'agit d'une création de poste dont la localisation géographique est en Bourgogne et le marché concerne d'importants négociants en vins et spiritueux sur toute la France.
Ses fonctions impliquent :

LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PROGICIEL :
- étudier la concurrence,
- participer avec les Chefs de Projets à la création du progiciel et à son évolution en fonction du marché,
- établir et gérer le budget de fonctionnement,
- suivre la réalisation des ventes par rapport aux objectifs fixés.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION :
- prendre en charge les aspects publicitaires, les relations avec les organismes professionnels, l'organisation des actions promotionnelles,
- former et animer les ingénieurs commerciaux,
- organiser des séminaires d'information clients.

Son profil : une formation supérieure grande école (Agro souhaitée ou équivalent) et une expérience d'environ 3 ans acquise de préférence chez un utilisateur de l'informatique ou chez un constructeur, si possible dans le secteur vins et spiritueux.

Salaire 200.000 F. +
référence OE 240 AM

La réussite à ces postes nécessite, certes, de l'expérience, mais surtout une contribution personnelle au travail en équipe, un bon potentiel et des qualités de contact permettant de s'intégrer à un groupe dynamique et performant.

**Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.**

4, rue Massenet 75116 Paris

Société de Conseil en Communication
recrute

un Spécialiste de l'Information dans l'Entreprise

pour
- définir les orientations d'une information interne à l'entreprise
- définir les moyens de cette information : réunions, conférences, plaquettes, journal d'entreprise, vidéo magazine...
- définir les supports : vidéo, courrier électronique, télématique, informatique...
- organiser la sémantique des messages et trouver les supports les plus adaptés
- mettre en place les moyens matériels de l'information et contribuer à animer la fonction communication dans l'entreprise.

Profil : professionnel diplômé de l'enseignement supérieur : MST des sciences de la communication, DESS communication audiovisuelle, école d'attachés de presse, CELSA option communication, CFJ (Centre de Formation des Journalistes) etc...
Première expérience confirmée de 5 ans dans le domaine de l'information interne.
Solide connaissance des techniques audiovisuelles. Sens des contacts, capacité d'écoute et de négociation. Grande facilité de rédaction.
200 à 220.000 F par an. Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser photo récente, CV + lettre manuscrite sous réf. 5944 à Lévi Tournay
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Nous sommes la filiale d'un très puissant groupe spécialisé dans les biens d'équipements à haute technologie.
Le développement de notre activité, l'importance des investissements en - C.A.O.- et l'évolution rapide des technologies dans ce domaine nous conduisent à renforcer nos équipes et à rechercher des

Ingénieurs Electroniciens

De formation ingénieur ou ayant acquis une première expérience en entreprise, vous possédez une bonne connaissance des circuits logiques et des microprocesseurs et, si possible, des notions en analogique.
Vous intégrerez une équipe dynamique et performante de jeunes ingénieurs et techniciens.
Vous trouverez, par ailleurs, au sein de notre groupe dont la croissance en France et à l'étranger est importante, un environnement professionnel stimulant ainsi qu'une rémunération attrayante.

Lieu de travail - St MAUR

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 005 à l'Agence CURRICULUM
26, rue du 4 Septembre PARIS - qui transmettra en toute confidentialité.

Curriculum

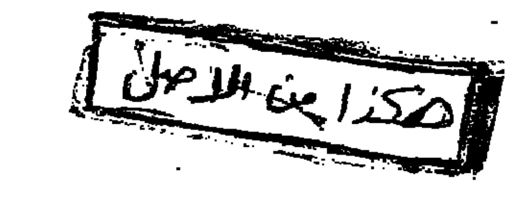

OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

Chef du service achats

La Société ASTURIENNE PENAMET, filiale du Groupe de la Compagnie Royale Asturienne des Mines et de la *Société Minière et Métallurgique de Pennaroya*, est une importante Société de Négoce dans le domaine des métaux non ferreux et des produits de couverture, sanitaire et chauffage.

Cette société recherche son **Chef du Service Achats.** Rattaché à la Direction Générale, et en étroite liaison avec les agences de vente de la société, il sera chargé de négocier les achats dans les domaines : couverture, plomberie, sanitaire, robinetterie, chauffage, canalisations. Il animera un service de 5 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, ayant une très solide expérience professionnelle dans les domaines concernés. La connaissance des sociétés de négoce bâtiment à succursales multiples serait un atout.

Sa maturité, ses qualités personnelles, ses capacités relationnelles lui permettront d'être l'interlocuteur avisé de la Direction Générale et les Directeurs d'agences et son dynamisme en fera l'animateur de la politique d'achats à l'élaboration de laquelle il participera activement.

Poste à Pantin.

Ecrire sous réf. RH 242 AM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

Ingénieur grande école responsable de l'exportation

SAFT – DÉPARTEMENT GÉNÉRATEURS SPÉCIAUX

Le Département Générateurs Spéciaux de la SAFT est une unité à taille humaine, leader mondial dans l'étude, la réalisation et la vente de matériels de haute fiabilité.

Nous recherchons un Ingénieur diplômé confirmé et de fort potentiel, capable de diriger son service Exportation.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant au minimum 5 ans d'expérience commerciale et ayant déjà assumé des responsabilités effectives de vente de biens d'équipement à l'exportation.
Outre l'animation de son service, il aura à négocier personnellement des contrats avec une clientèle de haut niveau, à participer au montage des financements, à assurer les liaisons entre les services techniques des clients et ceux du département.
Anglais courant indispensable.
Larges perspectives de carrière dans un groupe de dimension internationale ayant une politique dynamique de gestion de ses cadres.
Poste : banlieue immédiate est Paris.

Ecrire sous réf. VU 246 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec.

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

VENDEUR QUALIFIE

IMPORTANT GROUPE FORESTIER SUEDOIS
CHERCHE
VENDEUR QUALIFIE
POUR REPRÉSENTATION EN FRANCE

VOUS DEVEZ :
- Avoir une réelle expérience de la vente, de préférence dans le domaine du papier et/ou du non-tissé ;
- Parler couramment l'anglais.

Une formation en Suède est prévue.

Ecrire avec C.V. et photo à

STORA KOPPARBERG BERGVIK S.A.
183, AVENUE CHARLES-DE-GAULLE
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Ingénieur d'affaires
mini-ordinateurs

SSCI en forte expansion dans le cadre de sa diversification de ses activités et de la complémentarité des services offerts à la clientèle crée son Département Vente de mini-ordinateurs pour lequel elle recherche un **Ingénieur d'Affaires.**

Après formation aux matériels chez le constructeur, il sera chargé d'analyser les besoins des clients et des prospects et de développer la vente de systèmes adaptés auprès d'utilisateurs de haut niveau à **Paris et en région parisienne.**
Nous examinerons les candidatures de véritables négociateurs justifiant d'une expérience solide (4 ans minimum) de commercialisation de matériels informatique (minis si possible).
Evolution prévue vers la responsabilité du département pour candidat de valeur.

Rémunération fixe + intéressement sera examinée avec le candidat en fonction des compétences mais elle ne saurait être inférieure à 200.000 F/an.

Ecrire sous réf. TJ 244 AM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

Jeune ingénieur d'achat
ENI, EPF...
2 à 3 ans d'expérience industrielle

GRAND ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT dont la vocation est d'assurer la maîtrise d'œuvre d'équipements de pointe, recherche un Ingénieur pour renforcer la structure de son service central d'achat.

Il sera intégré dans une équipe d'une dizaine d'Ingénieurs chargés de négocier et *rédiger avec le concours des services techniques des contrats d'études et de réalisations* d'équipements dans le domaine de l'électronique et de l'informatique (détection - transmission...).
Le candidat possédera une formation d'ingénieur (ENI - EPF...) si possible à dominante électronique, ainsi qu'une première expérience industrielle (2 à 3 ans).
Les nombreuses relations avec des interlocuteurs de haut niveau, nécessite d'excellentes capacités relationnelles et un goût prononcé pour la négociation.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. CK 202 AM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

C.M.P.E. recrute des CHARGES D'INFORMATION POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX

NOUS SOUHAITONS :
- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.) ;
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication ;
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :
- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné(e) par la communication
et libre immédiatement, écrivez sous référence CIV/RP.
Soizick BEVAN, QC.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

Responsable commercial
fort potentiel

NORSOLOR, leader de la chimie européenne des produits acryliques (CA 2 milliards dont 60% à l'exportation) filiale d'un grand groupe français, renforce ses structures commerciales et recherche un candidat de fort potentiel.

HEC, ESSEC, ESC ou ingénieur grande école, il aura une première expérience réussie dans la vente de produits industriels et il devra être en mesure d'assurer à court terme la commercialisation France et export d'une ligne de produits représentant un CA important.
Anglais courant indispensable.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. UK 245 CM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

Secrétaire général

IMPORTANT ORGANISME COLLECTEUR DU 1% LOGEMENT EN RÉGION PARISIENNE recherche son futur Secrétaire Général.

Sa mission :
Compte tenu du proche départ en retraite du titulaire actuel du poste, il s'agit de gérer un organisme bien implanté et en développement :
- assurer le bon fonctionnement administratif et financier en animant une équipe de 10 personnes,
- négocier avec les promoteurs sociaux les réservations de logement,
- *assurer les relations extérieures auprès des entreprises, pouvoirs publics, administrations...*

Son profil :
De formation Sup de Co ou équivalent, il devra disposer d'une expérience de 10 ans minimum acquise dans un domaine proche et avoir accédé à un niveau de responsabilité impliquant autonomie, qualité de négociateur et de réalisateur.
La réussite dans cette mission peut permettre des perspectives de développement de carrière.

Rémunération : 250.000 F.

Ecrire sous réf. GO 206 CM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris – etap

RESPONSABLES DE PROGRAMMES
HEC, ESSEC, SUP DE CO

Nous sommes un Groupe de dimension nationale
DU SECTEUR DE LA PROMOTION IMMOBILIERE.

*Nous recherchons, dans le cadre de notre expansion, des **RESPONSABLES DE PROGRAMMES** ayant une première expérience de 2 à 5 ans : vous aurez, après une période d'adaptation, la responsabilité complète de la **gestion financière, administrative et commerciale** d'un, puis de plusieurs programmes (maisons individuelles, collectifs, bureaux). Vous bénéficierez de l'appui des services techniques de la société, et disposerez d'une large part d'autonomie.*

Postes à pourvoir en Région Parisienne.

Perspectives d'évolution importantes et rémunération motivante pour les candidats de valeur et dynamiques.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

Les Nouveaux Constructeurs

Château de Montebello - Chemin du Cordon
78350 JOUY EN JOSAS.

GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche un

INGÉNIEUR de HAUT NIVEAU

possédant une expérience de quelques années

en RÉDACTION CARTOGRAPHIQUE

Après une période d'adaptation au fonctionnement de l'entreprise, il sera destiné à prendre en charge un département important au sein du service cartographique.

Des connaissances en informatique seraient souhaitables.

Cette situation d'avenir pourrait convenir à un ingénieur d'environ 32 ans, alliant à une compétence technique élevée des qualités de commandement et d'organisation. Le poste est basé à Paris.

Discrétion assurée.

Adresser curriculum vitae à INTERMEDIA n° 556 9 bis, rue Labie - 75017 PARIS qui transmettra.

CHEF DE PRODUITS/ CADRE ACHATS

Entreprise vente par correspondance. Equipement pour bureaux et collectivités en forte expansion (100 personnes) depuis sa création (1976) située à moins d'une demi-heure de *Paris* (près de Roissy) *recherche :*

CHEF DE PRODUITS/
CADRE ACHATS

Rattaché à la direction de l'entreprise, il assurera une part importante des relations avec un *portefeuille de fournisseurs* : entretiens, négociation, suivi. Il percevra sa mission en terme de gestion et stratégie/produits et proposera dans les domaines confiés, le référencement d'articles nouveaux pour le catalogue.

Le poste conviendrait à un candidat âgé de 32 ans environ, de niveau BAC + 4 (ESC ou équivalent), de solide formation, dynamique, rigoureux et négociateur ayant une pratique réussie de responsable commercial ou d'achats. Une connaissance du secteur V.P.C. serait un plus.

JEAN-PAUL GUISSET SA

Adresser lettre + C.V. et photo en mentionnant votre rémunération actuelle à Monsieur LERNOUD - BP 24 - 95470 FOSSES.

GRADE ou CADRE V HF

IMPORTANTE
BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche pour sa
DIVISION DES AFFAIRES INTERNATIONALES
à PARIS

GRADE ou CADRE V HF

pouvant justifier d'une expérience réussie dans les domaines crédits-acheteurs – euro-crédits.
Une pratique courante de l'anglais est demandée pour ce poste ainsi que de bonnes bases comptables.
La connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 11.765 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

La Direction Commerciale de la Division Hélicoptères de l'aerospatiale SNI

recherche pour son Établissement de LA COURNEUVE (93)

TRADUCTEUR TRILINGUE

Français - Anglais - Allemand

De formation supérieure (ESIT, ISIT, maîtrise,...) le candidat retenu aura 2 à 3 années d'expérience professionnelle et une bonne connaissance *dans le domaine aéronautique.*

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo à
Monsieur le Chef des Relations Sociales de l'AEROSPATIALE S.N.I.
2 à 20 avenue Marcel Cachin 93126 LA COURNEUVE.

RECHERCHONS ADMINISTRATEUR DE BIENS

Ayant au minimum 5 ans d'expérience dans cette profession et dans la comptabilité.

- Après sélection, le candidat sera affecté sur Paris pour gérer des biens en France.
- Anglais, Français lu, parlé, écrit.
- Salaire négociable selon expérience et qualification.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite en Anglais à *BCCI* à l'attention de Monsieur *SIDDIQI*
125, avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INTERNATIONAL DE NEGOCE DE PRODUITS CEREALIERS ET AGRO-ALIMENTAIRES
recherche

jeunes cadres

de formation supérieure, commerciale ou économique.

Apres une periode de formation aux methodes commerciales de la société et aux caractères propres a ce secteur d'activite. il sera donné d'assumer progressivement la négociation et le suivi des achats et ventes de produits sur le plan international.

Cette fonction à caractere individuel implique cependant un travail d'équipe et une **très forte motivation** pour ce type d'activite.

Première phase de carrière : **PARIS**, disponibilité pour l'etranger. Anglais indispensable.

POSTE EVOLUTIF POUR LES CANDIDATS DE VALEUR.

nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS — Réf. 50159

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
SEMI-CONDUCTEURS

Ingénieur de production
confirmé – MAROC

UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX DE L'ÉLECTRONIQUE offre une carrière très évolutive à un **jeune Ingénieur diplômé** qui, ayant une expérience de fabrication (3 à 5 ans), a acquis la certitude d'être un bon animateur, un excellent organisateur et qui veut assumer rapidement des responsabilités importantes en production.

Dans un premier temps (2 ans), il aura une mission de direction de ligne de fabrication au Maroc. Il organisera et gérera une production de grande série (assemblages et tests) et animera un effectif de 250 personnes travaillant en continu. Puis, fort de cette expérience réussie, il assumera de nouvelles responsabilités de production en Touraine ou au Maroc.

Le séjour à **CASABLANCA** sera assorti de très bonnes conditions matérielles, tant sur le plan de la rémunération que des conditions de vie familiale.

Rémunération : 200.000 F (base France)

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. AL 260 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

Responsable
électricité – automatismes – régulation

Assurer la fiabilité et l'optimisation des installations d'une nouvelle usine.

La filiale d'un des premiers groupes français dans sa branche recherche un **Responsable Electricité – Automatismes – Régulation pour son usine située dans le midi de la France,** particulièrement performante, maintenant sa phase de démarrage achevée, grâce à la mise en œuvre de techniques avancées.

Spécialiste des technologies de pointe de l'unité, il garantira avec son service (10 personnes) l'exploitation efficace et la fiabilité des installations par :
- une assistance technique aux opérationnels de l'entretien,
- un développement et un suivi des méthodes et programmes de maintenance,
- la direction d'études et de réalisations nécessaires aux améliorations des matériels.

De formation ingénieur automaticien, il aura renforcé et diversifié ses compétences (électricité de puissance, électronique, régulation) grâce à une expérience d'entretien d'environ 10 ans.
Ses motivations techniques, son sens de l'organisation et de la gestion, sa disponibilité, ses qualités relationnelles lui permettront de s'affirmer dans une responsabilité large et vivante.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. YP 249 AM
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
DISCRETION ABSOLUE

etap

Notre Directeur financier
recherche
pour le Siège à la Défense

un responsable financier de zone géographique

Issu d'une grande ecole de commerce, le candidat retenu sera chargé du montage financier des affaires, de leur financement et de la création de nouveaux produits.
L'experience d'une fonction similaire est nécessaire. De solides connaissances juridiques seront appréciées. L'anglais courant est indispensable. Des déplacements à l'étranger sont à envisager.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions sous reférence **5942** a Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Juriste haut potentiel droit des sociétés

CABINET JURIDIQUE ET FISCAL, solidement implanté, recherche un **Collaborateur** pour participer activement à son développement.

Ce poste conviendrait à un candidat, Maîtrise de Droit (DESS de conseil Juridique ou de fiscalité apprécié) ayant minimum 3 ans d'expérience en droit des sociétés, acquise dans un cabinet ou un grand groupe.
Il assurera avec autonomie la gestion et le développement d'une clientèle et aura à traiter de questions variées : assemblées et conseils, augmentations de capital, fusions, apports partiels d'actifs...

Reelles perspectives d'avenir pour un candidat de valeur, dynamique, ayant d'excellentes capacités de contacts à tous niveaux.

Poste à Paris.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. EU 254 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

RADARS

Ingénieur études et essais
ENST, ENSTA, ESE...

ORGANISME D'ÉTUDES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE évoluant dans des techniques de pointe, recherche un Ingénieur.

Au sein d'une équipe chargée de l'expérimentation de radars, il aura la responsabilité d'essais (définitions, réalisations, analyses) et d'études diverses en particulier dans le domaine du traitement du signal.
Ingénieur électronicien, haut niveau, une formation de base en radar ainsi qu'une première expérience d'études (2 ans) seraient fortement appréciées.

Poste : ville Côte d'Azur.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. ZP 250 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

---

pour développer l'environnement logiciel de notre ordinateur professionnel,

nous recherchons :

un chef de produit "logiciel PC"

Vous aurez pour principal objectif de développer le catalogue logiciel du TIPC.
Vous devrez pour cela forger votre connaissance du marché, puis développer les relations avec le réseau de commercialisation et les SSII.
Vous définirez les créneaux sectoriels et les accords de distribution des logiciels choisis. Vous aurez a promouvoir votre "produit" auprès des ingénieurs des ventes et de la clientèle, ce qui exigera une bonne aptitude à la communication.
Nous souhaitons pour cela rencontrer des candidats de formation HEC, ESSEC, ESCP possedant si possible un a deux ans d'expérience.

Réf. DSI/1284/1M1

un ingénieur support avant-vente

Vous prendrez en charge le support technico-commercial de nos logiciels de telecommunications (X25/ETHERNET/IBM) et de nos produits d'intelligence artificielle (systèmes experts).
Vous répondrez au cahier des charges, coordonnerez le développement des produits non standard, et conseillerez les utilisateurs dans le choix des solutions techniques.
INGENIEUR INFORMATICIEN, votre première expérience en logiciels de télécommunications vous a apporté une bonne connaissance des minis et micros.

Référence DSI/1284/1M2

Postes basés à PARIS.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémuneration souhaitée sous la réference du poste choisi à :
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

Organisation et Publicité

CO-LEADER MONDIAL DES «GANTS LATEX»
POUR L'INDUSTRIE ET LE GRAND PUBLIC
5 USINES DANS LE MONDE

recherche pour MAPA FRANCE à SARCELLES (95)

Un responsable plan/contrôle de gestion

rattaché à la Direction Générale MAPA France qu'il assistera.

Le Candidat sera chargé des questions de **Contrôle de Gestion** (il dirigera le Service Comptabilité) et de **Planification** (Budgets annuels, Plan M.L.T.)
Dans le cadre de systèmes de gestion existants et à imaginer, le titulaire aidera tous les responsables de l'Entreprise à mieux gérer.
A terme le titulaire du poste pourra voir sa fonction s'élargir vers un niveau international.

HEC/ESSEC/SUP DE CO/EXPERTISE COMPTABLE/OU INGENIEUR PLUS ECOLE DE GESTION. Une première expérience professionnelle est indispensable, l'anglais nécessaire.

Si vous êtes intéressé, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 312 M à HUTCHINSON Département Recrutement
2, rue Balzac 75008 PARIS.

Un grand constructeur mondial, leader en CFAO, s'implante en France.
Sa stratégie s'oriente vers la vente de logiciels compatibles avec les principaux matériels actuellement disponibles sur le marché. Structurant ses équipes il recherche aujourd'hui des

INGENIEURS D'APPLICATIONS CFAO

Ingénieurs ou universitaires, vous avez au moins 2 ans d'expérience en CFAO chez un constructeur, dans une SSII ou un utilisateur.
L'idéal voudrait que vos connaissances soient orientées vers la mécanique ou la commande numérique. Intervenant en avant-vente, vous ferez preuve d'un très bon contact avec la clientèle (démonstrations Benchmarks etc,...).
Enfin, le responsable du service support technique vous veut parfaitement bilingue anglais.
Rémunération et perspectives de développement de carrière très ouvertes.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 978MUN à notre Conseil qui vous recevra très rapidement.
ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

---

chargé d'affaires

La Direction des Armements Terrestres coordonne au sein du Ministère de la Défense les études, le développement et la production de systèmes d'armes.
Elle recherche :

UN INGENIEUR

Adjoint au Directeur de programmes, il aura un rôle d'interface entre l'Etat Major et les industriels.
Il aura pour mission d'élaborer des projets, de prendre contact avec les industriels, d'effectuer le suivi des essais et expérimentations et de constituer des dossiers techniques.

Ce poste conviendrait à un **INGENIEUR GENERALISTE** ayant de solides connaissances en mécanique et possédant une expérience de 3 à 5 ans dans un secteur similaire.
Des connaissances en armes de gros-calibre et pyrotechnie seront appréciées.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Lieu de travail Pont de Saint Cloud.

Adressez votre dossier de candidature et prétentions sous référence 8486 à notre service recrutement
ESAT
24, av. Prieur de la Côte d'or - 94114 ARCUEIL Cédex.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un chef de projet informatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NÉGOCE PRODUITS INDUSTRIELS
CA 1 milliard, leader sur son marché, recherche pour renforcer son Département Informatique un Chef de Projet Informatique.

SA MISSION :
Sous l'autorité du Directeur Informatique, il sera principalement chargé de la mise en place d'un système de gestion intégré et décentralisé dans une quinzaine d'établissements implantés sur l'ensemble du territoire français.
Pour ce faire :
- il participera à l'élaboration du cahier des charges conformément au plan informatique de la société,
- il assurera la réalisation complète et la mise en œuvre de la gestion des stocks et des préparations de commandes,
- il appliquera personnellement et fera appliquer une méthode de travail commune à tous les systèmes de la société.

SON PROFIL :
Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, MIAGE ou équivalent) possédant une expérience de 5 années environ en tant que Chef de Projets dans une entreprise de commercialisation ou de services.
La connaissance des mini-ordinateurs et des outils temps réel et réseaux est indispensable.
De fréquents déplacements de courte durée en province sont à prévoir.
Ces fonctions intéressantes s'inscrivent dans le cadre de la réalisation d'un projet ambitieux qui prévoit la constitution d'un réseau d'ordinateurs faisant appel aux techniques les plus modernes de communication.
Poste : nord-est de Paris.

Ecrire sous réf. AR 251 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap – 4, rue Massenet 75116 Paris

HOLDING
Jeune manager financier

TRÈS PUISSANT GROUPE FRANÇAIS, produits de grande consommation, chiffre d'affaires 8 milliards, marques renommée internationale, nombreuses filiales France et étranger, recherche pour sa HOLDING, un **Chef de Service Financier.**

Poste intéressant et motivant qui nécessite un fort potentiel et une solide formation HEC, ESSEC, ESCP (MBA apprécié) et une réelle compétence en Audit et Consolidation.
Ces fonctions impliquent une expérience de 5 ans environ acquise en technique d'Audit (cabinet anglo-saxon ou grand groupe) et de Consolidation, ainsi qu'un large éventail d'activités, notamment :
- la gestion de la trésorerie,
- *la supervision de la cellule Audit et Consolidation,*
- la supervision de la comptabilité de la Société Mère, des procédures et des systèmes de gestion,
- la participation à des études financières.

***Poste évolutif**, car la réussite à ces fonctions pourra lui ouvrir de réelles possibilités de carrière au sein du Groupe.*
Poste à Paris. Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Ecrire sous réf. BM 261 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap – 4, rue Massenet 75116 Paris

Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

SOCIÉTÉ FRANÇAISE, *à taille humaine, leader mondial dans* **son domaine** (appareillages électroniques de haute technicité destinés à la protection des réseaux électriques) récemment introduite sur le second marché de la Bourse de Paris, renforce ses structures pour assurer son développement et crée un poste :

• Ingénieur d'affaires
exportation

***Directement rattaché au Directeur Commercial,** il sera chargé d'assurer* le développement de la société à la grande exportation : animation d'agents, négociations avec les grands clients et les ingénieries (l'ensemble de l'exportation représente actuellement 85% du chiffre d'affaires).
Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant de solides connaissances en électrotechnique, *l'expérience de l'exportation, une parfaite connaissance de l'anglais et* des qualités de dynamisme, d'autonomie et de négociateur à haut niveau.

Poste à Paris. **référence CS 252 AM**

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap – 4, rue Massenet 75116 Paris

quantel

LASERS ET ÉLECTRO-OPTIQUE

Un des leaders mondiaux dans la spécialité des sources lasers (C.A. 1983 : 62 MF - Effectif : 85 personnes en FRANCE 35 personnes dans sa filiale au U.S.A.)

recherche pour sa DIVISION ÉTUDES

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
(réf. E7)

- École d'Ingénieur (ESE, ESO, ENSI...) ou équivalent. Physicien de bon niveau
- *Quelques années d'expérience ou* thèse souhaitées pour recherches appliquées en : Optique non linéaire, *lasers, physique des matériaux.*
- Intéressé par un projet nouveau alliant compétences théoriques et goût de l'expérimentation en Laboratoire.
- Qualités de dynamisme et sens des responsabilités appréciés, conduisant à évolution de carrière motivante.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. E7 à :
Service du Personnel
QUANTEL
ZA de Courtabœuf - BP 23
91941 LES ULIS ORSAY CEDEX

bleu

Société américaine d'électronique située à Rungis (Val-de-Marne).
recherche

CHEF COMPTABLE
(H. ou F.)

Expérience souhaitée :
- 3/5 ans comptabilité anglo-saxonne ;
- reporting méthode U.S. ;
- connaissances des lois fiscales, sociales et comptables, françaises.
- excellente connaissance de l'anglais (parlé + écrit.

La société offre :
- une rémunération attrayante ainsi que d'autres avantages sociaux + divers.

Veuillez faire parvenir votre C.V. + lettre manuscrite à l'attention du Contrôleur financier de VALID France Silic 233 – 94528 RUNGIS Cedex.

Ingénieur débutant
maintenance
CESTI, ICAM, ENI...

PME, spécialisée dans la conception et la fabrication des câbles spéciaux, destinés à des secteurs de pointe, recherche un Ingénieur débutant diplômé.

Après une période de mise au courant, il se verra confier la responsabilité de l'entretien, de la maintenance et des modifications d'un parc Machines performant (chaînes automatisées...). Il participera également à la mise en place de nouveaux investissements.
L'évolution vers des responsabilités élargies au sein de la production est d'ores et déjà prévue pour des candidats possédant des qualités d'animation, de rigueur et de dynamisme.

Lieu de travail : ville bord de mer (Manche).

Ecrire sous réf. FV 255 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap – 4, rue Massenet 75116 Paris

SOCIÉTÉ A PARIS TRAVAILLANT
EN AFRIQUE
recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

Responsable de la mise en place d'une gestion budgétaire décentralisée de chantiers.

- *Expérience 3 à 5 ans.*
- Bonnes connaissances comptable et informatique et grande disponibilité nécessaires.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
REGIE PRESSE sous n° T 069.274 M
7, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.

Responsable de production

Filiale emballage d'un groupe important, nous développons le *dynamisme de notre activité par une large décentralisation des responsabilités* qui donne à chacune de nos Unités Régionales la vocation et la structure d'un centre de profit. **Celle de Savoie (200 personnes)** reconnue pour l'efficacité de son organisation et de sa gestion, recherche son **Responsable de Production.**

***Bras droit du Directeur de région,** il saura proposer et animer des actions visant* à optimiser les résultats en productivité et en qualité mais également être présent et intervenir avec pragmatisme sur le terrain.
Une formation d'ingénieur complétée par une solide expérience opérationnelle de la production (5 ans minimum) faisant si possible appel à des installations automatisées, des *qualités personnelles de contact, d'esprit d'équipe et de battant,* la volonté de s'impliquer fortement dans la vie de l'entreprise, nécessaires à la réussite dans ce poste, devraient ouvrir au candidat retenu une évolution intéressante dans le Groupe.

Ecrire sous réf. XN 248 AM
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
DISCRÉTION ABSOLUE

Membre de Syntec

etap

Ingénieur débutant

Pourquoi ne pas commencer en travaillant de nuit ?

Nous sommes un grand groupe parmi les premiers mondiaux de l'électronique. Engagés dans la compétition internationale et animés par la volonté de gagner, nous mettons en place des équipes de production de nuit.

Nous vous proposons un contrat original, nous vous formons solidement à toutes nos techniques et pendant 2 ans, nous vous proposons d'animer nos équipes de nuit.
Vous connaîtrez ainsi toutes nos fabrications, vous développerez vos capacités d'autonomie car vous serez seul responsable d'un établissement industriel de 14.000 m² et votre salaire sera majoré de 50%.
Après deux ans de ce travail de nuit, votre polyvalence, votre expérience professionnelle *vous rendront capable d'assumer des responsabilités importantes.*

Vous êtes diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, vous n'appréhendez pas de prendre des responsabilités, vous êtes prêt à tenter cette expérience, écrivez-nous.

Poste en Touraine.

Ecrire sous réf. JZ 259 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap – 4, rue Massenet 75116 Paris

Association internationale en forte croissance
recherche

UN (E) ASSISTANT (E) DE GESTION

Le candidat retenu (e) sera chargé (e) de seconder le responsable de la gestion dans toutes les tâches qui caractérisent la gestion d'une organisation dynamique tournée vers l'étranger.

Il (elle) devra être diplômé (e) d'une grande école de commerce ou posséder une maîtrise de gestion obligatoirement confirmée par une première expérience professionnelle.

Envoyer c.v., photo et prétentions à :
C. DAMESIN, 68, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS.

L'avenir graphique

Nous sommes une importante et jeune imprimerie en fort développement (600 personnes, + 30 % de C.A. par an), implantée à Torcy à proximité du R.E.R.

Nous étoffons les structures de la Direction Administrative et Financière et recherchons :

Chef des Services Comptables
Réf. 95

Vous êtes titulaire du *D.E.C.S.* ou équivalent et possédez impérativement une expérience *de quelques années dans le milieu* industriel.
Vous animerez une équipe de 6 personnes chargée de :
- *La comptabilité générale*
- La trésorerie fournisseurs/clients
- La comptabilité analytique et budgétaire.

Responsable Juridique
Réf. 105

Vous possédez une formation juridique (maîtrise) et avez acquis une expérience de 2 à *3 ans du droit des affaires en entreprise.*
Vous serez chargé pour le groupe des dossiers concernant :
- Le contentieux
- *La gestion des assurances*
- Les dossiers juridiques du groupe.

Le poste peut faire l'objet d'un aménagement du temps de travail.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, en indiquant la référence du poste choisi à :
L'Avenir Graphique - Bruno SEHIER - Direction du Personnel - Z.I. SUD, Rue des Epinettes 77200 TORCY.

Importante société française, filiale d'un grand groupe recherche pour *un établissement industriel d'une centaine de personnes un*

Ingénieur Chimiste

qui assurera la **responsabilité d'un petit laboratoire** (4 pers.) spécialisé dans la recherche et développement de **mousses destinées à l'isolation.**
Il aura pour missions : - d'améliorer les produits existants : - d'expérimenter les nouveaux produits ; - de participer aux études de nouveaux process et d'identifier de nouvelles formulations au niveau des matières. Il joue le rôle de conseil en génie chimique.
Agé d'environ 30 ans, le candidat est diplômé d'une Ecole Supérieure de chimie. Il parle l'anglais courant et technique. Il aura acquis une première expérience industrielle d'ingénieur chimiste de process dans le secteur *de la chimie des Plastiques. Familié du contexte fabrication en usine,* dôté d'une tournure d'esprit concrète, ce n'est pas un homme d'études plongé dans ses formules.
Le poste est à pourvoir en région parisienne (100 km de Paris).
Adresser lettre manuscrite. CV. photo et rémunération souhaitée *sous référence 599 M à*

18. Avenue Matignon. 75008 Paris.

DESSEIN

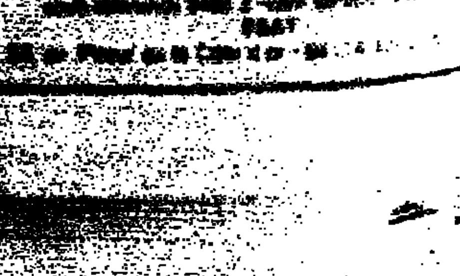

- C.A. : 6 milliards de francs ; 14.000 personnes dans le monde -
recherche pour un important

GROUPE TEXTILE en AFRIQUE

dont il assure la **GESTION**, *un*

contrôleur de gestion

TRÈS EXPÉRIMENTÉ POUR UNE MISSION DE 3 À 5 ANS

Membre du Comité de DIRECTION et directement rattaché à la DIRECTION GÉNÉRALE. il aura pour mission de mettre en œuvre et d'améliorer le contrôle budgétaire à partir des données en provenance des usines. Il en extraira les éléments objectifs de Conseil en vue de proposer des actions de progrès dont il assurera le suivi.

Ce poste – basé dans une grande métropole d'un pays stable d'AFRIQUE FRANCOPHONE – exigeant de réelles qualités d'animation et de pédagogie et une grande rigueur conviendrait à un candidat DIPLÔMÉ de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HEC, ESSEC, ESCP...). justifiant d'une expérience similaire de plusieurs années acquise en milieu industriel. Rémunération attractive – Logement de fonction – Voiture – Avantages Expatriés complets.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2940 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

MEMBRE DE SYNTEC

DÉVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

Division Automatismes

recherche dans les domaines d'application

TÉLÉMATIQUE, BUREAUTIQUE, MONÉTIQUE

ingénieurs informaticiens

débutants ou 2/3 ans d'expérience

Ils s'insèreront dans le cadre de petites équipes souples et de très haut niveau. Ils se verront confier la responsabilité de

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PRODUITS LOGICIELS

dont ils assureront la mise en place. Ils bénéficieront de puissants moyens informatiques.

Ces postes évolutifs s'adressent à des ingénieurs PASSIONNÉS PAR LES TECHNIQUES DE POINTE et conviennent à des DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES: ESE, CENTRALE, MINES, TÉLÉCOM, ENSIMAG, ENSEEIHT...

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2938 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

MEMBRE DE SYNTEC

DÉVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BANQUE NATIONALISEE

de moyenne importance, implantée à Paris et dans les principales villes de France, recherche, dans le cadre de sa réorganisation, un

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Membre du comité de direction, le titulaire de ce poste proposera et établira les règles de gestion générale du personnel en tous domaines (recrutement, mutation, formation, etc...). Il tracera les grandes lignes d'un nouveau plan social, gérera les régimes de protection sociale, représentera la direction dans les organismes professionnels et saura à la fois créer un climat d'efficacité et répondre au souci de développement et de promotion des hommes dans l'entreprise.

Le candidat retenu, d'environ 35 ans, de formation supérieure, ayant une expérience approfondie de l'aspect technique de la fonction, fera preuve d'une forte personnalité, d'un sens psychologique et pédagogique inné, d'imagination, et sera convaincu que son action, difficile, sera bénéfique tant sur le plan social que sur le plan pratique pour l'ensemble des salariés. Disposant d'une équipe rodée, il aura également la responsabilité du bon fonctionnement des **Moyens généraux** comprenant la gestion des immeubles, du portefeuille d'assurances, des télécommunications, de l'entretien et des relations avec les instances administratives. (Réf. 2124 M)

Pour étoffer le service des Ressources Humaines, cette banque recherche également un

RESPONSABLE DE LA FORMATION

et de la Gestion Prévisionnelle du Personnel

qui sera chargé des études de postes, de l'analyse des besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel, du suivi des carrières, de l'assistance des directeurs dans la recherche de personnel, de l'élaboration et de la budgétisation des plans de formation, de la mise en œuvre des actions, du suivi du déroulement, du contrôle des résultats, des déclarations légales, etc...

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (H ou F) d'environ 35 ans, ayant une expérience similaire acquise de préférence en milieu bancaire ou organismes financiers.

La pratique de l'utilisation des techniques de pointe (micro-informatique) est très souhaitable.

Ce poste nécessite quelques déplacements de courte durée en province. (Réf. 2125 M)

Pour ces deux postes, une rémunération de haut niveau est prévue et l'esprit dynamique et entreprenant de la direction générale doit permettre une évolution de carrière particulièrement attractive pour des candidats motivés et prêts à s'impliquer totalement dans leur mission.

Adresser lettre de candidature, avec C.V. détaillé, à Bernard Mangou, à Paris, en spécifiant la référence.

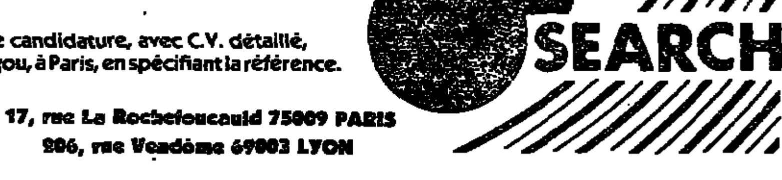

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS
296, rue Vendôme 69003 LYON

Publicorga Jurlier

EUROGROUP CONSULTANTS

RECHERCHE

CONSULTANTS A FORT POTENTIEL

Diplômés de Grandes Ecoles

NOUS SOMMES :

Un Cabinet de Conseil de Direction en forte croissance et nous intervenons dans des groupes industriels et bancaires importants. Notre succès est dû à la compétence, à l'efficacité et au dynamisme de notre équipe. Notre moyenne d'âge est de 31 ans.

VOUS AVEZ :

Une expérience professionnelle réussie de 3 à 5 ans dans le Conseil ou en Entreprise qui vous a confronté aux responsabilités concrètes de la vie industrielle. Vous possédez une forte personnalité et une grande rigueur intellectuelle.

NOUS VOUS PROPOSONS :

De participer à notre développement dans les domaines suivants :

- **Gestion industrielle** (gestion de production, logistique, contrôle de gestion) ;
- **Stratégie informatique** (schémas directeurs, planification, audit) ;
- **Système d'information.**

Veuillez adresser votre candidature à M. TUBIANA.
EUROGROUP CONSULTANTS - 2-4, rue René-Bazin, 75016 PARIS.

SEREG

Filiale du Groupe **SCHLUMBERGER** secteur MESURE et REGULATION, conçoit, développe et produit au sein de son activité «Contrôle Industriel» des systèmes numériques distribués incluant calculateurs, écrans graphiques, automates programmables, régulateurs, multiprocesseurs, réseaux locaux etc... Ces systèmes trouvent leurs applications dans des domaines aussi divers que : hauts fourneaux, coulées continues, float-glass, agro-alimentaire, sucreries, papeteries, chimie nucléaire, fibres synthétiques, pétrochimie, ... La croissance de notre activité

«Système Numérique de Contrôle de Processus - Modumat 800»

nous amène à recruter.

Aujourd'hui,

nous avons des postes à offrir à des

Ingénieurs d'affaires

ESE, ECP, INSA, ESIEA, ISEP, ...

pour négocier et superviser l'exécution de contrats de système. Ingénieur diplômé, maîtrisant l'anglais ou l'italien, vous connaissez la régulation et êtes capable de modéliser un process.

Ingénieurs logiciel temps réel

pour participer au développement du système : calculateurs DEC, réseaux locaux, automatique, ...

Techniciens d'études hardware numérique BTS

pour concevoir et mettre au point les nouveaux éléments du système.

Demain,

ces postes amèneront des candidats de valeur vers des responsabilités de management.

Adressez vos candidatures (CV, photo + rémunération actuelle), en précisant le poste choisi, à SEREG, Direction du Personnel, 100 rue de Paris 91302 Massy Cédex.

SEREG
Schlumberger

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ENS CHIMIE

Pour participer à un important projet de développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un jeune ingénieur.

Après une formation approfondie à nos méthodes et produits en France et dans les centres techniques de notre maison mère en Suisse, il sera chargé de promouvoir et vendre une gamme d'additifs (anti-oxydants, anti-UV, co-stabilisants...) à une clientèle de producteurs et transformateurs de polymères. Dans cet objectif, il devra conseiller les utilisateurs sur l'emploi de nos produits et présenter les services offerts par notre groupe. Basé à Rueil-Malmaison, il effectuera de courts mais fréquents déplacements sur l'ensemble du territoire français.

Nous lui demandons une formation d'ingénieur-chimiste complétée si possible par l'Ecole des Hauts Polymères de Strasbourg, un goût prononcé pour les relations commerciales, une courte expérience professionnelle.
Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 006 à Christine MONTEIL - Département du Personnel - 2, rue Lionel Terray 92506 RUEIL-MALMAISON.

CIBA-GEIGY

Curriculum

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ABONNEMENTS

Nous sommes un des tous premiers groupes de Presse, et nos deux millions d'abonnés sont gérés par un service d'une centaine de personnes, qui utilisent l'informatique.

L'importance de ce secteur nous conduit à créer un poste d'Adjoint au Directeur du Service Abonnements.

En collaboration étroite avec celui-ci, il mènera à bien des études et missions relatives à la gestion et à l'organisation à moyen terme du département. Il aura sous sa responsabilité directe une équipe de cinq collaborateurs qui suivent concrètement la planification et le règlement des opérations à réaliser.

Si vous avez au moins 28 ans, une formation supérieure type H.E.C., E.S.S.E.C. ou E.S.C.P., une première expérience dans l'organisation ou l'analyse fonctionnelle en milieu informatisé, que vous souhaitez l'approfondir dans un poste qui requiert autonomie et esprit d'initiative, ce poste représente pour vous une opportunité. De plus, la taille et le développement du groupe offrent des perspectives d'évolution pour un candidat de bon potentiel.

Merci d'adresser votre candidature sous référence : **MLA/403**
à ESPACE ET COMMUNICATION : 35, rue Ballu, 75009 PARIS
qui transmettra.

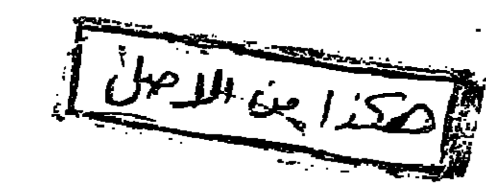

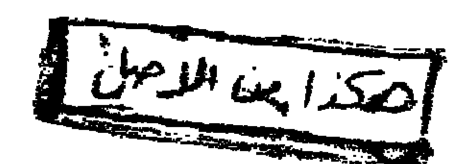

LE NOUVEL ESPACE INFORMATIQUE

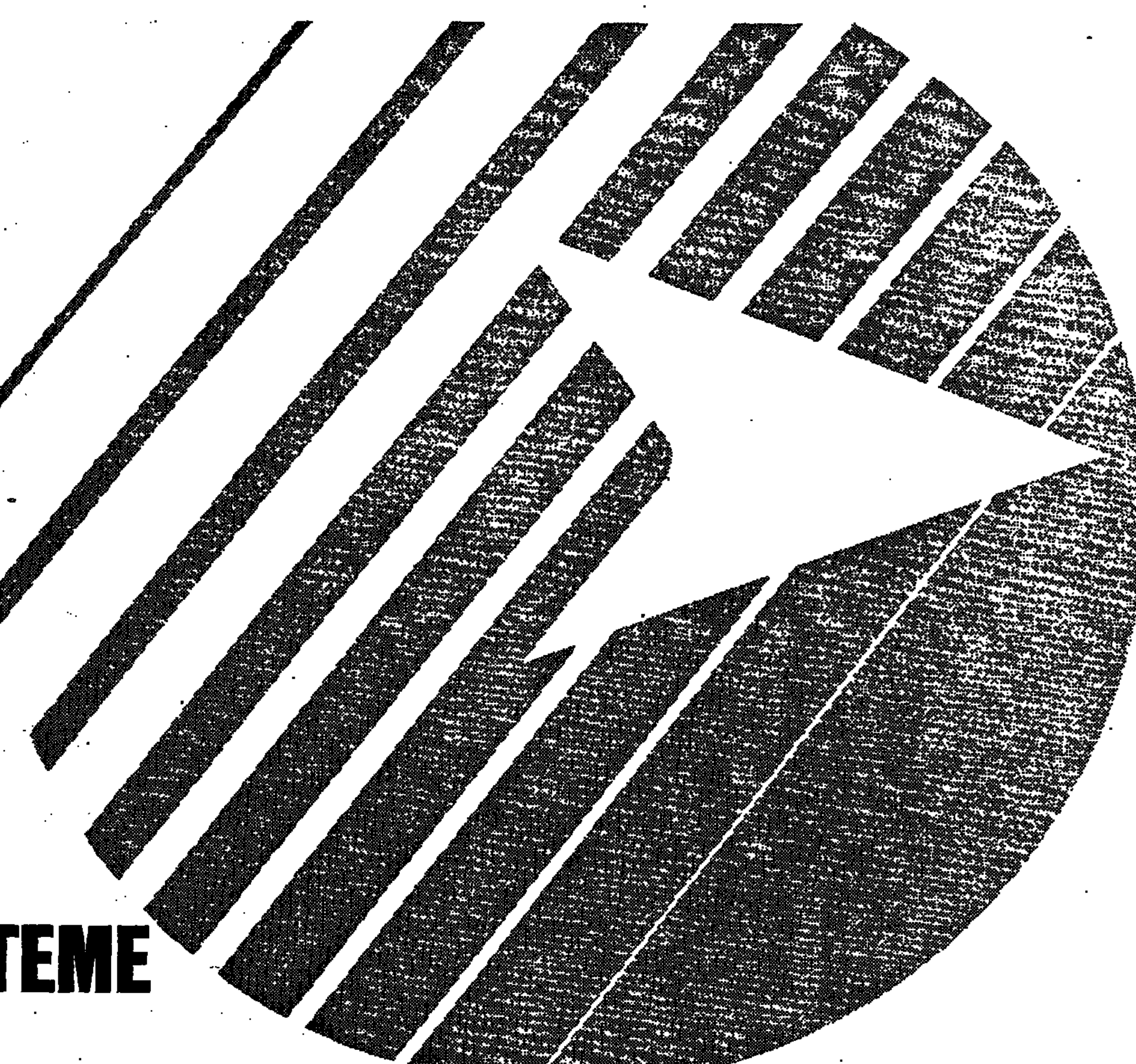

Un nouvel espace pour concevoir et construire l'informatique existe.

Sa conquête suppose une capacité d'innovation permanente dans les technologies les plus avancées.

Elle passe par la création de nouveaux rapports entre constructeurs et utilisateurs.

Elle est un appel à l'expression des potentialités humaines capables de percevoir et satisfaire ses exigences.

C'est dans cet esprit qu'est né MATRA DATASYSTEME et que s'est conclu son accord avec NORSK DATA.

Les compétences ainsi réunies dans les architectures et les composants VLSI, les logiciels et l'intelligence artificielle, les télécommunications et les réseaux sont les bases de développement de nos recherches pour contribuer à maîtriser ce nouvel espace.

La micro grand public, la micro professionnelle et les super mini constituent les terrains de nos activités et de nos apports pour devenir un constructeur européen compétitif au niveau mondial.

Aux professionnels de l'informatique le nouvel espace que nous ouvrons permettra d'exprimer leurs talents et leurs ambitions dans les domaines : Marketing, Recherche et Développement, Ventes et Supports mais aussi également Qualité, Achats et Fabrication.

Pour aborder ce nouvel espace et donner une dimension nouvelle à votre carrière prenez contact avec nous

MATRA DATASYSTEME

Direction des Ressources Humaines - Réf. F M
Rue Jean Pierre Timbaud BP 77 - 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

Une opportunité de carrière pour plusieurs

Patrons d'unité et Chefs de fabrication

COMPETENTS, DYNAMIQUES et MOTIVES !

Ils auront : 30 ans minimum, une formation grandes écoles (Centrale, Arts et Métiers, ICAM, HEI, INSA Lyon ou Rennes) et pourront justifier d'une expérience de la direction d'équipes de production et de fabrication (automobile, électronique, informatique, mécanique ou électroménager) d'au moins 4 ans.

Leur mission sera de participer activement au sein de la Direction de production, au redéploiement industriel d'une entreprise de 1 500 personnes (filiale d'un groupe multinational français, implanté dans le **Nord/Pas-de-Calais**).

• Les patrons d'unité de production
dirigeront : la fabrication, l'entretien, les méthodes, les approvisionnements.
Ils seront responsables des plans d'investissements, idées d'amélioration, méthodes, coûts de production et absentéisme.

• Les chefs de fabrication
sous les ordres des patrons d'unités de production seront responsables : de la qualité, des rebuts-coûts, des temps de fabrication, des temps méthodes, de la fréquence et de la gravité des accidents.

Les candidats devront donc posséder des **qualités de management** intégrant le facteur humain en milieu industriel et dominer leurs techniques.

Les rémunérations seront négociées en fonction de l'expérience et du potentiel de chaque candidat.

Si ce challenge vous intéresse, adressez rapidement votre C.V., photo et prétentions, sous réf. J.M. 930 à l'attention de Monsieur Bernard G. ALLEN, qui étudiera avec une totale discrétion toutes les candidatures qui lui seront adressées.

CABINET BOTH
Département Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles - 78400 CHATOU

MEDIA 94

NOUS SOMMES
LA DIVISION CONSEIL EN ORGANISATION
D'UN CABINET A VOCATION INTERNATIONALE
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

NOUS RECHERCHONS

DES CONSULTANTS DÉBUTANTS

Grande école commerciale ou de gestion :

DES CONSULTANTS AYANT 1 A 2 ANS D'EXPÉRIENCE DU CONSEIL EN ORGANISATION

– Motivés et prêts à prendre rapidement des responsabilités.
– Considérant l'informatique comme un outil qu'il est *indispensable* de dominer.

NOUS OFFRONS :
– Des opportunités d'évolution rapide au sein d'une petite équipe de professionnels dynamiques ;
– L'apprentissage d'une démarche anglo-saxonne à travers un programme de formation continue ;
– Des missions diversifiées en France et à l'étranger.

Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature que vous adressez à *RÉGIE-PRESSE sous n° T 69.229 M* 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Gestion de l'entreprise : techniques et stratégies

Le développement de notre activité de Conseil nous conduit à étoffer notre équipe ; nous recherchons actuellement de nouveaux consultants.

Agé(e) d'au moins 30 ans, vous êtes diplômé(e) d'une Ecole de Commerce et/ou d'ingénieurs. Vous avez acquis une première expérience professionnelle de 5 ans en Entreprise ou dans le Conseil qui vous a permis d'exercer des responsabilités dans le domaine de l'organisation, de l'informatique, de la finance ou du contrôle de gestion.

Rejoindre PEAT MARWICK vous permettra de :
– Travailler dans des secteurs d'activité différents, dans de petites entreprises ou des grands groupes.
– Mettre en oeuvre vos compétences spécifiques tout en ayant la possibilité de compléter votre expérience au contact de spécialistes d'autres disciplines.
– Prendre la responsabilité de missions complexes mais aussi travailler au sein d'équipes professionnelles qui ont fait la réputation de notre firme.
– Participer à la définition et à la mise en oeuvre des stratégies des entreprises, élaborer les solutions qui leur sont nécessaires pour faire face aux évolutions de leur environnement.

Tels sont les challenges que nous vous proposons et qui vous permettront de donner une dimension nouvelle à votre carrière.

PEAT MARWICK

Adressez-nous votre dossier de candidature, nous l'étudierons en toute confidentialité et prendrons contact avec vous rapidement. Nous vous remercions d'écrire à Catherine ROIZOT sous la référence 930/35M.

Peat Marwick Mitchell & Co, Consultants - Tour Fiat - Cedex 6 - 92084 Paris La Défense.

SOURCES

EniChem

Puissant groupe pétrochimique multinational en croissance rapide.

Responsable marketing

réf. M 551 F

Au point de rencontre de la technique, du marketing et du commercial dans un secteur en pleine mutation, les plastiques techniques :
• Identifier les besoins,
• Analyser les exigences techniques des clients,
• Imaginer les solutions adaptées et concevoir les produits futurs.

Telles sont les principales missions que nous souhaitons confier à un professionnel âgé de 35 ans minimum, justifiant d'une expérience significative dans la vente et le développement de plastiques techniques.

La pratique de l'anglais est obligatoire, le poste est basé dans la proche banlieue Ouest de Paris.

Ingénieurs de vente

Paris réf. M 551 D
Lyon réf. M 551 E

• Développer la vente des produits ENICHEM : les plastiques techniques.
• Prospecter de façon intensive les entreprises de transformation concernées dans des secteurs industriels extrêmement diversifiés : automobile, électroménager, électricité, bâtiment.
• Conduire les actions de commercialisation de façon autonome depuis la qualification technique du produit jusqu'à la négociation finale.

Agés de 25 ans minimum vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits similaires auprès des industries concernées.

La pratique de l'anglais ou de l'italien est souhaitée.

Les postes sont basés dans la proche banlieue ouest de Paris et à Lyon.

Vous êtes optimistes et enthousiastes, possédez nécessairement la «fibre» commerciale et le goût du challenge.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. choisie à Etienne Simonnet, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, *à qui nous avons confié cette recherche.*

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

Avec nous Entrez dans l'âge de la Productique

Séri Renault Ingénierie

recherche

• *DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT EN PRODUCTIQUE*

INGENIEURS EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
Réf. M1

— 5 ans d'expérience, en particulier, d'un matériel et d'un système d'exploitation type mini-ordinateur,
— connaissance des interfaces avec l'organisation, les hommes, les automates et les machines dans un milieu industriel en processus discontinu à dominante mécanique.

Ils se verront confier des missions de Chef de Projet (informatique temps réel ou transactionnelle) dans le domaine de l'informatisation d'unités de production flexibles (ordonnancement, pilotage et coordination d'équipements, gestion physique de systèmes de stockage et de manutention).

INGENIEURS PRODUITS LOGICIELS
Réf. M2

— au minimum 3 ans d'expérience en spécification, analyse, réalisation de logiciels produits appliqués au domaine de la productique (pilotage d'ateliers flexibles, ordonnancement, gestion, robotisation),
— connaissance pratique indispensable d'une méthode d'analyse et des outils associés.

Ils participeront au développement produits dans le domaine de la gestion et le pilotage d'atelier de production ou d'assemblage.

INGENIEUR AUTOMATICIEN (SUPELEC, ENSAM, CENTRALE, ENSTA,...)
Réf. M3

— 5 ans d'expérience en ingénierie et réalisation de systèmes automatisés comprenant des automates programmables, des commandes numériques de machines et de robots, des servomécanismes et des régulateurs, reliés à des systèmes informatiques de CFAO ou de GPAO.

Il se verra confier des missions de Chef de Projet.

INGENIEURS CONFIRMES
Réf. M4

— 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de la production discontinue.

Ils auront à mener des actions de modernisation d'entreprises par l'amélioration des moyens techniques et des systèmes de gestion. Ces actions, allant de la conception à la réalisation concernent des secteurs industriels variés. Un très bon contact, une grande rigueur dans l'analyse des problèmes et une aptitude à rédiger et à exposer sont nécessaires. Langues étrangères et connaissances des possibilités de l'informatique et de ses applications appréciées.

INGENIEUR IMPLANTATION
Réf. M5

— 10 ans d'expérience.

Il sera chargé d'étudier les implantations d'équipements et leurs interfaces avec le bâtiment, de prévoir et gérer les coûts et délais de réalisation, de contrôler les sous-traitants extérieurs. Il participera également au perfectionnement des méthodes et outils de travail.

INGENIEURS GRANDES ECOLES (option informatique ou mécanique)
Réf. M6

— débutant ou possédant une première expérience,
— motivés par l'automatisation des moyens de production.

Ils seront intégrés dans des équipes de projet d'ingénierie de la productique où ils se verront confier des responsabilités de plus en plus grandes.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (INGENIEURS, DUT, BTS)
Réf. M7

— minimum 2 ans d'expérience,
— orientés vers l'informatique « temps réel » et industrielle ou bien vers l'informatique scientifique et technique.

Ils participeront à la réalisation des projets : analyse organique, programmation, test de réception.

• *DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT EN CFAO (UNISURF, SURFAPT, EUCLID...)*

INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITAIRES
Réf. M8

— très bonne formation scientifique,
— fortement sensibilisés à l'innovation technologique et à la créativité,
— ayant une spécialisation ou une première expérience de réalisation de logiciels en CFAO,
— informaticiens rigoureux,

prêts à s'intégrer à des équipes en pleine croissance développant tous les aspects des logiciels de CFAO (structures de données, programmation des stations graphiques, dialogue homme-machine, simulation graphique,...).

• *POUR SA DIRECTION GESTION ET INFORMATIQUE*
Réf. M9

UN RESPONSABLE EXPLOITATION (DUT, BTS, Ingénieur ou équivalent)

— 3 à 5 ans d'expérience exploitation,
— connaissances VSE / VSAM / VMCMS / VTAM

Sous l'autorité du responsable informatique, il encadrera une équipe d'exploitation de 3 personnes.

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR (DUT Informatique ou équivalent)
Réf. M10

— 2 ans d'expérience - Connaissance SIGA indispensable,
— environnement IBM 4381-1 - VM / SP et DOS / VSE - 50 terminaux - PL1 - DL1 - UFO.

Il participera au développement d'un important projet de gestion au niveau analyse organique et réalisation. Il aura à élaborer et à suivre complètement de petites applications de gestion. Il fera évoluer notre logiciel de comptabilité (SIGA).

• *POUR SA DIRECTION AMENAGEMENT, CONSTRUCTION, ENERGIE*

UN INGENIEUR THERMICIEN CONFIRME (IDN, CENTRALE, ENSAM, ENSPM - option thermique)
Réf. M11

— environ 10 ans d'expérience en bureau d'études (ingénierie ou entreprise),
— connaissance en Gestion Technique Centralisée appréciée,
— anglais indispensable.

Il animera, dirigera et gérera une équipe d'une vingtaine de personnes dont 50 % d'ingénieurs et cadres. Il participera aux contacts commerciaux, établira des propositions et les négociera. Il réalisera des études thermiques et énergétiques, participera à des affaires pluridisciplinaires de Maîtrise d'Oeuvre de construction, il assurera des missions d'expertise en thermique, fluides et énergie.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions
en précisant la référence du poste choisi à :
Direction du Personnel
SERI RENAULT INGENIERIE
BP 19 - 78391 BOIS D'ARCY Cédex.

RENAULT
Automation
Séri

CONTROL DATA : UNE ENTREPRISE À LA MESURE DE VOS AMBITIONS

Les faits sont là : CONTROL DATA c'est 60 000 personnes dans 47 pays, c'est 4,6 milliards de $ en 1983. Incontestablement nos paris sont tenus. Question d'ambition. Ambition commune à tous nos collaborateurs (ils sont 900 en France), ambition soutenue par notre dynamisme technologique. Quel constructeur en effet occupe une place de leader dans des domaines les plus variés de l'informatique tels que les super-calculateurs de haute technologie, CAO, CFAO, EAO, systèmes d'applications spécialisées, périphériques, supports magnétiques...

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIVISION BANQUE FINANCES

De formation commerciale supérieure ou de type ingénieur..., vous avez déjà exercé vos talents dans le monde de la finance ou de la banque. Nous souhaitons rencontrer des professionnels performants capables de développer de nouvelles affaires, de mener des négociations au plus haut niveau, d'étudier, de conseiller et d'offrir des solutions complètes à nos clients.
Dynamiques, autonomes et efficaces, vous venez de chez un constructeur, d'une SS II, mais nous étudierons également votre candidature si vous avez une première expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon. Anglais indispensable, ne serait-ce que pour la formation que vous serez amené à suivre à la maison mère à Minneapolis. (Réf. 960 M)

INGÉNIEURS CONSEILS DE HAUT NIVEAU :
VENEZ VENDRE NOTRE EAO

Votre expérience d'ingénieurs conseils au sein d'une SSII, cabinet conseil de formation... vous a permis de connaître à fond l'entreprise, son organisation, ses plans stratégiques, ses hommes et leur rôle.
Votre mission consistera en l'analyse des besoins, la recherche de solutions en matière de formation jusqu'à l'élaboration d'un plan de travail en accord avec les responsables de l'entreprise.
Vous associerez le conseil à la vente des produits que nous offrons.
L'anglais est nécessaire pour les liaisons avec la maison mère à Minneapolis. (Réf. 961 M)

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence correspondante à notre Conseil ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ALPHA-CDI

Notre renommée internationale est étroitement liée à la qualité et la haute technologie de nos produits pour lesquels nous avons déjà obtenu de nombreux oscars (IR 100). Division d'un groupe international réputé, nous sommes des professionnels de matériel scientifique de laboratoire. Nous concevons, produisons et commercialisons : monochromateurs - spectromètres RAMAN, d'émission (étincelles et plasma)...
Nous employons 200 personnes et exportons 70 % de notre production. Notre développement nous amène à créer le poste de

chef des services de fabrication

AM, INSA, CNAM...

en liaison avec l'ordonnancement et les services études et développement, vous intégrerez l'ensemble du processus de fabrication : atelier commandes numériques, cablage, montage, réglage optique...
Vos objectifs premiers : délais et prix de revient. Vous encadrerez une équipe de 50 personnes et serez également responsable de la planification à court terme ainsi que de la sous-traitance externe.
Pour ce poste de très bon niveau, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé justifiant d'une expérience confirmée (minimum 5 ans) en production. Les compétences requises : mécanique de précision et gestion industrielle assistée par ordinateur, mais aussi de bonnes connaissances en optique, informatique et électronique. L'anglais sera un "plus".
L'opportunité que nous proposons aujourd'hui doit être de nature à intéresser un ingénieur passionné par les techniques de pointe, prêt à manager une équipe très polyvalente. Poste basé à Longjumeau (91).

Raymond LARTIGUET vous remercie de lui adresser, sous référence CSF, une lettre motivée + C.V., photo et prétentions à JOBIN YVON - Affaires Sociales - B.P. 118 - 91163 LONGJUMEAU Cedex

Organisation et Publicité

JOBIN YVON
DIVISION D'INSTRUMENTS SA

Groupe industriel et commercial français
Premier producteur européen
Second rang mondial
souhaite recruter deux jeunes

DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES COMMERCIALES

intéressés par la

GESTION ADMINISTRATIVE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

de filiales commerciales et industrielles

Une première expérience est souhaitable : au niveau d'un cabinet d'expertise comptable, ou de responsabilités opérationnelles dans les services comptables d'une grande entreprise, ou encore dans l'audit comptable.

Cette offre s'adresse à de jeunes et fortes personnalités capables d'affirmer :

- à la fois leur rigueur d'hommes d'étude et leur pragmatisme d'hommes d'action,
- leur sens de l'animation et leur goût du travail en équipe.

Elle permet de développer une carrière variée et attrayante dans le Groupe, en France et à l'étranger.

Toutes les candidatures seront étudiées au cours d'entretiens particuliers et la plus grande discrétion est assurée.

Ecrire à INTERMÉDIA - n° 553
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra.

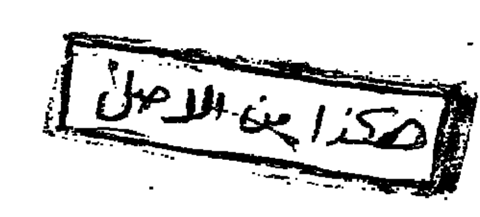

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Productique

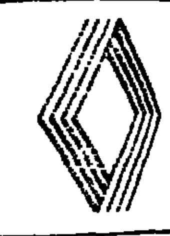

...upe industriel et commercial françai...
Premier producteur européen
Second rang mondial
souhaite recruter deux jeunes
...IPLOMÉS DE GRANDES ...COLES COMMERCIALES
intéressés par la
...GESTION ADMINISTRATIVE ...OMPTABLE ET FINANCIÈRE
...filiales commerciales et industrie...

Ecrire à INTERMEDIA - nº 553 ... 75017 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes de mesures géo-physiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique. Nous désirons développer notre section «manufacturing engineering» et recherchons des

Ingénieurs de Projets Grandes Ecoles

(Supelec, ENST, INPG,...)
option électronique

Ils suivent techniquement les prototypes depuis leur conception jusqu'à leur réalisation. Ils s'assurent donc préalablement de leur «fabricabilité», participent à la préparation des dossiers d'exécution qu'ils feront le cas échéant évoluer afin de satisfaire les impératifs de qualité et de coûts. Ces études font appel aux moyens les plus modernes de CFAO.

Plusieurs postes sont à pourvoir. Certains conviendront à des débutants, d'autres à des ingénieurs plus confirmés (1 à 3 ans d'expérience). Tous exigent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspectives d'évolution dans les services d'études et productions au sein de EPS ou du groupe Schlumberger en France et à l'étranger.

Votre dossier de candidature accompagné d'un CV détaillé et d'une photographie est à adresser sous réf. 2711 M à Etudes et Productions Schlumberger - 26, rue de la Cavée, 92140 CLAMART.

Schlumberger

Donnez libre cours à vos ambitions !

X, Centrale, Mines...

Les AGF :
- un C.A. mondial consolidé de 17 milliards de francs,
- un groupe de 13 000 collaborateurs,
- 8 délégations régionales et une présence dans plus de 50 pays.

Pour maintenir et développer notre encadrement de demain, nous recrutons de jeunes ingénieurs débutants.

Vous souhaitez vous investir et évoluer dans une entreprise dynamique.

Nous vous proposons d'y occuper des postes clés : après un « tour d'entreprise », afin de vous familiariser à nos méthodes de gestion, vous prendrez un poste opérationnel évolutif à la mesure de vos moyens et de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature aux AGF - Département Gestion de l'Emploi - 33, rue Lafayette - 75426 PARIS Cedex 09.

MEDIA PA

THOMSON-CSF

CENTRE ELECTRONIQUE DE SARTROUVILLE (Yvelines)

Nous avons pour vocation la production de matériels complexes de détection. Notre plan de développement nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ESE, ENSERG, ENSEA, ISEP, etc.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs désireux de valoriser leur formation ou leur première expérience par une activité dans un contexte industriel en s'insérant dans des équipes opérationnelles.

Nous vous proposons dans le cadre des différents postes à pourvoir de participer aux études des moyens d'essais ou à la mise au point des matériels notamment dans le domaine des hyperfréquences.

Vous pourrez utiliser dans le cadre de vos missions les importants moyens technologiques du Groupe et acquérir de ce fait très rapidement une expérience polyvalente.

Ces postes seront le point de départ de votre carrière au sein du Premier Groupe Européen d'Electronique Professionnelle.

Les candidatures sont à envoyer au Service Emploi, 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE Cedex, sous réf. IM.

HAVAS CONTACT

LA FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN

axée sur l'électronique, située en région parisienne, recherche dans le cadre de son développement

CHEF DE VENTES DISTRIBUTION EUROPE

Il sera responsable d'ETABLIR, de MOTIVER et de CONTROLER un RESEAU DE DISTRIBUTION pour périphériques informatiques en FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, BENELUX et PAYS SCANDINAVES.

Ce poste demande :
- une expérience des réseaux de distribution en informatique,
- une pratique courante de la langue anglaise,
- une disponibilité pour de nombreux déplacements.

Les candidats répondant à ces critères feront parvenir C.V. et prétentions à N. 4276 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

La Finance dans sa dimension internationale

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

CADRE SUPERIEUR FINANCIER

HEC, ESSEC, SUP DE CO ou équivalent

Pour participer au sein d'une équipe, aux opérations de développement et de restructuration.

Il devra justifier :
- d'une expérience d'au moins 5 ans dans les acquisitions, cessions, rapprochements d'entreprises tant en France qu'à l'étranger, acquise au sein d'une banque d'affaires, d'un cabinet conseil ou d'un grand groupe.
- d'une bonne pratique de l'analyse financière, du droit des sociétés et de la fiscalité.

La pratique de la langue anglaise est indispensable et celle d'une autre langue (allemand ou espagnol) souhaitée.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements fréquents à prévoir en France et à l'étranger.

La rémunération sera fonction de l'expérience des candidats dans le domaine d'activité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 1749 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

CONSEILLERS FINANCIERS

PARIS et région NORD

VOTRE MISSION :
- Assurer le développement et le suivi de la clientèle existante.
- Analyser la situation patrimoniale de vos clients et leur procurer des informations sur les produits à base de valeurs mobilières.
- Conseiller les formules de placement correspondant à la situation personnelle de chaque client.

IL VOUS OFFRE :
- Un complément de formation.
- Un soutien logistique informatisé très performant et un secrétariat.
- Une gamme de produits très compétitifs.
- De larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante.

IL VOUS DEMANDE :
- D'être prêt à vous investir totalement sans compter votre temps ni votre peine.
- Un sens aigu du service et le souci de bien conseiller avant celui de vendre.
- Une première expérience commerciale réussie.
- Une solide connaissance des produits financiers.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite s/réf. 8404 M à :

L.H.Conseil

59, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

JURISTES D'AFFAIRES

2 seniors..., hommes de réflexion et de terrain.

Deux juristes de haute volée dans le contexte d'un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS.
Deux missions très autonomes : l'une portant sur les grands contrats FRANCE, l'autre sur l'EXPORT.

Le Juriste d'Affaires FRANCE assurera la préparation, l'analyse et la négociation des contrats industriels ; le juriste EXPORT aura la même responsabilité, impliquant également la connaissance des réglementations juridiques internationales.

Un contexte qui détermine d'emblée la formation (Maîtrise DROIT des AFFAIRES/Droit International), le profil, la maturité, la capacité d'autonomie et le dynamisme des candidat(e)s recherché(e)s.

Les domaines d'intervention concernés impliquent une pratique courante de l'Anglais.
Base de leur action : PARIS.

Assurées d'une absolue discrétion, les candidatures (C.V. détaillé et prétentions) sont à adresser sous référence 81281 M à notre Conseil : MILO MRH – 43 bis, bd Victor-Hugo – 92200 NEUILLY.

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
Filiale d'un Groupe International
recherche pour
SON AGENCE DU 8ème

EXPLOITANT CONFIRME H/F

Pour développer une clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances en matière de gestion de fortune, titres en particulier, de l'aisance dans les contacts.

Ces fonctions impliquent l'animation de l'équipe d'un guichet de 4 à 5 personnes.

Une expérience même courte de la clientèle PME serait appréciée.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae + photo et prétentions sous réf. 1341 à CONTESSE PUBLICITE. 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

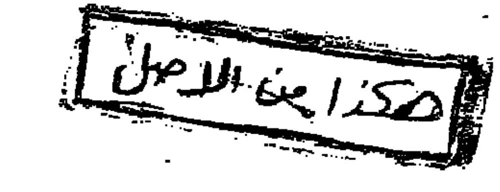

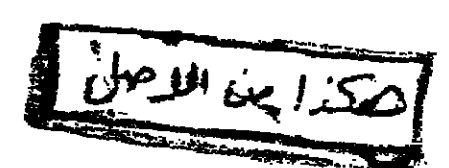

OFFRES D'EMPLOIS

onnez libre cours
vos ambitions !

X, Centrale, Mines...

mondial consolidé de 17 milliards de francs,
pe de 13 000 collaborateurs,
tions régionales et une présence dans plus de 50 pays.

assurer et développer notre encadrement de demain, nous de jeunes ingénieurs débutants.

... vous investir et évoluer dans une entreprise dynamique.

... proposons d'y occuper des postes clés : après un « tour ... », afin de vous familiariser à nos méthodes de gestion, ... un poste opérationnel évolutif à la mesure de vos moyens ... ambitions.

... votre dossier de candidature aux AGF - Département ... de l'Emploi - 33, rue Lafayette - 75426 PARIS ...

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
... l'électronique, située en région parisienne, ... dans le cadre de son développement

CHEF DE VENTES
DISTRIBUTION
EUROPE

... d'ETABLIR, de MOTIVER et de ... un RESEAU DE DISTRIBUTION ... informatiques en FRANCE, ESPAGNE, ITALIE, ... et PAYS SCANDINAVES.

... des réseaux de distribution en informatique.
... parfaite de la langue anglaise,
... pour de nombreux déplacements.

... répondant à ces critères feront parvenir C.V. et ... à N. 4276 - PUBLICITES REUNIES ... 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

CONSEILLERS FINANCIERS
PARIS et région NORD

LH Conseil
59, avenue Victor Hugo 75116 PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

EXPLOITANT CONFIRME

OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS · OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-TITN

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE
recherche pour ses activités de messagerie électronique

INGENIEURS « SYSTEMES »

4 à 5 ans d'expérience orientée « système » minicalculateurs temps réel, compétences « TELECOM » appréciées.

INFORMATICIENS DEBUTANTS

Formation maîtrise informatique ou MIAGE.

Ces postes (situés métro Malakoff - Plateau de Vanves) sont à pourvoir au sein d'équipes chargées de réaliser d'importants systèmes de commutation de messages, notamment pour l'export.

Envoyer C.V., lettre, photo et prétentions à :
Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
1-5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS - sous réf. R / CO

SELNOR

Leader européen du froid domestique, filiale du Groupe Industriel **THOMSON GRAND PUBLIC**, *cherche pour renforcer son équipe de Recherche-Développement*

INGÉNIEUR de DÉVELOPPEMENT THERMICIEN (Grande École, ENSI...)

chargé de la conception et de la réalisation du système froid par l'introduction des méthodes de calcul appliquées à l'optimisation de ce système (fluides caloporteurs, échangeurs, compresseurs).

Il sera plus particulièrement en relation avec le laboratoire d'essai pour matérialiser les réalisations.

De larges évolutions au sein du Groupe sont envisageables.

Les Ingénieurs intéressés envoient leur C.V. et rémunération souhaitée à

***3 IN** Christian LEMAIGNAN Consultants Associés 19, rue Blanche 75009 PARIS*

HAVAS CONTACT

THOMSON GRAND PUBLIC

SCHENCK S.A.

Filiale française (en France depuis 25 ans) d'une société allemande de notoriété internationale dans le domaine de ***l'équilibrage et mesure de vibrations mécaniques*** *implantée dans les* ***Yvelines (78)****, cherche*

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

(IHSA ou similaire) confirmé, ou ayant déjà une première expérience dans la vente d'équipements industriels (prospection, élaboration des offres, négociations).

Ce poste - à pourvoir de suite - constituerait une excellente opportunité pour des candidats électro-mécaniciens ou électroniciens avec connaissances en informatique, dotés d'un réel sens des affaires.

- *Bonne connaissance de l'allemand indispensable,*
- *formation (4 mois environ) au X produits par la Maison Mère en RFA,*
- *nombreux déplacements en France,*
- *voiture de fonction fournie,*
- *lieu de résidence région parisienne,*
- *rémunération suivant compétence et expérience.*

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à : SCHENCK SA, Mme WEHBE, Service du Personnel, Chemin Neuf, 78240 CHAMBOURCY.

FLOATING POINT SYSTEMS FRANCE S.A.
recherche

un ingénieur analyste application

Confirmé en :
- Éléments finis - Simulation numérique
- Conversion de programmes Fortran

Pour évaluation de performances
Salaire motivant - Voiture de fonction

une secrétaire bilingue anglais

pour service après-vente

une standardiste télexiste dactylo

bilingue anglais

Lieu de travail : RUNGIS SILIC

Envoyer C.V. et prétentions à **F.P.S.**
3 bis, rue Le Corbusier - Silic 243 - 94568 RUNGIS CEDEX

Bleu

Société Industrielle de tout premier plan
contrôlant de nombreuses filiales en France et à l'étranger. Un des leaders mondiaux de la fabrication, la vente et l'installation «clefs en main» de biens d'équipement, recherche pour son **siège Région Parisienne**

JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES

Il sera chargé, au sein du service juridique de la société :
- de l'établissement des conditions contractuelles des offres,
- de la participation aux négociations avec les clients,
- de l'assistance juridique dans l'exécution des grands marchés internationaux.

Le jeune candidat aura une formation de juriste, une bonne connaissance des affaires internationales et une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire.

Anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 1486 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Ingénieurs de haut niveau, devenez des experts CORT et nos associés

Nous sommes l'un des premiers Cabinets Conseil en Management de France. En 40 ans, nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux.

Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos consultants qu'aux méthodes que nous avons su inventer et faire évoluer ensemble.

Ingénieur de formation supérieure, âgé aujourd'hui de 30 ans minimum, votre expérience professionnelle dans l'industrie vous donne envie d'évoluer vers des fonctions plus larges mettant davantage en avant vos qualités d'animateur et de formateur, votre goût de la vente autant que vos capacités d'analyse et de synthèse.

Ce développement de carrière, la CORT vous l'offre aujourd'hui dans son département

MANAGEMENT ET GESTION INDUSTRIELLE.

Comme vos aînés, après un bref passage comme applicateur de nos méthodes sur des dossiers concrets, nous ferons de vous un diagnostiqueur, puis rapidement l'un de nos experts capable de participer au développement de nouveaux produits et d'en assurer vous-même la commercialisation au niveau des états-majors chez nos clients.

Envisager une évolution professionnelle vers le Conseil veut dire accepter une grande disponibilité, à nos yeux largement compensée par un travail au sein d'une équipe très performante offrant richesse d'expériences et de contacts, rémunération très valorisante et un statut de Partenaire auquel ont accès les 40 consultants de la CORT qui vous attendent. Donnez leur envie de vous coopter.

M. Perche vous remercie de lui envoyer votre CV+photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 3048 M, à CORT, 65 avenue Kléber - 75116 Paris.

Lancer de nouveaux produits en mini informatique industrielle et scientifique

Important constructeur, notre compétence en informatique industrielle et scientifique n'est plus à prouver. Nous renforçons notre compétitivité en lançant une nouvelle ligne de produits et cherchons des INGENIEURS pour le

marketing produit

MISSIONS : Assurer le lancement et le développement des ventes par ligne de produit : définir une stratégie de vente, établir le pricing, assigner des objectifs au réseau commercial, créer des outils promotionnels et mettre en place des actions de promotion directe ou en support réseau commercial, suivre l'activité de celui-ci.

Ces différentes missions impliquent d'importantes actions de coordination avec le réseau commercial, la direction technique, la production et le marketing groupe.

PROFIL : Ingénieurs grandes écoles ou équivalent, ils ont au moins 5 ans d'expérience informatique réussie dans l'une des activités suivantes : commerciale, technico-commerciale, promotion des ventes, marketing produit. L'anglais lu et écrit couramment est impératif.

Nous leur offrons de s'intégrer dans des équipes jeunes, motivées, possédant un haut niveau de technicité. La structure à dimension humaine bénéficie du support d'un grand groupe. Ils pourront y développer leur créativité et leur talent dans un domaine de pointe qui valorisera leur carrière.

Merci d'adresser sous référence AM 8416M :
C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à notre Conseil,

128 Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

STANDARDATA

SOURCES

BELIN NABISCO

Contrôle de gestion : nouvel élan pour un professionnel de haut niveau

Vous êtes déjà un Contrôleur de Gestion chevronné. A votre actif : des études supérieures en grande école de commerce, complétées par un DECS, un anglais excellent, une culture comptable et peut-être fiscale et bien évidemment une grande expérience du contrôle de gestion acquise en milieu industriel.

A 35 ans environ, donnez un nouvel élan à votre carrière grâce à :
- une croissance supérieure à celle du marché,
- une diversification engagée et réussie,
- une stratégie de développement et d'innovation ambitieuse,
- *des réserves financières adaptées aux objectifs,*
- une politique de motivation salariale.

Chargé du contrôle de gestion du Groupe, en lien avec les contrôleurs de gestion de nos divisions, et à la tête d'une équipe de 7 personnes, vous devrez notamment :

- effectuer la consolidation du budget du Groupe et en préparer le reporting auprès de la Maison Mère,
- élaborer et présenter les prévisions de résultats,
- *analyser nos investissements les plus importants, de leur étude au suivi de leur réalisation,*
- prendre en charge le contrôle de gestion des fonctions du siège.

Nous vous remercions de nous faire part de vos motivations en nous adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence M/GES,84 à

Biscuits BELIN, *Bernard Franot, Développement Ressources Humaines, BP 93, 91003 Evry Cédex.*

SOURCES

implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), la Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes, capables de fonctionner dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aérospatiaux (températures allant de - 55° à + 220° C, perturbations radioélectriques,...). Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays.

Le GROUPE SNECMA (26.000 personnes dont 3.200 cadres) entend poursuivre une politique de recherche et de développement dans le domaine des technologies avancées pour renforcer sa compétitivité internationale.

GROUPE SNECMA

Nous recherchons

INGENIEURS LOGICIEL (ESE, SUP'AERO, ISEP...)

Débutants ou première expérience, nous leur proposons de choisir l'une de ces activités :

- participer aux études d'architecture, aux spécifications et au développement de logiciels pour systèmes à base de microprocesseurs réf. 218/84
- déterminer et mettre en oeuvre outils et méthodes d'un atelier logiciel (formation compémentaire assurée) réf. 46/84
- assurer la qualité des logiciels réf. 221/84

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions en précisant la référence à SNECMA - Département Encadrement 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

CEPE

recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

formation Electronicien

Notre société, la CEPE, filiale du Groupe THOMSON est connue mondialement pour la conception et la fabrication de composants électroniques (oscillateurs, filtres, dispositifs à onde de surface, horloges Cesium, Quartz), hautement sophistiqués principalement pour :
– l'Avionique et le Spatial,
– les Télécommunications,
– les Radiocommunications.

Le développement de notre activité nous amène à rechercher un candidat à fort potentiel, INGÉNIEUR de formation, parlant anglais et ayant au minimum 2 à 3 années d'expérience, pour renforcer notre équipe TECHNICO-COMMERCIALE.

Les perspectives d'évolution et la rémunération proposée (fonction de l'expérience) sont motivantes.

Merci d'écrire à M. ARRAULT – Service du Personnel – CEPE – 44, avenue de la Glacière, 95200 ARGENTEUIL.

HAVAS CONTACT

La direction financière

de l'une des toutes premières sociétés d'ingénierie (1 300 personnes, 10 filiales) rattachée à un grand groupe français de premier plan, recherche pour faire face à son développement des

CADRES FINANCIERS

Cette opportunité de carrière s'adresse à des jeunes diplômés de Grandes Ecoles de Gestion (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Politiques...) qui, après une première expérience en société, en cabinet d'audit ou d'organisation, souhaitent une évolution et une ouverture professionnelle qui pourra couvrir tous les domaines de la Direction (Contrôle de gestion, Audit, Trésorerie...).

Lieu de travail : région parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant vos prétentions sous référence 1763M à

SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris, (qui transmettra).
(Réponse et confidentialité assurées).

BANQUE FRANÇAISE

connaissant, depuis quelques années, un fort développement de ses activités financières, notamment dans le domaine de la gestion des valeurs mobilières, pour le compte de sa clientèle institutionnelle - Entreprises et particuliers - recherche

GESTIONNAIRE D'OBLIGATIONS

pour son Siège à Paris

Le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, aura une formation supérieure (Economie - Mathématiques) et une connaissance réelle des marchés obligataires ou, tout au moins, une expérience lui permettant de prendre dès son entrée dans l'équipe financière existante, une responsabilité opérationnelle de gestion.
La connaissance de l'anglais est souhaitable. (Réf. 2121 M)

MARKETING FINANCIER

pour une de ses filiales

Le titulaire de ce poste aura la responsabilité (très opérationnelle) de l'étude et de la conception de produits d'épargne, particulièrement dans le domaine de l'épargne-retraite par capitalisation, ainsi que de l'élaboration des stratégies de diffusions des produits. Cette fonction peut convenir à un candidat de formation supérieure (HEC -ESSEC - Sup de Co...) d'au moins 30 ans, ayant une connaissance et une expérience confirmées du marché des produits bancaires et d'assurance. (Réf. 2122 M)

CONSEIL EN PLACEMENTS

pour une de ses filiales

dont l'activité est la diffusion d'une gamme complète de produits de placements en valeurs mobilières. Ce poste sera confié à une personnalité d'environ 30 ans, sachant provoquer et entretenir des contacts à niveau élevé. Chargé de promouvoir et de présenter des produits performants auprès d'organismes, associations, entreprises, clientèle particulière, le candidat retenu aura une formation supérieure liée à une connaissance pratique des produits financiers, et acceptera des déplacements en province de courte durée. Une expérience confirmée et d'excellentes références dans le domaine considéré sont exigées. (Réf. 2123 M)

Les trois postes succinctement décrits ci-dessus sont des créations nécessitées par le fort développement de la banque et ne peuvent convenir qu'à des candidats (ou des candidates) capables de s'autogérer, disposant d'un fort potentiel, dynamiques et sachant s'intégrer à une équipe de professionnels. La rémunération pour chacune de ces fonctions sera, en partie, liée aux résultats obtenus et pourra atteindre, sinon dépasser, 300 000 F par an.

Adresser lettre de candidature, avec C.V. (en spécifiant la référence) à Bernard Mangou, à Paris.

SEARCH

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS
206, rue Vendôme 69003 LYON

Publicorps Junior

Marier Marketing et Informatique

Nous sommes un grand groupe financier privé et nous commercialisons des produits financiers par des méthodes originales.

Notre très forte croissance nous amène à rechercher un cadre de formation scientifique (ENSAE, ISUP...) capable de prendre en charge, au sein du service commercial, l'informatique commerciale (fortran 77) et les études marketing.

Vous avez une première expérience de 3 ans minimum dans un poste fonctionnel (marketing, planification,...) et vous avez maintenant envie d'aborder des problèmes plus opérationnels.

Si :
- **vous vous sentez capable de diriger une petite équipe et de vous intégrer dans un service commercial jeune et innovateur,**
- **comme nous, vous avez la volonté tenace de réussir ce que vous entreprenez,**

vous êtes surement le partenaire que nous recherchons.

Envoyez dés maintenant votre dossier de candidature sous référence 1764 M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes une importante société française d'électronique professionnelle et recherchons pour notre **DIRECTION COMMERCIALE, DÉPARTEMENT OPTO-ELECTRONIQUE**, un candidat, de formation technique ayant une première expérience de 2 à 3 ans.

Il sera chargé de la négociation et du suivi des contrats avec l'administration et les firmes industrielles associées.

Il sera également en relation avec la direction technique de la Société et aura à effectuer des déplacements pour affaires internationales.

Anglais nécessaire. Allemand souhaité.

Lieu de travail : PARIS SUD.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1457 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Notre organisme qui se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier couvre l'ensemble du territoire national et recherche

deux inspecteurs commerciaux

Chaque collaborateur dépendra directement du directeur de la région à laquelle il sera attaché.
Après une formation complémentaire polyvalente (si débutants), ils devront mener des actions de vente auprès des promoteurs - banquiers et notaires.
Ils suivront l'évolution du marché immobilier et participeront à l'élaboration des objectifs de développement régional et des mesures à mettre en œuvre pour les atteindre.
Ils travailleront avec les agents de vente et le personnel des agences locales pour assurer le suivi des clients.
Nous réclamons une formation supérieure ESSEC ou Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, assortie d'un réel profil commercial.
Une première expérience constitue un atout certain.

Si ce poste vous intéresse, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions sous référence SP au

coq hébert conseil
Poissonnière Commercial Building
11, Fg Poissonnière 75009 PARIS
Discrétion assurée

MEMBRE DE SYNTEC

Une société française de 350 personnes, faisant partie d'un très Grand Groupe Industriel fabriquant et commercialisant des **BIENS D'EQUIPEMENTS** de très haute technicité, recherche

contrôleur de gestion

Membre du Comité de Direction, il dépendra directement du Directeur de la Division : il sera gestionnaire de la ligne de produits.
Outre l'élaboration des budgets, des plans, le reporting mensuel, il assurera la mise en place de nouveaux outils de gestion avec l'aide de l'**INFORMATIQUE**.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC - DECS...), homme de dialogue et de contact ayant acquis une première expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel.

Le poste est à pourvoir **immédiatement**.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 4425 à :

Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

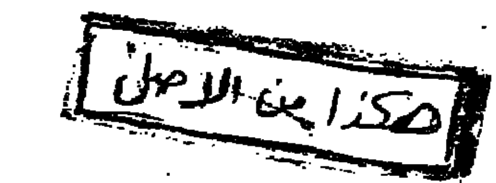

OFFRES D'EMPLOIS

CEPE
recherche un
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
formation Electronicien

ection financière

ES FINANCIERS

Marier ing et Informatique

SOURCES

TECHNICO-COMMERCIAL

ontrôleur de gestion

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un nº2 pour notre administration des ventes :

Maîtrise de gestion + 2/3 ans d'expérience

Notre société appartient à un important groupe industriel et commercial français. Notre équipe de vente réalise un C.A. de 900 MF.
Le Responsable du Service Administration des Ventes recherche SON ADJOINT, un jeune gestionnaire, de niveau Maîtrise, ayant 2 ou 3 ans d'expérience.
Il l'aide à gérer la vie du réseau commercial en mettant en application notre système *informatique (création fichiers, statistiques, états des ventes et des stocks...).*
En contact permanent avec les usines du Groupe, il leur transmet les prévisions de ventes et toutes les informations nécessaires à l'établissement des plannings de fabrication.
Homme d'études et d'organisation, il a déjà travaillé sur informatique. Ses qualités relationnelles sont indéniables. Il désire et doit évoluer. Poste basé à PARIS.
Rémunération : 9 000 F x 13.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf.84224 M à notre Conseil :

Selecom 226, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Appartenant à un groupe de 300 personnes (C.A. : 100 MF), ECL (SSII 100 personnes) spécialiste de la gestion de production informatisée et intervenant pour d'importantes industries recherche un

Ingénieur informaticien
gestion de production

De formation Ingénieur, vous possédez une expérience de 2 années en informatique en milieu industriel.

Nous vous proposons de participer à la mise en place du progiciel de gestion de production COPICS sur matériel IBM, moyens et gros systèmes (applications en COBOL avec CICS/DL1).

Mobilité géographique nécessaire.

Pour ce poste, une formation à COPICS sera assurée en *utilisant notamment les possibilités de notre centre de calcul* équipé de 3 IBM 4341.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 8 à Michèle DAIN.

ETUDES-CONSEIL-LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

MEDIA BA

LES LABORATOIRES **SMITH KLINE &FRENCH**
Filiale du groupe mondial **SMITHKLINE BECKMAN**
(31.000 personnes - 25 milliards de Frs de CA)

contrôleur de gestion adjoint H/F

Poste : *reportant directement au Contrôleur de Gestion et intégré à* une équipe de 5 personnes au Siège Social de La Défense, le titulaire sera responsable pour l'activité pharmaceutique de :
- l'élaboration des budgets et plans à long terme ;
- l'analyse mensuelle des résultats (commentaires, tableau de bord) ;
- certaines études financières.

Profil : diplômé d'une grande école de commerce, ayant 2 à 3 ans d'expérience du reporting dans une Société anglo-saxonne.
La préférence sera donnée au candidat ayant la meilleure aptitude *relationnelle - Anglais indispensable.*

La progression continue du Groupe autorise des perspectives d'évo*lution en fonction de la réussite dans le poste.*

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à la Direction du Personnel - Réf. FXE - 12, Place de La Défense - *92090 PARIS LA DEFENSE Cedex126.*

Informaticien-Commercial : patron de notre régie.

Jeune Société de Services et d'Ingénierie Informa*tique (30 personnes) notre département Régie* présente une expansion très forte. Pour en contrôler la croissance nous recherchons un

Ingénieur commercial

ayant une bonne culture informatique (IBM, BULL) acquise soit dans une SSII ou dans une entreprise.

Dans un premier temps, il assurera le suivi et la gestion des comptes ainsi que le développement commercial à travers un fichier existant.

Dans un deuxième temps, il s'attachera à structurer son département et pourra évoluer vers une fonction de Directeur Commercial.

Rémunération motivante. Poste basé à Paris.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence IC1/M à

GEST
13 rue Téhéran - 75008 Paris

SOURCES

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS (VCP)

Nous recherchons pour nos études informatiques, le

RESPONSABLE DES APPLICATIONS FINANCIERES H/F

Il anime et dirige l'équipe de conception et réalisation (5 cadres).

Il possède une formation supérieure, la maîtrise des techniques informatiques, une connaissance approfondie des opérations financières, la compétence générale et l'autorité naturelle nécessaires à la fonction.

Notre informatique : gros système IBM - environnement DB/DC.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire souhaité à la Direction des Relations Sociales et du Personnel 52, avenue Hoche 75008 Paris s/réf. 8414.

Commercialiser des appareils scientifiques et réactifs de haute technologie

Opportunités pour 7 ingénieurs technico-commerciaux

LKB, filiale française d'une société suédoise, est spécialisée dans l'appareillage scientifique et les réactifs.

Nous commercialisons nos produits de haute technologie auprès des laboratoires de recherche des sciences de la vie et *des laboratoires d'analyses médicales. Pour faire face à notre développement rapide, nous recherchons 7 ingénieurs* technico-commerciaux à qui nous confierons des postes de responsables régionaux pour les lignes de produits suivantes :

- **chromatographie liquide et techniques électrophorétiques, ultracentrifugation** (Réf. M/1),
- **chromatographie liquide haute performance** (Réf. M/2),
- **microtomie et ultramicrotomie** (Réf. M/3),
- **comptages nucléaires (compteurs à scintillation liquide et compteurs gamma)** (Réf. M/4),
- **biologie clinique (instruments et réactifs pour dosages immunologiques non isotopiques TRFIA - DELFIA)** (Réf. M/5).

Intégré à l'équipe de vente, vous serez chargé de promouvoir votre ligne de produits sur votre secteur. De plus, vous assurerez des séminaires, démonstrations et formation auprès de notre clientèle.

De solides connaissances dans la discipline concernée sont nécessaires pour développer votre ligne de produits.

Vous êtes éventuellement débutant et fortement motivé par la vente. Vous parlez si possible l'anglais. Le dynamisme, le sens des responsabilités ainsi qu'une grande disponibilité constituent vos atout majeurs.

Nous sommes prêts à vous confier 7 postes qui, basés à **ORSAY**, *s'étendront chacun sur PARIS et la province.* Votre rémunération sera fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à

LKB **LKB Instruments S.A.**
69, rue de Paris - B.P. 29
91404 ORSAY Cedex

MEDIA BA

(Nº1 de la chimie française. 43 milliards de CA 83, dont 70% à l'étranger)

s'adresse à de jeunes ingénieurs Grandes Ecoles confirmés en informatique de gestion.

Pour accompagner le développement du Groupe et renforcer son efficacité industrielle, la Direction Générale a arrêté un plan ambitieux :
- **en 3 ans**
- **créer un système d'informatique répartie pour la Gestion Industrielle ;**
- **l'adapter et le mettre en service dans 20 grandes usines chimiques.**

Le Directeur de ce grand projet, d'importance stratégique pour le Groupe, constitue son équipe. Il recherche plusieurs

Chefs de Projet

qui prendront chacun la responsabilité complète de la mise en service d'un «produit» dans plusieurs usines (analyse des besoins, conception, réalisation, mise en place, organisation, formation ..).
Les postes sont basés à Paris, avec de fréquents déplacements de courte durée dans les usines, sur tout le territoire.

Vous êtes sorti d'une Grande Ecole de premier plan
Vous avez quelques années d'expérience en informatique et organisation
Vous avez la capacité d'élaborer des concepts rigoureux, puis de les tranformer en réalités concrètes
Vous avez un bon contact avec les utilisateurs, le talent d'expliquer, de convaincre et le sens du service.

Après votre réussite dans cette mission, qui fera de vous un professionnel reconnu, nous aurons besoin de vous parmi les Responsables de l'Organisation et de l'Informatique dans les sociétés du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 32609 M02 à Nicole Le Breuilly. (qui vous garantit toute confidentialité) **TEG**, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) Management

DESSEIN

Société de Service et d'Ingénierie en Informatique filiale d'un grand groupe français.
recherche un

INGÉNIEUR DÉBUTANT
OU
1 A 2 ANS D'EXPÉRIENCE

Diplômé Grande Ecole Scientifique ou 3e cycle d'Université, pour l'intégrer à son équipe de développement dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Le candidat retenu aura, en particulier, à s'impliquer dans un projet de système – expert actuellement en cours de réalisation.

Adresser C.V. + prétentions à :
C. LINE SYSTÈMES
7, rue de Turbigo, 75001 PARIS.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
recherche

ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF (E) ET JURIDIQUE

Pour gérer tt le contentieux et les assurances construction en liaison avec Conseils extérieurs.
Le candidat (e) aura :
- Formation juridique ;
- Notions comptabilité ;
- Rigueur et méthode ;
- Sens des contacts, dynamisme.

Écr. avec c.v. manuscr. + photo, ss réf. A.J. à :
M. J.-P. ROUSSEAU
EUROPEAN HOMES
19, av. Montaigne,
75008 PARIS.

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

diplômé sur IBM 30/33, 30/83 en DOS/VSE, connaissant CICS.
BETINA-ETT 233-51-41
28, r. Léopold-Bellan, Paris-2e.

« LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute sur titres, pour son Service informatique :

1 Ingénieur analyste d'exploitation

âgés de 18 ans au moins et 40 ans au plus (sauf dérogations réglementaires) titulaire d'un diplôme d'ingénieur (matériel CII, – HONEYWELL-BULL D.P.D. 7).
Transmettre les candidatures accompagnées d'un C.V. et de la photocopie du diplôme, avant le 21 décembre 84 à Monsieur le Président du Conseil Général, Direction du Personnel Départemental, 1er Bureau – Recrutement Hôtel du Département Av. Charles-de-Gaulle 94011 CRÉTEIL »

SOCIÉTÉ
ASSISTANCE JURIDIQUE
recrute
TITULAIRE MAITRISE DROIT PRIVÉ (CAPA apprécié)
pour poste
CONSULTANT
comportant quelques déplacements banlieue Sud Paris.
Adr. CV + photo à
M. Soubeyroux, MATMUT
13, rue des Petits-Hôtels
75010 PARIS

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités,
- formation assurée,
- rémunération motivante.

Tél. : 500-24-03, poste 40.

Nous sommes une Société Française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE ».

Ecrire avec C.V. et photo à nº 4283, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ASYSTEL S.A. **affiliée au Groupe CCF,**

Société de Services en Ingénierie Informatique en pleine expansion (CA 84 : 120 MF - 85 : 250 MF) spécialisée dans la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme IBM recherche pour développer ses activités des

ingénieurs commerciaux

de formation supérieure, possédant une expérience de la vente de 3 à 5 ans chez un Constructeur Informatique ou une SSII.

Très autonomes, ils seront chargés de promouvoir et de vendre dans leur secteur d'activité économique l'ensemble des produits ASYSTEL (Energie Informatique, Assistance Système, Vente et location de matériels informatiques).

De très larges possibilités d'évolution seront offertes aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
ASYSTEL, *Service du Personnel*
208, rue Raymond Losserand 75014 PARIS - Tél. 539.25.01

LA VOLONTÉ D'ENTREPRENDRE

deb's

OFFRES D'EMPLOIS

CABINET FRANÇAIS AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recrute

auditeurs confirmés

(niveau senior à supervisor)

- ayant 2 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit et de commissariat aux comptes.
- diplômés de l'enseignement supérieur
- préparant le diplôme d'expertise comptable.
- ayant une pratique suffisante de la langue anglaise.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Chantal BERNI
CJA, 28, bd Haussmann - 75009 PARIS

COMPAGNIE PRIVEE D'ASSURANCES VIE
à taille humaine
recherche son

ACTUAIRE
Diplômé - 27 ans minimum

capable de s'intéresser à différents aspects de la vie de la société, en prendre en charge certains et les développer.

Lieu de travail : PARIS.

Prière d'écrire avec C.V. à
B.I. ANNONCES - N° 5.401
95, rue Taitbout - 75009 PARIS.

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Grande Ecole de gestion ou équivalent.
Débutant ou première expérience.
Connaissance micro-informatique appréciée.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à :
DPRS-CCIP – 8, rue Châteaubriand. 75008 PARIS.

MATRA DATAVISION

N° 1 français de la Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur (80 MF de C.A. en 1983), recherche pour accompagner sa croissance exceptionnelle (taux de croissance annuel moyen de près de 200 % pendant 5 ans) des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous avez, si possible une première expérience réussie de la vente dans le domaine de la CFAO, de l'informatique scientifique ou industrielle;
Vous souhaitez continuer à utiliser les connaissances correspondant à votre formation d'ingénieur et vous avez le goût de convaincre et de réussir;
Vous souhaitez être en relation avec les responsables de haut niveau dans les entreprises, analyser leurs besoins et leur proposer les solutions qui amélioreront leur productivité;
Venez rejoindre une équipe dynamique et nous vous confierons la commercialisation de nos produits (Logiciel EUCLID et stations de travail intelligentes) auprès d'une clientèle très diversifiée.
Merci d'adresser votre candidature (Lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à : MATRA DATAVISION FRANCE
IMMEUBLE LE "RIO" ZONE D'ACTIVITÉS DE COURTABŒUF
RUE DE LA TERRE DE FEU 91940 LES ULIS

---

carrière bancaire
évaluation des risques

Groupe bancaire implanté dans vingt pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI, VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation pour trois ans d'une grande mobilité.

Il débouche sur des postes à haut niveau, à l'Etranger et en France.

Adresser C.V. détaillé sous référence 4226/D à :
M. CHASSERY - 110, rue du Colonel Fabien
92160 ANTONY *(qui transmettra)*

LA VILLE de NOISY-LE-GRAND (46 000 habitants)
VILLE NOUVELLE de MARNE-LA-VALLÉE
Recrute :

— UN DIRECTEUR DE FOYER DU 3e AGE
(assimilé à l'emploi d'Attaché Communal)

— UN CHEF DE BUREAU D'AIDE SOCIALE
(assimilé à l'emploi de Rédacteur)

adresser lettre de candidature et C.V. à :
Madame Le Maire de NOISY-LE-GRAND
Secrétariat Général
93160 NOISY-LE-GRAND

La Ville de MAISONS-ALFORT (50.000 h.), 7 km de PARIS, proximité gare
recherche

RÉDACTEUR

Maîtrise de Droit ou Sciences Economiques.
Adresser curriculum vitae avec photo à : M. le Maire de Maisons-Alfort, 118, avenue du Général-de-Gaulle, 94701 MAISONS-ALFORT.

Administration recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour poste responsable bureau études d'un centre informatique à Paris.
Ecr. av. C.V. s/réf. 4.387 à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063, Paris Cedex 02, qui tr.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute pour la Direction Départementale de l'Équipement :

CINQ ADJOINTS TECHNIQUES

du cadre départemental âgés de 45 ans au plus au 1er janvier 1984 et titulaires de l'un des diplômes suivants :
- Brevet de Technicien ;
- Brevet de Technicien supérieur ;
- Baccalauréat de Technicien ;
- Diplôme Universitaire de Technologie

ou tous diplômes ou titres reconnus équivalents. Transmettre les candidatures accompagnées d'un C.V. avant le 14 décembre 1984 à M. le Président du Conseil Général, Direction du Personnel Départemental, Bureau du Recrutement et de la Formation, Hôtel du Département, Av. du Général-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL CEDEX.

Société d'
EXPERTISE COMPTABLE
Paris-17e
recherche pour missions de révision + analyse de gestion

ASSISTANT CONFIRMÉ

Ayant formation économique + 1 CS + 2 à 3 ans surveillance ou révision.

Envoyer C.V. et prétentions, ELBAUM FIDUCIAIRE, 115, rue Cardinet, 75017 Paris.

L'Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-Mer pour renforcer l'équipe pluridisciplinaire de la Direction des Affaires Sociales à son siège social de PARIS
recrute

Un(e) ASSISTANT(e) SOCIAL(e) SPÉCIALISÉ(e)

en hygiène mentale, adultes et enfants.

Conditions :
- Etre titulaire du DE d'assistant(e) social(e),
- Justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans,
- Avoir une expérience de travail social interculturel,
- Avoir une bonne connaissance des populations des originaires des DOM-TOM,
- Avoir si possible le diplôme de moniteur-monitrice de stage.

Adresser C.V., lettre man. et prétentions à l'A.N.T., Service du Personnel, 3, r. de Brissac, 75004 PARIS.

JURISTE A TEMPS PARTIEL

Groupe Fiduciaire rech. pour son organisation interne J.F. (de préférence formation secrétariat) pour gestion de sociétés. Horaires souples et poss. de s'abs. aux congés scolaires. Ecr. lettre manuscr. av. C.V. et prétent. à Georges COQUEREAU, 12, r. de Ponthieu, 75008 Paris.
Ne pas téléphoner.

CONSTRUCTEUR MICRO
recherche Urgent

INGÉNIEUR TÉLÉCOM

pour rédaction technique.
Tél. : 784-74-52.

Sté de Conseils en gestion et en informatique
recherche

INGÉNIEUR H.F.

Grandes écoles.
3 à 5 ans d'expérience en organisation administrative. Connaissant informatique et intéressé par les technologies nouvelles de l'information. Connaissance de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à Bureau Marcel VAN DIJK, 106 bis, rue de Rennes, 75006 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
orientée vers la gestion et la révision comptable
recherche pour renforcer son équipe

3 ASSISTANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur.
1 à 2 ans d'exp. en cabinet.

Adresser c.v. détaillé et prétentions à :
GESTAUDIT FRANCE
7, cité Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
recrute sur titres, pour la Direction Départementale de l'Équipement

3 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES

âgés de 18 ans au moins et 40 ans au plus (sauf dérogations réglementaires) pour les secteurs suivants :
- gestion financière et comptable ;
- assainissement (connaissances de l'informatique appréciées).

Transmettre les candidatures accompagnées d'un C.V. et de la photocopie du diplôme, av. le 21 décembre 1984 à M. le Président du Conseil Général, Direction du Personnel Départemental, 1er Bureau, Recrutement, Hôtel du Département, Av. Charles-de-Gaulle, 94011 CRÉTEIL.

LEFÈVRE/ZEISS
Filiale de distribution d'un important groupe allemand en optique lunetterie
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Responsable de la mise en place d'un système informatique et de son évolution future.
Notre équipement est un NIX DORF 8870.
Préférence sera donnée à un candidat pouvant justifier d'une expérience adéquate.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : M. RAUH Ets LEFÈVRE/ZEISS, B.P. 108
92153 SURESNES Cedex.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal.
- Logiciel de base.
- Transmissions.

Ecrire 78/80, av. Gallieni
Tour GALLIENI I
93174 BAGNOLET CEDEX.

ORGANISME FINANCEMENT du LOGEMENT SOCIAL délégation Ile-de-France
recherche

COLLABORATEUR

Le candidat âgé de 40 ans minimum aura une formation supérieure et une expérience dans domaine similaire.
- Au sein d'une petite équipe, il aura à étudier, à suivre et à faire aboutir des dossiers variés.
- Il devra participer et animer des réunions et conseiller les adhérents.
- De bonnes capacités d'organisations et le sens des contacts humains sont indispensables.

Conventions collectives des établ. financiers.
POSITION CADRE

Adr. lettre manuscr. + c.v. dét. ind. dem. émoluments à Publicité ORBIS-EF
28, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

VOS OBJECTIFS :
- la fonction ressources humaines,
- des gains conséquents.

DEVENEZ :

ASSISTANTE DE DIRECTION

Auprès d'un Conseil opérant dans un contexte international. Vous participerez à la démarche commerciale, effectuerez des diagnostics, réaliserez des chantiers à l'étranger.

VOUS DEVEZ AVOIR :
- Une formation en psycho industrielle et sociale (niveau maîtrise), le goût du contact, une très grande disponibilité.

Adress. lettre manuscr., C.V. et photo sous référ. SIEX.01, à

CEFORPE

10, rue de la Victoire, 75009 PARIS
(discrétion assurée).

ORGANISME DE FORMATION PERMANENTE

recherche pour PARIS et SAINT-MAUR

FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS cours bureautique et micro-ordinateurs

pour des VACATIONS en semaine, le soir ou le samedi matin.
Adresser C.V. et prétentions sous référ. 61879 à Projets, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra.

formation professionnelle

Assistance et Conseil International en Logiciel

ACILOG

DEPARTEMENT ETUDES ET FORMATION

Programmes nationaux et internationaux

Formation professionnelle en 10 mois et demi

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

sur gros système IBM + gamme micros.

Formation du jour et du soir.

Spécialisation : techniques avancées.

Tél. : 723-55-18 - 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile - Georges V.

Formation profess. agréée CPE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- OPTION GESTION
- OPTION INDUSTRIE (Electronique - micro)

PRÉPARATION AU BTS

Inscriptions sessions janv. 85

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Déb. cours du soir : mi-déc. 84
205-24-63 - 241-83-83.

Représentations offres

Notre entreprise entretient des activités commerciales sur une base internationale. Actuellement nous cherchons un représentant dans votre pays qui est qualifié d'acquérir et d'instruire un groupe d'approximativement 10 personnes pour motiver des activités. Cette personne devrait être capable de développer l'organisation correspondante.

La position offerte garantit une sécurité existentielle à la base d'une commission. Seulement des personnes sérieusement intéressées sont demandées de soumettre leurs documents nécessaires, pourvu que les qualifications requises soient disponibles.

Ecrire n° 298.360 M RÉGIE-PRESSE,
7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

STÉ ITALIENNE BUR. A PARIS rech. HME ou FME env. 30 ans, introduit dans prêt-à-porter de luxe, coll. Ungaro, A. Tarlazzi et Valentino les enfants. Mod., dynam., poss. voiture pr déplac. prov., rémun. intéress., anglais souh. Env. CV et photo. Ecr. s/n° 9670 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Urg., ch. 22.000 F (remb. 3.000 × 8 m.). M. Wolff (2 enf.). T. 674-47-80, bur. (8 h 30-9 h) ou AP.

secrétaires

CLUB DE LOISIRS PARIS-9e, recherche

SECRÉTAIRE

cultivée, aimant les contacts humains, chargée d'assurer le secrétariat du club, connaissant la dactylographie.
Merci de faire acte de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo), n° 51.893, PROJETS, 12, rue des Pyramides, Paris-1er, qui transmettra.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), BP 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), BP 291 – 09 PARIS.

travail à domicile

J.F. recherche emploi de bureau, dactylo, secrétariat ou comptabilité à domicile.
Tél. 880-99-77, après-midi.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Hme 39 ans, Sciences Po (Eco-Finances). Licencié Droit, expér. des problèmes gestion PME acquise dans Stés financières. Rech. collaboration valorisante au sein d'une Direction générale. Ecr. n° 1.454 Contesse, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

J.F. 23 ans DIPL. INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION. Expér. marketing rech. emploi sens resp., conscience profes. Tél (1) 322-57-39.

Garde pers. âgées ou malade nuits et week-end réf. voit. T. : 590-44-34 – 850-21-71

Projeteur ind. 25 a. BE méc., tuyaut., ventilat. études, vérif. métré, anglais technique. Téléph. : 233-75-01, Rozman, 168, r. St-Denis, 75002 Paris.

J.F. 23 ans, diplômée

D.E.A.

DROIT DES AFFAIRES ET DROIT ECONOMIQUE
recherche situation dans SERVICE JURIDIQUE
Anglais, lu, écrit, parlé et Allemand lu, écrit.
1er contact, écrire sous référence 51.882 à Projets, 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra.

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Connais. contrôle de gestion. Bonne expér. professionnelle. Libre de suite. Ecrire n° 1.367 Contesse, 20, av. Opéra. 75040 Paris cedex 01.

H. 30 ANS FORMATION SUP. cherche emploi créatif (collaboration contacts, doc. etc...) PARLE LE JAPONAIS
Tél. : 379-60-97 le soir.

J.F. 23 ans, titul. d'un DEA de droit des affaires et droit économique. Etudie toutes propos. Ecrire sous n° T 069.176 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Montessuy, Paris-7e.

VOUS RECHERCHEZ UN EXPATRIÉ ?

MA FORMATION :
- Ecole supérieure commerce (comptabilité-finances).
- Niveau DECS, anglais.

MON EXPÉRIENCE :
Contrôle procédures comptables et financières micro-informatique, marketing. Jeune hme, 25 ans souhaite participer à l'expansion d'une Entreprise dynamique à l'étranger.
Bonne connaissance des pays d'Afrique noire.
Ecrire R.B.I.D., 20, RUE FOURCROY, 75017 PARIS, qui transmettra.

J. FEMME, 23ans, bac + 2, ch. emploi secrétaire bilingue ou commerciale sur Paris ou banl. (37) 42-04-13.

Traductrice tech. franç.-angl.-esp., conn. ital.-port., secrét., 11 ans expér., cherche poste en rapport.
Ecr. s/n° 1.648 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. africaine nat. franç. ch. tt emploi. **Aide-Compt.** Tél. : 852-95-84.

Expert comptable stagiaire africain inscrit à Paris. DECS complet, maîtrise en sciences économiques, TD I du diplôme d'expertise comptable, 10 ans d'expérience dont 6 an Audit, cherche place dans un organisme international ou cabinet d'expertise comptable ayant des bureaux en Afrique occidentale ou importante banque ou société. Libre février 1985. Ecr. s/n° 8.683 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET LES HALLES
Beau 2 p. + bureau tt cft 560.000 F – 322.61.36

3e arrdt

MARAIS immeuble XVIIe, superbe duplex 180 m², décor. prestigieux, 7 p., séjour, 5 chbres, 2 bns, chbre de serv. 2.600.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

MARAIS, petit immeuble neuf, s/sol, jardin, living + 2 chbres 90 m² et studio. 272-40-19.

4e arrdt

MARAIS
Dans superbe hôtel particulier XVIIe siècle, 135 m². Grand caractère. IMPECCABLE.
Claude ACHARD.
Tél. : 624-53-46.

RUE DE SAINTONGE
Studio, cuis., s.-d'eau, chf cent. 140.000 F. 575-55-30.

5e arrdt

VAL DE GRACE
Récent 2 pièces 60 m².
850.000 F. Tél. 562-07-06.

LUXEMBOURG calme studio, cuis. équipée W.-C. 155.000 F. 325-97-16.

7e arrdt

TOURVILLE 180 m²
Grand standing. 703-32-44.

LOWENDAL
170 m², immeuble pierre de taille, 5e étage, standing. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

ST-GEORGES 120 m²
APPT DE CHARME. Récept. + 2/3 chbres PLEIN SUD.
EMBASSY - 562-16-40.

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN, beau 3 p. et 2 p. à aménager, même palier, bon plan. 272-40-19.

LA FAYETTE GARE NORD
PIERRE DE TAILLE
BEAU 4 PIECES 95 m²
Parfait état, calme, 650.000 F
ABC - 208-08-14.

12e arrdt

BEAU 7 P. 270 m²
Gd standing (triple réception) dans petit hôtel particulier. 3.200.000 F. Vernet 526-01-50

14e arrdt

MONTPARNASSE-RASPAIL
4-5 P. 2 bains, étage élevé.
BALCON PLEIN SOLEIL.
1.360.000 F - 322-61-35.

15e arrdt

LOURMEL Gd liv. + chbre TT CFT immeuble récent.
630.000 F - 280-26-23.

16e arrdt

Mo PASSY, immeuble pierre de taille 4/5 pièces, état neuf. Visite mercredi de 13 h à 17 h, 8, rue Mal-Lyautey.

17e arrdt

DARDANELLES
Très bel imm. stand. Belle récept., 3 chbres, 175 m².
EMBASSY - 562-16-40.

Bd DE COURCELLES
Bel appt 5 p. Prévoir travaux. Seulement pour bureaux et prof. libér. Mixte 546-57-75.

18e arrdt

EXCEPTIONNEL
AVENUE JUNOT
SUPERBE 3-4 p. tt cft asc. stand. 75 m². 254-71-93.

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite).
Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 258-44-96.
CECOGI s.a. (1) 575-62-78.

20e arrdt

20e RUE MÉNILMONTANT
Dans immeuble ancien ravalé, studio, grande cuisine, bains, chauffage électrique, parfait état. 175.000 F. 372-34-22.

ST-FARGEAU, dernier étage, 3 p., gd cft + TERRASSE 52 m² dont 17 COUVERTS. 910.000 F. 636-12-88.

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE (Parc)
Part. vd cause mutation appt 95 m² + terr. duplex 56 m², 3e ét., asc., cave, park. ss-sol. 950.000 F.
Téléphone : 962-89-22.

94 Val-de-Marne

VINCENNES V. FONTENAY
face RER et centre commercial
4 P. 95 m² + LOGGIA
Vue panoramique parking. 550.000 F.
ABC. 208-08-14.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

Province

DEAUVILLE centre
champ de courses
300 m gare SNCF
studio neuf 16 m²
cuisine équipée, cave
190.000 F
Tél. 723.31.96

Part. vend, Nice, superbe studio meublé 45 m² + terrasse 20 m², garage fermé, cave, tél., vue panoramique imprenable dans copropriété grand standing (piscine, tennis, club-house, salle de gym, sauna), cuisine équipée. 600.000 F. Tél. matin, 9 h à 10 h 30 : (16) 93-83-49-82.

appartements achats

Rech. urgent appts ttes surfaces, même à rénover. Paris ou Portes.
Immo Marcadet - 252-01-82.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APTS 150 A 300 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive gauche, 8e, 16e, 17e, Neuilly. 624-93-33.

Recherche 2 à 4 pièces, Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 873-23-67, même le soir.

J. couple achète, Paris, 3 p. si poss. balcon ou local, même trav., max. 430.000 F.
Tél. 525-68-58 - 340-32-56.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le numéro 1 de la location entre particuliers.
104, rue de Richelieu, PARIS (75002). Tél. 296-58-46.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
88, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mo St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Métro CENSIER.

viagers

F. CRUZ - 266-19-06
8, RUE LA BOETIE-8e
Conseil, 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux appart. de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

locations non meublées demandes

Paris

J.F. 23 ans, sérieuse, cherche chambre, petit loyer ou baby sitter.
Ecr. s/n° 6899 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste avec garanties, cherche appt 2-3 p., Paris, confort. Tél. 887-12-58.

Cherche à acheter ou à louer à Paris, cave ou local 20 m² minimum, non humide.
Tél. : 887-13-26.

Pour personnel et cadre supérieur, IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS ttes catégories, STUDIOS, VILLAS, PARIS ET BANLIEUE. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

maisons individuelles

VAR-SEILLANS. Grande maison, village, restaurée, 300 m², hab., garage, jardin 300 m². Tél. (93) 66-11-85.

pavillons

MAISONS-ALFORT (94)
F 3, 71 m², excellent état, rez-de-chaussée surélevé ensoleillé, cavec, parking en s/sol. Transports, ttes commodités, charges modérées.
Prix : 500.000 F dont 40.000 F Prêt Pic cessible. Métro : STADE – Bus : 24. Tél. : soir et week-end, 893-38-68. Bureau : 823-85-02.

maisons de campagne

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
Dans 8 ha, piscine et tennis, vend mas mitoyen restauré, 200 m², valeur 1.100.000 F. Prix sacrifié 850.000 F, avec 200.000 F cpt + prêt 13 %. Tél. (91) 37-05-21.

propriétés

IGNY PRÈS GARE
Ppté 6 p., gd séj. av. cheminée, 3 chbres (possib. + 3 chbres à l'ét.), ss-sol total s/900 m² terr. 1.350.000 F. 755-69-27.

domaines

Vends propriété dans le Lauragais. 50 km de Toulouse, 35 km de Carcassonne – 85 ha d'élevage et polyculture avec sources. Bâtiments d'élevage de porc, engraissement et maternité. Ecurie, hangars (2), matériel agricole, maison d'habitat. tt confort (5 pièces). Prix à débattre. Tél. GIMELLO : 16 (88) 60-40-76.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

94-CACHAN
Dans ensemble résidentiel, à vendre ou à louer bureaux 290 m² en r.d.c. + réserve 270 m² en sous-sol, peut être divisible en 2 lots.

A vendre 2 locaux commerciaux ou profession. 100 m² et 77 m² en r.d.c. + réserve en s/sol. Tél. SIRF 547-60-50.

RUE SAINT-HONORÉ
EXCEPTIONNEL
BUREAUX 117 m²
IDÉAL SHOW-ROOM
PARFAIT ÉTAT. 742-28-00

Locations

VOTRE SIÈGE A PARIS (17e)
Domiciliation RM - RC SARL
Constitution sté. 763-47-14.

EXCEPTIONNEL !
Proxim. LE BOURGET (93)
Vos bureaux équipés
1re ANNÉE : 320 F le m²
(Loyer, charges tt. compris)
Surfaces à partir : 200 m²
SERGIC - BP 1128 LILLE
T(16-20) 30-80-44 M. Roussel

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Tél. : (1) 727-15-59.

Siège social R. St-Honoré
Constitution stés, tous serv.
PARIS, ILE-DE-FRANCE INITIATIVES. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-58

bureaux

GARE DE LYON
PETIT IMMEUBLE INDÉPEND.
10 BUREAUX RÉNOVÉS
Bail 3-6-9. Tél. 329-58-65.

locaux commerciaux

Ventes

ST-LAZARE. Murs 700 m², prix 6.300.000 F. Revenus 10 %, révision annuelle. 240-41-41.

locaux industriels

Ventes

SAINT-DENIS
Aux portes de Paris
- Une zone industrielle de 500 ha. Locaux neufs, anciens, terrains nus.
- De multiples possibilités d'implantation.

Pour tous renseignem. L'Antenne Municipale de Promotion de la Z.I. de Saint-Denis.
Mlle LE MOAL
820-63-83.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède MAGASIN ARTICLES SPORTS, rue connue, Paris-17e.
Tél. : 387-66-03.

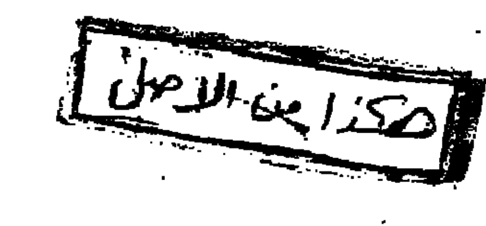

Le Monde

économie

SOCIAL

LA RÉORGANISATION DE RENAULT

La Régie propose une gestion des sureffectifs sans licenciement

Chez Renault, direction et syndicats se réunissent ce mardi 4 décembre pour une ultime mise au point du projet d'accord-cadre discuté depuis le 15 octobre. Les syndicats auront ensuite jusqu'au 21 décembre pour donner leur réponse : c'est à ce moment que l'on saura si M. Bernard Hanon, le PDG de Renault, a gagné la première partie de son pari, consistant à mobiliser l'entreprise pour réduire les sureffectifs sans licenciement.

Le processus est maintenant précisé. Lundi 3 décembre, M. Michel Praderie, directeur central du personnel de Renault, a présenté à nouveau ce qu'il a appelé *« un immense jeu de taquin »*. Le système comprend quatre phases. La première, strictement volontaire, durera jusqu'au 30 avril ; chaque établissement, à la suite des départs prévus (FNE, départs ou retours volontaires au pays), fait connaître les offres d'emploi. Les salariés intéressés se présentent; ils reçoivent une formation en cas de nécessité.

Au 30 avril, doit commencer la deuxième phase. La liste des emplois supprimés et des salariés en excédent va être présentée à la commission paritaire et aux comités d'établissement. A chaque personne, on proposera plusieurs emplois. Ceux qui accepteront pourront suivre aussi une formation interne, rémunérée aussi à 100 %.

Au 30 juin, nouveau bilan et troisième phase : la liste du personnel excédentaire sera remise à jour, et l'on proposera à chacun plusieurs emplois ou un congé de conversion de six mois. Ceux qui accepteront un emploi rentreront alors dans le système antérieur; ceux qui suivront un congé de conversion (rémunéré à 70 % du salaire brut) se verront proposer, à la fin, un reclassement à l'extérieur du groupe. Enfin, phase finale : pour ceux qui refusent ces deux solutions, l'entreprise s'engage à rechercher une solution adaptée (sous le contrôle de la commission paritaire de l'établissement). C'est seulement en cas d'échec à l'issue de ces quatre phases que serait envisagé un licenciement.

Deux « amortisseurs » ont été ajoutés au système au cours de la dernière séance de négociations : le passage de la première à la deuxième phase et de la deuxième à la troisième ne se feront aux dates *prévues que s'il n'y a pas d'opposition* de la majorité des organisations syndicales. Dans ce dernier cas, le début de la deuxième phase pourrait *être retardé jusqu'au 27 mai*, celui de la troisième jusqu'au 31 juillet, afin de pouvoir débloquer les obstacles. *« Nous espérons tous, et nous ferons tout, pour que la troisième voie concerne le minimum de gens »*, a déclaré M. Praderie. Celui-ci a estimé qu'il s'agissait d'*« un bon accord, car il propose une façon de gérer les sureffectifs sans licenciement »*. S'il entraîne un coût important – et pas seulement pour l'entreprise, – *« les licenciements représentent un coût financier et psychologique beaucoup plus considérable pour la communauté »*.

En outre, a ajouté M. Praderie, le plan *« engage l'ensemble du personnel de l'entreprise dans un processus d'adaptation aux mutations technologiques. Il repose donc sur un effort de formation sans précédent »*. L'objectif est aussi de *« faire comprendre aux gens que la mobilité peut être un élément important de leur carrière »*.

GUY HERZLICH.

M. Pierre Séméréna devient délégué à l'automobile

Un comité d'entreprise de la régie Renault a été convoqué pour le 6 décembre. Il apprendra la réorganisation du secteur automobile de la Régie et la nomination de M. Pierre Séméréna, actuellement PDG de Renault Véhicules Industriels (RVI), la *filiale* « poids lourds », comme directeur délégué à l'automobile. Ce poste, qui supervise la conception, la fabrication et la vente *des automobiles, et qui fut* naguère occupé par M. Bernard Hanon, l'actuel PDG du groupe, était jusqu'à présent détenu par M. Pierre *Tiberghien, qui se consacrera aux* questions techniques. M. Séméréna sera remplacé à la présidence de RVI par son adjoint, M. Philippe Gras, directeur commercial depuis septembre 1983.

Avec ces nominations, c'est la deuxième phase du plan de M. Bernard Hanon qui débute. Si le volet social était indispensable (voir ci-contre), la réorganisation de la délégation à l'automobile ne l'était pas moins dans une entreprise qui a perdu quelque 8 points de parts de marché en deux ans, et plus de 5 dans la dernière année.

Si personne ne conteste à M. Pierre Tiberghien une compétence technique exceptionnelle, son goût de la gestion n'était pas à hauteur de cette compétence. Alors que le poids du technique est de plus en plus considérable (il n'y a pas si longtemps, un moteur faisait trois générations de voitures et un modèle tenait huit ans, contre trois ou quatre actuellement), il est donc demandé à M. Tiberghien de se concentrer sur ces questions techniques. M. Séméréna va donc être chargé d'une « gestion de combat » par une société qui a annoncé 3,6 milliards de francs de pertes au premier semestre.

Arrivé en décembre 1982, à la direction de RVI, M. Pierre Séméréna, âgé de cinquante-sept ans, a commencé d'entreprendre le redressement de la société. Si les résultats ne sont pas encore là (2 milliards de francs de pertes en 1983, plus en 1984), on estime chez Renault que les mesures prises porteront rapidement leurs fruits.

Voici donc M. Séméréna – désormais véritable numéro deux de l'entreprise – chargé tout à la fois d'abaisser le point mort (le niveau de production nécessaire pour être rentable), de sensibiliser les cadres tout en dégraissant les services généraux. Pour avoir plus attendu que chez Fiat – où M. Ghidella avait été chargé d'une tâche semblable par M. Agnelli – ou chez Peugeot, la tâche de la direction de la Régie *n'en sera que plus difficile.*

B.D.

LES NÉGOCIATIONS SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Le CNPF renonce implicitement aux ENCA

A deux semaines de l'échéance fixée par les partenaires sociaux pour achever la longue négociation sur la « flexibilité » de l'emploi, commencée il y a maintenant sept mois, les positions paraissent se décanter et un accord semble plus que jamais possible.

En effet, la douzième séance de travail, le 3 décembre, au siège du CNPF, a fourni l'occasion de mouvements significatifs. En premier lieu, par la voix de son négociateur, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, la délégation patronale a renoncé implicitement aux fameux ENCA (emplois nouveaux à contraintes allégées), que défendait M. Yvon Gattaz envers et contre tous. Ensuite, le CNPF a également précisé qu'il n'entendait pas faire un préalable de la suspension de l'autorisation administrative de licenciement – un sujet sur lequel l'opposition de toutes les organisations syndicales était plus qu'affirmée, – même s'il y mettait pour condition une modification de son contenu afin que soit appréciée, par l'inspection du travail, la régularité des procédures et non *le* bien-fondé des licenciements. Un peu plus tard, comme pour se libérer du poids de cette concessionimportante, le CNPF faisait d'ailleurs savoir que, dès lors, le patronat était « délivré » de sa promesse de créer 471 000 emplois supplémentaires avec les ENCA.

Côté syndical, le paysage a également été modifié. La CGT, qui n'avait pas cessé, lors des réunions précédentes, de manifester son refus systématique de tous les thèmes abordés par le CNPF et la CGPME, se retrouve désormais totalement isolée sur sa position. Le report de la réunion le 13 novembre, à la suite de la mort de l'ouvrier turc dans une usine d'Épône, avait déjà accentué cette cassure, qu'est venue confirmer, le 3 décembre, la manifestation de quelques centaines de militants cégétistes devant le siège du CNPF. *« On doit choisir, ou bien on manifeste, ou bien on négocie »*, devait déclarer à ce propos M. Yvon Chotard. Marquant bien son refus, M. Louis Viannet, qui mène la délégation CGT, devait de son côté répéter que le CNPF *« ne renonce à rien »* et que son objectif, malgré le retrait des ENCA, était bien la définition d'un *« code d'insécurité »*.

Tout autre était l'appréciation parmi les autres délégations syndicales, CFDT, FO, CFTC, ou CGC, qui, avec des nuances cependant, estimaient que *« des portes s'ouvraient »*, ou, comme M. Jean-Louis Mandinaud (CGC), que *« la négociation s'est mise sur la voie d'un accord »*. De ce point de vue, l'attitude de M. Jean Kaspar (CFDT) fut déterminante, puisqu'elle définissait le groupe de ceux qui, dans cette négociation, jugent de leur responsabilité vis-*à-vis des salariés*, et *« pour l'emploi »*, de *« tout faire »*, *« tout tenter »* pour que *« les négociations aboutissent »*. *« Nous avons la volonté d'aller jusqu'au bout »*, répétaient-ils les uns après les autres pour faire connaître leur intention d'explorer toutes les éventualités *mais en se gardant de se prononcer* sur les chances finales.

De fait, si les propositions patronales les plus contestables, aux yeux des syndicats, ne font plus partie de la discussion, de nombreux points, sur quantité de dispositions, restent encore à éclaircir et à discuter. Jeudi 6 décembre, le CNPF fera parvenir aux négociateurs le texte complet de ses propositions, et les travaux reprendront concrètement le 10 décembre. M. Chotard, qui a toujours été confiant, espère *« raisonnablement »* qu'un accord pourra sortir des délibérations puisqu'un *« espace de négociation »* a été trouvé.

ALAIN LEBAUBE.

● ***Les négociations sur la* convention médicale.** – Dans un communiqué publié le 3 décembre, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) *« a estimé impossible, à l'heure actuelle, une participation à l'ouverture de la négociation prévue le 17 décembre »* (*le Monde* du 4 décembre). *« Une issue acceptable des conflits en cours constitue un préalable indispensable à l'amorce d'une négociation de cette importance »*, indique le communiqué.

DBA PROPOSE UN PLAN SOCIAL POUR SUPPRIMER TROIS CENTS EMPLOIS A BEAUVAIS

(De notre correspondant.)

Beauvais. – Au cours de la dernière réunion du comité d'entreprise, la direction de l'usine de Beauvais (Oise) de la société DBA, spécialisée dans la fabrication de freins automobiles, a présenté un projet de plan social, qui prévoit notamment une compression des effectifs. Ceux-ci passeraient de mille trois cents à mille salariés. Pour y parvenir, ce plan prévoit en particulier des mutations dans d'autres unités de DBA, des primes au temps partiel, des départs volontaires pour reconversion personnelle, des aides à la formation et au retour des étrangers dans leur pays d'origine, etc. Le plan, dont l'application commencerait dès janvier 1985, pourrait également comporter des licenciements.

Une intersyndicale s'est constituée, composée de la CGC, de la *CFDT et de la CFTC. La direction* invoque des raisons conjoncturelles et une mauvaise situation du marché de l'automobile français. Raisons *contestées per les syndicats, qui* affirment qu'il s'agit d'un problème structurel. Selon eux, *« la situation de l'entreprise est excellente »* (progression de 10,4 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 1982-1983). Ils s'étonnent également que d'autres unités du groupe (celles de *Moulins*, du Doubs et du Portugal) ne soient pas touchées par ce plan social.

PHILIPPE LACOCHE.

● ***SEITA : distribution perturbée en région parisienne.*** – La distribution de tabac est toujours très perturbée en région parisienne par l'occupation qui continue, à l'appel de la CGT, du magasin de la Plaine-Saint-Denis qui dessert l'ensemble de l'Ile-de-France. La situation redevient progressivement normale en province, où seul, le centre de Marseille est encore bloqué.

La direction de la SEITA a suspendu provisoirement le contrat de travail de treize grévistes militants CGT qui vont faire l'objet d'une procédure disciplinaire, et a saisi le tribunal des référés de Bobigny qui doit statuer ce mardi 4 décembre.

SOCIAL

UN JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

Deux pharmacies mutualistes d'Indre-et-Loire vont être obligées de fermer

De notre correspondant

Tours. – Pour la première fois en France, deux pharmacies mutualistes, situées en Indre-et-Loire, l'une à Tours-nord et l'autre à Joué-lès-Tours, vont être obligées de fermer. En effet, le tribunal administratif d'Orléans vient d'annuler les arrêtés du ministre des affaires sociales, en date du 5 août 1983, autorisant l'Union des sociétés mutualistes de ce département à ouvrir deux nouveaux points de vente dans l'agglomération de Tours. Ces deux établissements recevaient de la clientèle depuis février 1984.

Cette décision judiciaire est le résultat d'une partie de bras de fer engagée entre l'Union mutualiste et la Chambre syndicale des pharmaciens d'officine depuis plusieurs années. Il faut savoir que l'Indre-et-Loire compte déjà deux pharmacies mutualistes, dont l'une dans le centre de Tours a le plus gros chiffre d'affaires de France.

Le jugement du tribunal administratif s'appuie sur une inexactitude matérielle des motivations du ministère. Pour justifier la création des deux pharmacies mutualistes, celui-ci s'était en effet fondé sur l'absence d'accords particuliers de délégation de paiement en faveur d'une partie de la population mutualiste d'Indre-et-Loire. Or, des accords existaient bel et bien entre la Chambre syndicale des pharmaciens et une partie du mouvement mutualiste.

L'un de ces accords offre à tous les assurés sociaux la possibilité de bénéficier du tiers payant, au titre des dépenses pharmaceutiques remboursées par le régime général. Ont été également signées des conventions entre les pharmaciens des diverses mutuelles (quarante-neuf à l'heure actuelle) qui étendent le système du tiers payant à la partie du prix des médicaments remboursés par les seuls régimes complémentaires (ticket modérateur). « *L'Indre-et-Loire*, souligne M. Moullin, président de la Chambre syndicale des pharmaciens d'officine, *est un département sinistré de la Mutualité. Les pharmacies mutualistes font de 35 à 40 % de chiffre d'affaires, alors qu'il existe cent quatre-vingt-dix pharmacies libérales* ». Au titre de son syndicat, il est décidé à tout faire pour que le jugement soit bien appliqué sur place.

Il y a désormais trois hypothèses : soit l'administration ne réagit pas, et les deux pharmacies mutualistes ferment définitivement ; soit elle fait appel devant le Conseil d'Etat du jugement du tribunal, en assortissant, si besoin est, cet appel d'une demande de sursis à exécution, et la décision finale appartient alors à la haute juridiction du Palais-Royal ; soit, enfin, le ministre des affaires sociales décide, par un nouvel arrêté, la réouverture des pharmacies mutualistes en se fondant cette fois-ci, non plus sur l'absence d'accord entre les pharmaciens et le mouvement des mutuelles, mais sur l'insuffisance éventuelle de ces accords par rapport à la population concernée. Il y a fort à parier que l'affaire n'en restera pas là et risque en tout cas de relancer le débat sur le problème de la mutualité.

ALEXIS BODDAERT.

AFFAIRES

LE GRAND PRIX DE L'INITIATIVE RÉCOMPENSE DIX CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Un ULM dans le vent

Destiné à « *stimuler l'esprit compétitif des nouveaux entrepreneurs* », le Grand Prix de l'initiative vient d'être décerné par le groupe d'assurances Présence, composé des compagnies la Providence, le Secours, la Présence-Vie et le Foyer. C'est par le réseau des 1 350 agents de ce groupe de 5 000 salariés (4,1 milliards de francs de primes fin 1983) qu'a été mis en place ce concours doté d'une aide financière globale de 4 millions de francs à laquelle s'ajoute une assistance gracieuse fournie pendant deux ans (gestion comptable, juridique et financière).

Sur les 250 candidatures qui se sont manifestées à la suite de cette initiative privée (de rares autres sociétés, comme Pernod-Ricard ont récemment agi de même), dix dossiers ont finalement été retenus par un jury où figuraient notamment MM. Francis Bouygues, « numéro un » du bâtiment en France et Lionel Poilâne, devenu célèbre grâce au « *pain traditionnel* » qui porte désormais son nom. Ce jury a attribué son Grand Prix (d'une valeur de 500 000 F) à M. Johannes Andriessen (trente-quatre ans), de Dijon, qui a mis au point un procédé original d'électricité sans fil aux applications multiples. D'autres lauréats (tel M. François Goethals dont notre correspondant sur la Côte d'Azur retrace l'expérience ci-dessous), ont également retenu l'attention du jury en raison de l'originalité et de la qualité de leurs projets susceptibles de créer, dans un premier temps, 130 emplois nouveaux.

S.M.

De notre correspondant régional.

Cannes. – « *Le sirocco charrie du feu* », écrivait Guy de Maupassant dans *Au soleil*. L'ultra-léger motorisé (ULM) du même nom que le vent du sud a apporté, lui, la réussite professionnelle à son créateur, M. François Goethals, vingt-neuf ans, PDG d'une petite société, Aviasud Engineering, implantée au Puget-sur-Argens (Var), et l'un des lauréats du Grand Prix de l'initiative.

A l'origine, en octobre 1981, ce jeune ingénieur belge spécialiste de la mécanique des fluides et pilote expérimenté de planeur et de deltaplane avait eu l'idée de construire un appareil qui se distinguerait de la production courante par sa fiabilité, son élégance et ses performances aérodynamiques. Deux de ses amis belges, un ingénieur en électromécanique de trente-trois ans, M. Bernard d'Otreppe – lui aussi passionné d'aviation ultra-légère – et un constructeur nautique de cinquante-neuf ans, M. José Schreder, l'aideront à réaliser son projet. Un an plus tard, le Sirocco, un « *trois axes* » monoplace, dont la technique de construction rappelle celle d'un planeur, est né. D'emblée, c'est le succès.

Dès février 1983, les Sirocco sont montés à la cadence de quatre appareils par mois. Adoptés par des débutants pour leur maniabilité et leur sûreté, ils se sont révélés aussi d'excellentes machines de compétition entre les mains de pilotes aguerris (1). Leur prix actuel, un peu moins de 70 000 F en version de base, – est compétitif par rapport à la concurrence. Mais il demeure sans doute trop élevé pour que la société varoise, devenue le deuxième constructeur français d'ULM, puisse toucher un large public et envisage une production en grande série. Une centaine d'appareils sont d'ores et déjà sortis des ateliers de Puget-sur-Argens.

M. François Goethals et ses associés misent, en fait, sur l'exportation, notamment vers les Etats-Unis, l'Italie, la Grande-Bretagne et aussi l'Australie, « *un vaste pays où les problèmes de nuisance sont inexistants* ».

Avec dix salariés, Aviasud Engineering a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 4 millions de francs. Pour se développer, l'entreprise a dû cependant faire appel à deux autres partenaires financiers, INOFIN, une société d'investissement belge, et TECOTEX, une société française d'ingénierie, qui ont pris chacun 17 % du capital. Son objectif est désormais d'élargir sa gamme de produits en lançant sur le marché, dès l'an prochain, un pendulaire biplace en plastique, ainsi qu'un nouveau Sirocco biplace à vocation utilitaire, avec une version loisirs pour les aéroclubs. « *Nous croyons beaucoup aux applications professionnelles des ULM et, en particulier, à leur utilisation comme engins d'épandage agricole* », explique François Goethals.

Avec le montant du Grand Prix de l'initiative (700 000 francs), la petite société va pouvoir s'installer dans des locaux neufs de 950 mètres carrés, deux fois plus vastes que les précédents, sur la zone industrielle de Fréjus, et elle compte créer cinq emplois supplémentaires d'ici à l'été prochain. Son expansion demeure toutefois soumise pour une large part à l'assouplissement et à l'harmonisation des législations qui constituent, dans de nombreux pays, un véritable carcan juridique pour la pratique de l'ULM.

GUY PORTE.

(1) Depuis qu'ils sont commercialisés, les Sirocco ont battu plusieurs records et remporté toutes les compétitions importantes d'ULM en France : première traversée méditerranéenne (continent-Corse) en mai 1983 ; Grand Prix de France des ULM (juillet 1983) ; record de la traversée Paris-Londres (septembre 1983) ; Grand Prix de Paris et Championnat de France (1984). Un journaliste parisien, M. Patrice Franceschi, a d'autre part entrepris sur un Sirocco le premier tour du monde en ULM depuis la fin du mois de septembre 1984.

Pas de barrières douanières contre la pétrochimie saoudienne, mais des garde-fous

Les chimistes européens ne sont pas favorables à la mise en place de barrières douanières pour freiner les importations de produits pétrochimiques en provenance de l'Arabie saoudite. Dans un document remis à M. Etienne Davignon, commissaire aux affaires industrielles de la CEE, et mis au point en collaboration avec l'Association des producteurs européens de matières plastiques, le Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), porte-parole de la profession, insiste pour qu'aucune mesure protectionniste ne soit arrêtée.

Selon cet organisme, les intéressés revendiquent le droit de se défendre eux-mêmes. Cependant, si les chimistes européens acceptent de régler eux-mêmes ce problème en poursuivant leur restructuration, ils y mettent une condition : l'Arabie saoudite ne doit pas devenir envahissante. Autrement dit, il ne faut pas lui faire la part trop belle, et des garde-fous doivent quand même être édifiés.

Pour éviter tout débordement et une éventuelle déstabilisation des marchés, le CEFIC demande donc aux autorités de Bruxelles :

1) de ne pas généraliser le système douanier de préférence généralisé dont profite l'Arabie saoudite difficile à classer dans les pays sous-développés ;

2) de faire jouer les mécanismes de la réglementation en appliquant le tarif commun dès qu'un contingent aura été atteint ;

3) de mettre en place un organe de surveillance ;

4) de suivre la démarche adoptée par les autres pays occidentaux pour s'assurer de leur conformité avec la règle du GATT.

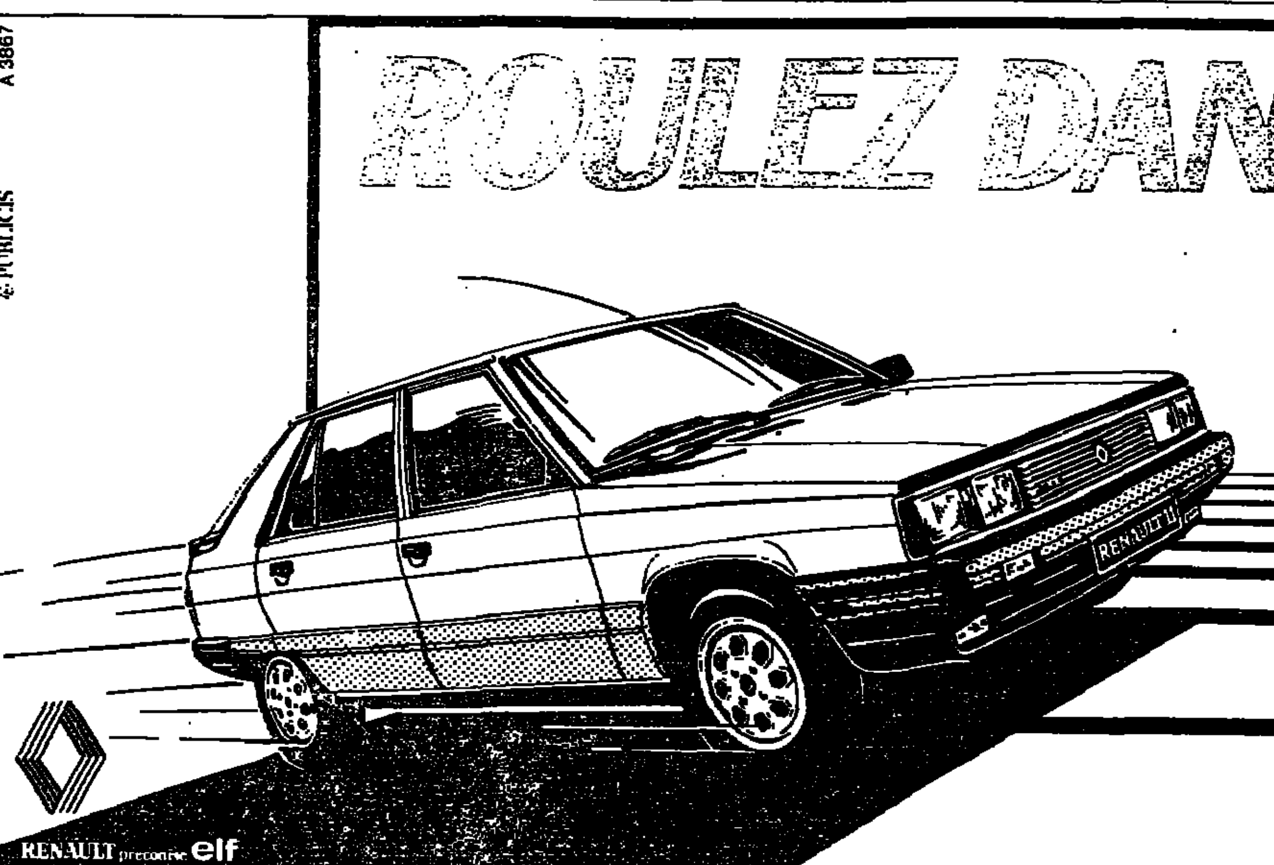

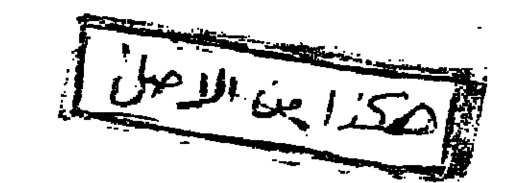

Le show américain de la Côte d'Azur

« My wife is from California and I am the président of the French Riviera, where American companies work. » (« Ma femme vient de Californie et je suis le président de la Riviera française où travaillent des compagnies américaines. »)

Cette publicité insolite, signée par M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice (1), paraissait l'été dernier dans *Time Magazine*. Son but : préparer un « voyage d'attraction d'entreprises » effectué trois mois plus tard aux Etats-Unis par une délégation de responsables politiques et économiques de la Côte d'Azur. Les Alpes-Maritimes ne sont pas les premières à tenter de séduire des investisseurs américains. Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Rhône-Alpes, par l'intermédiaire d'ADERLY (Association de développement économique de la région lyonnaise) avait déjà pris pied de l'autre côté de l'Atlantique. L'initiative de la Côte d'Azur, en dehors même du fait qu'elle est propre au seul département des Alpes-Maritimes, diffère pourtant assez sensiblement dans sa conception des actions lancées par les autres collectivités régionales.

Plutôt que de procéder comme ses concurrents à des contacts individuels, la Côte d'Azur a monté une opération de grande envergure sous la forme d'une tournée de neuf jours dans cinq grandes villes des Etats-Unis : Los-Angeles, San-Francisco, Chicago, New-York et Washington. Le voyage, auquel participaient une dizaine de personnes (2), avait été préparé un an à l'avance par Côte d'Azur Développement (CAD), une association rassemblant les élus et les socio-professionnels du département.

Au terme de nombreuses autres opérations (envoi de dossier, placard publicitaire et publi-reportage de six pages, pour un coût de 120 000 dollars dans *Times Magazine*, mission de reconnaissance sur place, relance téléphonique auprès des entreprises invitées), la délégation s'était envolée pour l'Amérique. Le bilan de ce « show » ? Au total 450 contacts, dont 150 à Los Angeles et 120 à New-York, les deux haltes les plus rentables. Sur ce nombre, une cinquantaine ont été plus particulièrement prometteurs. Une douzaine d'entreprises ont décidé d'étudier leur implantation sur la Côte d'Azur. Il s'agit notamment de deux importants consortiums chimiques, d'un centre gouvernemental de recherches en agriculture, d'une entreprise de production de lasers civils à usage médical, de deux cabinets d'investissements immobilier ainsi que de sociétés d'informatique, de cosmétologie...

Un voyage sera organisé en 1985 dans cinq autres villes du continent nord-américain (Montréal, Boston, Houston, Denver, San-Diego). La Côte d'Azur entend ainsi jouer à fond ses propres atouts, dont celui du parc international d'activités de Valbonne, Sophia-Antipolis, où sont déjà implantées une douzaine d'importantes entreprises américaines de haute technologie.

G. P.

(1) M. Médecin s'est remarié, en 1979, avec Mme Ilène Joy Graham, petite-nièce du créateur des produits Max Factor.

(2) Outre le maire de Nice, les présidents de la chambre de commerce des Alpes-Maritimes et de l'université de Nice, des chefs d'entreprise et un avocat d'affaires.

LA RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE

Deux solutions s'opposent pour le sauvetage de Cockerill-DRC dans le Nord

Le sort de la société sidérurgique Cockerill-DRC, installée à Hautmont (Nord), se joue le 5 décembre au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Le gouvernement aura à choisir entre deux solutions qui s'opposent. La première est une reprise de la société par un groupe d'investisseurs conduits par M. Villepelet, homme d'affaires, ancien PDG de Synthélabo ; la seconde est une fusion dans l'ensemble Unimétal, filiale de Sacilor (51 %) et d'Usinor (49 %).

Cockerill-DRC a été mise en liquidation de biens... trois fois. Filiale spécialisée dans les aciers spéciaux, du groupe belge Cockerill-Sambre, Cockerill-DRC est en difficulté depuis l'été 1980, date à laquelle sa maison mère, qui doit faire face à ses propres difficultés, décide de l'abandonner. Pendant quatre ans se succèdent des tentatives de plans de redressement notamment par Usinor puis par la société Experton (*le Monde* du 18 novembre 1983), mais toutes échouent. L'activité se poursuit néanmoins – sans aide publique – grâce à la maison mère, qui disposant d'une créance d'environ 150 millions de francs sur Usinor, la cède morceau par morceau à sa filiale qui emploie encore aujourd'hui quatre cent cinquante personnes.

Sauver Cockerill-DRC c'est s'intéresser à ces salariés dans une région meurtrie – la vallée de la Sambre, l'un des quinze pôles de conversion – mais c'est aussi « récupérer » ses quotas de production (50 000 tonnes d'acier par an), qui, en cas d'arrêt, seraient perdus pour la France.

M. Villepelet, aidé financièrement par des négociants de l'acier par la Compagnie française de ferrailles et appuyé par M. Umberto Battist, député PS du Nord, envisage de conserver l'entreprise et trois cents emplois à terme, en y injectant 250 millions de francs dont 100 millions de prêts publics et 70 millions du reliquat de la créance sur Usinor que Cockerill-Sambre lui abandonnerait. Cockerill-DRC devrait également obtenir, dans cette solution, quelques quotas supplémentaires donnés dans le cadre du code des aides de la Communauté européenne aux sociétés indépendantes des grands groupes. Selon M. Battist, l'entreprise gagnerait ainsi le droit de produire 90 000 tonnes par an.

Sacilor, de son côté, fait observer qu'il y a trop de sites produisant des aciers spéciaux dans l'Hexagone et que l'on est contraint de fermer Ugine-Fos pour cette raison. Le groupe lorrain après avoir milité pour une fermeture pure et simple de Cockerill (à la place de Fos) propose maintenant de conserver la production d'acier brut sur place en reprenant le site et ses quotas au travers de sa filiale Unimétal, spécialisée dans les aciers courants (à bien distinguer d'Asco-Métal, filiale pour les aciers spéciaux). Dans ce cadre, trois cent vingt emplois seraient sauvegardés.

Similaires du point de vue social, les deux solutions s'opposent donc sur le fond. Y a-t-il dans la France sidérurgique la place pour des PMI à côté des groupes nationalisés ? Difficile question, qui touche aux structures industrielles, au moment où le gouvernement souhaite encourager les initiatives privées.

E. L. B.

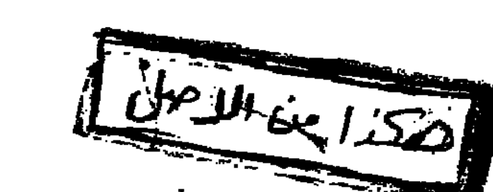

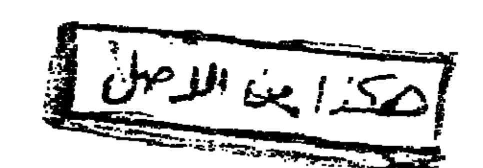

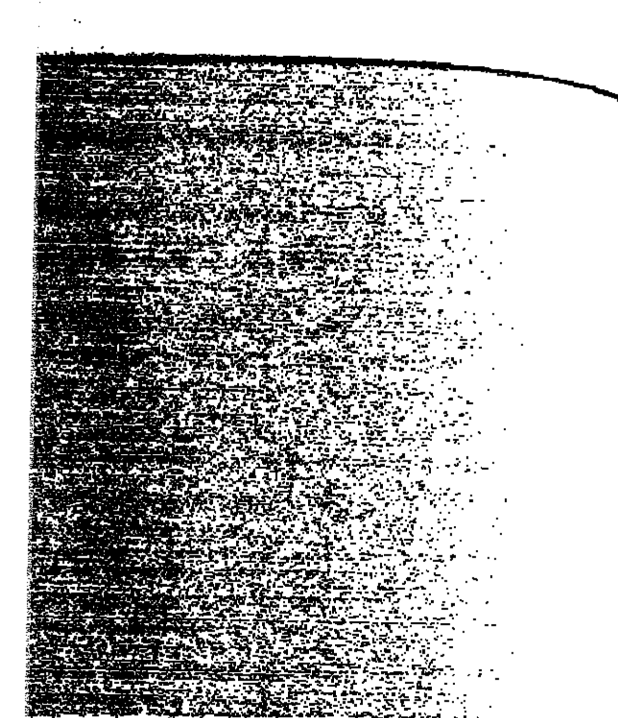

ÉQUIPEMENT

Croissance modérée du budget de l'Ile-de-France en 1985

En hausse de 9,7 % par rapport à 1984, le projet du budget de la région Ile-de-France tel qu'il vient d'être présenté par son président, M. Michel Giraud (RPR), devrait s'établir l'an prochain à 4,331 milliards de francs en dépenses ordinaires et crédits de paiement. Les autorisations de programme resteront stables à 2,979 milliards de F.

En raison de la croissance faible (4 %) de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la région en 1985 et de la baisse des immatriculations automobiles, qui pèse sur le budget régional *puisqu'une partie des produits de la* carte grise est réservée aux budgets des régions, la taxe sur les cartes grises sera relevée de 9,8 % et passera à 44,20 F par cheval-vapeur. Le taux de la taxe régionale additionnelle aux droits d'enregistrement passera de 0,55 % à 0,65 %.

La taxe spéciale d'équipement, principale recette fiscale, puisqu'elle rapporte 940 millions de francs à la région, verra son taux baisser de 2 % par rapport à la loi des finances pour 1985. La taxe sur les permis de conduire est maintenue à 120 F. La charge nette de la dette ne devrait pas dépasser 5,3 % des ressources permanentes régionales.

Les équipements collectifs et sociaux, les actions économiques et de formation professionnelle sont le chapitre principal des autorisations de programme. 966,5 millions de francs leurs seront consacrés. 887 millions de francs seront attribués aux équipements routiers, 750 millions de francs aux transports en commun, 207,5 millions de francs à l'amélioration de la circulation et des transports et 178 millions de francs aux contrats régionaux.

Constrution navale

● **La Corée du Sud construira le plus gros navire vraquier du monde.** – Le plus gros vraquier du monde (navire qui transporte des marchandises en vrac), qui aura une capacité de 330 000 tonnes, va être construit en Corée du Sud pour un armarteur norvégien. Il s'agira d'un minéralier destiné à l'armement Sig Bergesen d'Oslo, qui l'affectera au transport de minerai de fer entre Tubarao (Brésil) et Rotterdam pour le compte de plusieurs aciéries ouest-allemandes. Le contrat conclu avec ces aciéries prévoit le transport de 3 millions de tonnes par an pendant une période de dix ans, qui pourra être prolongée de six ans. La livraison du navire est prévue pour la fin de 1986. – *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4830	9,4845	+ 136	+ 146	+ 235	+ 260	+ 330	+ 430
$ can.	7,1673	7,1700	– 16	+ 2	– 39	– 4	– 140	– 49
Yen (100)	3,8284	3,8306	+ 142	+ 151	+ 277	+ 295	+ 759	+ 809
DM	3,0628	3,0640	+ 128	+ 135	+ 255	+ 268	+ 699	+ 741
Florin	2,7147	2,7159	+ 116	+ 122	+ 222	+ 233	+ 583	+ 620
F.B. (100)	15,2264	15,2325	– 14	+ 39	+ 11	+ 99	– 178	+ 79
F.S.	3,7145	3,7165	+ 180	+ 193	+ 352	+ 371	+ 980	+ 1037
L (1 000)	4,9533	4,9566	– 170	– 152	– 327	– 295	– 1062	– 975
£	11,3730	11,3842	+ 97	+ 128	+ 196	+ 255	+ 377	+ 545

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 5/8	9 3/4
DM	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
F.B. (100)	10 3/4	11 1/4	10 11/16	11	10 5/8	10 15/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	2 3/4	2 7/8	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	5	5 1/8
L (1 000)	14	15	14 5/16	14 1/2	14 3/8	14 9/16	14 13/16	15 1/16
£	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	10 11/16	10 15/16	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

En Suisse

La création d'une taxe routière embarrasse les autorités

Le conseil fédéral suisse laissera aux camionneurs étrangers, qui seront imposés le 1er janvier 1985, au franchissement des frontières helvétiques, le choix entre une taxe journalière et un forfait annuel. Telle est la réponse du gouvernement suisse aux protestations formulées par *les Allemands et les Italiens contre la future taxation.*

De notre correspondant

Berne. – Devant le tollé qui s'amplifie à l'étranger et en Suisse même à l'approche de l'introduction, le 1er janvier, de nouvelles taxes sur les poids lourds, les autorités helvétiques dissimulent mal leur embarras. Tous les efforts déployés jusqu'ici pour expliquer le bien-fondé de cette décision, approuvée en février dernier par référendum, n'ayant pas suffi à convaincre les partenaires de la Confédération, le gouvernement *suisse s'est réuni, le 27 novembre*, pour examiner la situation.

Malgré les récriminations et l'annonce de mesures de rétorsion par l'Allemagne fédérale, il n'a pas modifié sa position confirmant que les nouvelles redevances routières entreraient en vigueur comme prévu.

Le chef du département fédéral des finances, M. Otto Stich, a répété qu'il n'y aura pas de discriminations pour les routiers étrangers *« qui pourront bénéficier de taxes proportionnelles au temps passé en Suisse »*. C'est pourquoi le gouvernement helvétique attend *« des autres pays qu'ils ne discriminent pas les routiers suisses en prenant des mesures de rétorsion à leur égard »*. Enfin, il a émis le vœu de parvenir à une harmonisation des taxations routières en Europe, en poursuivant la concertation.

En attendant, en Suisse, les adversaires des nouvelles taxes s'organisent et haussent le ton. Mercredi 28 novembre, les camionneurs ont décidé d'ouvrir une campagne de collecte de signatures pour demander, par voie d'initiative populaire, *la suppression de la taxe sur les* poids lourds et le remboursement des montants déjà encaissés. A Zurich, un comité s'est constitué pour réclamer également l'abrogation de la vignette autoroutière, considérée comme le *« retour au Moyen Age »*.

En faisant accepter par référendum la création de nouvelles taxes *routières, le gouvernement suisse* n'imaginait sans doute pas les désagréments qu'il s'attirerait. Par ces mesures, il entendait à la fois contribuer à rééquilibrer les finances fédérales et à couvrir les frais occasionnés par le trafic motorisé. D'un montant de 30 francs suisse par véhicule et par an, la vignette doit également s'appliquer aux usagers étrangers. La redevance variera de 500 francs à 3 000 francs suisses selon les dimensions du camion et en fonction de la *durée d'utilisation*. Les cantons de langue française avaient nettement refusé ces nouvelles taxes, tandis que la Suisse alémanique les approuvait. *Aujourd'hui comme hier, les* camionneurs reprochent aux autorités d'avoir sous-estimé les réactions que ces mesures provoqueraient à l'étranger.

Le 20 novembre, l'Allemagne fédérale décidait la première d'appliquer la taxe aux camions suisses qui emprunteront son réseau routier. La Finlande a officiellement protesté. *L'Union soviétique et la* Tchécoslovaquie ont exprimé leur mécontentement, tandis que l'Italie et la France envisagent, elles aussi, des mesures de rétorsion sur leur territoire.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LA CHINE NÉGOCIE L'ACHAT DE TROIS AIRBUS ET DE CENT AVIONS ATR-42

La France négocie avec la Chine la vente éventuelle de trois Airbus A-310 et d'une centaine d'ATR-42, avion bimoteur franco-italien régional, a déclaré, le 4 décembre, M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, de retour d'un voyage de prospection à Pékin. *« Il existe des perspectives sérieuses d'aboutir à un accord*, a-t-il affirmé. *Je suis raisonnablement optimiste. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le *29 novembre 1984, sous la présidence* de M. Philippe Chareyre qui, appelé à d'autres fonctions, a présenté sa démission de président de la société avec effet au 1er janvier 1985.

Après lui avoir rendu hommage, le conseil d'administration a désigné pour lui succéder M. Claude Alphandery.

Lors de cette même réunion, le conseil a examiné la situation au *30 juin 1984 telle qu'elle résulte du* nouveau plan comptable. Compte tenu des loyers émis au 30 septembre 1984, *150 414 000 F* contre *142 739 000 F* pour la période correspondante de 1983, le conseil a noté que la progression des recettes devrait permettre une légère croissance du résultat de l'exercice, en *dépit des impôts fonciers nouveaux ré*sultant de la loi de finances pour 1984.

Le conseil a également noté avec satisfaction la reprise du nombre des ventes d'appartements depuis la rentrée. La politique d'arbitrages patrimoniaux va d'ailleurs se poursuivre avec la mise en vente, d'ici à la fin de l'exercice, des appartements de la résidence des Eucalyptus à Fréjus et de la résidence du Pont-de-Béraud à Aix-en-Provence.

VOLVO

Neuf premiers mois de 1984

Ventes du groupe

Les ventes du groupe pendant la période se sont élevées à 62 708 millions KRS, *en diminution de 12 % par rapport* à la période correspondante de 1983.

Cette contradiction est due à la réduction volontaire des ventes du secteur des *produits pétroliers assurés par* STC-Scandinavian Trading Company et la non-consolidation, depuis 1984, des an*ciennes filiales Ab Catena* et Sonessons. En excluant le secteur énergie et les deux compagnies citées, les ventes du groupe ont été en augmentation de 7 845 millions KRS, soit + 23 % par rapport aux neuf premiers mois de 1983.

Les ventes sur les marchés étrangers se sont élevées à 53 834 millions KRS *(62 337)*, soit 86 % *(87 %)* du total des ventes du groupe.

Le résultat du groupe Volvo avant dotations, impôts et part des actionnaires minoritaires pour les neuf premiers mois 1984 *s'est élevé* à 6 987 millions KRS.

Le résultat de 1984 inclut des produits exceptionnels de 1 378 millions KRS provenant de plus-values sur cessions d'actions et après déduction de dépréciations d'actions cotées en Bourse.

En excluant ces produits exceptionnels, le résultat du groupe a été de 5 609 millions *KRS*, soit une augmentation de + 75 % sur la période correspondante de 1983.

En incluant les produits exceptionnels, la rentabilité a été de 26,6 %.

BRED - ASSOCIATIONS

Société d'investissement à capital variable
Loi du 3 janvier 1979
Décrets du 18 janvier et du 24 avril 1979
Siège social : 18, quai de la Rapée, 75012 Paris
R.C.S. Paris B 328.731.278

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le jeudi 20 décembre 1984, à 17 h 30, au siège social, 18, quai de la Rapée, 75012 Paris.

L'objet de cette réunion sera notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 28 septembre 1984.

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE

EMPRUNT A TAUX FIXE DE 1 MILLIARD DE FRANCS GARANTI PAR L'ETAT

200 000 *obligations de* F 5000 *nominal*

- *Prix d'émission* : 99,52 %, soit F 4976 *par obligation.*
- *Date de jouissance et de règlement : 17 décembre* 1984.
- *Intérêt annuel* : 11,90 %, soit F 595 *par titre, payable le* 17 *décembre de chaque année et pour la première fois le* 17 *décembre* 1985.
- *Durée totale* : 12 *ans.*
- *Taux de rendement actuariel brut* : 11,98 % *au* 17 *décembre* 1984.
- *Amortissement normal en cinq tranches égales après 7 ans de différé :*
  – soit par remboursement au pair,
  – soit par rachats en Bourse.
  Premier amortissement : 17 *décembre* 1992.
- *Cotation* : *Bourse de Paris.*
- *Souscriptions reçues dans la limite des titres disponibles dans les établissements chargés du placement.*

EUROFLA

Une note d'information (visa COB N° 84-293 *du* 28 *novembre* 1984) *est mise gratuitement à la disposition du public.* BALO *du* 3 *décembre* 1984.

ÉTRANGER

Réaménagement de la dette du Niger

Les représentants des pays créanciers du Niger au sein du Club de Paris vont proposer à leurs gouvernements respectifs un *« réaménagement important »* de la dette extérieure nigérienne. Le réaménagement s'applique au remboursement des prêts et des crédits garantis accordés au gouvernement nigérien par ces pays (France, Espagne, Etats-Unis, Royaume-Uni et Suède), indique un communiqué du ministère français de l'économie et des finances, après la réunion, le 30 novembre, du Club de Paris. Le remboursement sera effectué par le Niger sur une période de dix ans avec une période de grâce de cinq ans.

Pays classé parmi les plus pauvres du monde, le Niger avait passé en octobre 1983 un accord avec le FMI, que le gouvernement de Niamey a décidé de reconduire jusqu'à fin 1985, ce qui lui permettra de disposer d'un droit de tirage spécial (DTS) de 7 milliards de francs CFA (140 millions de francs français). Selon des prévisions établies au début de 1984 par le FMI, la charge de la dette, après rééchelonnement, ne devait atteindre son maximum qu'en 1988, avec plus de 50 milliards de francs CFA (1 milliard de francs français), soit plus du double de la dette en 1984.

Aux États-Unis

Démission de onze responsables de la banque Continental Illinois

La banque Continental Illinois de Chicago, qui avait été quasiment nationalisée en août 1983, a confirmé les changements de membres du conseil d'administration imposés par la FDIC (Société fédérale d'assurance des dépôts bancaires), en publiant la liste des dix administrateurs qui ne demanderont pas la reconduction de leur mandat lors de la prochaine Assemblée générale.

Ces départs, qui concernent essentiellement des administrateurs déjà membres d'autres grandes sociétés américaines, notamment un vice-président d'IBM, M. Paul Rizzo, et M. James Bere, président du groupe Borg Warner, *« font partie de la restructuration du conseil d'administration annoncée en juillet dernier par la FDIC »*, a précisé la banque.

L'un de ces membres, M. Vernon Loucks, démissionnera le 17 décembre, a indiqué la banque, qui annonce également la démission immédiate de M. Weston Christopherson, qui devient président de la banque de Chicago, Northern Trust Co. Cette dernière démission porte à onze les départs des membres du conseil d'administration de la Continental Illinois. – *(AFP.)*

● **Récession en 1986 ?** – Le ralentissement actuel de l'économie américaine n'empêchera pas la poursuite de la croissance en 1985, mais une récession est probable pour le début de 1986. L'Association des économistes d'entreprises, qui regroupe quatre mille sppécialistes, a publié, le 3 décembre, les résultats d'une enquête réalisée auprès de deux cent cinquante de ses membres : ceux-ci estiment que le rythme de croissance de l'économie américaine sera de 3,3 % l'an prochain ; mais une majorité (54 %) d'entre eux pensent que la prochaine récession commencera dans la deuxième moitié de 1985, ou au début de 1986. Seulement 7 % des économistes interrogés s'attendent que la reprise dure jusqu'en 1987. – *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les fibres optiques en RFA : Siemens s'associe avec l'américain Corning Glass.** – Siemens, le premier constructeur ouest-allemand de matériel électronique, va construire en coopération avec l'américain Corning Glass Works une usine produisant des fibres optiques à Neustadt bei Coburg en Bavière, a annoncé un porte-parole de la firme le 3 décembre à Munich. Cette usine produira 80 000 kilomètres de fibres par an à partir du début 1986 et emploiera cent salariés environ. Récemment l'office ouest-allemand de cartels avait refusé un projet associant Siemens à quatre autres sociétés ouest-allemandes, qui devait se traduire par la création d'une usine à Berlin-Ouest.

● **La Chine achète cinq cents CX-20 à Citroën.** – La Chine a signé, le 1er décembre, avec la société Citroën un contrat d'achat de cinq cents véhicules CX-20. Le constructeur automobile français consacrerait une part des profits réalisés à l'achat de pièces détachées. La Chine a importé depuis 1983 trois cent quarante Citroën, dont deux cents sont utilisés comme taxis. – *(AFP.)*

● **Envolée des cours de l'action British Telecom.** – Introduits simultanément lundi 3 décembre sur les Bourses de Londres et de New-York, les titres de British Telecom, la compagnie privatisée par le gouvernement britannique (*le Monde* des 24 novembre et 4 décembre), ont connus un succès exceptionnel. A l'issue d'une seule journée de transactions, le titre – dont une partie seulement est payable immédiatement – a atteint à Londres 93 pence (10,60 F), soit 86% de plus que le prix initial de la souscription (50 pence, soit 5,70 F). A New-York, où le volume des transactions a atteint un niveau record (11 millions d'actions échangées), la prime a atteint également 86,6 %. Ce prix ne correspond qu'à une partie de la valeur totale de l'action, le solde (80 pence, soit 9,12 F) étant payable en deux versements ultérieurement.

Automobile

● **La production commune Toyota-General Motors a commencé aux Etats-Unis.** – L'usine automobile de Fremont (Californie), relancée par l'association de General Motors et de Toyota, a commencé la production du modèle Nova le 3 décembre, l'accord signé entre deux des trois principaux constructeurs mondiaux porte sur la fabrication de 200 000 unités par an. – *(AFP).*

Conjoncture

● **La répartition du Fonds spécial de grands travaux (FSGT).** – M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a annoncé, lundi 3 décembre au Sénat, une première répartition de la quatrième tranche du FSGT, d'un montant total de 6 milliards, dont 4,5 milliards disponibles immédiatement : 1,920 milliard de francs pour les routes et autoroutes, 1 milliard pour le logement, 500 millions de francs pour les transports collectifs, 580 millions pour divers travaux (travaux portuaires et friches industrielles par exemple) et 500 millions pour les économies d'énergie.

● **Une société pour racheter les logements des personnes qui ne peuvent plus rembourser leurs emprunts.** – Une société filiale du Crédit foncier, du Comptoir des entrepreneurs et de l'Union des HLM (dont la participation sera financièrement symbolique) commencera à fonctionner le 1er janvier.

Disposant d'un fonds de roulement initial de 200 millions de francs, elle pourra acheter environ sept cents logements par an à des familles en difficulté incapables d'assurer le remboursement de leurs emprunts et qui seront ainsi certaines de vendre leur bien à 80 % de la valeur estimée par les experts. Cette mesure annoncée le 2 avril dernier a été précisée par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, dans une interview à *la Croix* datée 2-3 décembre.

Énergie

● **Financement français au projet d'oléoduc Irak-Arabie saoudite.** – La France a accordé à l'Irak un crédit acheteur sur cinq ans, garanti par la COFACE, d'un peu moins de 900 millions de francs afin de financer le projet d'oléoduc de 640 kilomètres reliant les champs irakiens à l'oléoduc traversant l'Arabie saoudite et débouchant à Yambu, sur la mer Rouge. Le contrat correspondant, d'un montant total de 508 millions de dollars (4,7 milliards de francs), a été attribué à un consortium franco-italien, la société SPIE-Batignolles ayant obtenu une part d'environ 150 millions de dollars (1,4 milliard de francs) dans ce projet.

Monnaies

● **Vers un rééchelonnement de la dette publique polonaise.** – La Pologne et ses dix-sept pays créanciers sont, à l'issue d'une réunion à Paris la semaine dernière, proches d'un accord sur le rééchelonnement des 3 milliards de dollars de dette, qui n'ont pas été remboursés en 1982-1984, indique le *Financial Times* du 4 décembre. Toutefois, il s'agit encore de fixer la durée du rééchelonnement et de la période de grâce, ce qui pourrait être décidé lors d'une autre réunion du Club de Paris d'ici à la fin du mois de décembre. La dette totale – publique et privée – de la Pologne représentait 88 milliards de dollars à la fin de 1984.

Transports

● **Nouvelles liaisons aériennes entre la France et les Etats-Unis.** – La compagnie Air France reliera, à nouveau, Paris et Washington, *via* New-York, à partir du 2 janvier 1985. Cette liaison sera assurée trois fois par semaine par des Boeing-747. La liaison Paris-Washington avait été inaugurée, en 1964, par la compagnie nationale, exploitée par Concorde à partir de mai 1976 et suspendue en novembre 1982. De son côté, la compagnie américaine Delta Air Lines réalisera quatre vols directs par semaine entre Atlanta (Georgie) et Paris à partir du 1er avril 1985.

[illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 décembre

Légère amélioration

Rien à faire. Les séances se suivent et se ressemblent. Celle de mardi ne s'est guère distinguée de la précédente, si ce n'est par un peu plus d'animation et une tendance plus soutenue : les valeurs de consommation, comme Beghin, Printemps, B.S.N., Saint-Louis Bongrain, ont été mieux orientées. L'attention s'est aussi un peu portée sur les pétroles (Elf, Esso). Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,3 % au-dessus de son niveau précédent.

« Pas de quoi fouetter un chien » relevait un gérant de portefeuille. De fait, sur le fond, rien n'a changé. Les opérateurs sont toujours aussi réticents à s'engager. L'offre, de son côté, est mince. Aucune nouvelle n'arrive sur le marché de nature à encourager. Le comportement de Wall Street continue d'être aussi décevant. Sauf imprévu, il n'y a pas, de l'avis général, quoi que ce soit à attendre de ce côté-là avant janvier. C'est à ce moment-là que l'administration Reagan devra se prononcer sur le projet de réforme fiscale.

Alors ici, « on bricole », comme le faisait remarquer un professionnel. Le marché ronronne. L'ordinateur de la chambre syndicale aussi. Il devient de plus en plus paresseux.

Recul de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,07 F et 10,13 F contre 10,13/10,23 F.

Léger raffermissement de l'or à Londres : 330,90 dollars l'once contre 329,50 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 400 F à 100 550 F. Le napoléon a regagné 4 F à 600 F. Le volume des transactions n'a pratiquement pas varié : 10,50 millions de francs contre 10,53 millions.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont baissé, lundi, à Wall Street ; moins que les jours précédents, mais assez pour ramener l'indice des industrielles à 1 182,42, soit à 6,52 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été à l'image de ce résultat. Sur 2 027 valeurs traitées, 942 se sont repliées, 600 ont progressé et 485 n'ont pas varié.

La remontée des taux d'intérêt, l'absence de tout progrès dans la recherche d'une solution pour réduire le déficit budgétaire et surtout de toute nouvelle de nature encourageante ont quelque peu déprimé le marché déjà passablement abattu. Autour du « Big Board », le sentiment était que le cadre dans lequel le marché évolue ne changera guère avant le début de l'année prochaine, c'est-à-dire quand l'administration clarifiera sa position sur le projet de réforme fiscale.

Les affaires ont été dans l'ensemble assez calmes. Bien qu'accrus, les volumes d'échanges (95,56 millions de titres, contre 77,58 millions) n'ont pas été très significatifs de la véritable activité. Ils ont été grossis par les transactions sur les certificats de dépôt British Telecom. Le précédent record journalier détenu par Superior Oil (11,5 millions de certifcats) a été battu, puisque 12,5 millions de certificats British Telecom ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 30 nov.	Cours du 3 déc.
Alcoa	35 1/4	35 1/8
A.T.T.	18 7/8	18 3/4
Boeing	54	53 3/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	43 7/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 5/8
Eastman Kodak	71	70 7/8
Exxon	43 1/4	43 3/8
Ford	45	44 1/2
General Electric	55 3/8	54 7/8
General Foods	53 3/4	53 3/8
General Motors	74 5/8	75 1/8
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	121 1/8	119 7/8
I.T.T.	26 5/8	26 3/8
Mobil Oil	28 3/4	28 3/4
Pfizer	38	38 1/2
Schlumberger	38 1/2	38 1/2
Texaco	34 1/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	39 1/2	40 1/2
Union Carbide	48 7/8	47
U.S. Steel	25	24 3/4
Westinghouse	25 1/4	25
Xerox Corp.	37 1/4	38 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PECHINEY. – Le groupe nationalisé Pechiney a cédé au groupe Suez, à l'Institut de développement industriel (IDI) et au Crédit lyonnais 76,13 % du capital de sa filiale Produits chimiques et industriels du Sud-Est, soit 614 227 actions de cette société de portefeuille de valeurs mobilières, négociée sur le marché au comptant de la Bourse de Paris. A la suite de cette acquisition, réalisée le 4 décembre, les groupes Suez et IDI détiendront 465 624 actions, soit 57,71 % du capital des Produits chimiques et industriels du Sud-Est, et le Crédit lyonnais 148 603 actions, soit 18,42 % du capital de cette société.

Les acquéreurs de cette participation se sont, d'autre part, engagés auprès de la Chambre syndicale à intervenir, si nécessaire, sur le marché, du 5 décembre au 27 décembre inclus, afin que les cours des actions et des obligations convertibles des Produits chimiques et industriels du Sud-Est, ne tombent pas en deçà de 220 F et 440 F respectivement. La cotation des actions et des obligations convertibles Produits chimiques et industriels du Sud-Est, suspendue depuis le 26 octobre dernier, a été reprise le 4 décembre.

PARIBAS. – Ce groupe a été autorisé par les autorités australiennes à prendre une participation de 15 % dans le capital de l'Australian Bank Limited, la plus récente des banques commerciales australiennes.

Cette prise de participation directe, indique le communiqué de Paribas, *s'accompagne de la signature d'un accord de coopération technique donnant à l'Australian Bank « un accès privilégié » au réseau international de la banque française.*

Cette participation de Paribas, précise le texte, sera détenue pour partie par sa filiale le Crédit du Nord.

Cette décision intervient alors que le secrétaire australien au Trésor, M. Paul Keating, vient de déclarer que les banques étrangères, qui seront autorisées l'an prochain à opérer dans ce pays, pourront, sans restriction aucune, se livrer à la concurrence avec les banques australiennes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	30 nov.	3 déc.
Valeurs françaises	119,5	119,6
Valeurs étrangères	88,1	88,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 nov.	3 déc.
Indice général	181	181,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 décembre .... 11 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 déc.	4 déc.
1 dollar (en yens)	248,29	247,65

BOURSE DE PARIS Comptant 4 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	0 534
5 %	43 50	4 208
3 % amort. 45-54	71 01	1 036
Emp. 7 % 1973	8965	..
Emp. 8,80 % 77	117 15	4 725
9,80 % 78/93	96 13	3 920
8,80 % 78/86	98 80	8 632
10,80 % 79/94	98 83	2 722
13,25 % 80/90	103 63	6 716
13,80 % 80/87	106 05	1 890
13,80 % 81/99	107 20	12 254
16,75 % 81/87	111 74	3 947
16,20 % 82/90	115 60	14 474
16 % juin 82	116 05	7 847
E.D.F. 7,8 % 61	144 10	13 340
E.D.F. 14,5 % 80-92	104 90	6 793
Ch. France 3 %	137 70	..
CNB Bques janv. 82	102 50	5 556
CNB Paribas	103 20	5 556
CNB Suez	103 20	5 556
CNI janv. 82	102 40	5 556

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	46 80
A.G.F. (St Cent.)	832	895
A.G.P. Vie	8530	8600
Agr. Inc. Madag.	84	83
Astrep	68 20	65 50
André Roudière	226	232
Applic. Hydraul.	340	340
Arbel	60	53 05
Artois	745	745
At. Ch. Loire	4 75	5 10
Aussedat-Rey	72 10	72 10
Avenir Publicité	834	847
Bain C. Monaco	105 50	103 10
Baccarat	435	420
B.G.L. (ex Sogepal)	234	....
Banque Hypoth. Eur.	309	312
Blanzy-Ouest	314 90	310
B.N.P. Intercontin.	139	136
Bénédictine	2324	2311
Bon-Marché	205	205
Calif	498	490
Cambodge	315	322 50
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	150	156
Caout. Padang	430	440
Carbone-Lorraine	90 10	90 20
Carnaud S.A.	249	249
Caves Roquefort	1050	1061
C.E.G.Frig.	315	302
C.E.M.	36 05	37 50
Centen. Blanzy	905	900
Centrest (Ny)	105	105 10
Cerabati	42 20	....
C.F.C.	185	186
C.F.F. Ferrailles	269	255
C.F.S.	750	....
C.G.V.	122 50	123 50
Chambon (M.)	400	402
Chambourcy (M.)	1020	1039
Champex (Ny)	110	....
Chim. Gde Paroisse	76	79
C.I. Maritime	448	450
Ciram (B)	190	189
Clause	631	631
Cofradel (Ly)	445	485
Cogif	290	294
Comiphos	187	186 50
Comp. Lyon-Alem.	240	245
Concorde (La)	492 20	482 20
C.M.P.	12	12
Conte S.A. (Li)	50 90	49 80
Crédit (C.F.B.)	219	219
Créd. Gén. Ind.	490	490
Cr. Universel (Cie)	540	543
Créditel	134 80	134 80
Dablay S.A.	400	408
Darty Act. d. p.	975	975
De Dietrich	389	390
Degremont	113	111 10
Delalande S.A.	740	740
Delmas-Vieljeux	729	720
Dév. Rég. P.d.C (Li)	149	155
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	454 80	....
Drag. Trav. Pub.	160	161 20
Duc-Lamothe	145	....
Eaux Bass. Vichy	1580	1580
Eaux Vittel	1026	1021
Ecco	3244	3238
Economats Centre	545	523
Electro-Banque	309 80	309
Electro-Financ.	575	525 c
Elf-Antargaz	212	213
E.L.M. Leblanc	965	980
Ensil-Bretagne	134	134
Entrepôts Paris	285	261
Epargne (B)	1001	1000
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	800	....
Eurocom	885	665
Europ. Accumul.	27 50	26 80
Eternit	392 60	400
Félix Potin	1468	1490
Ferm. Vichy (Ly)	102	104
Finalens	122 70	120
FIPP	100	101
Fnac	385	389 60
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	285	266
Fonc. Agache-W.	290	289
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	225	225
Forges Strasbourg	170	176 80
Forinter	1230	1230
Fougerolle	54	54
France I.A.R.D.	147 70	153 60
France (La)	955	980
Frankel	179 50	....
Fromageries Bel	1015	999
From. Paul Renard	376	391 d
GAN	1345	1512
Gaumont	471	476
Gaz et Eaux	1560	1590
Genty S.A.	400	400
Gér. Arm. Hold.	39 30	38 80
Gerland (Ly)	440	438
Gévelot	225	234
Gr. Fin. Constr.	236	239
Gds Moul. Corbeil	93	93 50
Gds Moul. Paris	390	389 50
Groupe Victoire	1100	1080
G. Transp. Ind.	166	168
Hutchinson	228	218 80
Hydro-Energie	287	....
Hydroc. St-Denis	40 60	38 90 o
Immindo S.A.	263	263
Immoinvest	190	....
Immobail	358 40	360 40
Immobanque	589	595
Immob. Marseille	2592	2560
Immofice	448	450
Industrielle Cie	1105	1105
Invest. (Sté Cent.)	830	797
Jaeger act. nouvelle	139	142
Jaeger	16 50	17 50
Lafitte-Bail	380	395
Lambert Frères	58	56
Lampes	125	131
La Brosse-Dupont	121 10	120 10
Lille-Bonnières	299	295
Locabail Immob.	569	560
Loca-Expansion	235	243
Locafinancière	340	340
Locatel	386	374 40
Lordex (Ny)	115	....
Louis Vuitton	630	630
Louvre	545	546
Luchaire S.A.	339	346
Machines Bull	30 10	30 10
Magasins Uniprix	82	82
Magnant S.A.	75	....
Maritimes Part.	150	150
Marocaine Cie	39 50	39 55
Métal Déployé	320	320
M. H.	80 30	77
Mors	184 40	185
Naval Worms	128	125
Navig. (Nat. de)	67 10	67 10
Nicolas	340	350
Nobel Bozel	5 10	5 10
Nodet-Gougis	75	74
OPB Paribas	176	180
Optorg	113	113
Origny-Desvroise	151	148
Palais Nouveauté	293	292
Paris France	152 60	146 50
Paris-Orléans	170	169 80
Part. Fin. Gest. Im.	392	376 30
Pathé-Cinéma	199	199
Pathé-Marconi	135	135
Piles Wonder	137 90	....
Piper-Heidsieck	336 30	340
P.L.M.	120	123 60
Porcher	160	168 40
Prouvost ex-Lain.R.	92	90 10
Providence S.A.	620	645
Publicis	1510	1500
Raff. Souf. R.	148 30	148
Ressorts Indust.	72	68 10
Révillon	360	370
Ricqlès-Zan	132	132
Rochefortaise S.A.	102 80	102 80
Rochette-Cenpa	32 10	32
Rosario (Fin.)	164 60	158
Rougier et Fils	49 90	50 10
Rousselot S.A.	1048	1048
Sacer	52	52
Sacilor	5 25	5 60
SAFAA	167 50	170
Safic-Alcan	260	252
SAFT	224	225
Saunier-Duval	16 80	17 50
Saint-Raphaël	89	85 40
Salins du Midi	268	270
Santa-Fé	153	152
Satam	49 40	50
Savoisienne (M)	74	....
SCAC	119 70	120
Senelle-Maubeuge	205	205
S.E.P. (M)	171	177 50
Serv. Equip. Véh.	29 50	30
Sicli	34 10	34
Sicotel	308	310
Sintra-Alcatel	550	552
Sinvim	142	142 80
Siph (Plant. Hévéas)	227	235
SMAC Acieroïd	125	125
Sofal financière	486	488
Soffo	206	210
Soficomi	580	580
S.O.F.I.P. (M)	90 10	90 10
Sofragi	835	838
Soudure Autog.	89	89 50
Sovabail	615	615
Speichim	138 90	140
S.P.I.	336 30	349 80
Spie Batignolles	155	....
Stemi	330	339
Taittinger	920	916
Testut-Aequitas	438	449
Thann et Mulh.	92	....
Tour Eiffel	368	370
Ufiner S.M.D.	93 10	91
Ugimo	275	270
Ugine Gueugnon	18 05	....
Unibail	845	840
Unidel	85	86 10
U.A.P.	1725	1794 d
Union Brasseries	70 10	67 30 o
Union Habit.	339	340
Un. Imm. France	330	332
Un. Ind. Crédit	389	389
Usinor	3 13	3 25
U.T.A.	330	335
Vicat	250	246
Virax	70	72
Waterman S.A.	245	245
Brass. du Maroc	151	....
Brass. Ouest-Afr.	25 20	25 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	350	....
Akzo	288	....
Alcan Alum.	268	265
Algemeine Bank	1020	1010
Am. Petrofina	585	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Central	100 50	102
Banco Santander	81 70	79
Bco Pop Espanol	117	117
Banque Ottomane	900	....
B. Régl. Internat.	30900	31000
Barlow Rand	59	....
Blyvoor	101 70	101
Bowater	....	....
Br. Lambert	342 80	....
Caland Holdings	86	84
Canadian-Pacific	389 40	385 60
Cominco	104	103
Commerzbank	590	....
Dart. and Kraft	845	847
De Beers (port.)	49 60	....
Dow Chemical	287	281
Dresdner Bank	603	605
Femmes d'Auj.	54 80	54 80
Finoutremer	249	....
Gén. Belgique	306	307
Gevaert	660	....
Glaxo	128	129 90
Goodyear	262	260
Grace and Co	417	415
Gulf Oil Canada	130	130
Hartebeest	58	61
Honeywell Inc.	577	567
Hoogovens	183	....
I.C. Industries	555	555
Int. Min. Chem	380 50	386
Johannesburg	980	....
Kubota	12 80	12 50
Latonia	252	250
Mannesmann	545	490 o
Marks-Spencer	13 60	14 10
Midland Bank Plc	42	46
Mineral-Ressourc.	70 10	74 10
Nat. Nederlanden	720	700
Noranda	137 80	134 60
Olivetti	26 10	25 80
Pakhoed Holding	185	....
Pfizer Inc.	398	385
Pirelli	11	10
Procter Gamble	575	578
Ricoh Cy Ltd	37 50	38 30
Rolinco	181 60	175 60 c
Robeco	193 70	192
Rodamco	400	380 10
Shell fr. (port.)	75	....
S.K.F. Aktiebolag	177	....
Sperry Rand	375	375 10
Steel Cy of Can.	153	152 40
Stilfontein	105	118
Sud. Allumettes	274	276 50
Tenneco	351	....
Thorn EMI	63 50	63 60
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	16 65	16 55
Vieille Montagne	680	700
Wagons-Lits	435	410
West Rand	57	56 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1920	1920
Calberson	345	345
C.D.M.E.	590	590
C. Equip. Elect.	285	283
Delsa	343	344
Dauphin O.T.A.	1880	1900
Guy Degrenne	740	730
Martin Immobilier	1548	1545
Métallurg. Minière	175 50	178 10
M.M.B.	325	328
Om. Gest. Fin.	307	307
Petit Bateau	370	380
Petroligaz	580	541
Pochet	1133	1296
Poron	396	391
S.C.G.P.M.	270	274
Sofibus	208	210
Sovac	650	648

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	51 80	52
C.G.M.	10	....
Cochery	12	....
C. Sabl. Seine	120 50	....
Coparex	540	559
Dunlop	....	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	206	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promptia	144 50	133
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	124	122 80
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.K.F.(Applic. méc.)	55	....
S.P.R.	144	....
Total C.F.N.	44 20	....
Ufinex	317	....

SICAV 3/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	254 62	243 07
Actions-Investiss.	273 69	261 28
Actions sélectives	375 58	358 55
Aedificandi	399 75	381 62
A.G.F. 5000	263 40	251 46
Agimo	418 91	399 91
A.G.F. Interfonds	371 59	354 74
Altefi	225 72	215 48
A.L.T.O.	196 31	187 41
Amérique Gestion	443 70	423 58
A.M.I.	234 77	224 12
Assoc. St-Honoré	12345 85	12284 43
Assoric	25125 46	25125 46
Bourse-Investiss.	316 94	302 57
Bred Associations	2321 10	2314 18
Capital Plus	1377 37	1377 37
Columbia (ex W.I.)	682 26	651 31
Conversimmo	288 93	275 89
Cortal court terme	10515 21	10515 21
Cortexa	902 30	861 38
Credinter	379 77	362 55
Croiss. Immobil.	401 64	383 43
Démêter	12768 17	12742 68
Drouot-France	343 19	327 63
Drouot-Investiss.	694 85	663 34
Drouot-Sécurité	195 89	187 01
Drouot-Sélection	120 71	115 24
Energie	236 04	225 34
Epargic	54486 11	54377 36
Epargncourt Sicav	6715 16	6698 40
Epargne Associations	24282 86	24210 23
Epargne-Capital	6113 43	6052 90
Epargne-Croiss.	1300 31	1241 36
Epargne-Industr.	443 90	423 77
Epargne-Inter	640 26	611 23
Epargne-Long-Terme	1167 86	1114 90
Epargne-Oblig.	186 92	178 44
Epargne-Unie	845 09	845 09 ◆
Epargne-Valeur	349 34	333 50
Eparoblig	1263 53	1261 01 ◆
Eurosic	8900 35	8496 75
Euro-Croissance	420 49	401 42
Europe Investiss.	1090 55	1041 10
Foncier Investiss.	697 56	665 93
Foncival	162 94	155 55
France-Garantie	293 86	287 90
France-Investiss.	424 88	405 61
France-Net	108 80	108 16
Fr.-Obl. (nouv.)	405 39	387 44
Francic	253 02	241 55
Fructidor	240 60	229 69
Fructifrance	465 40	444 30
Fructivar	85454 97	85291 74
Fructi-Associations	1098 30	1096 11
Fructi-Première	11005 83	10843 18
Gestilion	58655 98	58509 61
Gestion Associations	117 67	114 80
Gestion Mobilière	576 54	550 49
Gest. Rendement	498 51	486 36
Gest. Sél. France	418 71	399 72
Haussmann-Epargne	1056 37	1056 37
Haussmann Oblig.	1330 46	1270 13
Horizon	790 55	767 52
I.M.S.I.	408 63	390 10
Indo-Suez Valeurs	609 51	581 87
Ind. française	13567 54	13281 71 ◆
Interoblig.	10114 77	9725 74
Intersélect France	312 64	298 46
Intervaleurs Indust.	422 74	403 57
Invest. net	12113 99	12089 81 ◆
Invest. Obligataire	14061 97	14033 90 ◆
Invest. Placements	797 28	781 11
Invest. St-Honoré	686 77	636 53
Japacic	114 89	109 68
Laffitte-crt-terme	119072 13	119072 13
Laffitte-Expansion	668 18	635 97
Laffitte-France	216 93	207 07
Laffitte-Japon	228 07	217 73
Laffitte-Oblig.	146 69	140 04
Laffitte-Placements	109314 28	109205 08
Laffitte-Rend.	198 12	189 14
Laffitte-Tokyo	992 39	947 39
Lion-Associations	12737 98	12737 98
Lion-Institutionnels	21213 19	21160 29
Lionplus	58853 91	58291
Livret portefeuille	483 02	468 95
Mondiale Investissem.	330 04	330 04
Monecic	55579 31	55579 31
Multi-Obligations	452 77	432 24
Mutuelle Unie Sél.	112 81	107 69
Natio.-Assoc.	5922 95	5911 13
Natio.-Epargne	12975 90	12947 43
Natio.-Inter.	944 72	901 88
Natio.-Obligations	461 38	440 46
Natio.-Placements	62672 74	62672 74
Natio.-Valeurs	522 13	498 45
Oblicoop Sicav	......	......
Oblifion	1120 10	1069 31
Oblisem	166 41	158 86
Orient-Gestion	102 12	102 12
Pacifique St-Honoré	411 35	392 70
Paribas Epargne	12923 28	12871 79
Paribas Gestion	544 32	519 64
Patrimoine-Retraite	1304 67	1279 09
Phénix Placements	250 14	248 90
Pierre Investiss.	453 33	432 77
Placement crt-terme	60254 11	60254 11
P.M.E. St-Honoré	282 78	269 96
Province Investiss.	285 51	285 51
Rendem. St-Honoré	12022 82	11962 81
Revenus Trimestriels	6294 51	6294 51
Sécur. Mobilière	416 52	397 63
Sél.court terme	12087 43	11997 45
Sélec. Mobil. Div.	321 17	313 34
Sélection-Rendem.	180 48	176 08
Sélect. Val. Franç.	214 55	204 82
Sicav-Associations	1163 15	1160 83
S.F.I. fr. et étr.	465 35	444 25
Sicavimmo	513 39	490 11
Sicav 5000	232 49	221 95
Slivafrance	356 55	340 38
Slivam	327 08	312 25
Slivarente	202 54	193 36
Slivinter	337 53	322 22
S.I.-Est	1002 54	957 08
S.I.G.	771 93	736 59 ◆
S.N.I.	1012 40	966 49
Sogeinvest	451 41	430 94
Sogepargne	331 77	319 78
Sogevar	853 63	814 92
Sogister	1099 91	1050 03
Soleil Investis.	419 82	400 59
Technocic	1079 76	1030 80
U.A.P. Investiss.	350 11	334 23
Uni-Associations	116 41	116 41
Unifrance	270 81	270 81 ◆
Unifoncier	724 77	724 77 ◆
Uni-Garantie	1159 14	1135 30
Unigestion	661 96	631 94
Uni-Japon	1129 50	1078 28
Uni-Régions	1733 16	1654 57
Unirente	1821 83	1821 83 ◆
Univar	148 42	148 42
Univers-Obligations	1145 67	1106
Valorem	376	358 95
Valrég	1230 65	1229 42
Valréal	131638 12	131506 61

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

*c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1651	1655	1655	+ 0 24
3995	C.N.E. 3 %	4080	4075	4075	– 0 12
1560	Electricité T.P.	1554	1574	1569	+ 0 96
975	Renault T.P.	1004	1018	1015	+ 1 09
1489	Rhône-Poul. T.P.	1530	1534	1534	+ 0 26
1285	St-Gobain T.P.	1305	1300	1300	– 0 38
1275	Thomson T.P.	1280	1280	1282	+ 0 15
240	Accor	241 50	242 50	242 50	+ 0 41
715	Agence Havas	698	675	675	– 3 29
545	Air Liquide	563	564	564	+ 0 17
650	Als. Superm.	690	690	690	....
95	A.L.S.P.I.	100	99 20	99 20	– 0 80
200	Alsthom-Atl.	205 90	205	204 90	– 0 48
245	Applic. gaz	238	235	234 50	– 1 47
530	Arjom. Prioux	592	608	610	+ 3 04
815	Aux. Entrepr.	850	845	846	– 0 47
740	Av. Dass.-Br.	737	737	737	....
280	Bail-Equipem.	268	270	270	+ 0 74
655	Bail-Investiss.	640	641	641	+ 0 15
580	Cie Bancaire	581	581	583	+ 0 34
200	Bazar H.-V.	206	203	203	– 1 46
300	Béghin-Say	299	310	314 90	+ 5 28
490	Bic	508	508	506	– 0 39
240	B.I.S.	290	285	296	+ 2 06
1170	Biscuit (Génér.)	1110	1105	1105	– 0 45
1740	Bongrain S.A.	1734	1795	1795	+ 3 51
655	Bouygues	684	675	677	– 1 02
2530	B.S.N.	2441	2481	2481	+ 1 63
1850	Carrefour	1810	1800	1802	– 0 44
890	Casino	901	900	901	....
585	Cedis	582	582	582	....
450	Cetelem	436	456	456	+ 4 58
700	C.F.A.O.	704	710	711	+ 0 99
82	C.F.D.E.	86	85	85	– 1 16
415	C.G.I.P.	424 80	427	427	+ 0 49
335	Chargeurs S.A.	361	377	380 20	+ 5 31
35	Chiers-Châtil.	36 30	36 30	36 30	....
300	Ciments franç.	298	295 50	295 50	– 0 83
1380	C.I.T. Alcatel	1330	1320	1325	– 0 37
1070	Club Méditerr.	1051	1050	1050	– 0 09
126	Codetel	130 50	132	132	+ 1 14
230	Cofimeg	234	237	238 20	+ 1 79
173	Colas	185	190	190	+ 2 70
154	Compt. Entrepr.	158 50	155	155	– 2 19
450	Compt. Mod.	431	421	421	– 2 32
640	Créd. Foncier	650	650	650	....
235	Crédit F. Imm.	245	244 90	244 90	– 0 04
590	Crédit Nat.	571	580	580	+ 1 57
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
215	Crouzet	224	223 90	223 90	– 0 04
2380	Damart-Servip	2390	2399	2399	+ 0 37
1200	Darty	1171	1195	1195	+ 2 04
786	Docks France	814	805	805	– 1 10
122	D.M.C.	124 20	123 50	123 50	– 0 56
620	Dumez	643	632	632	– 1 71
530	Eaux (Gén.)	541	550	556	+ 2 77
230	Elf-Aquitaine	226	226 50	227	+ 0 88
225	– (certific.)	219	219 50	219 50	+ 0 22
1070	Epeda-B-Faure	1060	1050	1050	– 0 94
2800	Essilor	2807	2806	2806	– 0 03
570	Esso S.A.F.	554	560	561	+ 1 26
985	Eurafrance	1024	1030	1030	+ 0 58
795	Euromarché	775	761	761	– 1 80
820	Europe n° 1	787	785	779	– 1 01
935	Facom	938	938	938	....
735	Fichet-Bauche	683	683	683	....
193	Finextel	197	196 80	196 80	– 0 10
300	Fives-Lille	309	309	309	....
50	Fonderie (Gén.)	47 40	47 35	47 35	– 0 10
83	Fraissinet	85	85	85	....
295	Francarep	298	294	289	– 3 02
310	Gal. Lafayette	324 80	320	320	– 1 47
775	Gén. Géophys.	829	825	825	– 0 48
230	GTM-Entrepose	232	232	232	....
325	Guyenne-Gasc.	307	307	307	....
1670	Hachette	1675	1670	1640	– 2 08
380	Hénin (La)	366	365 90	365 50	– 0 13
82	Imétal	79 50	78	78 50	– 1 25
395	Imm. Plaine-M.	400 10	402	401	+ 0 22
1410	Inst. Mérieux	1350	1353	1353	+ 0 22
460	Interbail	463	462	462	– 0 21
2030	Intertechnique	2060	2075	2075	+ 0 72
143	J. Lefebvre	141	142	142	+ 0 70
825	Lab. Bellon	835	830	830	– 0 59
380	Lafarge-Coppée	376 50	378 10	377 60	+ 0 26
775	Lebon	815	825	825	+ 1 22
1890	Legrand	1960	1901	1901	– 3 01
1040	Lesieur	1111	1106	1106	– 0 45
340	Locafrance	335	334	334	– 0 29
720	Locindus	725	725	725	....
655	Lyonn. Eaux	658	655	655	– 0 45
186	Mais. Phénix	187	187	187	....
1280	Majorette (Ly)	1297	1297	1297	....
103	Manurhin	100	99	99	– 1
108	Mar. Wendel	110	110	110	....
1810	Martell	1800	1815	1806	+ 0 33
1440	Merlin-Gerin	1405	1398	1390	– 1 06
1680	Matra	1624	1620	1630	+ 0 36
790	Michelin	780	770	775	– 0 64
1840	Midi (Cie)	1980	1985	1989	+ 0 45
235	Midland Bk S.A.	231 20	231 20	231 20	....
68	M.M. Penarroya	67 10	67 50	67 50	– 0 59
1800	Moët-Hennessy	1820	1820	1820	....
440	Mot. Leroy-S.	449 90	450	455	+ 1 13
92	Moulinex	93 40	93	93 80	+ 0 42
595	Mumm	597	600	599	+ 0 33
300	Navig. Mixtes	300 90	300	300	– 0 29
71	Nord-Est	71 56	71	71 20	– 0 48
400	Nordon (Ny)	398	398 50	398 50	+ 0 12
146	Nouvelles Gal.	152	154 90	154 90	+ 1 90
675	Occident. (Gén.)	656	651	651	– 0 76
290	Olida-Caby	276	276	276	....
840	Omn. F. Paris	858	858	858	....
179	Opfi-Paribas	181 10	182 50	182 50	+ 0 77
2470	Oréal (L')	2364	2320	2295	– 2 93
122	Papet. Gascogne	115	118	116	+ 0 86
835	Paris-Réescomp.	835	840	840	+ 0 59
290	Pechelbronn	285	289	289	+ 1 40
600	Penhoet	594	595	595	+ 0 16
750	Pernod-Ricard	739	740	742	+ 0 40
240	Pétroles (Fse)	242	241	240 50	– 0 61
57	– (certific.)	60 05	61	61	+ 1 58
126	Pétroles B.P.	128 40	127	127	– 1 09
205	Peugeot S.A.	228 50	230	230 90	+ 1 05
48	Poclain	48	46 80	46 80	– 2 50
370	Poliet	403	395	395	– 1 98
132	Pompey	135	131	131	– 2 96
380	P.M. Labinal	380	376	376	– 1 05
1720	Presses Cité	1770	1770	1770	....
1030	Prétabail Sic.	1059	1059	1059	....
275	Primagaz	272	268	268	– 1 47
188	Printemps	190 30	197 90	198	+ 4 04
1590	Promodès	1611	1630	1630	+ 1 17
230	Radiotechn.	239 90	241 80	245	+ 2 12
79	Raffin. (Fse)	83	82	82	– 1 20
1220	Redoute (La)	1185	1185	1185	....
1580	Roussel-Uclaf	1605	1639	1639	+ 2 11
1280	Roussel-C.N.I.	1284	1284	1284	....
1600	Rue Impériale	1720	1715	1715	– 0 29
196	Sade	194 90	194 90	194 90	....
1310	Sagem	1350	1398	1401	+ 3 77
330	St-Louis B.	316	319	321	+ 1 58
....	Salomon	2015	2020	2005	– 0 49
535	Sanofi	555	560	560	+ 0 90
340	S.A.T.	318 50	312 50	316	– 0 78
565	Saupiquet Cie	588	589	589	+ 0 17
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
54	S.C.O.A.	51 50	52	52	+ 0 97
135	S.C.R.E.G.	140 50	142 80	142	+ 1 06
350	Seb	357	362	362	+ 1 40
280	Sefimeg	273	278	278	+ 1 83
865	S.F.I.M.	864	875	875	+ 1 27
52	S.G.E.-S.B.	50	49	51	+ 2
700	Sign. Ent. El.	706	719	719	+ 1 84
490	Silic	521	528	553 60	+ 6 25
....	Simco	336	339 90	339 90	+ 1 16
170	Simnor	185	185	185	....
1720	Skis Rossignol	1745	1745	1745	....
575	Siminco	565	563	563	– 0 35
2920	Sodexho	2925	2905	2903	– 0 75
490	Sogerap	475	470	468	– 1 47
440	Sommer-Allib.	416	420	421	+ 1 20
495	Source Perrier	501	500	500	– 0 19
210	Synthelabo	188	190	191	+ 1 59
425	Talcs Luzenac	440	442	442	+ 0 45
2080	Tél. Elect.	2160	2180	2180	+ 0 82
365	Thomson-C.S.F.	392	379	390	– 0 52
2010	T.R.T.	2050	2050	2050	....
345	U.F.B.	341	345	345	+ 1 17
660	U.I.S.	660	661	661	+ 0 15
275	U.C.B.	274 50	273	274	– 0 18
240	Valéo	260	258	258	– 0 76
83	Vallourec	82 80	83 50	83 50	+ 0 84
2280	V. Clicquot-P.	2395	2390	2390	– 0 20
930	Viniprix	915	900	900	– 1 63
975	Elf-Gabon	999	1000	1000	+ 0 10
178	Amax Inc.	175	172	172	– 1 71
370	Amer. Express	367 30	358	358	– 2 53
188	Amer. Teleph.	187 10	187 70	187 70	+ 0 32
140	Anglo Amer. C.	134 40	134 20	134 20	– 0 14
985	Amgold	939	950	950	+ 1 17
570	BASF (Akt)	573	572	572	– 0 17
610	Bayer	619	622	624	+ 0 80
445	Buffelsfont.	430 50	430 50	430 50	....
26	Charter	24 15	24 05	24 05	– 0 41
425	Chase Manh.	439 50	448	448	+ 1 93
345	Cie Pétr. Imp.	326	321	321	– 1 53
48	De Beers	46 20	46 20	46 40	+ 0 43
1280	Deutsche Bank	1270	1270	1270	....
91	Dome Mines	83 50	83 70	83 70	+ 0 23
305	Driefontein Cté	292	294 80	294	+ 0 68
480	Du Pont-Nem.	480	475	475	– 1 04
760	Eastman Kodak	737	722	722	– 2 03
102	East Rand	96 90	99 60	99 50	+ 2 68
260	Electrolux	275	274	274	– 0 36
315	Ericsson	309	300	300	– 2 91
445	Exxon Corp.	443	441	441	– 0 45
450	Ford Motors	462	449 50	449 50	– 2 70
330	Free State	300	303	305 50	+ 1 83
144	Gencor	143	142 90	142 90	– 0 06
305	Gén. Belgique	305	307	307 •	+ 3 66
585	Gén. Electr.	570	567	567	– 0 52
775	Gen. Motors	790	782	790	....
64	Goldfields	60 50	61	61	+ 0 82
39	GdMetropolitain	38 20	37 50	37 50	– 1 83
170	Harmony	164 50	166 10	167	+ 1 51
35	Hitachi	35 50	35 20	35 20	– 0 84
610	Hoechst Akt.	608	613	613	+ 0 82
82	Imp. Chemical	82 20	82 05	82 05	– 0 18
111	Inco. Limited	104	104	104	....
1230	IBM	1250	1227	1227	– 1 84
101	Ito-Yokado	102 50	101 90	101 80	– 0 68
270	ITT	268	265 80	267	– 0 37
84	Matsushita	58 30	57 60	57 60	– 1 20
900	Merck	901	891	891	– 1 10
835	Minnesota M.	806	809	809	+ 0 37
295	Mobil Corp.	294	291 50	291 50	– 0 85
21670	Nestlé	21540	21580	21590	+ 0 23
130	Norsk Hydro	125 80	124 50	124 50	– 1 03
1160	Petrofina	1130	1130	1130	....
825	Philip Morris	828	818	818	– 1 20
160	Philips	158 70	156 80	156 80	– 1 19
350	Pres. Brand	339 50	345 40	345	+ 1 62
435	Président Steyn	407	412	412	+ 1 22
225	Quilmès	234 50	230 50	230 50	– 1 70
1210	Randfontein	1156	1150	1153	– 0 25
505	Royal Dutch	488	480 50	490	+ 0 40
78	Rio Tinto Zinc	73 40	74 30	74 30	+ 1 22
225	St Helena Co	220	222	222	+ 0 90
400	Schlumberger	391	390 10	390 20	– 0 20
76	Shell transp.	77 80	78 80	76 80	– 1 28
1670	Siemens A.G.	1610	1610	1610	....
151	Sony	149 20	147 30	147 60	– 1 07
205	T.D.K.	199 50	197 20	197 20	– 1 15
17 50	Toshiba Corp.	17 30	17 30	17 30	....
880	Unilever	891	889	889	– 0 22
370	Unit. Techn.	369	358	358	– 2 98
1040	Vaal Reefs	995	999	999	+ 0 40
485	West Deep	442 50	448	448	+ 1 24
375	West Hold.	360	359 50	359 50	– 0 13
375	Xerox Corp.	377	372	373	– 1 06
1 94	Zambia Corp.	1 90	1 88	1 88	– 1 05

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 558	9 470	9 200	9 700
ECU	6 841	6 840	....	....
Allemagne (100 DM)	306 320	306 340	292	312
Belgique (100 F)	15 238	15 229	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 520	271 500	260	280
Danemark (100 krd)	85 090	85 180	80	83
Norvège (100 k)	106 280	106 030	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 392	11 377	10 950	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 510	7 475	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 961	4 955	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 200	371 400	356	377
Suède (100 krs)	108 040	107 660	103	110
Autriche (100 sch)	43 615	43 630	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 505	5 511	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 730	5 690	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	7 212	7 157	6 900	7 250
Japon (100 yens)	3 849	3 834	3 700	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	100900	101000
Or fin (en lingot)	100950	100550
Pièce française (20 fr)	596	600
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	584
Pièce latine (20 fr)	573	574
Souverain	720	725
Pièce de 20 dollars	4450	4505
Pièce de 10 dollars	2022 50	2022 50
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3795
Pièce de 10 florins	598	599

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
mardi 4, 19 h 30
LES JEUX OLYMPIQUES EN QUESTION
ALAIN GIRAUDO

Le numéro du « Monde » daté 4 décembre 1984 a été tiré à 508 632 exemplaires

AU « MONDE »

La Société des rédacteurs refuse le plan de redressement du gérant

L'assemblée générale ordinaire de la Société des rédacteurs du *Monde*, réunie lundi 3 décembre, a repoussé la proposition de vente de l'immeuble de la rue des Italiens que présentait M. André Laurens, directeur-gérant. Les porteurs de 396 parts ont voté contre ce projet, 274 l'approuvant, tandis qu'on dénombrait 42 bulletins blancs et 4 nuls. A l'assemblée générale des porteurs de parts de la SARL, convoquée pour le vendredi 7 décembre, mandat est ainsi donné aux représentants de la Société des rédacteurs de manifester cette opposition à la vente de l'immeuble, partie intégrante et indissociable du plan de redressement – comportant une restructuration technique et une réduction de la masse salariale – mis au point par la direction du journal.

D'autre part, une résolution approuvée à l'initiative du conseil d'administration de la Société des rédacteurs déclare que le plan du gérant « *souffre, en son état actuel, de deux insuffisances : la réalisation d'une marge financière nous donnant les moyens de la relance n'est pas assurée, d'autant plus que l'exercice 1985 dépend de négociations en cours avec le personnel ; d'autre part, les conséquences du plan industriel (gel d'une imprimerie, passage au fac-similé, double format Paris-province) sur la forme et le contenu du journal sont imprécises et incertaines* ».

En revanche, la Société des cadres du *Monde* – qui détient 5 % des parts de capital – a approuvé la vente de l'immeuble par 152 mandats, contre 140 et 10 bulletins blancs.

A travers le vote statutaire soumis aux porteurs de parts de la SARL « le Monde » et concernant la vente de l'immeuble du siège, le gérant proposait un plan de redressement financier et de relance qui comportait les actions suivantes :

1) Une réduction des charges de 45 millions en 1985 pour compenser des baisses de recettes prévisibles à partir des tendances enregistrées en 1984 (notamment la chute des annonces classées liée à la situation du marché de l'emploi). Ces nouvelles mesures d'austérité, venant après la suppression d'une prime annuelle et des réductions d'effectifs en 1983 et 1984, fournissaient une occasion d'agir dans deux domaines pour placer l'entreprise à un meilleur niveau de compétitivité : la fabrication et la politique des salaires.

2) Une réorientation du processus de fabrication avec l'arrêt d'une des deux imprimeries du *Monde* (celle de Saint-Denis) au profit d'une impression décentralisée des exemplaires diffusés en province. Cette option aurait entraîné des réductions d'effectifs de nos personnels techniques, mais elle permettait, outre les économies ainsi dégagées, de servir à nos lecteurs un journal d'un format plus réduit mais plus près de l'actualité.

Elle ouvrait la voie à l'éventualité du passage à une publication matinale pour l'ensemble de notre production – projet actuellement à l'étude – et permettait au *Monde* de se prêter à un regroupement des moyens d'impression à Paris. Le principe de cette démarche avait fait l'objet d'un commencement, positif, de négociations avec le Syndicat du Livre.

3) Une réforme profonde de la politique des salaires portant sur les définitions de postes, les évolutions de carrière, les niveaux de rémunération. L'annonce de ce projet avait provoqué deux journées de grève mais des négociations étaient en cours : les syndicats proposaient un blocage des salaires en 1985, la direction demandait un effort plus marqué et maintenait le principe d'une révision de la grille des rémunérations.

4) La reconstitution des fonds propres avec la vente de l'immeuble de la rue des Italiens. Le loyer à verser aurait été nettement inférieur au montant actuel des frais financiers.

Dans l'esprit du gérant, l'ensemble de ces mesures aurait prouvé la volonté de l'entreprise de se redresser par ses propres moyens, sans aliéner son indépendance. Cette preuve étant donnée, d'autres moyens de financement étaient envisageables, en particulier un appel aux lecteurs qui nous est souvent suggéré.

⁂

Le rejet de ce plan, qui a paru comporter trop de contraintes et de risques, crée une situation nouvelle. Les porteurs de parts de la SARL (sociétés de personnels et personnes physiques) seront appelés, dans les plus brefs délais, à en tirer les conséquences. Ils s'y sont préparés avec le souci d'assurer le fonctionnement de l'entreprise et la parution du journal.

A. L.

● *L'ambassadeur de Turquie en Irlande a tenté de se donner la mort.* – M. Gunbogdu Utsun, ambassadeur de Turquie à Dublin a été retrouvé, dimanche 2 décembre, blessé d'une balle dans la tête après ce qui semble être une tentative de suicide. M. Utsun est en poste à Dublin depuis quatre ans. Il a été auparavant ambassadeur en Italie et en Libye. – *(AFP.)*

Dans un message au président Bourguiba

M. MITTERRAND S'EXPLIQUE SUR SA RENCONTRE AVEC LE COLONEL KADHAFI

(De notre correspondant)

Tunis. – M. François Mitterrand a fait parvenir, lundi 3 décembre, au président Bourguiba un message relatif à sa récente rencontre avec le colonel Kadhafi. Lors de la conférence de presse qu'il avait donnée à son retour de Grèce, le président de la République avait reconnu, en réponse à une question, avoir évoqué la situation en Tunisie avec son interlocuteur libyen, ce qui n'avait pas été sans surprendre ni quelque peu irriter les Tunisiens qui auraient préféré avoir connaissance autrement que par voie de presse de cette précision.

Dans le message qu'il vient d'adresser au président Bourguiba, M. Mitterrand réaffirmerait, croit-on savoir, l'importance que la France attache à l'équilibre et à la paix dans la région. Une assurance qui a très probablement été appréciée à Tunis dans le climat de suspicion qui entoure actuellement les relations tuniso-libyennes.

En revanche, l'échange de vues franco-libyen sur la Tunisie a suscité la désapprobation d'une partie de l'opposition. C'est ainsi que le mouvement des démocrates socialistes écrivait récemment dans son journal *Al Mostaqbal* : « *Que certains Etats estiment que l'évolution de la situation dans notre pays constitue un sujet d'intérêt, nous ne saurions le leur reprocher. Ce que nous nous refusons à admettre, c'est que ces intérêts se transforment en ingérence ou qu'ils les conduisent à se substituer aux Tunisiens dans le règlement de leurs propres affaires.* »

M. D.

● *M. Barre reçu par Hassan II.* – Le roi Hassan II a reçu samedi 1er décembre à Fès M. Raymond Barre, en visite privée au Maroc depuis le jeudi 29 novembre. L'entretien a duré une heure et demie.

Sur le vif

Pince-fesses

Je vais vous faire un aveu. Je pince les fesses des messieurs dans le métro. Au début – les miens remontent à l'époque héroïque du MLF – on n'ose pas, on hésite, on a peur de prendre une giffe. Il ne faut pas se dégonfler. Essayez, vous verrez, c'est à mourir de rire, la mine ahurie, stupéfaite, du bonhomme qui se dévisse la tête pour regarder, incrédule, son fond de pantalon.

D'un œil furtif, il passe ensuite en revue les mains inertes et innocentes de ses voisins, persuadé – comment pourrait-il imaginer autre chose – qu'il a été peloté par un homo. Pour peu que vous vous fendiez alors d'un petit sourire égrillard et narquois, il va piquer – pas une colère, non, pas du tout – un superbe fard. Il ne saura plus où se mettre et vous descendrez à la prochaine avec l'impression géniale d'avoir vengé des générations et des générations de femmes traitées comme du bétail.

Si je vous parle de ça aujourd'hui, c'est parce que des militantes de la Jeunesse communiste – je lisais ça, ce matin, dans *l'Huma*, elle en fait tout un plat et elle a bien raison – sont allées venger en bande une serveuse pincée par son patron. En le pinçant à leur tour. Vous vous rappelez cette fille dans le Doubs, Maryse. Elle ne pouvait pas tourner le dos au propriétaire du bistrot sans qu'il y mette la main. Elle a porté plainte. Et elle a été déboutée. La cour d'appel de Besançon n'a vu là que les saines manifestations d'une familiarité bien naturelle dans les relations de travail !

En Suède et aux États-Unis, ces privautés d'un autre âge, survivance du droit de cuissage, sont sévèrement réprimées dans les administrations et les universités. Ici ça fait rigoler. En voilà des chichis pour une caresse un peu appuyée. Celles qui gueulent, qui protestent, ne cherchez pas, c'est des mijorées, des mal baisées, des refoulées.

Alors, bon, moi, j'ai compris. A vilain, vilain et demi.

CLAUDE SARRAUTE.

Assassinat à Bucarest d'un diplomate jordanien

Vienne *(AFP.)*. – Le ministre conseiller de l'ambassade de Jordanie en Roumanie, M. Asmi Almufti, cinquante-deux ans, a été tué mardi 4 décembre à Bucarest par un jeune Arabe. L'attentat a eu lieu, selon les témoins, alors que le diplomate, accompagné de son fils âgé de six ans, ouvrait la portière de sa voiture sur le parking de l'hôtel Bucuresti, dans le centre de la capitale.

Un Arabe âgé d'une trentaine d'années s'est précipité sur lui et a tiré plusieurs coups de feu à bout portant. M. Asmi Almufti a été tué sur le coup. Le meurtrier a été arrêté par la police roumaine.

BAISSE DU DOLLAR

Suivant les indications fournies par New-York la veille au soir, le dollar a fait marche arrière le 4 décembre sur les marchés des changes européens, la hausse intervenue sur les bons du Trésor américains n'ayant pas eu d'effet identique sur le « billet vert ».

Lors de l'adjudication hebdomadaire qui s'est déroulée lundi, le taux de rendement des bons à trois mois est passé à 8,52 % au lieu de 8,43 % la semaine précédente tandis que le taux des bons à six mois s'établissait à 8,67 % contre 8,50 % précédemment. Il s'agit là de la première hausse des taux intervenue depuis trois mois sur les bons du Trésor à trois mois.
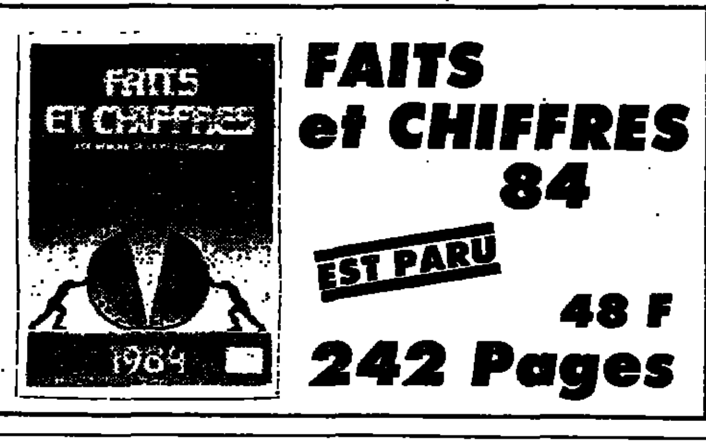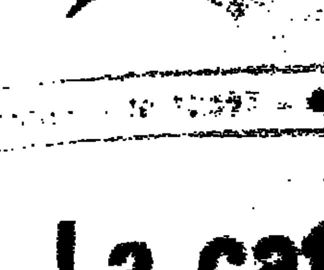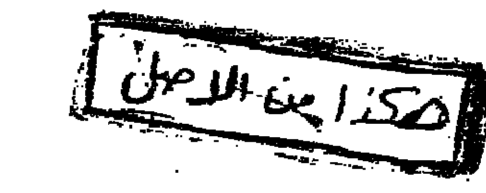
A Paris, le dollar se traitait à 9,47 F en fin de matinée contre 9,5585 F la veille en séance officielle, le deutschemark étant pratiquement inchangé, à 3,06 F. A Francfort, la devise américaine reculait également à 3,0925 DM contre 3,1160 DM lundi.